This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

37557.18
B

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY OF THE

French Department

TRANSFERRED
TO
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES ET GLANURES

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

Digitized by Google

ÉTUDES

ET

GLANURES

POUR FAIRE SUITE

A L'*HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

PAR

E. LITTRÉ

De l'Institut

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1880

Tous droits réservés.

Digitized by Google

~~870~~ 870
60595

Nov. 28, 1922
Harvard University
French Dept. Library
Gift of
Miss Grace Norton,
Cambridge
~~Fr 125.5~~

37557.18
B

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
SEP 26 1955

Digitized by Google

PRÉFACE

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem (1). L'Aréthuse est ici pour moi la maladie qui depuis bien des mois afflige mes journées et tourmente mes nuits. Déesse rigoureuse, pourtant elle me laisse l'usage de mon esprit; et, en dépit de l'adage dont je reconnais toute la justesse : *mens sana in corpore sano*, quoique le corps soit bien peu sain, il me semble que l'esprit l'est toujours, autant du moins qu'il peut l'être quand on est incessamment préoccupé par la souffrance et qu'on n'a plus avec les choses extérieures le courant des relations nécessaires. L'office intellectuel demeurant, dans cette mesure, intact, je fais ce que j'ai toujours fait, je travaille, c'est-à-dire que, mettant à contribution les ressources de ma mémoire, de mes livres et de mon expérience, je m'efforce de donner la meilleure forme que je puis à des idées qui me semblent n'être pas sans quelque utilité pour moi qui les élabore et pour d'autres qui en auront

(1) Virg., *Bucol. Ecl.* X.

Digitized by Google

connaissance. Même la nuit, comme l'insomnie assiège souvent mon chevet, j'ai soin, toutes les fois que la possibilité s'en offre, de réserver pour ces heures-là, dans l'œuvre qui m'occupe le soir, quelque idée à éclaircir, quelque phrase à perfectionner; et le lendemain j'inscris cette opération nocturne, qui m'avance d'autant. Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe? a dit la Fontaine. Je songe donc; et ma vieillesse tristement maladive ne demeure tout à fait ni inerte ni stérile.

Il me souvint alors que j'avais dans le *Journal des savants* plusieurs articles qui, chacun à son moment, avaient été pour moi un sujet d'étude. Je les repris, je les corrigeai, je les pourvus de quelques explications, et les rendis ainsi propres à la publication. Rassemblés, ils ne formaient pas encore un juste volume. J'y joignis trois morceaux qui n'ont encore paru nulle part : deux de ces morceaux étaient commencés, non achevés; le troisième, composé tout exprès, raconte comment j'ai fait mon Dictionnaire de la langue française. Tout cela me demanda beaucoup de temps; car les soins de la maladie sont fort exigeants; et d'ailleurs je n'ai jamais interrompu ma collaboration à la *Revue de la philosophie positive.*

Ce sont des fragments. Pourtant, ils ont un lien commun, une unité; ils se rapportent tous à l'étude

Digitized by Google

du français, et particulièrement du vieux français. Le couronnement de mes labeurs en ce domaine a été mon *Dictionnaire de la langue française*, comme l'a été dans le domaine de la médecine mon édition des œuvres d'Hippocrate, et dans celui de la philosophie positive mon livre sur Auguste Comte. Mais, même après avoir atteint ces trois points de mon ambition de faire et de savoir, j'ai joui, à ma manière, de cet accomplissement, c'est-à-dire qu'il m'a fourni l'aliment d'une dernière activité, quelques thèmes pour penser et pour écrire.

J'avais besoin, pour mon nouveau volume, d'un titre qui en indiquât sans ambiguïté au lecteur le contenu et l'intention. Cela a été atteint en le rattachant à mon *Histoire de la langue française*. Dès l'origine, je regrettai d'avoir donné à ce livre-là un titre trop ambitieux, car ce sont des fragments d'histoire, et non une histoire en forme. Cela n'a pas empêché le livre d'être utile à l'étude de notre vieil idiome, et d'y intéresser le public; car il est à sa huitième édition. C'est un succès sous la garantie duquel j'ai aimé à mettre mes *Études et Glanures*.

La création des langues néo-latines est l'œuvre du peuple roman tout entier; je désigne par ce nom le peuple qui parlait le latin vulgaire. Il occupait, au moment de la chute de l'empire, l'Italie et ses

Digitized by Google

îles, la péninsule ibérique, c'est-à-dire l'Espagne et le Portugal, les Gaules, c'est-à-dire le pays d'oc et le pays d'oïl. Ce latin vulgaire s'éloigna d'autant plus du latin classique, que le gouvernement et les hautes fonctions, échappant aux mains des classes supérieures latines, devint la propriété des classes supérieures germaniques, qui ne perdirent que peu à peu leur idiome.

Dans cette élaboration linguistique, qui, plus heureuse que la Rome des Césars, triompha du germanisme et le refoula dans ses limites, le populaire gallo-romain ne peut réclamer que sa part propre et la marque qu'il y imprima. Il semblait que le droit de primogéniture dût appartenir au néo-latin de l'Italie. Il n'en fut rien. Ce droit passa au néo-latin des Gaules. Primogéniture, qu'est cela en fait de langues? C'est ici, entre les quatre héritiers de la langue de Rome, d'un côté la conservation d'une déclinaison (la déclinaison à deux cas), tandis que toute trace de déclinaison s'efface en Italie et en Espagne, et, d'un autre côté, l'éclosion rapide d'une littérature féconde et bienvenue auprès de tous. L'ascendant des Gaules sous Charlemagne, la désorganisation de l'Italie après la chute des Lombards, et la subjugation de l'Espagne par les Maures, laissent entrevoir les raisons sociales de la primogéniture linguistique.

Digitized by Google

Après la période tourmentée où les Carlovingiens disparaissent, où les Capétiens prennent leur place et où la féodalité s'établit, la langue d'oïl se produit, pourvue de ses formes grammaticales, en possession de son vers héroïque, qui d'ailleurs est le vers commun à tout l'Occident latin, et soulevée par une impulsion épique qui serait inexplicable si l'on ne songeait que sur les débris d'un monde ancien, qu'on regrettera tant qu'on voudra, se fondait un monde nouveau, dont on pensera ce que l'on voudra. Les contempteurs du moyen âge me permettront-ils de citer à son propos le vers solennel de Virgile :

Magnus ab integro seclorum nascitur ordo?

Quoi qu'on fasse, ce moyen âge décrié ou vanté outre mesure est le père de l'ère moderne, et l'ère moderne est puissante, car elle prend de plus en plus l'hégémonie du monde. En attendant cet avenir, la légende est là qui range autour du berceau féodal le puissant empereur Charlemagne *à la barbe florie*, les vaillants barons, les félons Sarrasins, le traître Ganelon, les douleurs de Roncevaux. Avec de pareils éléments l'épopée était faite ; il ne s'agissait que de la revêtir d'une forme précise qui permît de la chanter et de la communiquer de châteaux en châteaux et de générations en générations. Ce furent les trouvères qui se chargèrent de cette mise en œuvre

Digitized by Google

Tout le monde connaît le dicton qui affirme que les Français n'ont pas la tête épique. Le fait est qu'autant que remontait l'expérience de ceux qui le mirent en circulation, nulle œuvre de quelque valeur dans le genre de l'épopée ne s'était produite parmi nous. Ni la littérature philosophique du dix-huitième siècle, ni celle du dix-septième siècle où la poésie eut plus d'essor, ni même celle du seizième, avec la puissante fantaisie de Rabelais et l'admirable style de Montaigne, ne s'ouvrirent de voie vers ce côté. Un Milton et un Dante leur manquèrent toujours. Cependant il n'était pas vrai que les Français n'eussent pas la tête épique. A l'origine de leur langue et de leur phase féodale, une épopée toute spontanée, toute légendaire, toute populaire, se fait entendre ; elle est tellement conforme aux mœurs, aux sentiments, aux croyances du temps, qu'elle obtient la faveur de l'Occident tout entier, et, pour me servir du langage du chansonnier notre contemporain, les châteaux *n'ont plus d'autre histoire*. Cette épopée a de grandes imperfections ; surtout il lui a manqué un vrai poète, un poète inspiré, qui lui assurât le privilège de la forme et du style. Mais, cela admis, il est indubitable qu'elle représente un moment épique et qu'à ce titre elle mérite de n'être pas oubliée.

La force intime qui fit ainsi éruption parmi nous

Digitized by Google

n'était pas quelque chose de tellement limité que d'autres parties du domaine social n'en ressentissent les effets. Quiconque repassera en son esprit l'histoire de notre pays durant la période qui se clôt par l'avènement des Valois, sera frappé de la prééminence qu'il a dans les choses européennes. Les croisades, la plus grande affaire de la chrétienté en ces hauts temps, sont pleines de lui; le titre *Gesta Dei per Francos* en témoigne suffisamment; et Godefroy de Bouillon est le chef qui délivre le Saint Sépulcre. La bataille de Bouvines porte un coup terrible à l'orgueil de l'empire et aux prétentions des Allemands. Enfin, bien que les rois d'Angleterre soient ducs de Normandie et qu'un mariage habile ne tarde pas à mettre entre leurs mains la Guyenne, pourtant ils ne peuvent secouer le vasselage qui les lie à la maison suzeraine assise sur le trône de France; les batailles ne finissent pas d'ordinaire à leur avantage, et en cette longue période ils ne remportent aucune de ces terribles victoires qui bientôt mettront la France à leur merci.

L'ascendant est historique. Quelle en est la cause? Il n'est pas difficile de la déterminer avec une suffisante précision. Toute l'Europe catholique était alors féodale : la France, l'Angleterre, l'Espagne là où elle était délivrée des Maures, l'Italie là où des cités républicaines n'avaient pas fait acte d'au-

Digitized by Google

tonomie, l'Allemagne tout entière et même les royaumes scandinaves. De ce côté aucun pays n'avait d'avantage sur l'autre. Une des conséquences de l'établissement du régime féodal dans l'Occident fut la désuétude de la discipline et de la tactique dont les Grecs et les Romains usaient dans le maniement de leurs armées. L'art militaire rétrograda. Tandis que, chez les anciens, la force et, comme disaient les Latins, le *robur* résidait dans la phalange ou la légion, solide infanterie à laquelle la cavalerie servait seulement d'auxiliaire, indispensable à la vérité, chez les Occidentaux la cavalerie était l'essentiel et décidait du sort des batailles; l'infanterie ou, selon l'expression méprisante du temps, la *piétaille* n'ayant que le moindre rôle dans les actions. Il se trouva que cette nouvelle manière de guerroyer répondait merveilleusement aux qualités de la caste féodale française et laissait peu de place à ses défauts. Cette *baronie* (c'est un des mots du temps), bien armée, bien montée, animée d'une vaillance incomparable, n'avait pas besoin de discipline ni de beaucoup de tactique pour frapper des coups terribles. Et en effet elle n'avait guère de tactique et de discipline. Ces tourbillons de cavalerie furent maîtres des champs de batailles, tant que les rivaux n'en surent pas davantage. C'est ainsi que, durant toute la première période du

Digitized by Google

régime féodal, la France eut un ascendant marqué.

En présence d'une telle fortune, qui ne fut pas un accident passager, mais qui se maintint durant de longues années, je ne puis m'empêcher de renouer la chaîne des temps et de remonter jusqu'aux Gaulois, nos lointains ancêtres. Eux aussi étaient renommés dans l'antiquité pour la fougue de valeur qui les précipitait sur l'ennemi et qui rendait leur premier choc si redoutable. Malheureusement pour eux, ils se heurtèrent contre la discipline des solides légions romaines; et la discipline vient toujours à bout de ces impétuosités mal réglées. Mais il semble que l'histoire, dans ses retours, ait voulu leur procurer une revanche de leurs vaillantes défaites et leur préparer un théâtre militaire fait exprès pour eux et où ils n'auraient plus à lutter contre la gênante supériorité des disciplines. Ce théâtre propice, on vient de voir quel il fut ; et leurs arrière-descendants (car, malgré tous les mélanges de Romains et de Germains, le fonds gaulois a prévalu) ont fait honneur à la vieille réputation de la race.

Que la conquête romaine n'étouffa pas ces instincts de la nature gauloise, on aurait pu le penser théoriquement; on est bien aise d'en avoir la preuve historique. Dans le quatrième siècle de l'ère chré-

Digitized by Google

tienne, lors du siège d'Amida par les Perses, Ammien Marcellin, livre IX, nous raconte que dans la ville étaient renfermées avec sa garnison deux légions gauloises, composées d'hommes vaillants et agiles, propres aux combats en rase campagne, mais impropres aux opérations de la défense. Ils la troublaient même beaucoup. Ils faisaient des sorties téméraires, combattaient hardiment, et rentraient avec des pertes notables, rendant autant de services que ferait, selon le dicton vulgaire, l'eau apportée par un seul homme dans un incendie. Un jour, voyant du haut des remparts les Perses traîner et maltraiter des bandes de captifs, ils se montrèrent plus impatients que jamais par une impulsion naturelle, mais inopportune, et ils menacèrent de mort les tribuns et les chefs qui les retenaient, si on les empêchait d'aller se jeter sur l'ennemi; et, comme ces bêtes qui se heurtent contre les barreaux de leurs cages, ils frappaient de leurs glaives les portes de la ville, ne voulant pas, disaient-ils, si la ville devait être prise, périr sans quelque exploit glorieux, et, si au contraire elle devait être délivrée, ne pas être cités pour quelque action digne du grand cœur gaulois. Les chefs ne savaient que faire; enfin ils obtinrent à grand'peine que la sortie qu'ils permirent s'opérerait la nuit, afin d'essayer de surprendre les gardes de l'ennemi et de pénétrer

Digitized by Google

jusqu'au cœur de son campement et jusqu'au grand roi lui-même. Les Gaulois sortirent en effet; mais bientôt l'armée perse réveillée les accabla, et ils rentrèrent après avoir laissé bon nombre des leurs sur le champ de bataille. Ne dirait-on pas, au souvenir de ces Gaulois d'Ammien Marcellin, si emportés par l'ardeur de combattre et si rebelles à la prudence, qu'on a sous les yeux le frère de saint Louis allant contre l'avis des Templiers se perdre lui et les siens au milieu des masses sarrasines, ou bien les barons de Philippe de Valois écrasant sous les pieds de leurs chevaux leur propre infanterie pour se jeter sur les Anglais admirablement postés contre de la cavalerie ?

Que deviennent, confrontées avec la vérité historique, les déclamations révolutionnaires contre la féodalité? Légitimes quand elles s'attaquaient aux nuisances de ce qui restait de ce régime, elles étaient erronées quand elles se targuaient du principe métaphysique de l'égalité des hommes, pour condamner la hiérarchie féodale. Le raisonnement abstrait disait à ces déclamateurs que rien que dégradation et misère n'était possible en de pareilles conditions. Eh bien! non. Loin d'être dégradée, la France avait un grand renom dans le monde occidental ; et, loin d'être misérable, elle jouissait d'une prospérité relative attestée par d'irrécusables

Digitized by Google

témoignages. On le vit bien lorsque toute cette prospérité fut livrée au pillage après Crécy. Lisez les lettres de Pétrarque; il ne tarit pas sur la richesse du pays avant les désastres. Lisez l'historien Jean Lebel; il vous parle sans cesse des villes florissantes et des grasses campagnes que leurs possesseurs ne savent pas défendre contre un vainqueur insolent et rapace. Ils sont frappés du contraste entre la désolation présente et le bien-être précédent. Sans vouloir forcer les choses et tout en reconnaissant que la population d'alors était loin d'égaler, ce qu'ont prétendu quelques-uns, la population d'aujourd'hui, il est historiquement certain que le régime féodal avait été favorable à notre développement national, à notre puissance, à notre fortune.

Mais on s'attarda en ce régime, en ses habitudes d'indiscipline, en ses préjugés, en ses dédains. On en fut puni grièvement, presque mortellement. Les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt en font foi, ainsi que l'incroyable dévastation du pays et la supériorité constante des Anglais. Il est vrai que les Édouard et les Henri d'Angleterre étaient d'autres princes que nos Valois, sauf Charles V, dont le règne est une oasis au milieu d'un désert d'incapacités et de ruines. Ce ne fut guère qu'au bout de cent ans que la féodalité fut désapprise en France

Digitized by Google

et que le nouvel apprentissage militaire fit de suffisants progrès. Les derniers Valois obéirent à la loi des transitions, quand ils composèrent leurs armées d'une gendarmerie française qui représentait l'ancienne cavalerie féodale, et d'une infanterie étrangère qu'ils soudoyaient. Ils unissaient ainsi dans l'action militaire, autant qu'ils pouvaient et savaient, la force ancienne et la force nouvelle.

Il faut venir jusqu'au dix-septième siècle pour trouver l'infanterie française définitivement constituée et prenant dans l'art de la guerre le principal office. Dès lors, toute trace militaire du régime féodal est effacée.

Pur remenbrer des ancessurs
Les dis et les fais et les murs,

est une épigraphe qu'un excellent recueil consacré à l'étude des langues romanes, *la Romania*, a empruntée à un trouvère du douzième siècle. Le vieux Wace a raison; il faut se ressouvenir des ancêtres, de leurs dits, de leurs faits et de leurs mœurs. Les temps modernes, dans leur ignorance et leurs préjugés, ont frappé d'un oubli méprisant l'épopée primitive et d'une réprobation haineuse l'ère de la féodalité florissante. C'est un dommage pour notre savoir, pour notre équité, pour notre patriotisme. Notre épopée primitive a créé les types

Digitized by Google

de Roland, d'Olivier, du Charlemagne légendaire, et a poussé au nom de la France un long gémissement sur le désastre de Roncevaux. Notre féodalité florissante a eu force et éclat dans le conflit des nations d'alors. Ces deux choses ont été connexes; ne les séparons pas.

Avril 1880.

Digitized by Google

I

PATHOLOGIE VERBALE

OU

LÉSIONS DE CERTAINS MOTS DANS LE COURS DE L'USAGE

Sous ce titre, je comprends les malformations (la *cour* au lieu de la *court*, *épellation* au lieu d'*épelation*), les confusions (*éconduire* et l'ancien verbe *escondire*), les abrogations de signification, les pertes de rang (par exemple, quand un mot attaché aux usages nobles tombe aux usages vulgaires ou vils), enfin les mutations de signification.

Notre langue est écrite depuis plus de six cents ans. Elle est tellement changée dans sa grammaire, dans ses constructions et même en son dictionnaire, qu'il faut une certaine étude, qui d'ailleurs n'est pas bien longue et que j'ai toujours recommandée, pour comprendre couramment l'ancienne. Malgré tout, un grand nombre de mots ont traversé ce long intervalle de temps, ils ont été employés par tous les Français, il est vrai, habitant le même pays, mais soumis à d'infinies variations de mœurs, d'opinions, de gouvernements. On doit admirer la constance de la tradition sans s'étonner des accrocs qu'elle a subis çà et là.

Digitized by Google

Comme un médecin qui a eu une pratique de beaucoup d'années et de beaucoup de clients, parcourant à la fin de sa carrière le journal qu'il en a tenu, en tire quelques cas qui lui semblent instructifs, de même j'ai ouvert mon journal, c'est-à-dire mon dictionnaire, et j'y ai choisi une série d'anomalies qui, lorsque je le composais, m'avaient frappé et souvent embarrassé. Je m'étais promis d'y revenir, sans trop savoir comment; l'occasion se présente en ce volume et j'en profite; ce volume que, certes, je n'aurais ni entrepris ni continué après l'avoir commencé, si je n'étais soutenu par la maxime de ma vieillesse : faire toujours, sans songer le moins du monde si je verrai l'achèvement de ce que je fais.

Je les laisse dans l'ordre alphabétique où je les ai relevées. Ce n'est point un traité, un mémoire sur la matière, que je compte mettre sous les yeux de mon lecteur. C'est plutôt une série d'anecdotes; le mot considéré en est, si je puis ainsi parler, le héros. Plus l'anomalie est forte, plus l'anecdote comporte de détails et d'incidents. Je suis ici comme une sorte de Tallemant des Réaux, mais sans médisance, sans scandale et sans mauvais propos, à moins qu'on ne veuille considérer comme tels les libres jugements que je porte sur les inconsistances et les lourdes méprises de l'usage, toutes les fois qu'il en commet.

L'usage est de grande autorité, et avec raison; car, en somme, il obéit à la tradition; et la tradition est fort respectable, conservant avec fidélité les principes mêmes et les grandes lignes de la langue. Mais il n'a pas conscience de l'office qu'il remplit; et il est très susceptible de céder à de mauvaises suggestions, et très capable de mettre son sceau, un sceau qu'ensuite il n'est plus possible de

Digitized by Google

rompre, à ces fâcheuses déviations. On le trouvera, dans ce petit recueil, plus d'une fois pris en flagrant délit de malversation à l'égard du dépôt qui lui a été confié; mais on le trouvera aussi, en d'autres circonstances, ingénieux, subtil et plein d'imprévu au bon sens du mot.

Cette multitude de petits faits, dispersés dans mon dictionnaire, est ici mise sous un même coup d'œil. Elle a l'intérêt de la variété; et, en même temps, comme ce sont des faits, elle a l'intérêt de la réalité. La variété amuse, la réalité instruit.

Accoucher. — *Accoucher* n'a aujourd'hui qu'une acception, celle d'enfanter, de mettre au monde, en parlant d'une femme enceinte. Mais, de soi, ce verbe, qui, évidemment, contient *couche, coucher*, est étranger à un pareil emploi. Le sens propre et ancien d'*accoucher*, ou, comme on disait aussi, de *s'accoucher*, est se mettre au lit. Comme la femme se met au lit, se couche pour enfanter, le préliminaire a été pris pour l'acte même, exactement comme si, parce qu'on s'assied pour manger à table, s'asseoir avait pris le sens de manger. *Accoucher* n'a plus signifié qu'une seule manière de se coucher, celle qui est liée à l'enfantement; et ce sens restreint a tellement prévalu, que l'autre, le général, est tombé en désuétude. Il est bon de noter qu'il se montre de très bonne heure; mais alors il existe côte à côte avec celui de se mettre au lit. L'usage moderne réservait à ce mot une bien plus forte entorse; il en a fait un verbe actif qui devrait signifier mettre au lit, mais qui, dans la tournure qu'avait prise la signification, désigna l'office du chirurgien, de la sage-femme qui aident la patiente. Je ne crois pas qu'il y ait rien à blâmer en ceci, tout en m'étonnant de la

Digitized by Google

vigueur avec laquelle l'usage a, pour ce dernier sens, manipulé le mot. C'est ainsi que l'artiste remanie souverainement l'argile qu'il a entre les mains.

Arriver. — De quelque façon que l'on se serve de ce verbe (et les emplois en sont fort divers), chacun songe à *rive* comme radical; car l'étymologie est transparente. En effet, dans l'ancienne langue, *arriver* signifie uniquement mener à la rive : « Li vens les *arriva.* » Il est aussi employé neutralement avec le sens de venir à la rive, au bord : « Saint Thomas l'endemain en sa nef en entra; Deus (Dieu) li donna bon vent, à Sanwiz *arriva.* » Chose singulière, malgré la présence évidente de *rive* en ce verbe, le sens primordial s'oblitéra ; il ne fut plus question de *rive :* et *arriver* prit la signification générale de venir à un point déterminé: arriver à Paris ; puis, figurément : arriver aux honneurs, à la vieillesse. Mais là ne s'est pas arrêtée l'extension de la signification. On lui a donné pour sujet des objets inanimés que l'on a considérés comme se mouvant et atteignant un terme: « De grands événements arrivèrent; ce désordre est arrivé par votre faute. » Enfin la dernière dégradation a été quand, pris impersonnellement, *arriver* a exprimé un accomplissement quelconque : « Il arriva que je le rencontrai. » Ici toute trace de l'origine étymologique est effacée ; pourtant la chaîne des significations n'est pas interrompue. L'anomalie est d'avoir expulsé de l'usage le sens primitif ; et il est fâcheux de ne pas dire comme nos aïeux : Le vent les *arriva.*

Artillerie. — Ce mot est un exemple frappant de la force de la tradition dans la conservation des vieux mots, malgré le changement complet des objets auxquels ils s'appliquent. Dans *artillerie,* il n'est

Digitized by Google

rien qui rappelle la poudre explosive et les armes à feu. Ce mot vient d'*art*, et ne signifie pas autre chose que objet d'art, et, en particulier, d'art mécanique. Dans le moyen âge, *artillerie* désignait l'ensemble des engins de guerre soit pour l'attaque, soit pour la défense. La poudre ayant fait tomber en désuétude les arcs, arbalètes, balistes, châteaux roulants, béliers, etc., le nom d'*artillerie* passa aux nouveaux engins, et même se renferma exclusivement dans les armes de gros calibre, non portatives. Il semblait qu'une chose nouvelle dût amener un nom nouveau; il n'en fut rien. Le néologisme ne put se donner carrière; et, au lieu de recourir, comme on eût fait de notre temps, à quelque composé savant tiré du grec, on se borna modestement et sagement à transformer tout l'arsenal à cordes et à poulies en l'arsenal à poudre et à feu. Seulement, il faut se rappeler, quand on lit un texte du quatorzième siècle, qu'*artillerie* n'y signifie ni arquebuse, ni fusil, ni canon.

Assaisonner. — Le sens propre de ce mot, comme l'indique l'étymologie, est : cultiver en saison propre, mûrir à temps. Comment a-t-on pu en venir, avec ce sens qui est le seul de la langue du moyen âge, à celui de mettre des condiments dans un mets? Voici la transition : en un texte du treizième siècle, viande *assaisonnée* signifie aliment cuit à point, ni trop, ni trop peu, comme qui dirait mûri à temps. Du moment qu'*assaisonner* fut entré dans la cuisine, il n'en sortit plus, et de cuire à point il passa à l'acception de mettre à point pour le goût à l'aide de certains ingrédients; sens qu'il a uniquement parmi nous.

Assassin. — Ce mot ne contient rien en soi qui

Digitized by Google

indique mort ou meurtre. C'est un dérivé de *haschich*, cette célèbre plante enivrante. Le Vieux de la Montagne, dans le treizième siècle, enivrait avec cette plante certains de ses affidés, et, leur promettant que, s'ils mouraient pour son service, ils obtiendraient les félicités dont ils venaient de prendre un avant-goût, il leur désignait ceux qu'il voulait frapper. On voit comment le haschich est devenu signe linguistique du meurtre et du sang.

Attacher, *attaquer*. — Ces mots présentent deux anomalies considérables. La première, c'est qu'ils sont étymologiquement identiques, ne différant que par la prononciation ; *attaquer* est la prononciation picarde d'*attacher*. La seconde est que, *tache* et *tacher* étant les simples de nos deux verbes, les composés *attacher* et *attaquer* ne présentent pas, en apparence, dans leur signification, de relation avec leur origine. Il n'est pas mal à l'usage d'user de l'introduction irrégulière et fortuite d'une forme patoise pour attribuer deux acceptions différentes à un même mot ; et même, à vrai dire, il n'est pas probable, sans cette occasion, qu'il eût songé à trouver dans *attacher* le sens d'*attaquer*. Mais comment a-t-il trouvé le sens d'*attacher* dans *tache* et *tacher*, qui sont les simples de ce composé ? C'est que, tandis que dans *tache* mourait un des sens primordiaux du mot qui est : ce qui fixe, petit clou, ce sens survivait dans *attacher*. Au seizième siècle, les formes *attacher* et *attaquer* s'emploient l'une pour l'autre ; et Calvin dit *s'attacher* là où nous dirions *s'attaquer*. Ce qui attaque a une pointe qui pique, et le passage de l'un à l'autre sens n'est pas difficile. D'autre part, il n'est pas douteux que *tache*, au sens de ce qui salit, ne soit une autre face de *tache* au sens de ce qui fixe ou se

Digitized by Google

fixe. De la sorte on a la vue des amples écarts qu'un mot subit en passant du simple au composé, avec cette particularité ici que le sens demeuré en usage dans le simple disparaît dans le composé, et que le sens qui est propre au composé a disparu dans le simple complètement. C'est un jeu curieux à suivre.

Avouer. — Quelle relation y a-t-il entre le verbe *avouer*, confesser, *confiteri*, et le substantif *avoué*, officier ministériel chargé de représenter les parties devant les tribunaux? L'ancienne étymologie, qui ne consultait que les apparences superficielles, aurait dit que l'avoué était nommé ainsi parce que le plaideur lui avouait, confessait tous les faits relatifs au procès. Mais il n'en est rien; et la recherche des parties constituantes du mot ne laisse aucune place aux explications imaginaires. *Avouer* est formé de *à* et *vœu;* en conséquence, il signifie proprement faire vœu à quelqu'un, et c'est ainsi qu'on l'employait dans le langage de la féodalité. Le fil qui de ce sens primitif conduit à celui de confesser est subtil sans doute, mais très visible et très sûr. De faire vœu à quelqu'un, *avouer* n'a pas eu de peine à signifier : approuver une personne, approuver ce qu'elle a fait en notre nom. Enfin une nouvelle transition, légitime aussi, où l'on considère qu'avouer une chose c'est la reconnaître pour sienne, mène au sens de confesser : on reconnaît pour sien ce que l'on confesse. Et l'*avoué*, que devient-il en cette filière? Ce substantif n'est point nouveau dans la langue, et jadis il désignait une haute fonction dans le régime féodal, fonction de celui à qui l'on se vouait et qui devenait un défenseur. L'officier ministériel d'aujourd'hui est un diminutif de l'avoué féodal; c'est celui qui prend notre défense dans nos procès.

Digitized by Google

Bondir. — Supposez que nous ayons conservé l'ancien verbe *tentir* (nous n'avons plus que le composé *retentir*), et qu'à un certain moment de son existence *tentir* change subitement de signification, cesse de signifier faire un grand bruit, et prenne l'acception de rejaillir, ressauter; vous aurez dans cette supposition l'histoire de *bondir*. Jusqu'au quatorzième siècle, il signifie uniquement retentir, résonner à grand bruit; puis tout à coup, sans qu'on aperçoive de transition, il n'est plus employé que pour exprimer le mouvement du saut; il est devenu à peu près synonyme de sauter. Nous aurons, je crois, l'explication de cet écart de signification en nous reportant au substantif *bond*. Ce substantif, dont on ne trouve des exemples que dans le cours du quatorzième siècle, n'a pas l'acception de grand bruit, de retentissement, qui appartient à l'emploi primitif du verbe *bondir;* le sens propre en est mouvement d'un corps qui, après en avoir heurté un autre, rejaillit. C'est par le sens de rejaillissement que les deux acceptions, la primitive et la dérivée, peuvent se rejoindre. Un grand bruit, un retentissement, a été saisi comme une espèce de rejaillissement; et, une fois mis hors de la ligne du sens véritable, l'usage a suivi la pente qui s'offrait, a oublié l'acception primitive et étymologique, et en a créé une néologique, subtile en son origine et très éloignée de la tradition.

Charme. —Le mot *charme*, qui vient du latin *carmen*, chant, vers, ne signifie au propre et n'a signifié originairement que formule d'incantation chantée ou récitée. C'est le seul sens que l'ancienne langue lui attribue; même au seizième siècle il n'a pas encore pris l'acception de ce qui plaît, ce qui

Digitized by Google

touche, ce qui attire; du moins mon dictionnaire n'en contient aucun exemple. C'est vers le dix-septième siècle que cet emploi néologique s'est établi. La transition est facile à concevoir. Aujourd'hui la signification primitive commence à s'obscurcir, à cause que l'usage du charme incantation, banni tout à fait du milieu des gens éclairés, se perd de plus en plus parmi le reste de la population. Mais considérez à ce propos jusqu'où peut aller l'écart des significations; le latin *carmen* en est venu à exprimer les beautés qui plaisent et qui attirent. L'imaginer aurait été, si l'on ne tenait les intermédiaires, une bien téméraire conjecture de la part de l'étymologiste.

Chercher. — Le latin a *quærere;* notre langue en a fait *querir*, avec la même signification. Le latin vulgaire avait *circare*, aller tout autour, parcourir; notre langue en fit *chercher*, non pas avec l'acception de querir, mais avec celle de l'étymologie, parcourir: « Toute France a *cerchie* (il a parcouru toute la France), » dit un trouvère. Jusque-là tout va bien; et chacun de ces deux mots reste sur son terrain. Mais, à un certain moment, *chercher* perd le sens de parcourir et prend celui de querir. C'est un fort néologisme de signification, qui paraît avoir commencé dès le treizième siècle. Par quels intermédiaires a-t-on passé du sens primitif au sens secondaire? De très bonne heure, à côté du sens de parcourir, *chercher* eut celui de porter les pas en tous sens, et même de porter en tous sens la main, et l'on disait chercher un pays, chercher un corps, ce que nous exprimerions aujourd'hui par fouiller un pays, fouiller un corps. A ce point nous sommes très près du sens moderne de *chercher*, qui en effet

Digitized by Google

s'impatronisa dans l'usage et en bannit les deux anciennes acceptions de ce verbe. Bien plus, à mesure que le sens de s'efforcer de trouver a prédominé dans *chercher*, *querir* est tombé en désuétude, et aujourd'hui il est à peine usité. Le néologisme, fort ancien il est vrai, dont *chercher* a été l'objet, n'a pas été heureux. Il eût mieux valu conserver le plein emploi de *querir*, qui est le mot latin et propre, et garder *chercher* en son acception primitive, incomplètement suppléé par parcourir.

Chère. — Ce mot vient du latin vulgaire et relativement moderne *cara*, qui s'ignifiait face, et qui était lui-même une dérivation du grec κάρα. Cette altération du sens primitif, ce sont les Latins qui s'en sont chargés. Puis est venu le vieux français qui n'emploie le mot *chère* qu'au sens de face, de visage. Faire bonne chère, c'est faire bon visage; de là à faire bon accueil il n'y a pas loin; aussi cette acception a-t-elle eu cours jusque dans le commencement du dix-septième siècle. Ces deux sens sont aujourd'hui hors d'usage; le nouveau, qui les a rejetés dans la désuétude, est bien éloigné : faire bonne chère, mauvaise chère, c'est avoir un bon repas, un mauvais repas. Sans doute, un bon repas est un bon accueil; mais pour quelqu'un qui ignore l'origine et l'emploi primitif du mot, il est impossible de soupçonner que le sens de visage est au fond de la locution. Ce qui est pis, c'est qu'évidemment l'usage moderne s'est laissé tromper par la similitude de son entre chère et chair; chair l'a conduit à l'idée de repas, et l'idée de repas a expulsé celle d'accueil.

Chétif. — Cet adjectif vient du latin *captivus*, captif, prisonnier de guerre; aussi dans l'ancienne langue a-t-il le sens de prisonnier. Mais de très

Digitized by Google

bonne heure cette signification primitive se trouve en concurrence avec la signification dérivée, celle de misérable. Les Latins ne sont point les auteurs de la dérivation que le mot a subie; ce sont les Romans qui l'ont ainsi détourné; détournement qui, du reste, se conçoit sans beaucoup de peine, le prisonnier de guerre étant sujet à toutes les misères. A mesure que le temps s'est écoulé, le français y a laissé tomber en désuétude l'acception de captif, et il n'y est plus resté que celle de misérable. Mais une singularité est survenue; au seizième siècle, la langue savante a francisé *captivus*, et en a fait *captif*. Les procédés de la langue populaire et de la langue savante sont tellement différents, que *chétif* et *captif*, qui sont pourtant le même mot, marchent côte à côte sans se reconnaître. Il faut convenir que, *chétif* ayant irrévocablement perdu son sens de prisonnier, *captif* est un assez heureux néologisme du seizième siècle.

Choisir. — Le mot germanique qui a produit notre *choisir* signifie voir, apercevoir, discerner. Aussi est-ce l'unique acception que *choisir* a dans l'ancien français. *Choisir* au sens d'élire ne commence à paraître qu'au quatorzième siècle. A mesure que *choisir* s'établissait au sens d'élire, *élire* lui-même éprouvait une diminution d'emploi. Le français moderne n'a gardé aucune trace de la vraie et antique acception *choisir*. Il n'a pas été nécessaire de donner une forte entorse au mot pour lui attacher le sens d'élire; et discerner qu'il renferme conduit sans grande peine à faire un choix. Ici se présente une singularité: tandis que, anciennement, *choisir* n'a que le sens de voir, *choix* n'a en aucun temps celui de vue, de regard: il veut toujours dire élection.

Digitized by Google

Dès l'origine, le traitement du verbe a été différent du traitement du substantif. Discernement, si voisin du sens d'élection, a prévalu dans celui-ci, tandis que le sens plus général de voir prévalait, selon l'étymologie, dans celui-là. Dès lors on conçoit que le quatorzième siècle ne fit pas un grand néologisme de signification quand il rendit *choisir* synonyme d'élire. Mais *choisir* au sens de voir en est mort; c'est un cas assez fréquent dans le cours de notre langue qu'une nouvelle acception met hors d'usage l'ancienne.

Compliment. — *Compliment* est le substantif de l'ancien verbe *complir*, et signifie accomplissement. Il a ce sens dans le seizième siècle. Le dix-septième n'en tient aucun compte, et, laissant dans l'oubli cette acception régulière, il en imagine une autre, celle de paroles de civilité adressées à propos d'un événement heureux ou malheureux. Il aurait bien dû nous laisser entrevoir quels intermédiaires l'avaient conduit si loin dans ce néologisme de signification. Ce qui semble le plus plausible, en l'absence de tout document, c'est que, dans les paroles ainsi adressées, il a vu un accomplissement de devoir ou de bienséance; et le nom que portait cet acte (compliment ou accomplissement), il l'a transféré aux paroles mêmes qui s'y prononçaient. Notez en confirmation que le premier sens de compliment, selon le dix-septième siècle, est discours solennel adressé à une personne revêtue d'une autorité. C'est donc bien un accomplissement.

Converser, conversation. — *Converser*, d'après son origine latine, veut dire vivre avec, et n'a pas d'autre signification durant tout le cours de la langue, jusqu'au seizième siècle inclusivement. *Conversation*,

Digitized by Google

qui en est le substantif, ne se comporte pas autrement, et nos aïeux ne l'emploient qu'avec le sens d'action de vivre avec. Puis, tout à coup, le dix-septième siècle, fort enclin aux néologismes de signification, se donne licence dans *conversation;* et il ne s'en sert plus que pour exprimer un échange de propos. Ce siècle, qu'on dit conservateur, ne le fut pas ici ; car, s'il lui a été licite de passer du sens primitif au sens dérivé, il n'aurait pas dû abolir le premier au profit du second. C'est un dommage gratuit imposé à la langue. *Converser* a été plus heureux; il a les deux acceptions, et la tradition, d'ordinaire respectable, n'y a pas été interrompue.

Coquet, coquette. — Un *coquet* dans l'ancienne langue est un jeune coq. On ne peut qu'applaudir à l'imagination ingénieuse et riante qui a transporté l'air et l'apparence de ce gentil animal dans l'espèce humaine et y a trouvé une heureuse expression pour l'envie de plaire, pour le désir d'attirer en plaisant. On ne sait pas au juste quand la nouvelle acception a été attachée à *coquet.* Je n'en connais pas d'exemple avant le quinzième siècle.

Côte. — Le sens étymologique est celui d'os servant à constituer la cage de la poitrine. Longtemps le mot n'en a pas eu d'autre ; puis, au seizième siècle, on voit apparaître celui de penchant de colline. En cette acception l'ancienne langue disait un *pendant.* La côte d'une colline a été ainsi nommée par la même suggestion qui forma *côté* (*costé*) et *coteau* (*costeau*). On y vit une partie latérale, assimilée dès lors sans difficulté aux os composant la partie latérale de la poitrine. C'est le seizième siècle qui a eu le mérite d'imaginer un tel rapport. Nous usons, sans scrupule, de sa hardiesse néologique qui susciterait

Digitized by Google

plus d'une clameur si elle se produisait aujourd'hui. Toutefois notons que nos aïeux (les aïeux antérieurs au seizième siècle) n'avaient pas été trop mal inspirés en nommant au propre un *pendant* ce que nous nommons une *côte* au figuré.

Cour. — Il y avait dans le latin un mot *cohors* ou *chors* qui signifiait enclos. Il se transforma dans le bas latin en *curtis*, qui prit le sens général de demeure rurale. Devenu français, il s'écrivit, étymologiquement, avec un *t*, *court*, et figure sous cette forme dans maints noms de lieux, en Normandie, en Picardie et ailleurs. Comme, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, les seigneurs et les rois habitaient ordinairement leurs maisons des champs, *court* prit facilement le sens de lieu où séjourne un prince souverain. On a là un exemple de l'anoblissement des mots. Celui-ci a quitté les champs pour entrer dans les villes et les palais. En la langue d'aujourd'hui, ces deux extrêmes se touchent encore: la basse-cour tient à l'usage primitif, et la cour des princes, à l'usage dérivé. Une fausse étymologie, qui naquit dans le quatorzième siècle et tira notre mot de *curia*, y supprima le *t*; mais, outre que le *t* figure dans les dérivés, *courtois*, *courtisan*, *curia* devrait donner non pas *cour*, mais *cuire* ou *coire*. Nous avons laissé la bonne orthographe des douzième et treizième siècles (*court*), et gardé la mauvaise du quatorzième siècle; si bien qu'il est devenu difficile de comprendre comment, organiquement, on a fait pour former le dérivé *courtisan*; et l'usage est assez penaud quand on lui représente que *courtisan* jure avec *cour* ainsi travesti.

Démanteler. — Dans le seizième siècle, *démanteler* a le sens propre d'ôter le manteau, à côté du sens

Digitized by Google

figuré : abattre les remparts d'une ville. Aujourd'hui le sens propre a disparu, et l'usage n'a conservé que le sens figuré. *Démanteler* est un néologisme dû au seizième siècle, qu'il faut féliciter d'avoir introduit ce mot au propre et au figuré. C'est vraiment une métaphore ingénieuse d'avoir comparé les remparts qui défendent une ville au manteau qui défend l'homme des intempéries. Honneur à ceux qui savent faire du bon néologisme !

Devis, devise, deviser. — Ces mots ne sont pas autre chose que le verbe *diviser*, qui a pris une acception particulière. D'abord, nos aïeux avaient, euphoniquement, de la répugnance pour la même voyelle formant deux syllabes consécutives dans un mot ; ils ont donc dit *deviser ;* c'est ainsi que de *finire* ils avaient fait soit *fenir*, soit *finer*. Puis, usant à leur guise du sens du supin latin *divisum* qui leur avait donné *deviser*, à nous *diviser*, ils lui ont fait prendre l'acception de disposer, arranger, vu qu'une division se prête à un arrangement des parties. De là, *devise* a signifié manière, disposition, propos, discours ; ce sens a disparu de la langue moderne, qui l'a transporté sur *devis*, propos, et aussi tracé, plan, projet. Quant à la *devise* d'aujourd'hui, elle est née du blason, qui donnait ce nom à la division d'une pièce honorable d'un écu. La *devise* du blason est devenue facilement synonyme d'emblème ou de petite phrase d'un emblème. Au sens de partager en parties, l'ancienne langue disait non *diviser*, mais *deviser*, par la règle d'euphonie que j'ai rappelée ci-dessus. *Diviser* est refait sur le latin, et n'apparaît qu'au seizième siècle ; depuis lors, il n'est plus trace de *deviser* avec l'acception actuelle de *diviser*. Si la langue moderne avait gardé *deviser* pour

Digitized by Google

mettre en parties, on aurait vu tout de suite que *deviser*, tenir des propos, était le même mot; aujourd'hui *deviser* et *diviser* sont deux, et ce n'est qu'une étymologie subtile, mais appuyée par les textes, qui en montre l'identité. En effaçant la trace de cette identité ici et ailleurs, l'usage ôte à la langue la faculté de voir dans le mot plus qu'il ne contient, pris isolément en soi. Un des charmes des langues anciennes est que la plupart des mots se laissent pénétrer par le regard de la pensée à une grande profondeur.

Donzelle. — *Donzelle* est un mot tombé de haut, car l'origine en est élevée. C'est la forme française du bas latin *dominicella*, petite dame, diminutif du latin *domina*. C'était en effet un titre d'honneur dans l'ancienne langue, équivalant à *damoiselle* ou *demoiselle*, qui ne sont d'ailleurs que d'autres formes du même primitif. *Demoiselle* n'a pas varié dans son acception distinguée; mais *donzelle* est devenu un terme leste ou de dédain. Les mots ont leurs déchéances comme les familles. Par un esprit de gausserie peu louable, le français moderne s'est plu à affubler d'un sens péjoratif les termes archaïques restés dans l'usage. *Donzelle* a été une de ses victimes.

Droit, droite. — L'acception de ce mot au sens de opposé à gauche ne paraît pas remonter au delà du seizième siècle; jusque-là, *opposé à gauche* s'était dit *destre*, du latin *dexter*. C'était le vrai mot, de vieille origine et consacré par l'antiquité première ou latine et par l'antiquité seconde ou de la langue d'oïl. Mais tout à coup *destre* tombe en désuétude; pour remplacer ce mot indispensable, l'usage va chercher l'adjectif *droit*, qui signifie direct, sans courbure, sans dé-

Digitized by Google

tours. Il a fallu certainement beaucoup d'imagination pour y trouver le côté opposé au côté gauche ; néanmoins il valait bien mieux conserver *destre* que créer une amphibologie dans le mot *droit* en lui donnant deux sens qui ne dérivent l'un de l'autre que par une brutalité de l'usage. N'est-ce pas en effet une brutalité impardonnable que de tuer aveuglément d'excellents mots pour leur donner de très médiocres remplaçants ?

Dupe. — La *dupe* est un ancien nom (usité encore dans le Berry sous la forme de *dube*) de la huppe, oiseau. La huppe ou dupe passe pour un des plus niais. Il a donc été facile à l'esprit populaire de transporter le nom de l'oiseau aux gens qui se laissent facilement attraper. Toutefois, il faut noter que c'est l'argot ou jargon qui a fourni cette acception détournée ; ainsi nous l'apprend Du Cange dans une citation d'un texte du quinzième siècle ; citation qui montre que ce n'est pas d'aujourd'hui que la langue va chercher des suppléments dans l'argot. Quand on emploie le verbe *duper*, il est certainement curieux de parcourir en pensée le chemin qu'a fait le sens du langage populaire pour tirer d'une observation de chasseur ou de paysan sur le peu d'intelligence d'un oiseau un terme aussi expressif. Malheureusement, *dupe* comme nom de l'oiseau a complètement péri dans la langue actuelle. Quand nous disons un étourneau pour un homme étourdi, une pie pour une femme bavarde, comme étourneau et pie sont restés noms d'oiseaux, rien ne nous masque la métaphore. Mais *dupe* n'est plus pour nous un nom d'oiseau, et, au sens de personne facile à tromper, ce n'est qu'un signe que l'on penserait conventionnel, si l'étymologie ne

Digitized by Google

rendait pas son droit à l'origine concrète, réelle, du mot.

Échapper. — Que l'on se reporte par la pensée au temps où nos aïeux parlaient encore latin, mais un latin populaire qui dérogeait beaucoup à la langue classique. A ce moment se forma le mot *capa*, que les étymologistes dérivent de *capere*, contenir, et qui désigne un vêtement embrassant tout le corps. Il fut facile d'en produire le composé *excapare*, signifiant tirer hors de la chape, ou sortir de la chape. Dans ce milieu néo-latin, le terme classique *evadere* n'était pas en usage. Le langage, et surtout le langage populaire, a de l'inclination pour le style métaphorique. C'est à ce style qu'appartient *échapper ;* on se plut à dire sortir de la chape, au lieu de dire s'évader ; et le verbe nous est resté, mais sans le piquant qu'il avait à l'origine ; car qui, en disant *échapper*, songe désormais à une *chape*, ou, s'il y songe, ose se fier à une si forte métaphore ?

Éclat. — Les néologismes de signification sont quelquefois à noter aussi bien que les néologismes de mot. D'origine, *éclat* signifie un fragment détaché par une force soudaine. Dès le quinzième siècle, tout en gardant son acception primitive, il prend celle de bruit grand et soudain ; mais ce n'est que dans le dix-septième siècle qu'il reçoit sa dernière transformation, celle qui, au propre et au figuré, lui attribue l'acception d'apparition d'une grande lumière. Les transformations de sens sont bien enchaînées. L'usage a mis un long temps entre chacune ; la rupture d'un fragment l'a conduit à un grand bruit ; puis un grand bruit l'a conduit à une grande lumière. Il n'y a qu'à le féliciter d'avoir ainsi étendu le champ occupé par le mot.

Digitized by Google

Éconduire. — Ce verbe est un cas assez compliqué de pathologie linguistique. Il ne se trouve qu'au quinzième siècle avec le sens d'excuser, c'est-à-dire de se défaire, par paroles, de quelqu'un ou de quelque chose. Or ce sens ne peut, à aucun titre, appartenir à *éconduire*, qui représente *exconducere*, conduire hors. Mais, dans les siècles antérieurs qui n'ont pas *éconduire*, on trouve *escondire*, qui a précisément, et par l'étymologie et par l'usage, la signification d'employer la parole pour écarter quelqu'un ou quelque chose; car il vient du latin fictif *excondicere*. A un certain moment, la langue, se méprenant, a donné à *escondire* la forme *éconduire*, en lui laissant son acception propre qui ne lui convenait plus; puis, l'étymologie reprenant ses droits, les modernes, sans lui ôter sa signification usurpée, lui ont restitué le sens légitime de conduire hors. Si au quinzième siècle l'usage n'avait pas commis la lourde faute de transformer *escondire* en *esconduire*, on aurait gardé *escondire* pour se défaire de... par paroles, et créé *esconduire* pour écarter, éloigner. Au lieu de cela, il a doublé la méprise; si c'est *escondire* qu'il a voulu garder, ce verbe ne peut signifier conduire hors; si c'est *esconduire* qu'il a voulu créer, ce verbe ne peut signifier se défaire par paroles. Mais le mal est fait; il ne reste plus qu'à se soumettre et à juger.

Épellation, épeler. — Eh quoi! va-t-on me dire, vous écrivez *épellation* par deux *l* et *épeler* par une seule; soyez donc conséquent, et mettez ou *épelation* ou *épeller*. Ami lecteur, ne m'accusez pas, c'est l'usage qui le veut; mais il n'a pas été judicieux, d'autant plus digne de blâme que *épellation* est un néologisme qui n'aurait pas dû présenter de

Digitized by Google

difformité. Il est bien vrai que nous disons *appeler* par une seule *l*, et *appellation* par deux ; et c'est sur ce modèle qu'on s'est cru autorisé à écrire et à prononcer *épellation ;* faible justification d'une faute d'orthographe. *Appellation* dérive non de *appeler*, mais directement du latin *appellationem*, tandis qu'il n'y a point de latin *expellationem* qui puisse donner *épellation ;* ce mot vient donc d'*épeler*, et l'on n'avait pas la liberté de doubler *l*. Mais qu'est ce verbe *épeler ?* un très vieux mot qu'on trouve dans nos anciens textes, qui n'a rien de commun avec *appeler* et qui provient du germanique. Le sens propre en est expliquer, signifier ; la langue moderne, le détournant de son acception générale, lui a donné l'acception spéciale de nommer les lettres pour en former un mot. Et vraiment, quand on lit dans un document du douzième siècle : *Bethsames, cest nom espelt* (ce nom veut dire) *cité de soleil*, on touche le moderne *épeler*. Fait bien curieux, certains mots peuvent avoir une existence latente que rien ne révèle ; on les croirait morts et pourant ils ne le sont pas. *Espeler* au sens d'expliquer, de signifier, est depuis longtemps hors d'usage ; il semblait oublié ; mais il ne l'était pas tellement que l'usage ne soit allé le chercher dans sa retraite, et même l'ait assez rajeuni pour lui attribuer un emploi nouveau.

Épiloguer. — Les mots ne nous appartiennent pas ; ils proviennent non de notre fonds, mais d'une tradition. Nous ne pouvons en faire sans réserve ce que nous voulons, ni les séparer de leur nature propre pour les transformer en purs signes de convention. On est donc toujours en droit de rechercher, dans les remaniements que l'usage leur in-

Digitized by Google

flige, ce qui reste, si peu que ce soit, de leur acception primordiale et organique. *Épiloguer* exista dans les quinzième et seizième siècles. Je n'en connais pas d'exemple qui remonte plus haut, à moins qu'on ne suppose l'existence du verbe grâce à l'existence du substantif verbal, attestée au quatorzième siècle par une citation de Du Cange : « *Epilogacion*, c'est longue chose briefment récitée. » *Épilogue*, *epilogus*, ἐπίλογος, signifient discours ajouté à un autre discours ; aussi le verbe qui en dérive n'a-t-il dans ces deux siècles que le sens de résumer, récapituler. Jusque-là tout va de soi ; mais le dix-septième siècle, qui reçoit le mot, n'en respecte pas la signification, et il l'emploie sans vergogne au sens de critiquer, trouver à redire. Est-ce pure fantaisie ? non, pas tout à fait ; dans ces écarts il y a de la fantaisie sans doute, mais il y a aussi un rémora imposé par le passé. A ce terme manifestement d'origine savante et qui lui déplut comme terme courant, l'usage, en un moment d'humeur, s'avisa de lui infliger une signification péjorative ; et, cela fait, on passa sans grande peine de résumer, récapituler, à critiquer, trouver à redire.

Espiègle. — On peut admirer comment une langue sait faire de la grâce et de l'agrément avec un mot qui semblait ne pas s'y prêter. Il y a en allemand un vieux livre intitulé *Till Ulespiegle*, qui décrit la vie d'un homme ingénieux en petites fourberies. Remarquons que *Ulespiegel* signifie miroir de chouette. Laissant de côté ce qui pouvait se rencontrer de peu convenable dans les faits et gestes du personnage, notre langue en a tiré le joli mot *espiègle*, qui ne porte à l'esprit que des idées de vivacité, de grâce et de malice sans méchanceté. C'est vraiment,

Digitized by Google

qu'on me passe le jeu de mot, une espièglerie de bon aloi, que d'avoir ainsi transfiguré le vieil et rude *Ulespiegle*.

Fille. — Ce mot, si noble et si doux, est un de ceux que la langue moderne a le plus maltraités ; car elle y a introduit quelque chose de malhonnête. L'ancienne langue exprimait par fille uniquement la relation de l'enfant du sexe féminin au père ou à la mère; elle avait plusieurs mots pour désigner la jeune femme, *mescine*, *touse*, *bachele* et son diminutif *bachelette*, *garce* (voy. ce mot plus loin), enfin *pucelle*, qui n'avait pas le sens particulier d'aujourd'hui et qui représentait, non pour l'étymologie, mais pour la signification, le latin *puella*. La perte profondément regrettable de ces mots essentiels a fait qu'il n'a plus été possible de rendre, sinon par une périphrase (*jeune fille*), le latin *puella*, ou bien l'allemand *Mädchen* et l'anglais *maid*. Mais ce n'a pas été le seul dommage : *fille* a été dégradé jusqu'à signifier la femme qui se prostitue. L'usage est parfois bien intelligent et bien ingénieux; mais ici il s'est montré dénué de prévoyance et singulièrement grossier et malhonnête.

Finance. — Le latin disait *solvere* pour payer. De ce verbe, l'ancien français fit *soudre* avec le même sens. Pourquoi ce verbe, qui satisfaisait au besoin de rendre une idée essentielle, ne devint-il pas d'un usage commun, et laissa-t-il à la langue l'occasion de chercher à détourner de leur acception effective des mots qui ne songeaient guère, qu'on me permette de le dire, à leur nouvel office ? C'est ce qui n'est pas expliqué et rentre dans ce que j'appelle pathologie verbale. D'un côté, l'imagination populaire se porta sur le verbe latin *pacare*,

Digitized by Google

appaiser, pour lui imposer le sens de payer ; et, en effet, un payement est un appaisement entre le créancier et le débiteur. En même temps, l'ancienne langue prenait le verbe *finer*, qui signifie *finir*, et s'en servait pour dire : payer une somme d'argent; en effet, effectuer un payement c'est finir une affaire. Du participe présent de ce verbe *finer*, aujourd'hui inusité, vient le substantif *finance*, qui avait aussi dans l'ancienne langue le sens primitif de terminaison. En se détériorant de la sorte, c'est-à-dire en prenant une acception très détournée, tout en laissant tomber hors de l'usage l'acception naturelle, les mots deviennent des signes purement algébriques qui ne rappellent plus à l'esprit rien de concret et d'imagé. Si *finance* signifiant terminaison était resté à côté de *finance* signifiant argent, on aurait été constamment invité à se demander quel était le lien entre les deux idées ; mais, l'un étant effacé, l'autre n'est plus qu'un signe arbitraire pour tout autre que l'étymologiste, qui fouille et interprète le passé des mots.

Flagorner. — Quelle que soit l'étymologie de ce mot, qui demeure douteuse, le sens ancien (on n'a pas d'exemples au delà du quinzième siècle) est bavarder, dire à l'oreille ; puis ce sens se perd, et sans transition, du moins je ne connais pas d'exemple du dix-septième siècle, on voit au dix-huitième *flagorner* prendre l'acception qui est seule usitée présentement. Quelle est la nuance qui a dirigé l'usage pour infliger au verbe cette considérable perversion ? Est-ce que, inconsciemment, on a attribué par une sorte de pudeur linguistique, à la *flagornerie* le soin de parler bas, de ne se faire entendre que de près et à voix basse? Ou bien plutôt,

Digitized by Google

est-ce que, la syllabe initiale *fla* étant commune à *flagorner* et à *flatter*, l'usage, qui ne sait pas se défendre contre ces sottes confusions, a cru à une communauté d'origine et de sens?

Flatter. — Le latin avait *blandiri*, dont le vieux français fit *blandir*. Mais les couches populaires n'étaient pas un milieu où tous les beaux mots aient eu le droit ou la chance de pénétrer; et leur parler, qui fit si souvent la loi, chercha un vocable qui fût plus à leur portée. Le germanique *flat* ou *flaz*, qui signifie plat, avait passé dans les Gaules. On en fit le verbe *flatter*, qui signifiait proprement rendre plat, puis alla figurément au sens de caresser comme avec la main, et par suite de flatter. C'est ainsi que l'on suppléa à *blandiri*, qui ne devint pas populaire, et à *adulari*, qui n'a laissé dans la langue d'oïl aucune trace. *Adulateur* ne se trouve que dans le quatorzième siècle et *aduler* dans le quinzième. Ce sont des mots savants, forgés directement du latin; la vieille langue en eût fait le substantif *aülere*, *aüleor* et le verbe *aüler*.

Franchir. — Personne de ceux qui emploient couramment ce verbe ne songe au sens propre et ancien. Dans la langue des hauts temps, il n'a que la signification de rendre franc, libre; et, s'il l'avait conservée jusqu'à nous, on s'indignerait de l'audace du novateur qui l'emploierait pour signifier : traverser franchement, résolument des obstacles. Ce hardi néologisme s'est opéré au quinzième siècle; et, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il a fait tomber en complète désuétude l'acception légitime, et qu'il est resté seul en possession de l'usage. Dans l'opinion commune, l'usage est un despote qui fait ce qu'il veut, sans autre règle que son caprice; mais son

Digitized by Google

caprice même ne peut se soustraire aux conditions que chaque mot présente ; et, quand on recherche ces conditions, on trouve qu'il a obéi autant qu'il a commandé.

Fripon. — *Fripon*, au début de son emploi, signifia seulement gourmand, aimant à manger ; c'est au dix-septième siècle que le changement de sens s'opère. Cependant *friponner*, qui veut dire bien manger, commence au seizième siècle, dans Montaigne, à prendre le sens actuel et moderne. Aujourd'hui le sens original est complètement oublié. Ici encore l'acception néologique a tué l'acception primitive. Tout en blâmant ces exécutions qui sacrifient complètement l'ancien au nouveau, ce qui importe ici, c'est de concevoir par quelle déviation l'usage a passé de l'un à l'autre. Le *fripon* (gourmand) est entaché d'un défaut ; de plus, il est fort enclin aux petits larcins pour satisfaire sa gourmandise. C'est là que le néologisme a trouvé son point d'appui pour faire d'un gourmand un filou. *Fripon* aurait lieu de se plaindre d'avoir été ainsi métamorphosé. C'est une dégradation ; car, d'un défaut léger et qui n'est pas toujours mal porté, on a fait un coquin, un voleur. D'autres mots tombent de plus haut ; mais ce n'en est pas moins une chute.

Fronder. — Qui aurait jamais imaginé que *fronder*, c'est-à-dire lancer une pierre ou une balle avec la fronde, engin qui n'est presque plus en usage, prendrait le sens de faire le mécontent, critiquer ? C'est un hasard qui a produit ce singulier résultat. Au temps des troubles de la minorité de Louis XIV, des enfants avaient l'habitude de se réunir dans les fossés de Paris pour lancer des pierres avec la fronde, se dispersant dès qu'ils voyaient paraître le

Digitized by Google

lieutenant civil et revenant quand il n'était plus là. Bachaumont compara, un jour, le parlement à ces enfants qui lançaient des pierres, que la police dispersait et qui revenaient pour recommencer. De là vint la *Fronde*, nom de la révolte contre Mazarin et contre l'autorité royale, et la *Fronde* produisit sans peine le verbe *fronder*.

Gagner. — Ce verbe, par son étymologie germanique, a le sens de paître, qu'il a conservé en termes de chasse, et dans *gagnage* qui veut dire pâturage. La langue d'oïl, du sens rural de paître, a passé à l'acception rurale aussi de labourer; puis le profit fait par la culture s'est dans *gagner* généralisé à signifier toute sorte de profits, seul sens resté en usage. La même déviation de signification se voit dans le provençal *gazanhar* et l'italien *guadagnare*. Cette déviation mérite d'être notée à cause du fait parallèle que la langue latine présente : le latin *pecunia*, qui signifie argent monnayé, est originairement un terme rural, par *pecus*, mouton, bête de campagne. Le mot latin nous reporte à un temps très ancien où, dans la vieille Italie, les troupeaux faisaient la principale richesse. *Gagner* est d'une époque beaucoup moins reculée ; pourtant lui aussi représente un état de choses où la paissance tient un haut rang dans la fortune des hommes; c'est que l'invasion germanique, à laquelle le mot *gagner* appartient, avait reproduit quelqu'une des conditions d'une société pastorale.

Galetas. — Quelle déchéance ! A l'origine, *galetas* est le nom d'une tour de Constantinople. Puis ce mot vient à signifier un appartement dans la maison des templiers, à la Cour des comptes, et une partie importante d'un grand château. La chute n'est pas encore

Digitized by Google

complète ; mais, au quinzième siècle, le sens s'amoindrit ; et, au seizième, le *galetas* est devenu ce que nous le voyons. C'était bien la peine de venir des bords du Bosphore pour se dégrader si misérablement. N'est-ce pas ainsi que l'on voit des familles descendre peu à peu des hauts rangs et se perdre dans la misère et l'oubli de soi-même ?

Garce, *garçon*, *gars*. — Ces trois mots n'en font qu'un, proprement : *gars* est le nominatif, du bas latin *gárcio*, avec l'accent sur *gar* ; *garçon* est le régime, de *garciónem*, avec l'accent sur *o* ; *garce* est le féminin de *gars*. Dans l'ancienne langue, *gars*, *garçon*, signifie enfant mâle, jeune homme ; mais, de bonne heure, il s'y mêle un sens défavorable, et souvent ce vocable devient un terme d'injure, signifiant un mauvais drôle, un lâche. Cette acception fâcheuse n'a pas pénétré dans la langue moderne. Il n'en est pas de même de *garce*. Tandis que, dans l'ancienne langue, *garce* signifie une jeune fille, en dehors de tout sens mauvais, il est devenu dans la langue moderne un terme injurieux et grossier. Il semblerait que le mot n'a pu échapper à son destin : en passant dans l'usage moderne, *garçon* s'est purifié mais *garce* s'est dégradé. Il vaut la peine de considérer d'où provient ce jeu de significations. Le sens propre de *garçon*, *garce*, est jeune homme, jeune femme. Comme les jeunes gens sont souvent employés en service, le moyen âge donna par occasion à *garçon* l'acception de serviteur d'un ordre inférieur, au-dessous des écuyers et des sergents. Une fois cette habitude introduite, on conçoit qu'une idée péjorative ait pris naissance à l'égard de ce mot, comme il est arrivé pour *valet*. De là le sens injurieux que l'ancienne langue, non la moderne, attribua à *garçon*.

Digitized by Google

Ceci est clair; mais comment *garce* est-il tombé si bas qu'il ne peut plus même être prononcé honnêtement? Je ne veux voir là que quelque brutalité de langage qui malheureusement a pris pied, flétrissant ce qu'elle touchait; brutalité qui se montre, à un pire degré encore, dans *fille*, dont il faut comparer l'article à celui de *garce*.

Garnement. — *Garnement*, anciennement *garniment*, vient de *garnir*. Comment un mot issu d'une telle origine a-t-il pu jamais arriver au sens de mauvais drôle, de vaurien? Le sens original est ce qui garnit: vêtement, ornement, armure. Dans les hauts temps, il n'y en a pas d'autre. Mais, au quatorzième siècle (car ce grand néologisme d'acception ne nous appartient pas, il appartient à nos aïeux), l'usage transporte hardiment ce qui garnit à celui qui est garni; et, avec l'épithète de méchant, de mauvais, il fait d'une mauvaise vêture un homme qui ne vaut pas mieux que son habillement. Il va même (car il ne dit jamais un bon garnement) à supprimer l'épithète méchant, mauvais, sans changer le sens : un garnement. On doit regretter que, pour la singularité des contrastes, le sens de vêtement n'ait pas été conservé à côté de celui de mauvais sujet.

Garnison. — *Garnison* et *garnement* sont un même mot, avec des finales différentes et avec une signification primitive identique. Ils expriment tous les deux ce qui garnit: vêtements, armures, provisions. Longtemps ils n'ont eu l'un et l'autre que cette acception; mais, dans le cours du parler toujours vivant et toujours mobile, on a vu ce qu'il est advenu de *garnement*, qui n'a gardé aucune trace du sens qui lui est inhérent. La transformation a été moins étrange pour *garnison*. Du sens de ce qui garnit, il

Digitized by Google

n'y a pas très loin au sens d'une troupe qui défend, garnit une ville, une forteresse. Mais, quand on lit, par exemple, une phrase comme celle-ci : *Le plus méchant garnement de la garnison*, quel est celui qui, sans être averti, imaginera qu'il a là sous les yeux deux mots de même origine et de même acception première ?

Gauche. — L'ancienne langue ne connaît que *senestre*, en latin *sinister*. Puis au quinzième siècle apparaît un mot (*gauche*) signifiant qui n'est pas droit, qui est de travers. Au quinzième siècle, *senestre* commence à tomber en désuétude, et c'est *gauche* qui le remplace. Pourquoi ? peut-être parce que, le sentiment de l'usage attachant une infériorité à la main de ce côté, *senestre* n'y satisfaisait pas. Il y avait satisfait dans la latinité ; car *sinister* a aussi un sens péjoratif que nous avons conservé dans le vocable moderne *sinistre*. En cet état, l'usage se porta sur *gauche*, qui remplit la double condition de signifier opposé au côté droit et opposé à adresse. L'italien, mû par un même mobile, a dit la main gauche de deux façons : *stanca*, la main fatiguée, et *manca*, la main estropiée.

Geindre. — *Geindre* est la forme française régulière que doit prendre le latin *gemere*. Avec l'accent sur la première syllabe, *gémere* n'a pu fournir qu'un mot français où cette même première syllabe eût l'accent. Mais à côté, dès les anciens temps, existait *gemir*, qui provient d'une formation barbare, *gemĕre*, au lieu de *gemĕre*. Ces deux verbes, l'usage moderne ne les a pas laissés synonymes. Suivant la tendance qu'il a de donner à la forme la plus archaïque un sens péjoratif, il a fait de *geindre* un terme du langage vulgaire où le gémissement est présenté

Digitized by Google

comme quelque chose de ridicule ou de peu sérieux. Au contraire, *gémir* est le beau mot, celui qui exprime la peine morale et la profonde tristesse.

Gent, s. f. — Il est regrettable, je dirais presque douloureux, que des mots excellents et honorables subissent une dégradation qui leur inflige une signification ou basse ou moqueuse et qui les relègue hors du beau style. *Gent* en est un exemple. Encore au commencement du dix-septième siècle, il était d'un usage relevé, et Malherbe disait la gent qui porte turban; le cardinal du Perron, une gent invincible aux combats; et Segrais, cette gent farouche. Aujourd'hui cela ne serait pas reçu; on rirait si quelque chose de pareil se rencontrait dans un vers moderne de poésie soutenue; car *gent* ne se dit plus qu'un un sens de dénigrement ou qu'en un sens comique. A quoi tiennent ces injustices de l'usage? à ce que *gent*, tombant peu à peu en désuétude, est devenu archaïque. Sous ce prétexte, on l'a dépouillé de la noblesse, et on en a fait un roturier ou un vilain.

Gourmander. — *Gourmander*, verbe neutre, signifie manger en gourmand, et ne présente aucune difficulté; c'est un dérivé naturel de l'adjectif Mais *gourmander*, verbe actif, signifie réprimander avec dureté ou vivacité; comment cela, et quelle relation subtile l'usage a-t-il saisie entre les deux significations? Malheureusement, *gourmand* ne paraît pas un mot très ancien, du moins le premier exemple connu est du quatorzième siècle; de plus, l'origine en est ignorée; ces deux circonstances ôtent à la déduction des sens son meilleur appui. Pourtant une lueur est fournie par E. Deschamps, écrivain qui appartient aux quatorzième et quinzième siècles. Il

Digitized by Google

parle d'une souffrance qui vient chaque jour vers la nuit *Pour son corps nuire et gourmander*. *Gourmander* signifie ici léser, attaquer. Faut-il penser que de l'idée de *gourmand* attaquant les mets, on a passé à l'idée de l'effet de cette attaque, et qu'on a fait de la sorte *gourmander* synonyme, jusqu'à un certain point, de nuire et d'attaquer? Cela est bien subtil et bien fragile ; mais je n'ai rien de mieux. *Gourmander* est un problème que je livre aux curieux de la dérivation des significations ; c'est une partie de la lexicographie qui a son intérêt.

Greffe (le) et *Greffe* (la). — Parmi les personnes étrangères aux études étymologiques, nul ne pensera que le *greffe* d'un tribunal et la *greffe* des jardiniers soient un seul et même mot. Rien pourtant n'est mieux assuré. Les deux proviennent du latin *graphium*, poinçon à écrire ; on sait que les anciens écrivaient avec un poinçon sur des tablettes enduites de cire. De poinçon à écrire ; on tire le sens de lieu où l'on écrit, où l'on conserve ce qui est écrit. Voilà pour le *greffe* du tribunal. Mais c'est aussi d'un poinçon que l'on se sert pour pratiquer certaines entes ; de là on tire l'action de placer une ente et le nom de l'ente elle-même. Voilà pour la *greffe* des jardiniers. Heureusement l'usage a mis, par le genre, une différence entre les deux emplois.

Grief, griève. — *Grief* nous offre une déformation de prononciation ; il représente le *grav* du latin *grav-is*, qui est monosyllabique ; et pourtant il est devenu chez nous disyllabique. C'est une faute contre la dérivation étymologique, laquelle ne permet pas de dédoubler un *a* de manière à en faire deux sons distincts. Cela a été causé par une particularité

Digitized by Google

de la très ancienne orthographe. Dans les hauts temps, ce mot s'écrivait *gref* ou *grief*, mais était, sous la seconde forme, monosyllabique comme sous la première. Comment prononçait-on *grief* monosyllabe? nous n'en savons rien. Toujours est-il que, dans les bas temps, l'orthographe *grief* ayant prévalu, il fut impossible de l'articuler facilement en une seule émission de voix. De là est né le péché fâcheux contre l'équivalence des voyelles en *gravis* dans le passage du latin au français.

Griffonner. — Ce verbe est un néologisme du dix-septième siècle. On a bien dans le seizième un verbe *griffonner* ou *griffonnier*, mais c'est un terme savant qui se rapporte au *griffon*, animal fabuleux, qu'on disait percer la terre pour en tirer l'or : griffonnier l'or, lit-on dans Cholières. Pourtant l'origine de notre *griffonner* remonte au seizième siècle et est due à un joli néologisme de Marot. Il nomme *griffon* un scribe occupé dans un bureau à barbouiller du papier. *Griffon* en ce sens n'a pas duré, et nous l'avons remplacé par *griffonneur*. Comment Marot a-t-il imaginé la dénomination plaisante que je viens de rapporter? Sans doute il n'a vu dans le barbouillage du scribe qu'une opération de *griffes;* et dès lors le *griffon*, armé et pourvu de *griffes*, lui a fourni l'image qu'il cherchait.

Grivois. — Un *grivois*, une *grivoise*, est une personne d'un caractère libre, entreprenant, alerte à toute chose; mais bien déçu serait celui qui en chercherait directement l'étymologie. Le sens immédiatement précédent, qui d'ailleurs n'est plus aucunement usité, est celui de soldat en général ; le soldat se prêtant par son allure déterminée à fournir l'idée, le type de ce que nous entendons aujourd'hui par

Digitized by Google

grivois. Est-ce tout? pas encore, et la filière n'est point à son terme. Avant d'être un soldat en général, le *grivois* fut un soldat de certaines troupes étrangères. Encore un pas et nous touchons à l'origine de notre locution. Le *grivois* des troupes étrangères était ainsi nommé parce qu'il usait beaucoup d'une *grivoise*, sorte de tabatière propre à râper le tabac. *Grivoise* est l'altération d'un mot suisse *rabeisen*, râpe à tabac (proprement fer à râper). Quel long chemin nous avons fait! et quelle bizarrerie, certainement originale et curieuse, a tiré d'une espèce de râpe un mot vif et alerte, qu'il n'est pas déplaisant de posséder!

Groin. — La prononciation offre ici le même cas pathologique que pour *grief;* elle représente par deux syllabes une syllabe unique du latin. En effet *groin* vient de *grun-nire*, qui a donné *grogn-er*, où *grogn* est monosyllabique comme cela doit être. La vieille langue n'avait pas, bien entendu, cette faute; elle était trop près de l'origine pour se méprendre. Mais ici, comme dans *grief*, l'*r* a fait sentir son influence; la difficulté d'énoncer monosyllabiquement ce mot a triomphé des lois étymologiques, et le *grun* latin est devenu le dissyllabe *groin*. Je regrette, en ceci du moins, que le spiritisme n'ait aucune réalité; car j'aurais évoqué un Français du douzième siècle, et l'aurais prié d'articuler *groin* près de mon oreille. Faute de cela, la prononciation monosyllabique de *groin* reste, pour moi du moins, un problème.

Guérir. — Ce mot vient d'un verbe allemand qui signifie garantir, protéger. Et en effet l'ancienne langue ne lui connaît pas d'autre acception. Au douzième siècle, *guérir* ne signifie que cela; mais au treizième siècle la signification de délivrer d'une

Digitized by Google

maladie, d'une blessure, s'introduit, et fait si bien qu'elle ne laisse plus aucune place à celle qui avait les droits d'origine. Que faut-il penser de ce néologisme, fort ancien puisqu'il remonte jusqu'au treizième siècle? En général, un néologisme qui n'apporte pas un mot nouveau, mais qui change la signification d'un mot reçu n'est pas à recommander. La langue avait *saner* du latin *sanare; saner* suffisait; il a péri, laissant pourtant des parents, tels que *sain*, *santé*, qui le regrettent. D'ailleurs, la large signification du *guérir* primitif s'est partagée entre les verbes garantir, protéger, défendre, qui ne la représentent pas complètement. Le treizième siècle aurait donc mieux fait de s'abstenir de toucher au vieux mot; mais de quoi l'usage s'abstient-il, une fois qu'une circonstance quelconque l'a mis sur une pente de changement?

Habillement, habiller. — Il n'y a dans ces mots rien qui rappelle le vêtement ou l'action de vêtir. *Vêtement* et *vêtir* sont les mots propres qui nous viennent du latin et que nous avons conservés, mais l'inclination qu'a le langage à détourner des vocables de leur sens primitif et à y infuser des particularités inattendues, s'est emparée d'*habiller*, qui, venant d'*habile*, signifie proprement rendre habile, disposer à. L'homme vêtu est plus habile, plus dispos, plus propre à différents offices. C'est ainsi qu'*habiller* s'est spécifié de plus en plus dans l'acception usuelle qu'il a aujourd'hui. On ne trouve plus l'acception originelle et légitime que dans quelques emplois techniques : *habiller* un lapin, de la volaille, les dépouiller et les vider; en boucherie, *habiller* une bête tuée; en pêche, *habiller* la morue, la fendre et en ôter l'arête; en jardinage, *habiller* un arbre, en

Digitized by Google

écourter les branches, les racines, avant de le planter. A ce propos, c'est le lieu de remarquer que les métiers sont particulièrement tenaces des anciennes acceptions. Ici, comme dans plusieurs autres cas, il y a lieu de regretter qu'*habiller*, prenant le sens de vêtir, puisque ainsi le voulait l'usage, n'ait pas conservé à côté son acception propre. *Habiller*, signifiant vêtir, est un néologisme assez ingénieux, mais peu utile en présence de *vêtir*, et nuisible parce qu'il a produit la désuétude de la vraie signification.

Hasard. — *Fortuit*, du latin *fortuitus*, ne se trouve qu'au seizième siècle. *Fortuité* est un latinisme qui n'apparaît que de notre temps. De la sorte, ce que les Latins exprimaient par le substantif *fors* n'avait point de correspondant; et une idée essentielle faisait défaut à la langue. Il advint qu'une sorte de jeu de dés reçut dans le douzième siècle le nom de *hasart*, fourni par un incident des croisades. Le fortuit règne en maître dans le jeu de dés. L'usage, et ce fut une grande marque d'intelligence, sut tirer de là une signification bien nécessaire. Il est quelquefois obtus et déraisonnable, mais, en revanche, il est aussi, à ses moments, singulièrement ingénieux et subtil. Qui aurait songé dans son cabinet à combler, grâce à un terme de jeu, la lacune laissée par la disparition du terme latin? C'est un de ces cas où il est permis de dire que tout le monde a plus d'esprit que Voltaire.

Hier. — La prononciation fait de ce mot un dissyllabe; et pourtant il représente une seule syllabe latine, *her-i;* c'est donc une faute considérable contre l'étymologie. L'ancienne langue ne la commettait pas; elle écrivait suivant les dialectes et suivant les siècles *her* ou *hier*, mais toujours monosyllabique.

Digitized by Google

Cela a duré jusqu'au dix-septième siècle ; et encore plusieurs écrivains de ce temps suivent l'ancien usage. Toutefois c'est alors que commence la résolution de l'unique syllabe archaïque en deux ; résolution qui a prévalu. Notez pourtant que la conséquence n'est pas allée jusqu'au bout et que, dans *avant-hier*, *hier* est monosyllabe. La faute qui a dédoublé l'unique syllabe latine *he-ri* est toute gratuite ; car elle n'a pas l'excuse de la difficulté de prononciation, comme pour *grief* ou *groin*. *Hier* se prononce monosyllabe aussi facilement que bissyllabe ; et les Vaugelas n'ont pas été des puristes assez vigilants pour faire justice d'une prévarication qui s'impatronisait de leur temps.

Intéresser, *intérêt*. — Quand on parcourt les significations du verbe *intéresser*, on en rencontre une qui se trouve en discordance avec le sens général de ce mot ; c'est celle où il devient synonyme d'endommager, léser, alors qu'on dit en parlant d'une blessure : La balle a intéressé le poumon. D'où vient cela? Pour avoir l'explication, il faut recourir au substantif *intérêt*, et encore non à l'usage moderne, mais à l'usage ancien. En lisant l'historique de ce mot, que j'ai donné dans mon Dictionnaire, on voit *intérêt* jouer d'une manière remarquable entre dommage et dédommagement ; ce qui importe (latin *interest*) se prêtant à signifier ce qui importe en mal comme ce qui importe en bien. C'est du sens de dommage impliqué dans *intéresser* qu'est venue l'acception d'endommager. Au reste, ni le verbe ni le substantif n'appartiennent aux origines de notre idiome ; la forme même l'indique ; le latin *interesse*, *interfui*, aurait donné *entrestre*, *entrefu*. Ils apparaissent dans le quatorzième et le quinzième siècle,

Digitized by Google

probablement suggérés par des mots congénères en provençal, en espagnol, en italien. Ce néologisme a été tout à fait heureux. Il faut signaler les bienfaits comme les méfaits du néologisme.

Jument. — Dans la très ancienne langue, *jument* signifiait seulement bête de somme, ce qui est le sens de *jumentum* en latin. Mais le mot s'était particularisé, dès le treizième siècle, et, à côté de l'acception de bête de somme, il a aussi celle de cavale. Aujourd'hui la première est absolument oblitérée, et il ne reste plus que la seconde. En ceci, la langue s'est montrée bien mauvaise ménagère des ressources qu'elle possédait. Le latin lui avait fourni régulièrement *ive*, de *equa*, femelle du cheval. Elle n'avait aucune raison de laisser perdre cet excellent mot; mais surtout elle devait conserver à *jument* son acception de bête de somme, non seulement à cause de la descendance directe du latin, mais aussi à cause qu'il exprimait en un seul vocable ce que nous exprimons par la locution composée bête de somme. Or un vocable simple vaut toujours mieux qu'un terme composé, autant pour la rapidité du langage que pour la précision. *Cavale* ou *ive* pour la femelle du cheval, *jument* pour toute bête de somme, voilà l'état ancien et bon de la langue. La malencontreuse aperception qui, dans le terme générique de bête de somme, trouva le terme particulier de cavale, troubla tout. *Jument* ainsi accaparé, comment faire pour rendre *jumentum?* Il n'y avait plus d'autre recours qu'au lourd procédé des vocables composés; procédé d'autant plus désagréable que le français n'a pas la ressource de faire un seul mot de plusieurs et de dire bête-somme, comme l'allemand dit *Lastthier*.

Digitized by Google

Ladre. — Il est dans l'Évangile un pauvre nommé Lazare, qui, couvert d'ulcères, gémit à la porte du riche. Le moyen âge spécifia davantage la maladie dont ce pauvre homme était affecté, et il en fit un lépreux. Après cette spécification, *Ladre* (*Lázarus*, avec l'accent sur *la*, a donné Ladre au français), perdant sa qualité de nom propre, est devenu un nom commun et signifie celui qui est affecté de lèpre. Ceci est un procédé commun dans les langues. Les dérivations ne se sont pas arrêtées là. Le nom de la lèpre qui affecte l'homme a été transporté à une maladie particulière à l'espèce porcine et qui rend la chair impropre aux usages alimentaires. A ce point, ayant de la sorte une double maladie physique qui diminue notablement la sensibilité de la peau de l'individu, homme ou bête, on est passé (qui, *on? on* représente ici la tendance des groupes linguistiques à modifier tantôt en bien, tantôt en mal, les mots et leurs significations), on est passé, dis-je, à un sens moral, attribuant à *ladre* l'acception d'avare, de celui qui lésine, qui n'a égard ni à ses besoins ni à ceux des autres. Il n'y a aucune raison de médire de ceux qui, les premiers, firent une telle application; ils n'ont pas été mal avisés, si l'on ne considère que la suite des dérivations et l'enrichissement du vocabulaire. Mais, à un autre point de vue, qui aurait prédit au *Lazare* de l'Évangile que son nom signifierait le vice de la lésinerie? et ne pourrait-on pas regretter qu'un pauvre digne de pitié ait servi de thème à une locution de dénigrement? Heureusement, le jeu de l'accent a tout couvert. *Lazare* est devenu *ladre;* et, quand on parle de l'un, personne ne songe à l'autre. Ainsi sont sauvés, quant aux

Digitized by Google

apparences, le respect dû à la souffrance et l'ingéniosité du parler courant.

Libertin. — Le latin *libertinus*, qui a donné *libertin* au français, ne signifie que fils d'affranchi. Pourtant, dans le seizième siècle, premier moment où *libertin* fait son apparition parmi nous, ce mot désigne uniquement celui qui s'affranchit des croyances et des pratiques de la religion chrétienne. D'où vient une pareille déviation, et comment de fils d'affranchi l'usage a-t-il passé à l'acception d'homme émancipé des dogmes théologiques? Voici l'explication de ce petit problème: les *Actes des apôtres*, VI, 9, font mention d'une synagogue des *libertins*, en grec λιβερτίνων, en latin *libertinorum*. Cette synagogue, qui comptait sans doute des fils d'affranchis, était rangée parmi les synagogues formées d'étrangers. La traduction française de 1525, par Lefebvre d'Étaples, porte: « Aulcuns de la synagogue, laquelle est appellée des *libertins*. » Ces *libertins* furent suspectés par les lecteurs de cette traduction de n'être pas parfaitement orthodoxes. De là, en français, le sens de *libertin*, qui est exclusivement celui d'homme rebelle aux croyances religieuses; il prit origine dans le Nouveau Testament, fautivement interprété, et n'eut d'abord d'autre application qu'une application théologique. Ce sens a duré pendant tout le dix-septième siècle; aujourd'hui il est aboli; et il faut se garder, quand on lit les auteurs du temps de Louis XIV, d'y prendre ce vocable dans l'acception moderne. Mais il n'est pas difficile de voir comment cette même acception moderne est née. Le préjugé théologique attachait naturellement un blâme à celui qui ne se soumettait pas aux croyances de la foi. De religieux, ce blâme

Digitized by Google

ne tarda pas à devenir simplement moral ; et c'est ainsi que *libertin* s'est écarté de son origine, non pas pourtant au point de désigner toute offense à la morale ; il note particulièrement celle qui a pour objet les rapports entre hommes et femmes.

Limier. — Il est curieux de remarquer les ressources de l'esprit linguistique pour dénommer les objets. Le *limier* est une espèce de chien de chasse. Eh bien ! le mot ne veut dire que l'animal ou l'homme tenu par un lien. En effet, *limier*, anciennement *liemier*, de trois syllabes, vient du latin *ligamen*, lien. Tout ce qui porte un lien pourrait être dit *liemier*. L'usage restreignit l'acception à celle du chien qui sert à la chasse des grosses bêtes. Il n'est pas besoin de signaler l'usage métaphorique de ce mot dans *limier* de police.

Livrer. — En passant de l'usage latin à l'usage roman, les mots n'ont pas seulement changé de forme, ils ont aussi changé d'acception. *Livrer* en est un exemple. Il vient du latin *liberare*, qui veut dire uniquement rendre libre, mettre en liberté. On trouve dès le neuvième siècle, dans un capitulaire de Charles le Chauve, *liberare* avec le sens de livrer, de remettre. A cette époque, le bas latin et le vieux français commençaient à ne plus guère se distinguer l'un de l'autre, le premier arrivant à sa fin, l'autre se dégageant de ses langes. Toujours est-il que le parler populaire des Gaules ne reçut pas *liberare* avec son sens véritable, mais lui fit subir une distorsion dont on suit sans grande peine le mouvement ; car affranchir, mettre en liberté, et ne plus retenir, livrer, sont des idées qui se tiennent. Mais, manifestement, le mot s'est dégradé ; l'idée morale de *liberare* a disparu devant l'idée maté-

Digitized by Google

rielle de mettre en main, de transmettre. Faites-y attention, et vous reconnaîtrez que les mots ont leur abaissement comme les hommes ou les choses.

Loisir. — *Loisir* est un mot élégant du langage français, qui appartient aux plus anciens temps, avec la signification actuelle. D'origine, c'est l'infinitif, pris substantivement, d'un ancien verbe jadis fort usité, qui ne veut pas dire être en loisir, mais qui veut dire être permis ; car il vient du latin *licere*, être licite. Au reste, le sens étymologique est conservé dans l'adjectif *loisible*. Ainsi, de très bonne heure, l'usage populaire a trouvé dans être permis un acheminement au sens détourné d'intervalle de temps où l'on se repose, où l'on fait ce que l'on veut. Il n'y a pas à se plaindre de cette ingéniosité d'un si ancien néologisme ; car n'est-ce pas néologiser que de transformer la signification d'un verbe latin à son passage dans le français?

Marâtre. — *Marâtre* n'a plus aujourd'hui qu'un sens péjoratif et injurieux. Mais il n'en était pas ainsi dans l'ancienne langue, il signifiait simplement ce que nous nommons dans la langue actuelle belle-mère. Comme les belles-mères ne sont pas toujours tendres pour les enfants d'un premier lit et que le vers du trouvère

De mauvaise marastre est l'amour moult petite,

a souvent lieu de se vérifier, il n'est pas étonnant que *marâtre* soit devenu synonyme de mauvaise belle-mère. Pourtant il convient d'exprimer ici un regret. Rien n'empêchait, tout en donnant à *marâtre* son acception nouvelle et particulière, de conserver l'usage propre du mot. Il figurerait très bien à côté de *parastre*, perdu, lui, tout à fait, qui si-

Digitized by Google

gnifiait beau-père. C'est dommage de sacrifier des mots simples et expressifs pour leur substituer des termes composés, lourds et malaisés à manier.

Marionnette. — Ce mot est un assez joli mot, et sa descendance est assez jolie aussi. L'ancienne langue avait *mariole,* diminutif de *Marie,* et désignant de petites figures de la Sainte Vierge. Le diminutif *mariolette* se corrompit en *marionnette;* et, par un procédé qui n'est pas rare, l'usage transporta le nom de ces effigies sacrées à une autre espèce de figures, mais celles-là profanes. En même temps le sens ancien s'oblitéra complètement; car, autrement, comment aurait-on commis l'impiété d'appliquer le nom des figures de la Sainte Vierge à des figures de spectacle et d'amusement? La dégradation du sens s'est ici compliquée d'une offense aux bienséances catholiques.

Méchant. — Le quatorzième siècle a inauguré (du moins on n'en voit pas d'exemple auparavant) la fortune d'un mot aujourd'hui d'un usage fort étendu: ce mot est *méchant.* C'est le participe présent du verbe vieilli *méchoir,* et d'abord il n'a désigné que celui qui a mauvaise chance. Il a passé de là aux choses de peu de valeur : un *méchant* livre; et finalement, entrant dans le domaine moral, il s'est appliqué aux hommes d'un naturel pervers. Il y a satisfaction à suivre ainsi la logique secrète de l'usage, qui dérive les significations l'une de l'autre; il est intéressant aussi d'étudier comment il se crée des doublets sans qu'on le veuille. La langue avait *mauvais,* et *méchant* au sens moral ne lui était pas nécessaire. Mais *méchant* s'établit; il n'a d'abord aucune rivalité avec *mauvais.* Il n'en est plus de même quand il passe au sens moral; et dès lors les

Digitized by Google

auteurs de synonymes ont à chercher en quoi *méchant* et *mauvais* s'accordent et diffèrent. L'usage, dans ses actes d'un despotisme qui est loin d'être toujours éclairé, s'inquiète peu des soucis qu'il prépare aux grammairiens.

Merci. — La pathologie en ce mot affecte le genre, qui, féminin selon l'étymologie en don d'amoureuse *merci*, est masculin dans un grand *merci*. L'usage n'aime guère les casse-têtes grammaticaux, et il s'en tire d'ordinaire fort mal. Le casse-tête gît ici dans le mot *grand;* cet adjectif est, selon la vieille langue, très correctement masculin et féminin, comme le latin *grandis;* mais, suivant la moderne, il a les deux genres, *grand, grande*. L'usage, quand il reçut la locution toute faite *grand merci*, a pris *grand* avec son genre apparent, et du tout il a fait *un grand merci*. La signification n'est pas non plus sans quelque pathologie. Le sens primitif, qui est faveur, récompense, grâce (du latin *mercedem*), s'est rétréci de manière à ne plus figurer que dans quelques locutions toutes faites : don d'amoureuse *merci*, Dieu *mérci*. Puis le sens de miséricorde qui épargne se développe amplement, et atrophie l'acception primitive. La miséricorde n'est point dans le latin *merces;* mais elle est, on peut le dire, une sorte de faveur; et la langue n'a pas failli à la liaison des idées, même subtile, quand elle a ainsi détourné à son profit le vocable latin.

Mesquin. — *Mesquin* présente un singulier accident; il vient de l'espagnol *mezquino*, qui a le même sens. Même sens aussi en provençal, *mesquin*, et en italien, *meschino*. Mais, dans tout le moyen âge jusqu'au seizième siècle inclusivement, *meschin, meschine*, signifient jeune garçon, jeune fille, avec

Digitized by Google

cette nuance pourtant que le féminin *meschine* a le plus souvent l'acception de jeune fille qui est en service; acception qu'a aussi l'italien *meschina*. Il faut, ce semble, admettre que du sens de chétif on s'est élevé à l'idée de jeune garçon, de jeune fille, considérés comme faibles par l'âge, et qu'ennoblissant ainsi l'idée primitive du mot, on n'en a pas effacé pourtant tout ce qui était défavorable. Ce fut un anoblissement que *mesquin* reçut alors; mais cet anoblissement fut passager; et le mot, secouant ce sens comme un oripeau, n'a plus parmi nous que son acception originelle.

Moyen. — L'adjectif veut dire qui occupe une position intermédiaire; le substantif, entremise, ce qui sert à obtenir une certaine fin. On comprend comment l'idée d'intermédiaire a suggéré celle de manière de procéder pour obtenir un résultat. C'est certainement un bon exemple de l'art ingénieux de déduire des significations l'une de l'autre. Ce mot n'a pas toujours existé dans notre langue; et *moyen* substantif est un néologisme. N'allez pas vous récrier; c'est un néologisme d'une antiquité déjà respectable; il remonte au quatorzième siècle. Il faut savoir gré au populaire de ce temps d'avoir créé un substantif si bon et si commode.

Nourrisson. — A côté de: *le nourrisson*, l'ancienne langue avait *la nourrisson*, signifiant nourriture, éducation. Tous deux, *le nourrisson* et *la nourrisson*, viennent du latin *nutritionem*, dont notre langage scientifique a fait *nutrition*. Le français moderne a laissé se perdre *la nourrisson*. A côté de : *la prison*, l'ancienne langue avait *le prison*, signifiant prisonnier. Tous deux, *la prison* et *le prison*, viennent du latin *prehensionem*, dont le langage scientifique a

Digitized by Google

fait *préhension*. Le français moderne n'a pas gardé *le prison*. Il paraît que *polisson* est un mot du même genre, c'est-à-dire un masculin déduit d'un féminin latin ; ce latin serait *politionem*, et le sens primitif de *polisson* serait celui de nettoyeur, de balayeur. N'est-il pas amusant de voir l'usage tirer, si je puis ainsi parler, d'un sac deux moutures, et, suivant qu'il considère dans l'original latin l'action ou le résultat de l'action, avoir dans le premier cas un féminin et dans le second un masculin ? C'était agir fort librement avec le latin que de lui changer ainsi le genre de ses substantifs. Mais, du moment qu'ils étaient entrés dans le domaine français, il était juste qu'ils acceptassent toutes les lois de leur nouvelle patrie. L'ancienne langue fut ingénieuse avec les deux genres et les deux acceptions ; la langue moderne est inconséquente en gardant tantôt le masculin, tantôt le féminin, mais non les deux régulièrement.

Opiniâtre.—Opiniâtre désigne celui qui est attaché outre mesure à son opinion, et est formé d'*opinion* et de la finale péjorative *âtre*. Certes ceux qui les premiers conçurent une pareille formation furent de hardis néologistes ; et je ne sais si les plus entreprenants de nos jours s'aviseraient de faire ainsi une jonction qui ne va pas de soi ; car *opinion* se prête assez mal à entrer en composition. Quoi qu'il en soit, *opiniâtre* et ses dérivés *opiniâtrement*, *opiniâtrer*, *opiniâtreté*, n'appartiennent pas aux temps anciens de la langue ; ils ne se montrent que dans le seizième siècle. C'est un vieux mot pour nous ; mais c'était un néologisme pour Amyot, pour Montaigne, pour d'Aubigné. Il faut les remercier de n'avoir pas repoussé d'une plume dédaigneuse le

Digitized by Google

nouveau venu; car il est de bonne signification, et figure bien à côté d'*obstination*, *obstinément*, *obstiner;* ce sont là les termes anciens. Il est heureux qu'*opiniâtre* ne les ait pas fait tomber en désuétude; cela arrive mainte fois.

Ordonner. — L'ancienne forme est *ordener;* de même on disait *ordenance*. Cela est régulier; car le latin *ordinare*, avec son *i* bref, n'a pu donner que *ordener*. *Ordonner* ne se montre qu'au quatorzième siècle, et aussitôt il supplante tout à fait *ordener*, qui ne reparaît plus. D'où vient cet *o* substitué à l'*e* primitif? On ne peut y voir qu'une faute de prononciation. Les fautes de ce genre sont faciles à commettre et quelquefois très difficiles à réparer; témoin *ordener*, qui en est resté victime, et *ordonner*, dont l'usage présent ne soupçonne pas la tache originelle.

Ordre. — Dans l'ancienne langue, *ordre* signifie uniquement arrangement, disposition, et aussi compagnie monastique. Le sens d'injonction, prescription, ne s'y rencontre pas; on ne le voit apparaître qu'au dix-septième siècle, et alors il est courant parmi les meilleurs auteurs. C'était pourtant un vigoureux néologisme de signification. On comprend comment, d'arrangement, de disposition, *ordre* en est venu à signifier prescription; la liaison des deux idées, une fois sentie, s'explique sans difficulté considérable. Mais l'opération mentale qui les trouva mérite qu'on la signale à l'attention, ainsi que l'époque où elle se manifeste et s'établit. Je ne nie pas que je me plais à signaler le dix-septième siècle en délits de néologisme. On lui a fait une réputation de pruderie puriste qu'il ne mérite ni en bien, ni en mal.

Digitized by Google

Papelard. — Proprement, ce mot signifie celui qui mange le lard; et encore aujourd'hui on dit, à propos de deux prétendants qui se disputent quelque chose : On verra qui mangera le lard. En italien, *pappalardo* veut dire goinfre, bafreur; mais il signifie aussi faux dévot, hypocrite. Dans le français, même le plus ancien, il n'a pas d'autre signification que celle de faux dévot. C'est manifestement un mot de plaisanterie; et c'est en plaisantant qu'on en est venu à attribuer aux mangeurs de lard une qualification aussi défavorable que celle de l'hypocrite. Les textes ne donnent pas précisément la clef d'une dérivation si éloignée. Pourtant voici comment j'imagine qu'on peut combler la distance entre le point de départ et le point d'arrivée. « Tel fait devant le *papelart*, dit un vieux trouvère, Qui par derriere *pape lart.* » *Paper le lard*, c'est-à-dire s'adjuger les bons morceaux par derrière, c'est-à-dire sans que les autres s'en aperçoivent, est un tour de *papelardie;* et de cette papelardie il n'y a pas loin à celle de l'hypocrisie générale, qui ne se borne plus à paper le lard, mais qui se revêt du masque des vertus vénérées, le tout, il est vrai, pour faire son chemin ou sa fortune, comme ce bon M. Tartuffe. En définitive, paper le lard et faire l'hypocrite sont devenus synonymes; et la plus ancienne langue s'est gaussée de la fausse dévotion, qui trompe sous un masque respecté les imbéciles et qui s'adjuge les bons morceaux.

Papillote. — Il faut vraiment admirer le joli de certaines imaginations dont l'usage est capable. La langue avait, à côté de *papillon*, une forme moins usitée, *papillot.* Au quinzième siècle, on va dénicher ce *papillot* et en tirer une assimilation avec le

Digitized by Google

morceau de papier qui sert à envelopper les boucles de cheveux des dames avant de les friser. Celui qui l'a faite mérite toute louange pour cet ingénieux néologisme. Notez, en outre, les sens variés de *papilloter*, tous dérivés de ce *papillon* qu'une heureuse et riante imagination a logé dans la *papillote*.

Parole. — Où est la pathologie à dire *parole* au lieu de *verbe*, qui eût été le mot propre? Elle est en ce qu'il a fallu une forte méprise pour imposer au mot roman le sens qu'il a. Quand vous cherchez l'origine d'un vocable, soyez très circonspect dans vos conjectures; hors des textes, il n'y a guère de certitude. Au moment de la naissance des langues romanes et dans les populations usant de ce que nous nommons bas latin, on se servit de *parabola* pour exprimer la *parole*. Comment la *parabole* en était-elle venue à un sens si détourné? On répugnait à se servir, dans l'usage vulgaire, du mot *verbum*, qui avait une acception sacrée; d'un autre côté, la *parabole* revenait sans cesse dans les sermons des prédicateurs. Les ignorants prirent ce mot pour eux et lui attachèrent le sens de *verbum*. Les ignorants firent loi, étant le grand nombre, et les savants furent obligés de dire parole comme les autres. *Parabole* a-t-il subi quelque dégradation en passant de l'emploi qu'il a dans le Nouveau Testament à celui que lui donne l'usage vulgaire? Sans doute; du moins, en le faisant descendre à un office de tous les jours, on a eu le soin de le déguiser; car ce n'est pas le premier venu qui, sous *parole*, reconnaît *parabole*.

Persifler. — Je n'inscris pas *persifler* dans la pathologie, parce que le simple *siffler* a deux *ff*, et

Digitized by Google

que le composé *persifler* n'en a qu'une ; cette anomalie est bizarre, mais de peu d'importance ; je l'inscris, parce que *persifler*, quand on en scrute la signification, ne paraît pas un produit légitime de *siffler*. C'est un néologisme du dix-huitième siècle, aujourd'hui entré tout à fait dans l'usage. Rien auparavant n'en faisait prévoir la création. Eh bien ! supposons qu'il n'existe pas, et imaginons qu'un de nos contemporains, prenant le verbe *siffler*, y adapte la préposition latine *per* et donne au tout le sens de : railler quelqu'un, en lui adressant d'un air ingénu des paroles qu'il n'entend pas ou qu'il prend dans un autre sens ; ne verrons-nous pas le nouveau venu mal accueilli ? et ne s'élèvera-t-il pas des réclamations contre de telles témérités ? En effet, la signification d'une pareille composition demeure assez ambiguë. Est-ce *siffler* au sens de faire en sifflant une désapprobation, comme quand on dit : siffler une pièce, un acteur ? Non, cela ne peut être, car le persifleur ne siffle pas le persiflé. Il est vraisemblable qu'ici *siffler* a le sens de siffler un oiseau, c'est-à-dire lui apprendre un air. Le persifleur siffle le persiflé ; et celui-ci prend bon jeu, bon argent, ce que l'autre lui dit. Le cas n'aurait pas souffert de difficulté, si le néologiste avait dit *permoquer*, moquer à outrance. *Permoquer* nous choque prodigieusement ; il n'est pourtant pas plus étrange que *persifler ;* mais *persifler* est embarrassant, parce que *siffler* n'a pas le sens de moquer. Tout considéré, il me paraît que les gens du dix-huitième siècle, en choisissant *siffler* et non *moquer*, ont eu dans l'idée l'oiseau qu'on siffle et qui se laisse instruire comme veut celui qui le siffle.

Personne. — *Personne* est un exemple des mots

Digitized by Google

d'assez basse origine qui montent en dignité. Il provient du latin *persona*, qui signifie un masque de théâtre. Que le masque ait été pris pour l'acteur même, c'est une métathèse qui s'est opérée facilement. Cela fait, notre vieille langue, s'attachant uniquement au rôle public et considérable que la *persona* jouait autrefois, et la purifiant de ce qu'elle avait de profane, se servit de ce mot pour signifier un ecclésiastique constitué en quelque dignité. C'est encore le sens que ce mot a dans la langue anglaise (*parson*), qui nous l'a emprunté avec sa métamorphose d'acception. Nous avons été moins fidèles que les Anglais à la tradition ; et, délaissant le sens que nous avions créé nous-mêmes, nous avons imposé à *personne* l'acception générale d'homme ou de femme quelconques. Le mot anglais, qui est le nôtre, n'a pas subi cette régression, ou plutôt n'a pas laissé percer le sens, ancien aussi, d'homme ou femme en général. En effet, cette acception se trouve dès le treizième siècle. On peut se figurer ainsi le procédé du français naissant à l'égard du latin *persona* : deux vues se firent jour ; l'une, peut-être la plus ancienne, s'attachant surtout aux grands personnages que le masque théâtral recouvrait, fit de ces personnes des dignitaires ecclésiastiques ; l'autre, plus générale, se borna à prendre le masque pour la personne.

Pistole, pistolet. — La pathologie, en ces deux mots visiblement identiques, est que leurs significations actuelles n'ont rien de commun. Dans les langues d'où ils dérivent, italien et espagnol, ils signifient uniquement une petite arme à feu, et pourtant, en français, ils ont l'un, le sens d'une monnaie, l'autre, celui d'un court fusil. Autrefois,

Digitized by Google

en français, *pistole* et *pistolet* se dirent, comme cela devait être, de l'arme portative. Puis, la forme diminutive de *pistolet* suggéra l'idée de donner ce nom aux écus d'Espagne, parce qu'ils sont plus petits que les autres. Une fois la notion de monnaie introduite dans ces deux mots, l'usage les sépara, ne faisant signifier que monnaie à *pistole*, et qu'arme à *pistolet*. J'avoue qu'il ne me paraît pas que cela soit bien imaginé. L'italien et l'espagnol ne se sont pas trouvés mal d'avoir conservé à ces mots leur sens originel ; et ici nous avons fait trop facilement le sacrifice de connexions intimes.

Placer. — *Place*, qui vient du latin *platea*, place publique, est fort ancien dans la langue. Il n'en est pas de même du verbe *placer*. Celui-ci, à en juger par les textes, serait un néologisme de la fin du seizième siècle, néologisme fort bien accueilli par le dix-septième, qui a fait très bon usage de ce verbe et qui nous l'a légué pleinement constitué. Nul ne sait aujourd'hui quel est le hardi parleur ou écrivain qui, le premier, hasarda un verbe dérivé de *place*, et destiné à former un auxiliaire fort commode de mettre. Si ce verbe se créait aujourd'hui, l'Académie voudrait-elle l'accueillir dans son dictionnaire ?

Poison. — Deux genres de pathologie affectent ce mot : il n'a jamais dû être masculin, et jamais non plus il n'a dû signifier une substance vénéneuse. *Poison* est féminin d'origine ; car il vient du latin *potionem ;* toute l'ancienne langue lui a donné constamment ce genre ; le peuple est fidèle à la tradition, et il dit *la poison*, au scandale des lettrés qui lui reprochent son solécisme. et auxquels il serait bien en droit de reprocher le leur. C'est avec le

Digitized by Google

dix-septième siècle que le masculin commence. Pourquoi cet étrange changement de genre ? On n'en connaît pas les circonstances, et on ne se l'explique guère, à moins de supposer que *poisson*, voisin de *poison* par la forme, l'a attiré à soi et l'a condamné au solécisme. Mais là n'est pas la seule particularité que ce mot présente; il n'a aucunement, par lui-même, le sens de venin; et longtemps la langue ne s'en est servi qu'en son sens étymologique de boisson. Toutefois, il n'est pas rare que la signification d'un mot, de générale qu'elle est d'abord, devienne spéciale; c'est ainsi que, dans l'ancienne langue, *enherber*, qui proprement ne signifie que faire prendre des herbes, avait reçu le sens de faire prendre des herbes malfaisantes, d'empoisonner. Semblablement *la poison*, qui n'était qu'une boisson, a fini par ne plus signifier qu'une sorte de boisson, une boisson où une substance toxique a été mêlée. Puis, le sens de toxique empiétant constamment, l'idée de boisson a disparu de *poison;* et ce nom s'est appliqué à toute substance, solide ou liquide, qui, introduite dans le corps vivant, y porte le trouble et la désorganisation.

Potence. — Pour montrer la pathologie de ce mot, je suppose que le français soit aussi peu connu que l'est le zend, et qu'un érudit, recherchant dans un texte le sens de ce mot, procède comme on fait dans le zend là où les documents sont absents, par voie d'étymologie; il trouvera, avec toute raison, que *potence* veut dire puissance. Nous voilà bien loin du sens de gibet qu'a le mot. Comment faire pour le retrouver? Suivons la filière que l'usage a suivie, filière capricieuse sans doute, mais réelle pourtant. L'ancien français, se prévalant de l'idée de force et de soutien

Digitized by Google

qui est dans *potence*, s'en servit pour désigner un bâton qui soutient, une béquille qui aide à marcher. Maintenant, pour passer au sens de gibet, on change de point de vue ; ce n'est point une idée, c'est une forme qui détermine la nouvelle acception, et le gibet, avec sa pièce de bois droite et sa pièce transversale, est comparé à une béquille. Il faut laisser la responsabilité de tout cela à l'usage, qui, ayant gibet, n'avait pas besoin de faire tant d'efforts pour s'engager dans un bizarre détour de significations.

Poulaine. — Ceci est un exemple de ce que je nomme la dégradation des mots. Au quatorzième siècle, la mode voulait que les souliers fussent relevés en une pointe d'autant plus grande que la dignité de la personne était plus haute ; cette pointe était dite *poulaine*, parce qu'elle était faite d'une peau nommée *poulaine*, et *poulaine*, en notre vieille langue, signifiait *Pologne* et *de Pologne*. Comme on voit, rien n'était mieux porté. Sa chute a été profonde en passant dans le langage des marins ; ils désignent ainsi dans les navires une saillie en planches située à l'avant, sur laquelle l'équipage vient laver son linge et qui contient aussi les latrines. Tout ce que le mot avait d'aristocratique a disparu en cet usage vil ; il n'y est resté que la forme en pointe, en saillie.

Préalable. — « Nous n'avons guère de plus mauvais mot en notre langue, » dit Vaugelas, qui ajoute qu'un grand prince ne pouvait jamais l'entendre sans froncer le sourcil, choqué de ce que *allable* entrait dans cette composition pour *qui doit aller* [1].

1. Animé d'une indignation semblable, Royer-Collard avait déclaré qu'il se retirerait de l'Académie française, si cette compagnie admettait en son dictionnaire le verbe *baser*.

Digitized by Google

Ce grand prince avait bien raison ; mais que voulez-vous? Ce malencontreux néologisme avait pour lui la prescription. Il paraît avoir été forgé dans le courant du quinzième siècle ; du moins on trouve à cette date *prealablement*. Le seizième siècle s'en sert couramment. Il est visible que ce néologisme a été fait tout d'une pièce, je veux dire qu'il n'existait point d'adjectif *allable*, auquel on aurait ajouté *pré*. De cette façon, *préalable*, formé d'un verbe supposé *préaller*, est moins choquant qu'un adjectif *allable*, tiré d'*aller* contre toute syntaxe.

Ramage. — *Ramage* est un mot de l'ancienne langue, où il est adjectif, non substantif. Et, de droit, il ne peut être qu'adjectif. De fait, il est devenu substantif ; et c'est ce fait qui appartient à notre pathologie. Quelqu'un, que je ne supposerai ni très lettré ni très ignorant, entend parler d'étoffe à *ramage*, de velours à *ramage*, et il sait qu'en cet emploi *ramage* signifie branches d'arbre, rameaux. D'un autre côté, il a chez lui en cage des serins dont le *ramage* lui plaît et le distrait. Ce *ramage*-ci désigne le chant des oiseaux. S'il a quelque tendance à réfléchir sur les mots, il pourra se demander d'où vient qu'un même mot ait des sens si différents, et s'il ne faut pas chercher pour le second *ramage* un radical qui contienne l'idée de chant. Ce serait une erreur. Quelque dissemblables de signification que soient ces deux *ramages*, ils sont semblables de formation. Dans l'ancienne langue *ramage* signifiait de rameau, branchier, et venait du latin *ramus*, branche, par le latin barbare *ramaticus :* oiseau ramage, oiseau sauvage, branchier ; chant ramage, chant des rameaux, des bois, des oiseaux qui logent dans les bois. C'est de la sorte

Digitized by Google

que *ramage*, devenant substantif, a pu exprimer très naturellement des figures de rameaux et le chant des oiseaux.

Regarder. — La lutte entre la latinité et le germanisme appartient à la pathologie, car notre langue est essentiellement latine. De cette lutte *regarder* est un témoin des plus dignes d'être entendu. Les mots latins qui signifient porter l'œil sur, n'avaient point trouvé accueil; *respeitre*, de *respicere*, ne s'était pas formé, et *respectus* avait fourni *respict*, avec un tout autre sens; *aspicere* aurait pu donner *aspeitre* et ne l'avait pas donné. Dans cette défaite de la latinité, le germanisme offrit ses ressources; il fallait, il est vrai, détourner les sens; mais l'usage, on le sait, est habile à pratiquer ces opérations. Le haut allemand a un verbe, *warten*, qui est entré dans le français sous la forme de *garder*. Outre ce sens, *warten* signifie aussi faire attention, prendre garde; et c'est là l'acception qui s'est prêtée à devenir celle de jeter l'œil sur. Non pas que la langue ait pris *garder* purement et simplement; elle le pourvut d'un préfixe; et, ainsi armé, *garder* s'employa pour exprimer certaines directions de la vue. Ce préfixe est double, *es* ou *re*, qui sont également anciens. L'ancienne langue disait *esgarder*, qui est tombé en désuétude, mais non le substantif *esgard* (*égart*); elle disait aussi *regarder*, qui est notre mot actuel, avec son substantif *regard*. *Égard* et *regard*, outre leur acception quant à la vue, ont aussi celle de soin, d'attention, qui appartient au radical *warten*, et qui est la primitive. Ils sont à mettre parmi les exemples où l'on passe d'un sens moral à un sens physique. Cela est plus rare que l'inverse.

Digitized by Google

Sensé. — C'est un des cas de pathologie que certains mots, sans raison valable, cessent de vivre. *Verborum vetus interit ætas*, a dit Horace. L'ancien adjectif *sené* (qui vient de l'allemand *sinn*, comme l'italien *senno*, sens, jugement) a été victime de ces accidents de l'usage. Mais sa disparition laissait une lacune regrettable, et c'est vers la fin du seizième et le commencement du dix-septième siècle qu'il a été remplacé par *sensé*. Quel est le téméraire qui le premier tira *sensé* de *sens*, ou, si l'on veut, du latin *sensatus?* Nous n'en savons rien. Nous le saurions peut-être, si quelque Vaugelas s'était récrié contre son introduction. Personne ne se récria; le purisme du temps ne lui chercha aucune chicane; et aujourd'hui on le prend pour un vieux mot, tandis qu'il n'est qu'un vieux néologisme.

Sensualité. — Ce ne sont pas seulement de vieux mots qui meurent, selon l'adage d'Horace; ce sont aussi de vieilles significations. On en a vu plus d'un exemple dans ce fragment de pathologie linguistique. *Sensualité* mérite d'être ajouté à ceux que j'ai déjà rapportés. En latin, *sensualitas* signifie sensibilité, faculté de percevoir. C'est aussi le sens que *sensualité* a dans les anciens textes. Mais, au seizième siècle, on voit apparaître la signification d'attachement aux plaisirs des sens. Dès lors, l'acception ancienne et véritable s'oblitère; l'autre s'établit uniquement, si bien qu'on ne serait plus compris si l'on employait *sensualité* en sa signification propre. D'où vient cette déviation? Elle vient d'une acception spéciale que reçut le mot *sens*. A côté de sa signification générale, ce mot, particulièrement dans le langage mystique, prit, au pluriel, la signification des satisfactions que les sens tirent des ob-

Digitized by Google

jets extérieurs, des plaisirs plus ou moins raisonnables et matériels qu'ils procurent. C'est grâce à cet emploi que *sensualité*, dépouillant son ancien et légitime emploi, n'a plus présenté à nous autres modernes qu'une idée péjorative.

Sevrer. — *Sevrer* doit être mis à côté d'*accoucher* (voy. ce mot) pour le genre de pathologie qui consiste à substituer à la signification générale du mot une signification extrêmement particulière, qui, si l'on ne se refère aux procédés de l'usage, semble n'y avoir aucun rapport. Ainsi, il ne faudrait pas croire que *sevrer* contînt rien qui indique que la mère ou la nourrice cesse d'allaiter le nourrisson. *Sevrer*, dans l'ancienne langue, signifie uniquement *séparer;* il est, en effet, la transformation légitime du latin *separare*. Quand on voulait dire cesser d'allaiter, on disait *sevrer* de la mamelle, *sevrer* du lait, c'est-à-dire séparer. L'usage a fini par sous-entendre lait ou mamelle; et, dès lors, *sevrer* a pris le sens tout spécial dans lequel nous l'employons. En revanche, il a perdu son sens ancien et étymologique, où le néologisme *séparer*, néologisme qui date du quatorzième siècle, l'a remplacé.

Sobriquet. — *Sobriquet* appartient de plein droit à la pathologie. Il lui revient par la malformation; car tout porte à croire qu'il en a été affecté, soit par vice de prononciation, soit par confusion d'un de de ses éléments avec un vocable plus usuel. Il lui revient encore par l'étrange variété de significations qui a conduit depuis l'acception originelle jusqu'à celle d'aujourd'hui. Le sens propre en est : petit coup sous le menton. Ce sens passe métaphoriquement à celui de propos railleur, et finalement à celui de surnom donné par dérision ou autrement,

Digitized by Google

qui est le nôtre. En étudiant de près le mot, je m'aperçus que *soubsbriquet* (c'est l'ancienne orthographe) est exactement synonyme de *sous-barbe* et de *soupape*, qui signifient aussi coup sous le menton. *Sous-barbe* s'entend de soi; quant à *soupape*, il est formé de *sous* et de *pape*, qui veut dire la partie inférieure du menton; il est singulier que la langue ait eu trois mots pour désigner cette espèce de coup. Cela posé, *briquet* m'apparut comme synonyme de *barbe*, de *pape*, et signifiant le dessous du menton. Mais il se refusait absolument à recevoir une telle acception. J'entrai alors dans la voie des conjectures, et il me sembla possible que *briquet* fût une altération de *bequet: soubsbequet*, coup sous le bec. J'en étais là de mes déductions, quand l'idée me vint de chercher dans mon *Supplément*, et je vis que cette même conjecture avait été émise de point en point par M. Bugge, savant scandinave qui s'est occupé avec beaucoup d'érudition d'étymologies romanes. Il faut en conclure, d'un côté, que l'opinion de M. Bugge est très probable, et, d'autre côté, qu'on est exposé par les souvenirs latents à prendre une réminiscence pour une pensée à soi. Il y a bien loin de coup sous le menton à surnom de dérision; pourtant, quand on tient le fil, on a une explication suffisante de ces soubresauts de l'usage; et alors on ne le désapprouve pas d'avoir fait ce qu'il a fait. *Surnom* est le terme général; *sobriquet* y introduit une nuance; et les nuances sont précieuses dans une langue.

Soupçon. — J'inscris *soupçon* au compte de la pathologie, parce qu'il devrait être féminin comme il l'a été longtemps, et comme le montre son doublet *suspicion*. *Suspicion* est un néologisme; entendons-

Digitized by Google

nous, un néologisme du seizième siècle. C'est alors qu'on le forma crûment du latin *suspicionem*. Antérieurement on ne connaissait que la forme organique *soupeçon*, où les éléments latins avaient reçu l'empreinte française. *Soupeçon* est féminin, comme cela devait être, dans tout le cours de la langue jusqu'au seizième siècle inclusivement. Puis tout à coup il devient masculin contre l'analogie. Nous connaissons deux cas où l'ancienne langue avait attribué le masculin à ces noms féminins en *on* : *la prison*, mais à côté *le prison*, qui signifiait prisonnier et que nous avons perdu ; *la nourrisson*, que nous n'avons plus et que nous avons remplacé par le scientifique *nutrition*, et *le nourrisson*, que nous avons gardé. Il y en avait peut-être d'autres. Si elle avait employé ce procédé à l'égard de *soupeçon*, *la soupeçon* eût été *la suspicion*, et *le soupeçon* eût été l'homme soupçonné. Notre *soupçon* masculin est un solécisme gratuit. En regard de *soupçon*, *suspicion* est assez peu nécessaire. Les deux significations se confondent par leur origine, et l'usage n'y a pas introduit une grande nuance. La différence principale est que *suspicion* n'est pas susceptible des diverses acceptions métaphoriques que *soupçon* reçoit.

Suffisant. — *Suffisant* a ceci de pathologique qu'il a pris néologiquement un sens péjoratif que rien ne lui annonçait ; car ce qui suffit est toujours bon. Bien plus, ce sens péjoratif est en contradiction avec l'acception propre du mot ; car tout défaut est une insuffisance, comme *défaut* l'indique par lui-même. On voit que *suffisant* a été victime d'une rude entorse. Elle s'explique cependant, et, s'expliquant, se justifie jusqu'à un certain point. Il existe un intermédiaire aujourd'hui oublié ; dans le sei-

Digitized by Google

zième siècle, notre mot s'appliqua aux personnes et s'employa pour capable de; cela ne suscita point d'objection : un homme capable d'une chose est suffisant à cette chose. La construction de *suffisant* avec un nom de personne ne plut pas au dix-septième siècle; du moins il ne s'en sert pas. En revanche et comme pour y marquer son déplaisir, il lui endossa un sens de dénigrement relatif à un défaut de caractère, le défaut qui fait que l'on se croit fort capable et qu'on le témoigne par son air; si bien que le *suffisant* ne *suffit* qu'en apparence.

Tancer. — *Tancer* relève, à un double titre, de la pathologie : d'abord il a, dès l'origine, deux significations opposées, ce qui semble contradictoire; puis il a subi une dégradation et, du meilleur style où il figurait, il a passé au rang de terme familier. Les deux sens opposés, tous deux usités concurremment, sont ceux de défendre et attaquer, de protéger et malmener. On explique cela, parce que le latin fictif *tentiare*, dont vient *tancer*, contient le radical *tentus*, de *tenere*, lequel peut se prêter à la double signification. Mais il n'en est pas moins étrange que les Romans, qui créèrent ce vocable, aient assez hésité sur le sens à lui attribuer pour aller les uns vers la protection et les autres vers l'attaque. C'est un phénomène mental peu sain qu'il n'est pas inutile de signaler. Durant le douzième siècle et le treizième, les deux acceptions vécurent côte à côte. Mais on se lassa de l'équivoque qui était ainsi entretenue. Le sens de protéger tomba en désuétude; celui d'attaquer, malmener, prit le dessus. Enfin, par une dernière mutation, la langue moderne en fit un synonyme de gronder, malmener en paroles.

Digitized by Google

Tante. — *T'ante*, avec son *t* mis en tête du mot, est un cas de monstruosité linguistique. La forme ancienne est *ante*, dont la légitimité ne peut être sujette à aucun doute; car *ante* représente exactement le latin *amita*, avec l'accent sur *a*. Mais, tandis que la pathologie dans les mots ne les atteint que postérieurement et après une existence plus ou moins longue, ici l'altération remonte fort haut. On n'a que des conjectures (qu'on peut voir dans mon dictionnaire) sur l'introduction de ce *t* parasite, qui déforme le mot. Ce fut un malin destin qui donna le triomphe au déformé sur le bien conformé; car c'est toujours un mal quand les étymologies se troublent et que des excroissances défigurent les linéaments réguliers d'un mot bien dérivé.

Tapinois. — Un mot est lésé et montre des signes de pathologie, quand il perd son office général, et que, mutilé dans son expansion, il ne peut plus sortir du confinement où le mal l'a jeté. Au seizième et au dix-septième siècle *tapinois* était un adjectif ou un substantif qui s'employaient dans le langage courant : une fine *tapinoise*, un larcin *tapinois*. La langue moderne a rejeté l'adjectif ou le substantif, et n'a gardé qu'une locution adverbiale, de laquelle il n'est plus possible de faire sortir *tapinois* : en tapinois. C'est certainement un dommage; il n'est pas bon pour la flexibilité et la netteté du langage d'immobiliser ainsi des termes qui méritaient de demeurer dans le langage commun. Gaspiller ce qu'on a ne vaut pas mieux dans l'économie des langues que dans celle des ménages.

Targuer. — *Targuer* est entaché d'une faute contre la dérivation; il devrait être *targer* et non

Digitized by Google

targuer ; car il provient de *targe;* peut-être les formes de la langue d'oc *targa*, *targar*, ont-elles déterminé cette altération. De plus, il a subi un rétrécissement pathologique, quand de verbe à conjugaison libre il est devenu un verbe uniquement réfléchi ; les anciens textes usent de l'actif *targer* ou *targuer* au sens de couvrir, protéger. Jusqu'à la fin du seizième siècle *se targer* (*se targuer*) conserve la signification propre de se couvrir d'une targe, et, figurément, de se défendre, se protéger. Mais, au dix-septième siècle, la signification se hausse d'un cran dans la voie de la métaphore, et *se targuer* n'a plus que l'acception de se prévaloir, tirer avantage. Il est dommage que ce verbe, tout en prenant sa nouvelle signification, n'ait pas conservé la propre et primitive. Les langues, en agissant comme a fait ici la française, s'appauvrissent de gaieté de cœur.

Teint. — Le *teint* et la *teinte* sont deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin, qui représentent le participe passé du verbe *teindre.* Mais, tandis que la *teinte* s'applique à toutes les couleurs que la teinture peut donner, le *teint* subit un rétrécissement d'acception et désigne uniquement le coloris du visage ; et même, en un certain emploi absolu, le *teint* est la teinte rosée de la peau de la face. Le *teint* est ou plutôt a été un mot nouveau, car il paraît être un néologisme créé par le seizième siècle. Du moins on ne le trouve pas dans les textes antérieurs à cette époque. Toutefois il faut dire que la transformation du participe *teint*, au sens spécial d'une certaine manière d'être du visage quant à la couleur, a été aidée par l'emploi qu'en faisaient les anciens écrivains en parlant des variations de couleur que la face pou-

Digitized by Google

vait présenter. Ainsi, quand on lit dans *Thomas martyr*, v. 330:

De maltalent e d'ire *e tainz* e tressués,

et dans le *Romancero*, p. 16 :

Fille, com ceste amour vous a palie et *tainte*,

on est bien près de l'acception du seizième siècle et de la nôtre.

Tempérer, *tremper*. — C'est un accident qu'un même verbe latin *temperare* produise deux verbes français, *tremper* et *tempérer;* et cet accident est dû à ce que, l'ancienne langue ayant formé régulièrement de *temperare* (avec l'*e* bref) *temprer* et, par métathèse de l'*r*, *tremper*, la langue plus moderne tira crûment *tempérer* du mot latin. Cela fit deux vocables, l'un organique, l'autre inorganique, au point de vue de la formation ; mais, la faute une fois admise par l'usage, *tempérer* prit une place que *tremper* ne lui avait aucunement ôtée ; car l'ancienne langue avait spécialisé singulièrement le sens du verbe latin; dans mélanger, allier, combiner qu'il signifie, elle n'avait considéré que le mélange avec l'eau, que l'idée de mouiller.

Trépas, trépasser. — Quand un mot, perdant sa signification propre et générale, passe à une signification toute restreinte, d'où il n'est plus possible de le déplacer, c'est qu'il a reçu une atteinte de pathologie. *Trépas* et *trépasser*, conformément à leur composition (*tres*, représentant le latin *trans*, et *passer*), ne signifiaient dans l'ancienne langue que passage au delà, passer au delà. Par une métaphore très facile et très bonne, on disait couramment *trespasser* de vie à mort, *trespasser* de ce siècle. C'était

Digitized by Google

de cette façon qu'on exprimait la fin de notre existence. Une fois cette locution bien établie dans l'usage, il fut possible de supprimer ce qui caractérisait ce mode de passage, et *trépas* et *trépasser* furent employés absolument, sans faire naître aucune ambiguïté. La transition se voit dans des exemples comme celui-ci, emprunté à Jean de Meung :

> Non morurent, ains *trespasserent;*
> Car de ceste vie passerent
> A celle où l'en [l'on] ne puet mourir.

Ici *trespasserent* joue sur le sens de passer au delà et de *mourir*. Jusque-là rien à objecter, et de telles ellipses sont conformes aux habitudes des langues. Mais ce qui doit être blâmé, c'est qu'en même temps qu'on donnait à *trespasser* le sens absolu de mourir, on ne lui ait pas conservé le sens originel de passer au delà. Il faudrait que néologisme n'impliquât pas destruction. On remarquera que, tandis que *trépas* est du style élevé, *trépasser* a subi la dégradation qui affecte souvent les mots archaïques; il n'est pas du haut style et n'a plus que peu d'emploi.

Tromper. — Plus d'un accident a frappé ce mot. D'abord il est neutre d'origine, et ce n'est qu'en le dénaturant qu'on en a fait un verbe actif. Puis, il est aussi éloigné qu'il est possible de la signification que l'usage moderne lui a infligée. La très ancienne langue ne connaissait en cette acception que *decevoir*, du latin *decipere*, qui avait aussi donné l'infinitif *deçoivre*, par la règle des accents. C'est seulement au quatorzième siècle que *tromper* prit le sens qu'il a aujourd'hui. La formation de cet ancien néologisme est curieuse. *Tromper* ne signi-

Digitized by Google

fiait originairement que jouer de la trompe ou trompette. Par la faculté qu'on avait de rendre réfléchis les verbes neutres, on a dit, dans ce même sens de jouer de la trompe, *se tromper*, comme *se dormir*, *s'écrier*, etc., dont les uns ne sont plus usités et dont les autres sont restés dans l'usage. Dès lors il a été facile de passer à une métaphore où *se tromper* de quelqu'un signifie se jouer de lui. C'est ce qui fut fait, et les plus anciens exemples n'ont que cette forme. Une fois ce sens bien établi, et les verbes réfléchis neutres tendant à disparaître, *se tromper* devint *tromper*, pris d'abord neutralement, puis activement. Qui aurait imaginé, avant l'exemple mis sous les yeux du lecteur, que la *trompette* entrerait dans la composition du vocable destiné à se substituer à *decevoir* dans le parler courant?

Valet. — Ce mot avec sa signification actuelle est tombé de haut; et sa dégradation est un cas de ma pathologie. De plus, il est affecté d'une irrégularité de prononciation; il devrait se prononcer *vdlet*, vu l'étymologie; prononciation qui subsiste, en effet, dans quelques localités. Écrit jadis *vaslet* ou *varlet*, il signifiait uniquement jeune garçon; en raison de son origine (il est un diminutif de *vassal*), il prenait parfois le sens de jeune guerrier. Dans tout le moyen âge il garde sa signification relevée, et un *valet* peut très bien être fils de roi. Mais à côté ne tarde pas à se montrer une acception à laquelle le sens de jeune garçon se prêtait facilement, celle de serviteur, d'homme attaché au service. Dès le douzième siècle on en a des exemples. Dans la langue moderne, l'usage, à tort, s'est montré exclusif; l'ancienne signification s'est perdue, sauf dans quelques patois fidèles

Digitized by Google

à la vieille tradition; et l'on ne serait plus compris, si l'on donnait à *valet* le sens de jeune garçon. Toutefois, sous la forme de *varlet*, le mot a continué de garder une signification d'honneur; mais il ne s'applique plus qu'aux personnages du moyen âge. L'*r* dans *varlet* est, comme dans *hurler* (de *ululare*), un accident inorganique, mais il n'est pas mal de faire servir des accidents à des distinctions qui ne sont ni sans grâce ni sans utilité.

Viande. — La *viande* est pour nous la chair des animaux qu'on mange; mais, en termes de chasseur, *viander* se dit d'un cerf qui va pâturer; certes, le cerf pacifique ne va pas chercher une proie sanglante. Donc, dans *viande*, l'accident pathologique porte sur la violence faite à la signification naturelle et primitive. Dans la première moitié du dix-septième siècle, ce mot avait encore la plénitude de son acception, et signifiait tout ce qui sert comme aliment à entretenir la vie. En effet, il vient du latin *vivendus*, et ne peut, d'origine, avoir un sens restreint. Voyez ici combien, en certains cas, la destruction marche vite. En moins de cent cinquante ans, *viande* a perdu tout ce qui lui était propre. On ne serait plus compris à dire comme Malherbe, que la terre produit une diversité de viandes qui se succèdent selon les saisons, ou, comme Mme de Sévigné, en appelant *viandes* une salade de concombres et des cerneaux. Pour l'usage moderne, *viande* n'est plus que la chair des animaux de boucherie, ou de basse-cour, ou de chasse, que l'on sert sur les tables. Nous n'aurions certes pas l'approbation de nos aïeux, s'ils voyaient ce qu'on a fait de mots excellents, pleins d'acceptions étendues et fidèles à l'idée fondamentale. Vrai-

Digitized by Google

ment, les barbares ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

Vilain. — La pathologie ici est une dégradation. Il y a dans la latinité un joli mot : c'est *villa*, qui nous a donné *ville*, mais qui signifie proprement maison de campagne. De *villa* le bas latin forma *villanus*, habitant d'une *villa* ou exploitation rurale. Ainsi introduit, *vilain* prit naturellement le sens d'homme des champs ; et, comme l'homme des champs était serf dans la période féodale, *vilain* s'opposa à gentilhomme et fut un synonyme de roturier. Mais, une fois engagé dans la voie des acceptions défavorables, *vilain* ne s'arrêta pas à ce premier degré, et il fut employé comme équivalent de déshonnête, de fâcheux, de sale, de méchant ; c'était une extension du sens de non noble. Puis il se spécialisa davantage, et de déshonnête en général devint un avare, un ladre en particulier. Enfin, des emplois moraux qu'il avait eus jusque-là, il passa à un emploi physique, celui de laid, de déplaisant à la vue. C'est ordinairement le contraire qui arrive : un sens concret devient abstrait, mais rien en cela n'est obligatoire pour les langues ; et elles savent fort bien que ces inversions ne dépassent pas leur puissance.

Voler. — Le mal qui afflige *voler* est celui de la confusion des vocables et de l'homonymie malencontreuse. Ce mot, au sens de dérober furtivement, est récent dans la langue ; je n'en connais d'exemple que de la fin du seizième siècle. Auparavant, on disait *embler*, issu du latin *involare*, qui a le même sens. Par malheur, *voler*, l'intrus, a chassé complètement l'ancien maître de la maison. *Embler*, qui a été en usage durant le seizième siècle et dont Saint-Simon (il est vrai qu'il ne craint pas

Digitized by Google

les archaïsmes) se sert encore, a aujourd'hui tout à fait disparu de l'usage. Ce qui a fait la fortune de *voler*, c'est son identité avec un mot très courant, *voler*, se soutenir par des ailes. Une fois que, grâce à quelque connexion assez saugrenue, l'usage eut rattaché l'action du faucon dressé qui *vole* (c'est le mot technique) une perdrix et l'action du coquin qui s'empare de ce qui ne lui appartient pas, *voler*, c'est-à-dire dérober, étant protégé par *voler*, c'est-à-dire se mouvoir en l'air, n'eut plus aucun effort à faire pour occuper le terrain d'*embler*. Mais admirez la sottise de l'usage, qui délaisse un terme excellent pour confondre le plus maladroitement ce qui était le plus justement distinct. *Voler* avec son sens nouveau est un gros péché contre la clarté et l'élégance. C'est le seizième siècle qui est coupable de ce fâcheux néologisme.

L'ordre alphabétique est nécessairement aveugle. Pourtant il a, ici, semblé voir clair; car il fait que je termine cette esquisse par l'un des plus frappants exemples de la distorsion que de vicieuses habitudes peuvent infliger à un mot sain jusque-là. Jamais, dans l'espèce humaine, épine dorsale n'a été plus maltraitée par la pathologie.

Digitized by Google

II

ETHNOLOGIE GAULOISE

OU MÉMOIRES CRITIQUES SUR L'ORIGINE ET LA PARENTÉ DES CIMMÉRIENS, DES CIMBRES, DES OMBRES, DES BELGES, DES LIGURES ET DES ANCIENS CELTES, PAR ROGET, BARON DE BELLOGUET [1].

SOMMAIRE : Le travail de M. Roget de Belloguet est destiné à établir que les Bas-Bretons, les Irlandais, les Gaels des hautes terres d'Écosse et les habitants du pays de Galles, en Angleterre, dont les parlers ne sont séparés que par des différences dialectiques et ont entre eux un rapport très analogue à celui des langues romanes entre elles, représentent le gaulois des Gaules et le breton de l'île de Bretagne. La thèse est mise hors de conteste. C'est donc à juste titre que l'on donne à ces parlers le nom de néo-celtiques. Comme, d'autre part, il est établi que les idiomes néo-celtiques appartiennent au groupe aryen, il en résulte que les peuples parlant gaulois et breton, qui occupaient dans les temps anciens la Gaule et la Bretagne, appartenaient eux aussi à ce groupe, et n'étaient point autochthones dans les pays où les trouve l'histoire la première fois qu'elle s'occupe d'eux.

Il exista un grand peuple dont le nom est cité sans cesse par les écrivains latins et grecs, les Gaulois ou Celtes. Ils tenaient la Gaule, l'île de Bretagne et l'Irlande ; ils s'étaient établis dans la haute Italie ; ils avaient pénétré jusque dans l'Espagne ; des peuplades qui leur appartenaient étaient enclavées dans la Germanie, témoignant ainsi d'un ancien passage ou d'une ancienne conquête ; enfin, des bandes gauloises avaient percé à travers les régions danubiennes et étaient allées se fixer dans l'Asie Mineure ;

1. *Journal des Savants*, septembre 1859.

Digitized by Google

ils avaient leur religion, leur état social, un sacerdoce, une noblesse, une plèbe, une fédération, une agriculture, des armes de cuivre et les commencements du fer. Puis surviennent la domination romaine et l'invasion barbare ; dès lors le nom gaulois ou celte s'obscurcit; les peuples qui le portaient prennent d'autres appellations et changent de langue. Ceux de Germanie et d'Asie disparaissent sans laisser de trace ; ceux d'Italie, d'Espagne et de Gaule parlent italien, espagnol, provençal et français ; ceux de Bretagne sont submergés par le flot germanique. Aussi, quand l'histoire, curieuse des origines, s'enquiert des transformations subies et des affinités avec les autres groupes européens, une lacune qui sépare le passé d'avec le présent l'arrête et l'empêche de suivre avec certitude la filiation. Le germain, le latin, le grec, ne sont pas sujets à même difficulté; depuis le premier temps la langue subsiste, toujours reconnaissable; avec ce fil, qui se noue de siècle en siècle, on se démêle des migrations et des immixtions. Mais les Gaulois, à un certain moment, perdent leur langue, ils abandonnent le parler de leurs ancêtres, si bien que, interrogés sur ce qu'ils furent, ils n'ont pas la prompte, l'irréfragable réponse de l'idiome dont ils se servent. Quand la conquête romaine les atteignit, ils ne savaient pas encore composer des livres; et les vingt mille vers que les druides se transmettaient de mémoire en mémoire, n'ayant jamais été écrits, furent anéantis avec le druidisme.

Je voudrais que l'on comprît bien la difficulté historique dont il s'agit. Nous parlons français et nous habitons le sol de la Gaule. Ce sol, c'est celui que César, le premier, parcourut d'un bout à l'autre. Voilà bien la Saône, le Rhône, la Loire, la Seine,

Digitized by Google

qu'il franchit dans sa course rapide; voilà les Cévennes, le Jura et les Alpes; voilà Marseille que les Phocéens fondèrent; voilà le lac Léman et ce passage par où les Helvétiens, désertant leur pays, voulurent déboucher dans les terres devenues romaines; voilà Lutèce avec sa petite île entre deux bras de la Seine, Lutèce à qui rien ne promettait la destinée d'une grande capitale, quand un lieutenant de César dissipait, en amont suivant les uns, en aval suivant les autres, les Gaulois incapables d'autres combinaisons stratégiques que celle d'opposer bravement leur poitrine à des armes meilleures que les leurs; voilà Reims, chef-lieu d'un puissant district et où, environ cent ans après la conquête, on répondit à Civilis et aux Germains demandant l'alliance des Gaules, que l'on courrait même fortune que l'empire; voilà le Rhin, vieille barrière entre les Germains et les Gaulois, dès lors entamée sur la rive gauche, mais non tellement que la Germanie, même envahissante après Rome et victorieuse, ait pu s'étendre beaucoup de ce côté et que les projets ambitieux de l'Arioviste que César vainquit et qui rêvait la conquête des Gaules aient eu chance de quelque succès. Rien ne s'est modifié dans la constitution géographique depuis l'établissement des populations gauloises; Dumnorix et Vercingétorix reconnaîtraient encore ces monts, ces fleuves et ces campagnes qu'ils défendirent. Mais, tandis que tout demeurait, la langue changeait. On suit, en remontant, le français jusqu'au dixième siècle; au delà, c'est le bas latin ou latin mérovingien; au delà, c'est, suivant les localités, le gaulois ou le latin; au delà enfin c'est le gaulois pur. Les documents prouvent que le gaulois resta parlé trois ou quatre

Digitized by Google

siècles après la conquête par Jules César ; seulement, le latin lui faisait une concurrence dangereuse dans les villes et dans les classes instruites. Pourtant il semble bien que ce soit l'invasion barbare qui donna le coup de grâce, et ne laissa plus subsister en présence que l'idiome des Germains vainqueurs et celui des Latins vaincus. L'idiome des vaincus, ayant fini d'absorber les Gaulois, ne manqua pas d'absorber les barbares transplantés.

Dans le seizième siècle, les Mexicains éprouvèrent le même sort que jadis les Gaulois, des étrangers leur apportant à la fois la conquête et une civilisation supérieure. Mais, quand le pays fut subjugué, quand la nouvelle religion eut effacé, partie en réalité, partie en apparence, les croyances païennes, quand ils eurent échangé leurs hiéroglyphes imparfaits contre l'écriture alphabétique, on vit quelques indigènes recueillir les souvenirs de la nation et composer en mexicain ou en espagnol des annales qui sont des monuments instructifs et curieux. Rien de pareil ne s'est fait chez les Gaulois : parmi eux ne se trouva personne qui se sentît quelque intérêt pour la vieille patrie et qui voulût en raconter, en gaulois ou en latin, les origines et les aventures. Du moins aucun monument de ce genre, je ne dirai pas ne nous est parvenu, mais n'a été mentionné par les anciens. La nouvelle Gaule entra dans la sphère administrative et littéraire de Rome ; et le titre de barbare fut laissé désormais par l'élite du pays, avec la langue gauloise, au peuple des villes et des campagnes. De la sorte, tout a manqué ; les indigènes n'ont pas été plus soucieux de leur langue et de leur histoire que les étrangers qui gouvernaient ; celui dont nous parle Ausone et qui,

Digitized by Google

ayant pour père un barde et pour grand-père un druide, devait savoir tant de traditions, n'a rien écrit. Rome poursuivit le druidisme, qui emporta avec lui ses vingt mille vers ; le christianisme, à son tour, fut, par d'autres motifs, encore plus inexorable. Et quand, après l'invasion germanique, la Gaule reprit son existence individuelle sous le nom de France, elle ne se souvint pas plus de cette sorte d'enfance, que l'homme fait ne se souvient de la sienne. Pour les héritiers du sol de la Gaule, il n'y eut plus ni Gaule ni Gaulois ; et, voulant une généalogie, on rêva Francus, fils d'Hector. C'est ainsi que, sur un théâtre plus resserré, les Étrusques, si fiers de leur haute antiquité et de leur civilisation primitive, s'oublièrent eux-mêmes sous la domination romaine ; et leur langue, dont il reste quelques lambeaux dans les inscriptions, est un mystère pour les érudits.

Il y a dans un coin de la France, en Basse-Bretagne, dans le pays de Galles, en Angleterre, dans les hautes terres d'Écosse, dans l'Irlande, il y a eu jusqu'à ces derniers temps dans la Cornouaille et dans l'île de Man des populations qui ont perdu leur autonomie au sein de plus grandes nationalités, mais qui, toutes, sont demeurées distinctes et des Romans et des Germains. Ni en Gaule le latin, ni en Angleterre et en Irlande le saxon, ne les ont absorbées. Le bas-breton, le kymri, le gaélique et l'irlandais non seulement n'ont rien de commun avec le latin ou l'allemand, mais encore ils tiennent entre eux par des affinités étroites et ne sont que des dialectes d'une langue commune que l'on a nommée le celtique, présumant que ces fragments de peuple, épars et confinés, appartiennent à la grande tribu

Digitized by Google

qui, au moment de l'apparition des Romains, occupait la Gaule, la Bretagne et l'Irlande. Le celtique ou gaulois des Grecs et des Romains restant disponible, on en trouva une très plausible appropriation dans ces dialectes isolés, mais tenaces, qui semblaient encore protester contre la victoire latine ou germanique. L'identification ainsi faite est, comme nous le verrons, bonne et valable; pourtant, si elle ne s'appuyait que sur ce qui vient d'être dit, si elle ne tenait compte que de l'impossibilité de rattacher le kymri et le gaélique aux autres langues de l'Europe, si elle n'invoquait que le domicile des gens qui les parlent sur le sol des anciens Celtes, la preuve serait plus négative que positive ; et tout argument négatif implique une part de doute et de contestation.

En effet, les complications historiques sont nombreuses et variées; et ici s'en présente une qui ne peut être passée sous silence : on conteste que les Bas-Bretons soient indigènes de la Gaule. Le fait est qu'au moment de la ruine de l'empire romain, et quand la Grande-Bretagne cessa d'en faire partie, des Bretons passèrent en grand nombre de l'île sur le continent, et se fixèrent dans l'Armorique. Ils y importèrent certainement leur nom; mais y importèrent-ils aussi leur langue? Supposera-t-on que cette immigration ait été assez considérable pour prendre la prédominance sur la population armoricaine, et expulser le latin s'il y avait déjà prévalu, ou le gaulois s'il y prévalait encore? Quand les Normands s'établirent dans la Neustrie et en firent la Normandie, comme les Bretons firent de l'Armorique la Bretagne, le norwégien ou le danois qu'ils parlaient ne l'emporta point malgré le long saccagement de la province,

Digitized by Google

et bientôt les hommes du Nord et leur langue disparurent dans le roman neustrien, qui les avait précédés et qui les conquit. Comment un phénomène inverse se serait-il produit en Armorique? Et, si ce phénomène inverse dont je parle ne s'est pas produit, doit-on penser que le gaulois de l'Armorique tenait plus au kymrique qu'au gaélique? Mais il faut convenir que cet établissement de Bretons ouvre le champ au doute, et que ce qui n'est pas vraisemblable peut être vrai. Si le hasard faisait découvrir dans le territoire de la Basse-Bretagne quelque inscription en langue gauloise, on verrait s'il en sortirait des renseignements sur le sujet qui nous occupe. Le fait est que les sept inscriptions que nous possédons proviennent des environs d'Avignon, de la Bourgogne et du Poitou, et qu'elles portent, dans une extrême brièveté il est vrai, le caractère, non de dialectes, mais d'une langue commune.

Si l'on s'adresse aux populations dites aujourd'hui celtiques pour savoir ce qu'elles pensent de leur origine, les traditions sont muettes à cet égard chez elles. Leurs souvenirs ne vont pas au delà du grand fait qui, convertissant les Grecs et les Latins au christianisme, convertit par la même impulsion sociale les Celtes de la Gaule et de la Bretagne, et les Germains envahisseurs; le druidisme ne resta dans leur mémoire que comme une vague sorcellerie digne de réprobation; exemple qui montre de quelle incertitude sont affectées les traditions non appuyées de livres, d'inscriptions ou de monuments. Ce ne fut que bien tard, relativement du moins, que les Irlandais et les Kymris se mirent à écrire. A ce moment, la vieille histoire, celle qui remontait aux temps où les Gaulois et les

Digitized by Google

Bretons défendaient leur indépendance contre les légions romaines, était absolument oubliée; trop d'événements et de trop grands événements étaient advenus pour que des peuples qui n'avaient point de livres, et que la conquête et la conversion transformaient ou pourchassaient, ne laissassent pas tomber dans l'abîme des choses perdues, non seulement leurs légendes primitives, mais encore leur existence historique et païenne. Aussi, quand leur imagination excitée se mit à l'œuvre et tenta de donner des formes aux brouillards vaporeux qui, du côté du passé, leur barraient la vue, on vit apparaître le roi Arthur, ses chevaliers merveilleux, les fées dont la baguette se jouait de l'homme et de la nature, l'enchanteur Merlin, les histoires de la Table Ronde, et tous ces *lais bretons*, comme on disait alors, dont la langue d'oïl et la langue d'oc s'emparèrent pour mettre, à côté du cycle de Charlemagne, le cycle d'Arthur, et charmer la société féodale, aussi bien par le roman de féerie bretonne que par la *geste* carlovingienne. Ainsi l'esprit celtique, dont il ne nous est rien resté alors qu'il occupait de grandes contrées et luttait contre Rome; l'esprit celtique, que nous ne connaissons que confondu, depuis la chute de l'empire et le christianisme, dans l'immense remaniement des nationalités, des opinions, des mœurs et des littératures; l'esprit celtique, dis-je, dans le plein du moyen âge et sans doute pour ne plus reparaître comme individualité propre, fit une trouée parmi les populations romanes, et, grâce aux trouvères et aux troubadours, gagna un auditoire bien au delà de ce que comportait l'isolement des populations celtiques et de leurs idiomes.

Digitized by Google

Le livre de M. Roget de Belloguet est consacré à donner la preuve philologique que les anciens Gaulois furent de même race que les populations néo-celtiques. Avant d'exposer en détail cette preuve qui m'a paru complète, j'appelle l'attention sur une preuve historique qui a la même efficacité, et qui prépare le mieux à saisir la valeur des arguments tirés des mots gaulois, inscrits dans les livres latins ou grecs et sur quelques pierres bien rares. Si nous savions par des documents incontestables que les Romains, ayant longtemps guerroyé contre la population indigène des Gaules, auraient repoussé dans un coin du territoire ceux qu'ils ne pouvaient subjuguer, nous saurions du même coup que les peuplades ainsi repoussées, débris du grand peuple, retiennent leur idiome comme un échantillon authentique de l'idiome commun. Mais il n'en fut pas ainsi dans la Gaule, les Romains en occupèrent d'un même coup toute l'étendue, et il n'y eut aucune tribu refoulée, et par conséquent conservée. Le cas hypothétique dont je viens de tracer les linéaments a eu sa pleine réalité dans la Grande-Bretagne ; les Romains ne la tinrent pas assez longtemps pour la latiniser, et, s'en allant, ils la remirent entre les mains des indigènes, qui eurent alors leur autonomie. Les Germains ne la leur laissèrent pas longtemps ; il arriva là ce qui n'était arrivé dans aucun pays roman : la langue germanique prévalut, et les Bretons reculèrent peu à peu jusque dans les parties qu'ils tiennent encore. La filiation est ininterrompue : par les Bretons du pays de Galles et de la Cornouaille, on remonte jusqu'aux Bretons qui furent envahis par les Saxons et par les Angles, et qui étaient les Bretons des Romains et d'avant les

Digitized by Google

Romains. Mais, dira-t-on, si cela montre que les langues celtiques de l'Angleterre sont bien des dialectes de la langue qui se parlait dans la Bretagne, comment en conclure quelque chose pour le gaulois? C'est ici qu'il faut placer un texte important de Tacite : « La langue des Bretons et celle des Gaulois, dit-il, ne diffèrent que peu (*sermo haud multum diversus*, Agric. 12). » Donc le gaulois, tenant de près au breton, qui, lui-même, n'est pas autre chose que la forme ancienne des dialectes celtiques de l'Angleterre, appartient à la même famille de langues.

Venons à la preuve philologique telle que l'a conçue et menée à bien M. Roget de Belloguet, en érudit habitué aux difficiles questions et aux règles rigoureuses de la critique historique. Lui-même le remarque : au lieu de se débattre dans les espaces imaginaires, comme l'ont fait des deux côtés de la Manche et du Rhin un trop grand nombre de savants, il s'est attaché aux documents et n'a jamais entendu sortir du cercle où ils le renfermaient. C'est une erreur de jugement que de quitter le moindre texte ou monument pour suivre l'imagination. La vraie imagination est de découvrir les documents, d'en apprécier la valeur, et de restituer avec les fragments le tout dont ils faisaient partie.

Les auteurs anciens, sans nous rien apprendre sur la langue gauloise et sans daigner s'enquérir d'un idiome qu'ils qualifiaient de barbare, nous ont, en traitant de choses diverses, conservé quelques mots gaulois. C'est ainsi que nous connaissons *alauda*, alouette, *braccæ*, braies, *dunum*, hauteur, *nemetis* ou *nemeton*, temple, *benna*, sorte de voiture, etc. Les rechercher tous, expulser les fausses citations

Digitized by Google

encore plus dangereuses que les omissions, mettre ainsi par devers soi tous les éléments de la question, tel a été le premier soin de M. Roget de Belloguet ; son glossaire est complet, correct et sûr. Un premier classement indique les mots qui sont antérieurs à l'établissement des barbares dans les Gaules et ceux qui sont postérieurs ; on a de la sorte une collection commençant à de très anciens auteurs latins ou grecs et aboutissant jusqu'à Grégoire de Tours, Fortunat et des hagiographes du septième ou du huitième siècle. Un autre classement signale les mots que les anciens nous ont transmis avec leur signification, et ceux dont la signification ne nous a pas été transmise. Enfin un classement géographique nous apprend à quelle partie du domaine celtique appartenait le mot rapporté, c'est-à-dire s'il était celtique de la Gaule, de la haute Italie, de la Bretagne ou de la Galatie ; car nous avons, dans le glossaire, des mots provenant de cette lointaine province, où, dans le cinquième siècle encore, saint Jérôme témoigne que l'on parlait la même langue qu'à Trèves, dans la Belgique.

Il importe de donner quelques exemples qui enseignent quel est le degré de certitude dans les rapprochements entre le gaulois et le néo-celtique. Je commence par deux mots qu'on lit sur la pierre célèbre trouvée à Paris, sous l'église Notre-Dame, et érigée peu d'années après l'ère chrétienne, du temps de Tibère : *tavros trigaranus*. Comme ils sont placés au-dessous d'un taureau qui porte trois grues, le sens en est certain, et ils signifient : *taureau à trois grues*. En regard, *taureau* se dit *tarv* et *tarô* dans l'armoricain et le cornique ; *taru* dans l'ancien kymrique, aujourd'hui *tarw ; tarb* dans

Digitized by Google

l'ancien irlandais, aujourd'hui *tarbh ; trois* se dit *tri* dans la plupart des dialectes celtiques ; et *grue* se dit *garan* dans le kymrique, dans l'armoricain et le cornique. *Candetum* était le nom d'une mesure de cent pieds ; pour *cent*, le kymrique dit *cant* et l'armoricain *cante ;* remarquez que Columelle, qui nous a transmis ce mot, ne s'est pas douté de l'identité fondamentale entre le *centum* latin et le *cant* ou *cante* celtique. D'après Pline l'Ancien, la marne, engrais découvert par les Gaulois et les Bretons, était nommée en gaulois *marga ;* aujourd'hui elle porte en kymrique le nom de *marn*, en irlandais de *marg*, en armoricain de *marna*. Les Latins avaient rendu par *bardus* le nom gaulois des poètes et chanteurs ; il n'a point péri parmi les populations néo-celtiques : un poète se dit *bardd* en kymrique, *barz* en armoricain, *bard* en irlandais. *Benna* était une sorte de voiture et aussi de grand panier ; dans le kymrique, *men* ou *ben* est un charriot ; dans l'armoricain, *mann* est un panier d'osier ; dans l'irlandais, *ben* ou *fen* est une voiture ; ce mot, conservé dans le français avec le sens de panier, varie également entre *b* et *m :* une *banne*, une *manne*.

Festus nous apprend que *quatre* se disait en gaulois *petora*. On sait quelle importance ont les noms de nombres dans la classification des langues ; et celui-ci, qui d'ailleurs tient d'une façon manifeste à la famille aryenne, doit se retrouver dans le néo-celtique, si en effet le néo-celtique est du gaulois. Il s'y retrouve indubitablement : *pedwar*, masculin, *pedeir*, féminin, dans l'ancien kymrique ; *pevar*, masculin, *peder*, féminin, dans l'armoricain ; *pedar* ou *peder* dans le cornique. Faites attention que le kymrique, l'armoricain et le cornique, qui sont des branches

Digitized by Google

d'un même dialecte, ont gardé le *p* de l'ancien gaulois, tandis que l'irlandais, qui dit *kethir* ou *kethar*, a un *k* en place et se rapproche du latin *quatuor*. La quintefeuille s'appelait en gaulois *pimpedula ;* il est tout à fait probable que la finale *dula* signifie *feuille*, qui est en kymrique *dalen* ou *delen*, en ancien armoricain *delien*, en irlandais *duille ;* d'autant plus probable, dis-je, que la quintefeuille se nomme encore aujourd'hui, en bas-breton, *pimpdeil ;* mais il est tout à fait certain que la première partie du mot signifie *cinq*, qui se dit en ancien kymrique *pimp*, en cornique *pymp*, en armoricain *pemp*. On remarquera encore ici que le kymrique, l'armoricain et le cornique ont le *p* de l'ancien gaulois, tandis que l'irlandais, en place du *p*, prend un *k*, *kuig*, cinq. Les deux mots *petora* et *pimpe*, qui sont de l'ancien gaulois, et qui se retrouvent dans les langues néo-celtiques, suffiraient, à eux seuls, pour attester que l'ancien gaulois et les langues néo-celtiques sont les rameaux d'un même tronc ; surtout si, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble des langues aryennes, on reconnaît combien ces deux noms de nombre entrent profondément dans le système entier.

Je voulais borner là ces quelques indications prises au livre de M. Roget de Belloguet. Mais il en est une qui me tente encore ; car, bien qu'elle appartienne aux Gaulois envahisseurs de la Grèce et de l'Asie Mineure, elle est frappante et prouve, par son exactitude littérale, que saint Jérôme n'a rien exagéré en parlant de l'identité du langage des Gaulois d'Orient et des Gaulois d'Occident. La cavalerie de ces barbares avait pour élément un maître et deux serviteurs à cheval, élément qu'ils nommaient *trimarkisia*. Pausanias, qui nous donne ce rensei-

Digitized by Google

gnement, nous apprend aussi que *marka* signifiait *cheval* en celtique. Rien de plus celtique en effet; car *cheval* se dit *march* en kymrique et en cornique, *marc'h* en armoricain, *mark* en irlandais; *penmarc'h*, tête de cheval, est le nom d'un écueil redoutable sur la côte du Finistère. Quant à *tri*, nous savons qu'il existe en néo-celtique avec le sens de *trois*.

Ces rapprochements et autres semblables sont concluants : le sens des mots cités est transmis; on les retrouve, avec leur forme et leur signification, dans les dialectes néo-celtiques. Plusieurs sont confirmés par des connexions avec les autres langues aryennes; de la sorte, le point de la question est emporté. On a gagné un terrain solide, et l'on peut passer du connu à l'inconnu, c'est-à-dire rechercher avec sécurité, dans le néo-celtique, les mots gaulois dont nous ignorons le sens, ou, quand ils sont composés, la décomposition et les éléments. Là toutes les règles de l'étymologie positive doivent être employées : il ne s'agit pas de tâtonner, de feuilleter des glossaires, et de trier les mots néo-celtiques qui se rapprochent par les lettres ou par le sens; il faut remonter aux formes les plus anciennes du néo-celtique, dépouiller le thème de ses affixes, tenir compte des transitions phoniques, et, dans cet état, faire la comparaison avec le gaulois. La difficulté augmente quand le mot est composé; on étudiera les préfixes habituels et les finales; quelques cas heureux se prêteront à la décomposition; mais beaucoup resteront incertains, malgré toutes les précautions. Telles sont les filières par où une étymologie doit passer, et que M. Roget de Belloguet n'a pas toujours appelées à son aide. Déjà M. Adolphe Pictet, dans son *Essai sur quelques in-*

Digitized by Google

scriptions en langue gauloise, lui a fait cette critique, à laquelle je me joins. Une grammaire suffisamment sévère n'a pas présidé à la discussion des mots simples ou composés dont le sens n'est pas donné.

Un ou deux exemples spécifieront l'insuffisance des rapprochements tentés par M. Roget de Belloguet. D'après Grégoire de Tours, *vasso* était le nom d'un magnifique temple des Arvernes ruiné au troisième siècle par les barbares. Nous ne savons sur la signification de *vasso* rien qui aide à le retrouver dans les dialectes néo-celtiques. M. Roget de Belloguet donne, je pense, une excellente indication quand il dit que, sans doute, ce mot existe dans le nom propre gaulois *Vassorix;* mais, ajoutant qu'on peut le rapporter à plusieurs idées différentes, et citant le kymrique *gwas*, jeune, l'armoricain *gwassa*, le plus méchant, l'irlandais *guais*, danger, où *bassa*, destin, toute certitude est perdue; il est clair qu'en suivant ce procédé, on trouverait soit dans le latin, soit dans le grec, soit dans l'allemand, de quoi satisfaire à des conditions aussi peu précises, et ces tâtonnements laissent *vasso* aussi obscur qu'auparavant. *Endromis* était chez les Séquanes, au dire de Martial, un vêtement d'hiver épais et tissé; ce mot, remarque M. Roget de Belloguet, et il a bien raison, est un échantillon de la manière dont les euphonies grecques et romaines doraient les noms barbares; en effet, on prendrait *endromis* non pour un mot gaulois, mais pour un mot grec. Maintenant est-il simple ou composé, et a-t-il un analogue dans le néo-celtique? M. Roget de Belloguet cite le kymrique *trwm*, lourd, *andrwm*, lourd de tous côtés; mais quelle confiance peut mériter un rapproche-

Digitized by Google

ment, non appuyé d'un témoignage ancien, entre l'idée de lourd et l'idée de vêtement ?

Les mots gaulois qui nous sont venus par les auteurs anciens sont ou altérés par l'euphonie grecque et latine, ou tout au moins privés de leurs désinences propres et affublés de désinences classiques. Il n'en est plus de même des inscriptions en langue gauloise ; là nous avons la langue dans sa pureté native et dans son intégrité ; textes bien rares et bien courts, mais qui sont tout ce qu'un grand peuple a laissé de sa main et de son écriture. Nous qui sommes ses descendants ; nous qui habitons la même terre et respirons le même air ; nous qui avons perdu sa langue, mais qui, tenant tant de choses de lui, avons continué son histoire avec plus de gloire et d'influence dans le monde que n'en devaient espérer les vaincus d'Alise et Vercingétorix ; nous, dis-je, nous devons considérer, non sans révérence et sans pitié, les quelques lignes tracées sur ces pierres oubliées ; et l'érudit français trouve à leur interprétation le double intérêt de la curiosité qui recherche l'histoire effacée, et du patriotisme qui aime à faire remonter loin dans le temps la noblesse des nations.

Mes connaissances dans le celtique sont insuffisantes pour expliquer une inscription gauloise ; mais elles me permettent d'entendre l'explication et de la faire entendre à mon lecteur. Aussi n'hésité-je point à citer la plus longue et la mieux comprise de ces inscriptions, qui sont au nombre de sept ; elle est en caractères grecs ; on sait que les Gaulois se servaient de ces caractères pour écrire leur langue avant l'arrivée des Romains : Σεγομαρος ουιλλονεος τοουτιους νεμαυσατις ειωρου βηλησαμι σουσιν νεμητον. Grâce à M. Roget

Digitized by Google

de Belloguet, au docteur Siegfried et à M. Pictet, on traduit avec certitude : *Segomarus* [*filius*] *Villoneos, civis nemausensis, vovit Belisamæ hocce fanum.* On fait ainsi l'analyse grammaticale : *Segomaros*, nominatif, nom propre gaulois qui a son équivalent dans l'irlandais *seaghmar*, sage, prudent ; *Villoneos*, génitif d'un nom propre auquel répond probablement le gaélique *Fillean* d'Ossian ; *tooutious*, kymrique *tûd* ou *tût*, bas-breton *tud*, peuple, pays, d'où un substantif *tooutious* au nominatif ; *namausatis*, adjectif masculin dérivé de *Namausus* ou *Nemausus*, Nîmes ; *eiorou*, verbe ; *Belesami*, datif de *Belesama*, nom d'une déesse ; *sosin*, pronom démonstratif ; *nemeton*, accusatif neutre, régime du verbe. Dans cette interprétation, deux points appartiennent à M. Roget de Belloguet : il a reconnu l'identité de ειωρου avec *ieuru*, qui, dans les autres inscriptions, tient la même place, joue le même rôle et a le même sens, et il a déterminé la signification du pronom *sosin*, qui est conservé dans l'irlandais. Ce sont de vraies trouvailles.

Sachant désormais d'une façon positive que l'ancien gaulois est de même famille que le néo-celtique, on sait, d'une part, que les étymologies de mots romans, déduites du néo-celtique, sont valables ; d'autre part, que ces mots sont des restes du gaulois, non du néo-celtique, qui est depuis longtemps expulsé du domaine des langues romanes. Il est probable que, pour un certain nombre de mots, la provenance gauloise nous échappe, parce que les radicaux qui les ont fournis ont péri dans le gaélique, le kymrique ou le bas-breton, seules sourées où nous les puissions reconnaître ; tout ce qui était gaulois n'est certainement pas dans ces dialectes.

Digitized by Google

L'ancien français *ratin*, qui signifie *fougère*, aurait sans doute été déterminé comme celtique à l'aide du kymrique *rhedyn*, de l'armoricain *raden*, de l'irlandais *rath*, quand bien même Marcellus de Bordeaux ne nous aurait pas appris que la fougère se disait en gaulois *ratis*. Je remarque que, pour la formation du mot français *ratin*, on doit supposer non pas un mot à désinence latine, comme *ratis* où l'accent est sur *ra*, mais un mot à désinence en *in* avec l'accent sur cette syllabe. Pour *laurin*, autre mot de la langue d'oïl, qui désigne le *serpyllus* des Latins, rien dans le néo-celtique ne nous enseigne qu'il est gaulois, et nous ne l'aurions pas soupçonné sans Marcellus, d'après lequel *serpyllus* a nom en gaulois *laurio*. Même remarque que pour *ratis* : le français indique que dans *laurio* nous avons une finale latine et non une finale gauloise. La somme des mots celtiques trouvés dans les langues romanes et dans l'anglais (car l'anglais a aussi sa part de celtique), jointe à ceux qui sont cités par les auteurs anciens, ou fournis par les inscriptions, formerait l'ensemble des mots restant du gaulois et du breton.

César divise la Gaule en trois parties : l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique. L'érudition moderne a reconnu que les Aquitains sont des Ibères ; l'Ibérie non moins engloutie que la Gaule par la latinité, et dont il ne reste pour débris que les Basques en deçà et au delà des Pyrénées. Bien qu'il soit très singulier que César exprime de la même façon la différence entre les Aquitains et les Celtes d'une part, et entre les Celtes et les Belges d'autre part, cependant il est constaté que la langue des Ibères différait totalement de celle des deux autres populations, et que la langue des Celtes et des Belges ne

Digitized by Google

différait que dialectiquement. Or, présentement le celtique est partagé en deux grands dialectes : le gaélique ou irlandais et le kymrique. Les historiens ont essayé d'identifier avec l'un ou l'autre le parler des Celtes et celui des Belges. M. Roget de Belloguet a nié que le gaulois se rapprochât plus de l'un que de l'autre, se fondant sur son *Glossaire*, dont la plupart des mots, suivant lui, appartiennent à la fois au kymrique et à l'irlandais, et où un petit nombre seulement est exclusivement propre à l'un ou à l'autre de ces dialectes. Au contraire, M. Pictet maintient la distinction, et pense que le gaulois se rapproche davantage de l'irlandais, se fondant sur le pronom *sosin* qui, étant gaulois, est irlandais et non kymrique, et sur quelques mots qui se retrouvent particulièrement dans l'irlandais. Quant à moi, touché des noms de nombre *petora* et *pempe*, qui sont gaulois et kymriques, et de quelques mots français qui semblent plutôt kymriques qu'irlandais, j'inclinerais à voir dans le gaulois un parent du kymrique. Nous sommes dans une complète ignorance sur la différence entre le celte et le belge; nous ne savons si les mots cités par les anciens, si les inscriptions appartiennent à celui-ci ou à celui-là. La seule question est, pour le moment : ce que nous connaissons du gaulois incline-t-il vers le kymrique ou le gaélique? Elle n'est peut-être pas insoluble, mais elle n'est pas résolue.

Ces Gaulois ou Celtes, qui ont occupé à une époque reculée le pays situé entre le Rhin et les Pyrénées et les deux grandes îles à l'ouest du continent, venaient de l'est. Leur itinéraire d'invasion traverse la Germanie et remonte de là vers les parties orientales. Leur langue aussi leur assigne la

Digitized by Google

même origine ; elle est aryenne, et a par conséquent son siège principal et d'origine dans les régions de la haute Asie. Tout porte à croire qu'en venant ainsi dans l'Occident ils ne trouvèrent pas le pays inoccupé. Les recherches préhistoriques indiquent que, depuis les plus anciens temps, c'est-à-dire les temps de la pierre taillée et de la pierre polie, une population que nous nommerons autochthone faute d'autres renseignements tenait ces contrées. Le résultat prouve que l'invasion gauloise la submergea ; elle lui apporta la civilisation du bronze et lui apprit une langue aryenne. Ce que cette population autochthone parlait, nous ne le savons pas ; mais il est certain que nous avons parmi nous les descendants des gens du silex et des troglodytes des cavernes.

Il paraît, à en juger par certains glossaires, que la tentation est grande d'interpréter par le celtique quelques mots patois dont l'origine est jugée plus ou moins obscure. Les étymologies celtiques sont fallacieuses. M. Roget de Belloguet le sait, et il se défend du péril par la réserve. Aussi, n'ai-je à noter à cet égard que *divona*, nom gaulois d'une fontaine, rapproché de *douet*, nom des lavoirs publics en Bretagne (et j'ajouterai en Normandie). *Divona* n'a, certainement, rien à faire ici ; dans les patois, avant de les discuter, il importe toujours de chercher ce qu'est l'ancien français ; or le *douet*, cité ici, répond au *doit* de la langue d'oïl, qui est le latin *ductus*. On ne prendra pas non plus, même sur la foi de Du Cange, au mot *gemmades, gemme*, comme signifiant *puellæ educatrix*, dans ces vers :

> Joseph garde (regarde), vit une femme,
> Une pucelle et une *gemme*.

Digitized by Google

Gemme dans l'ancien français n'a jamais signifié que *perle*, au propre et au figuré.

Je ne voudrais pas que ces remarques, tout accessoires, fissent perdre de vue l'excellence du travail de M. Roget de Belloguet. Son *Glossaire*, en tant que collection des mots gaulois cités par les anciens, épuise la matière ; c'était le préliminaire indispensable ; on avait tout manqué en le négligeant ; en y satisfaisant on devait ne rien manquer. Les brouillards qu'une érudition vague et incertaine laissait s'accumuler sont dissipés par une érudition meilleure ; et je pense que ceux qui liront M. Roget de Belloguet acquiesceront à sa conclusion, qui est que le celtique d'aujourd'hui est le représentant du celtique d'autrefois, c'est-à-dire de la langue qui se parlait dans la Gaule et dans la Bretagne.

Digitized by Google

III

CHRONIQUEE D LA PUCELLE

OU CHRONIQUE DE COUSINOT, SUIVIE DE LA CHRONIQUE NORMANDE DE P. COCHON, RELATIVES AUX RÈGNES DE CHARLES VI ET DE CHARLES VII, RESTITUÉES A LEURS AUTEURS ET PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS INTÉGRALEMENT A PARTIR DE L'AN 1403, D'APRÈS LES MANUSCRITS, AVEC NOTICES, NOTES ET DÉVELOPPEMENTS, PAR M. VALLET DE VIRIVILLE (1).

SOMMAIRE : J'appelle l'attention du lecteur sur la description de l'entrée d'Henri VI d'Angleterre en sa bonne ville de Rouen. La réception ne laisse rien à désirer; le témoin est oculaire, et il nous en est garant. Cet enfant, de neuf ans environ, est devenu roi de France, grâce d'abord à la victoire d'Azincourt, puis à la trahison d'Isabeau de Bavière, femme du roi fou Charles VI, et enfin à la défection du duc Bourgogne. Jean de Bourgogne fit assassiner dans les rues de Paris son parent Charles d'Orléans. Les Bourguignons ne trouvèrent rien à redire à cela; mais il n'en fut pas de même des d'Orléans, et, l'occasion se présentant, ils assassinèrent par représailles l'assassin de leur duc. Les Bourguignons, qui avaient si bien accepté le premier assassinat, n'acceptèrent pas la représaille; ils passèrent du côté de l'Angleterre. C'est ainsi que le jeune Henri VI fit une si belle entrée à Rouen.

Le travail de M. Vallet de Viriville comprend quatre parties : une discussion sur l'auteur d'une chronique célèbre, restée jusqu'à présent anonyme, bien qu'imprimée plusieurs fois, à savoir la *Chronique de la Pucelle;* la publication d'un fragment d'une chronique

(1) *Journal des Savants*, décembre 1861.

Digitized by Google

inédite intitulée *la Geste des nobles;* la revision sur les manuscrits et la publication du texte de la *Chronique de la Pucelle;* et enfin, la publication d'une portion de la *Chronique normande* de P. Cochon.

Il y a eu, à la fin du quatorzième siècle et dans le courant du quinzième, deux personnages qui tinrent des postes non sans importance auprès des princes et des rois ; ce sont Guillaume Cousinot, chancelier d'Orléans, et son neveu Cousinot de Montreuil, maître des requêtes. En 1405, Guillaume Cousinot était avocat au parlement de Paris ; en 1406, il recevait de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, vingt francs de gages par an ; mais il ne tarda pas à quitter le service de la maison de Bourgogne ; du moins, on le trouve, deux ans après, en 1408, au service de la maison d'Orléans et portant la parole contre Jean, l'assassin du prince son cousin. En 1412, il est assez engagé dans le parti d'Orléans pour être frappé d'une condamnation par le parti de Bourgogne. « Nous som-« mes certenez, disent les lettres données au bois de » Vincennes par Louis, duc de Guyenne, dauphin de » Viennois, et rapportées par M. Vallet de Viriville, » que maistre Guillaume Cousinot, nagueres advo-» cat en nostre court de parlement, oultre et par » dessus nos commandemens, prohibitions et de-» fenses solennelment criées et publiées en nostre » bonne ville de Paris et ailleurs en nostre royaume, » a tenu et tient le party desdicts d'Orleans et leurs » complices ; les a aidiez, conseillez, soustenus et » favorisez ; s'est absenté de nostre dite ville de » Paris, retrait et tenu avec noz dits ennemis en soy » rendant et demonstrant rebelle et ennemi de nous » et de nostre royaume ; dont il a encouru les peines » sur ce introduites ; par quoy nous loist et appar-

Digitized by Google

» tient ordonner et disposer à nostre bon plaisir et » voulenté de tous ses biens, meubles et heritages » quelconques, et par especial d'une maison ou » hostel et appartenance qu'il souloit tenir et occu- » per on terrouer de Pentin, et des prez et bois » qu'il avoit à Eschelle-Sainte-Baudour (p. 73). » Cette pièce prouve que Cousinot était un riche bourgeois de Paris dont les biens valaient la peine d'être confisqués ; ils furent donnés à la dame Du Quesnoy, qui était au service de la reine Isabelle de Bavière. Il paraît que là ne se bornèrent pas les vicissitudes de ces biens ; car M. de Viriville, p. 18, cite les *mémoriaux* de la Chambre des comptes qui mentionnent, sous la date de 1422, derniers mois de Charles VI, le « don à P. de Marigny et à sa femme » des biens de G. Cousinot, chancelier d'Orléans. » Mais, dans cette époque si troublée, des vicissitudes en sens inverse réparèrent et augmentèrent la fortune de Cousinot ; il devint chancelier du duché d'Orléans, conseiller du régent, puis du roi (Charles VI) ; il était à Orléans, à son poste, lors du siège fameux de cette ville et de l'intervention de la Pucelle ; enfin, déjà fort âgé, il fut nommé par le roi président à mortier du parlement de Paris.

L'autre Cousinot, Cousinot de Montreuil, ainsi nommé de la seigneurie de Montreuil près Paris, occupa aussi de hautes fonctions et eut part aux grandes affaires sous les rois Charles VII et Louis XI. Il fut à la fois magistrat, diplomate et homme d'épée. Comme, en 1451, il revenait d'une ambassade à la cour d'Écosse, il fit naufrage sur les côtes d'Angleterre et fut retenu prisonnier. La courtoisie, dans ces temps, cédait souvent le pas à l'avidité ; et, bien qu'il eût été pris par un accident et hors d'un cas

Digitized by Google

de guerre, et fût naufragé et non guerrier, Cousinot, qui resta prisonnier pendant trois ans, fut durement traité, afin qu'il se décidât à payer une énorme rançon. Il s'y décida en effet; mais, comme elle surpassait ses ressources, le roi la prit à son compte et y fit face à l'aide d'une *crue de tailles*, c'est-à-dire d'une imposition extraordinaire sur la Normandie et provinces limitrophes, *crue* qui fut de vingt mille écus. Voici les considérants des lettres patentes pour cette *crue:* « Et en eulx retournant dudit pays » d'Escosse, eulx estant sur la mer, par grant orage » de temps, force de vent et tourmente de mer, ils » furent contrains de donner à terre en la coste » d'Angleterre, leur navire rompu, tous leurs biens » perduz, eulx en dangier d'estre peris et noiez; et » finalement pris prisonniers par les Anglois nos » anciens ennemis et adversaires: dont les aucuns » d'eulx y sont mors, les autres delivrés, et ledit » suppliant, qui estoit le principal de la dite am- » baxade, a esté detenu trois ans prisonnier on dit » pays, en très-grande povreté et misere, et si très- » durement et asprement traictié qu'il a esté en voie » de y finer miserablement ses jours. Et par le » moyen d'icelles choses et pour eviter le peril de » la mort et totalle perdicion et destruction de son » corps, a esté contraint à soy mectre à grande et » excessive raençon; laquelle lui est impossible de » paier senon que ce soit par la grace de Dieu et de » nostre aide et secours, nous suppliant que, comme » il soit ainsi qu'il ait esté prins en nostre service, » et à ceste cause, et pour les autres services qu'il » nous a faiz le temps passé et à la dite chose publi- » que de nostre dit royaume, il ait souffert les » choses dessus dites et ait esté mis à la dite

Digitized by Google

» raençon, il nous plaise sur ce lui subvenir et » impartir nostre grace (p. 77). »

De ces deux Cousinot, le second, au moins, a écrit une chronique. On a, au seizième siècle, un avocat au parlement nommé Jean Le Féron, qui est connu par un *Catalogue des officiers de la couronne*, et qui tenait par des alliances à la famille Cousinot. On a de lui une note ainsi conçue : « Cousinot duquel j'ay la chronique des roys Charles VIIe, Loys XIe et Charles VIIIe. » Cette note est placée en regard du nom de Cousinot de Montreuil, cité dans les *Annales* de Jean Bouchet, dont on conserve un exemplaire annoté par Jean Le Féron. C'est donc Cousinot de Montreuil qui est auteur de cette chronique. Pourtant, ce que dit Jean Le Féron suscite une certaine difficulté : Charles VIII monta sur le trône en 1483 et mourut en 1498. Or Cousinot de Montreuil n'a pas dépassé les premières années du règne de Charles VIII ; et, comme la chronique qu'avait Jean Le Féron est alléguée par lui pour des faits datés de 1492 et 1495, il faut supposer que cette chronique avait été continuée jusque-là, et peut-être au delà, par quelque autre. Cette supposition de M. Vallet de Viriville est valable, car il n'est pas possible que Jean Le Féron se soit trompé, en attribuant à Cousinot de Montreuil la chronique qu'il possédait.

Maintenant, venons à la *Geste des nobles* et à la *Chronique de la Pucelle*. Ici, la série des suppositions se prolonge, mais s'affaiblit. La *Geste des nobles* est une chronique inédite et anonyme dont les bibliothèques conservent quelques exemplaires. Elle remonte au berceau de la monarchie et à ces origines troyennes que la vanité, réunie à l'igno-

Digitized by Google

rance, avait imaginées pour la race des Francs et des Mérovingiens. Elle n'est pas terminée et s'arrête brusquement le 6 juillet 1429, au moment où le roi et la Pucelle viennent de mettre le siège devant Troyes, dont même elle ne fait pas connaître l'issue. L'auteur est certainement un partisan de la maison d'Orléans; M. Vallet de Viriville ne laisse pas de doute là-dessus; il y en a davantage, quand il ajoute que ce partisan de la maison d'Orléans est le Cousinot qui fut attaché à cette maison et son chancelier. Outre la circonstance commune à la *Geste des nobles* et à la *Chronique* de Cousinot, de commencer par le berceau de la monarchie, et outre le fait certain que l'auteur de la *Geste des nobles* et Cousinot tinrent le parti contraire aux Bourguignons, M. Vallet de Viriville s'appuie sur la comparaison des citations de la *Chronique* de Cousinot par Jean Le Féron avec la *Geste des nobles*. Ces citations sont nombreuses, et, si elles contenaient des passages, des fragments de texte, le résultat en serait irréfragable; mais tel n'en est pas le caractère : ce sont uniquement des mentions de faits et de noms propres, qui, étant des faits considérables et des noms connus, peuvent se trouver dans toute chronique. Il y a plus; sur les dix citations, deux ne cadrent pas. La *Chronique* de Cousinot donnait, suivant Le Féron, le nom d'*Arnaud* au chancelier de Marle; la *Geste des nobles* lui donne le nom de *Henri*, qui est le vrai nom. La *Chronique* de Cousinot confondait, suivant Le Féron, Jean Le Maingre dit Boucicaut, avec Geoffroi Le Maingre, son frère; la *Geste des nobles* ne commet pas cette confusion. Aussi, forcé par cette double discordance, sans parler de l'inégalité d'étendue entre les deux ouvrages, dont

Digitized by Google

l'un, la *Geste des nobles*, ne va que jusqu'à la Pucelle d'Orléans, et l'autre, la *Chronique* de Cousinot, va jusqu'au règne de Charles VIII, M. Vallet de Viriville modifie sa première hypothèse par une seconde, et dit que la *Chronique* de Cousinot est un remaniement de la *Geste des nobles*, conduite jusqu'à Charles VIII, et entachée, par mégarde, des deux erreurs relatives à Henri de Marle et à Jean Le Maingre. Dans cette double hypothèse la certitude se perd; et, dès lors, tout se borne à une double probabilité mise en lumière par M. Vallet de Viriville, à savoir que la *Chronique* de Cousinot a beaucoup emprunté à la *Geste des nobles*, et que cette *Geste des nobles*, étant l'œuvre d'un partisan de la famille d'Orléans, est peut-être l'œuvre du Cousinot qui en fut chancelier. Ce qui est certain, c'est qu'un Cousinot composa une chronique; mais, avec l'habitude qu'ont les chroniqueurs de se copier l'un l'autre, on ne pourra savoir positivement si la *Geste des nobles* et la *Chronique* de Cousinot font un seul et même ouvrage, que dans le cas heureux où la *Chronique* de Cousinot, qui existait encore dans le seizième siècle, se retrouverait.

La *Chronique de la Pucelle* est aussi, de la part de M. Vallet de Viriville, l'objet d'une double hypothèse. Il suppose qu'elle est, non seulement l'œuvre de Cousinot, mais encore un fragment de sa *Chronique*. Comme nous savons par Jean Le Féron que la *Chronique* de Cousinot allait jusqu'au règne de Charles VIII, rien n'empêcherait, en effet, que la *Chronique de la Pucelle* fût un fragment de cette *Chronique;* quant à l'autre point, à savoir si la *Chronique de la Pucelle* est l'œuvre de Cousinot de Montreuil, le premier argument de M. Vallet de

Digitized by Google

Viriville est que la *Chronique de la Pucelle* a copié textuellement un grand nombre de passages dans la *Geste des nobles;* mais, comme il est douteux que cette *Geste* soit de Cousinot le chancelier, il demeure également douteux que ce soit par droit de famille que la *Chronique de la Pucelle* ait fait ses emprunts. Le second argument est que la *Chronique* est nécessairement l'œuvre d'un homme non seulement très éclairé, mais encore qui occupait auprès du roi une position considérable, aucun autre chroniqueur du parti français ne s'exprimant avec une telle aisance et des lumières aussi remarquables sur les plus grandes affaires, aussi bien que sur les particularités morales, à la fois très circonstanciées et très intéressantes. Je n'ai rien à objecter contre une telle appréciation de la *Chronique de la Pucelle*, qui est en effet un document fort important; mais ce n'est là qu'une appréciation générale, qui ne peut se fixer d'une manière déterminée sur Cousinot de Montreuil, ni faire passer la *Chronique de la Pucelle* du rang des compositions anonymes à celui des compositions ayant un nom. La *Geste des nobles* rapporte qu'à l'attaque des tournelles, à Orléans, Jeanne d'Arc « print son estendard et dist à un gentilhomme qui estoit auprès d'elle : *Donnez-vous garde quand la queue de mon estendard touchera contre le boulevard.* Lequel, un peu après lui dist : *Jeanne, la queue y touche.* Alors elle dist : *Tout est vostre, et y entrez.* » A quoi l'auteur de la *Chronique de la Pucelle* ajoute : « Si nous dirent et affermerent des plus grands capitaines des François que, après que Jeanne eut dict les paroles dessus dictes, ils monterent contremont le boulevard aussi aiséement comme par un degré, et ne sçavoient considerer

Digitized by Google

comme il se pouvoit faire ainsi, sinon par un œuvre divin. » Ce passage prouve bien que l'auteur a eu des entretiens avec *les plus grands capitaines des François*, et contribue à donner du poids à son témoignage, mais il est loin de suffire à prouver que la *Chronique de la Pucelle* soit de Guillaume de Montreuil.

La dissertation de M. Vallet de Viriville, bien qu'elle n'ait pas porté la conviction dans mon esprit, n'en est pas moins une œuvre fort intéressante et méritant d'être lue. Elle témoigne, chez l'auteur, d'une grande connaissance de l'histoire du quinzième siècle; elle contient des détails tout à fait nouveaux sur ces Cousinot, qui furent des personnages importants; elle étudie un point obscur de l'histoire littéraire, c'est-à-dire à qui faut-il attribuer la *Geste des nobles* et la *Chronique de la Pucelle;* elle appelle l'attention sur cette *Chronique* de Cousinot que Jean Le Féron a possédée et dont l'existence est certaine; et, dorénavant, si quelque nouveau document arrivant à la lumière permet de reprendre cette question, il faudra reprendre aussi le mémoire de M. Vallet de Viriville et le consulter.

A la *Geste des Nobles* et à la *Chronique de la Pucelle* M. Vallet de Viriville a joint un très long fragment d'une chronique inédite, mais non anonyme, la *Chronique normande* de P. Cochon. Celui-ci, clerc de Rouen, est un personnage beaucoup moins important que les deux Cousinot; pourtant, M. Vallet de Viriville nous le fait très suffisamment connaître. Tandis que la *Geste des Nobles* est favorable au duc d'Orléans et à son parti, la *Chronique normande* l'est au contraire parti et au duc de Bourgogne, du moins tant que le duc ne s'est pas souillé par un

Digitized by Google

meurtre de guet-apens, et surtout tant qu'il ne s'est pas allié avec le roi d'Angleterre pour lui transférer la couronne de France. C'est une bonne idée de l'éditeur d'avoir ainsi mis en regard ces deux écrits contemporains, mais suscités par un esprit opposé. La chronique de P. Cochon est un écho fidèle et retentissant des passions populaires de son époque. A propos des Maillotins de 1382 il rapporte cette sentence du célèbre avocat Jean des Maretz, « lequel dit que le roy ne ses conseulx ne pourroient faire un peuple, mais un peuple feroit bien ung roy ». Pierre Cochon est aussi tout à fait conforme à l'opinion prévalente de son temps, quand il dit que l'université de Paris *doit estre lumiere de toute verité*.

Demeurant dans la ville de Rouen, c'est de là que Pierre Cochon écrit ce qu'il sait, voit ou entend dire. Il tenait sans doute des fugitifs eux-mêmes le récit qu'il fait des ravages d'une bande de routiers. « Au mois d'aoust 1429 fut livré le chastel d'Aubmalle aux Franchois par un prebtre, lequel ne fit oncques si mauvese journée, et lui vausist mieux, après ce que il fut baptisié, que sa mere lui eust jeté la teste contre la paroy, car il vint une maniere de larons qui apatichoient les villes et prenoient gens prisonniers de tous estas, et les mestoient à grosses finances: et s'allerent rendre avec eulx plusieurs gens du païs de Caux, merdalle et truandalle qui faisoient tant de maulx que c'estoit merveille. Et fallu que les riches hommes de Caux, especialement d'Auffai, des parties d'environ et du Val de Dun se retraïssent les ungs à Rouen, les autres à Dieppe, et les autres à Caudebec. Et couroit cette merdalle-là jusques emprès Rouen, nonobstant ce qu'il leur fust deffendu de par le dit Charles roy de France. Car,

Digitized by Google

comme l'on disoit, il ne leur avoit abandonné sinon à prendre les Anglois et les officiers dessoulx eux et à les pillier, et leur avoit deffendu les bonnes gens du païs; mais estoient les varlès au diable ilz faisoient plus que commandement (p. 457). » Le mot *apatichoient* est expliqué en note : *appâtissaient, mettre en appâtis, à rançon.* Le sens est bien *mettre à rançon;* mais l'explication étymologique n'est pas *mettre en appâtis;* elle est *mettre à pacte.* C'est *pacte* qui est le radical de ce mot.

Tous les historiens du quinzième siècle portent leurs témoignages sur le grand hiver qui suivit le meurtre du duc d'Orléans. Voici celui de P. Cochon : « En l'an 1407, quinze jours devant Noel commencherent unes gellées que puis l'an 1363 ne furent si grandez, et le lendemain de Noel la riviere de Saine fut si gellée que le dimance après la thiphagne (épiphanie) en suivant, les gens aloient ribler, chouller, en traversant la riviere de costé en autre, tant qu'il fu deffendu de par le roy que plus n'y alast. Et estoit la terre as chans gellée de deux pieds en terre. Et après ce, en la my jenvier commencha sur celle gellée unes negez si grans qu'il n'estoit nule memoire d'homme qui si grans les eust veues en son temps; et pour ce qu'il gelloit toujours et que la terre qui soustenoit la noif (neige) estoit si fort gellée, la noif poudroit comme la poudre à la Sainct Jehan d'esté. Si avint que, le vendredy, 27e jour du mojs de jenvier, après disner, commencha à desgeller, et le samedy en suivant si fort et si soudeinement, que la terre estoit si fort plombée de gellée que l'eau ne pouvoit entrer ens et convenoit que l'eau trouvast son cours. Si vint si grans ravines es vallées et rivieres par toute France et Normendie, qu'il n'estoit

Digitized by Google

plus de pitié de jour en jour oïr les plaintez de par touz païs que les dites eauez faisoient, tant de moulins, maisons, chaussiez, pons, bestes, hommes, enfanz, tout aloit aval l'eau (p. 378). »

Au commencement du quinzième siècle, la police avait de la peine à régler le commerce de la boucherie à la satisfaction des vendeurs et des consommateurs. Tantôt elle ordonnait que la viande fût vendue au morceau, tantôt qu'elle le fût au poids. Il paraît que de tout temps les bouchers eurent le droit d'ajouter des os, c'est-à-dire ce qu'on nomme aujourd'hui *réjouissance*. P. Cochon assure que cette *réjouissance* allait à la moitié et plus du poids total : ce qui sembla exorbitant. « Et en ce temps, en la dicte Pasques (1421), les bouchiers recommenchierent à vendre la char sans peser, pour ce qu'ils faisoient trop de tromperies en vendant la char au pois; comme si l'en eust acheté un poids de livre de char, ilz y boutoient les os à bouter et à peser avec pour avoir greigneur, et enchierirent le poids de la moitié et de plus (p. 444). »

Voici un cas de sorcellerie et un médecin brûlé pour ce chef : « Item en août (1398), maistre Jean de Bar, natif de Champaigne, lequel estoit mestre fizicien du roy Karllez de Vallois deuxiesme (Charles VI), fu trouvé en certain bois embrie (en Brie, dit M. Vallet de Viriville), où il faisoit certains caraux (sortilèges). C'est assavoir ung autel; le prestre avec tous les parements qui à ce appartenoient; et à deux cornes de l'autel deulz lous, tous vis (vifs), à ce contrains par art; ung vout de cuivre et deux de chire. Et là le prestre disoit la messe, et faisoient leurs caraux. Lesquex furent amenés à Corbeul. Et là furent envoyés de Paris quatre mestrez de parle-

Digitized by Google

ment, huit clers de l'université, desquex fu l'un maistre Gylles de Chanz, né à Rouen ; et là furent examinez et amenez à Paris en la cour de l'evesque, et furent ars en Greve (p. 386). » *Caraut*, sortilège, signifie proprement caractère magique, et vient en effet du latin *caracter*, qui, ayant l'accent sur *rac*, a donné régulièrement *caraut*. Quant à *vout de cuivre et de cire*, M. Vallet de Viriville l'interprète par *veau;* ce n'est pas le sens : *vout* vient de *vultus*, il désigne des figures qui servaient dans les sorcelleries de ce temps, et c'est de là que dérive *envoûtement* et *envoûter*.

P. Cochon raconte l'entrée de Henri VI à Rouen, dont il fut témoin. « Le samedy, 27e jour de juillet, arriva le roy Henry de France et d'Angleterre en la ville de Rouen, agié de 9 ans ou environ, et fu amené en ung car jusques à l'ostel messire Jehan Braques, au Bois-Guillaume, et là le vy, et puis fu monté à cheval, et vindrent les bourgeois de Rouen contre lui à robes de livrée perses et chapperons de vermeil. Mès le roy ne leur avoit pas donné cette livrée ; mais l'en leur avoit fet commandement qu'ilz les feissent faire ; et estoient à cheval, et crierent tous Nouel ! quant ilz virent le roy, lequel estoit un très-beau filz. Et estoient les rues de Rouen, là où le roy devoit passer, mieulx tendues qu'ilz ne furent onques le jour du Sacrement. Et y avoit à la porte Cauchoise draps où estoient les armes de France et d'Angleterre... Et sur la seconde porte estoit ung drap qui couvroit depuis hault sur la tarrache jusques à la bée de la porte ; et là estoient figurées deux grandes bestes nommées antelopes, et avoient deux cornes, une couronne et une caine au col ; et auprès d'eulx estoient ou deux lions ou deux lie-

Digitized by Google

pars, je ne soy le quel; et entre les piés estoient les armes de la ville et autres armes que je ne cognois... Et puis y avoit, à la porte Machaire, angres (anges) qui enchensoient; et à la porte du Grand-Pont ung autre mistere, je ne soy le quel, car je ne le vy point pour la foulle des gens... Et avoit devant l'ensengne de l'estrie, à Saint-Pierre l'Honnouré, ung chastel figuré, et avoit une seraine qui peignoit ses cheveulx, et se miroit et getoit vin et lait, et auprès d'elle deux petites seraines. Et estoit cela très-bien fait; et le regarda le roi; et cousterent ces mirelifiques et fatras beaucoup d'argent, et fu à despens de la ville. »

Au temps où P. Cochon écrivait, c'est-à-dire à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième, la vieille langue d'oïl était en décomposition, et, par conséquent, en décadence. Les formes anciennes et les formes nouvelles se confondaient, sans que celui qui s'en servait sût au juste quel était le bon emploi. Ainsi, dans un passage cité plus haut, P. Cochon se sert également de *neige* et de *noix* : *neige*, qui est le mot qui doit durer; *noix*, qui est le mot primitif, formé du latin *nix*, et qui va disparaître. Dans les textes de ces temps, on voit, pour donner un exemple qui résume tout, l'écrivain employer également *li hom* et *l'homme*, et ne plus savoir lequel vaut le mieux suivant la place et la syntaxe.

P. Cochon se sert du verbe *jupper* pour dire faire un grand cri, un cri de tumulte, de résistance. « Si advint que aucuns qui presens estoient en la dicte court, jupperent; car, à ce jour et à celle heure, estoient en la dicte court, de gens de dehors plus de 300, qui tous s'assembloient entour les dits sergens. » *Jupper* est encore usité dans le Haut-Maine: on *juppe*

Digitized by Google

quelqu'un pour le faire bourder, c'est-à-dire pour qu'il s'arrête. Et, à propos de ces deux mots, qui aujourd'hui sont du patois, et dont l'un au moins n'en était pas au quinzième siècle, l'auteur du *Vocabulaire du Haut-Maine* rapporte cette plaisante anecdote : « Un jeune gentilhomme manceau, nommé depuis peu de temps page de la reine Marie-Antoinette, accompagnait la voiture de S. M. Cette princesse le chargea de galoper après un seigneur qui l'avait saluée en la croisant, et qui s'éloignait à toute bride. A son retour, le page essoufflé ne put dire autre chose que : Madame, je l'ai juppé, je l'ai voalé, il n'a jamais voulu bourder. Que dit-il? demanda la reine. »

Dans un vers que cite M. Vallet de Viriville, cette louange-ci est donnée au roi Charles V :

Mout par estoit sages et preulx (p. 360).

Une note explique ainsi ce vers : « *Par*, *paris*, en français pair, seigneur : c'était un seigneur très sage et très vaillant. » La locution n'a pas été comprise. *Par* est la proposition latine *per*, qui, se joignant aux adjectifs, leur donnait un sens superlatif : *permagnus*, très grand. La langue d'oïl en usait de la même façon, avec cette facilité de plus qu'elle pouvait la séparer, comme dans le vers cité plus haut, de son adjectif. *Par* se construisait de la même façon avec les verbes ; et c'est une construction de ce genre qu'il faut voir dans ce passage : « Onques n'en veist on si malvese (année) de biens ne de fruitages, nois, pommes, poires, prunes, cherises, et de tous autres choses, avec les mutations des monnoies qui *pardestricèt* (*sic*) tout (p. 443). » Je pense qu'il y a ici une

Digitized by Google

faute d'impression; mais, quoi qu'il en soit, il faut lire: *qui pardestruirent*, c'est-à-dire détruisirent complètement.

A propos du dégel qui suivit un grand froid, le chroniqueur dit: « Et fu enchu la vegille de la Candeleur que la glace fut *demoni* (p. 279). » Ce que M. Vallet de Viriville traduit par: « Et il arriva la veille de la Chandeleur que la glace fondit. » Il n'est pas douteux que tel est le sens. Mais comment *demoni* peut-il signifier *fondue?* Je n'ai aucune explication à donner de ce mot, sans doute altéré dans le manuscrit, et je ne le cite ici que pour appeler l'attention de ceux qui, rencontrant, en des textes anciens, des descriptions de débâcles, trouveraient moyen de le restituer.

Le sire de Savoisy fut banni du royaume. « Il estoit riche, dit P. Cochon, et prist sa finance et s'en alla à Marcellez (Marseille) au roy Loys, et là en quarante jours fist faire deux gallées, et le roy Loys lui bailla des gens de sa terre et *ses clippe* en mer. Et d'aventure trouverent navire de Sarrasins, si en ourent victoire, et guennerent très grant avoir (p. 368).» Je ne rapporte ce passage que pour les mots: *et ses clippe en mer*. Ils sont mal lus, ou, pour mieux dire, mal coupés; il faut mettre : *et s'esclippe en mer*. *Escliper*, avec le sens de mettre en mer, faire voile, est dans Du Cange, au mot *esquipare*, et n'est, d'ailleurs, qu'une forme altérée d'*esquiper*, qui, comme on sait, vient de *ship*, navire.

M. Vallet de Viriville a trouvé, sur un folio de ses manuscrits, une espèce de ballade en l'honneur de Du Guesclin, et il la cite à cause de la facture et des sentiments qui y respirent. Pour le même motif je la cite après lui :

Digitized by Google

L'escu d'azur à un egle de sable
A deux testes et un rouge baston
Portoit le preux, le noble connestable
Qui de Bertran Guesclin portoit le nom.

A Brom fut né le chevalier breton
Courageux, *hardiz* et orguelliex comme *une tor*,
Qui tant servi de loyal cuer et bon
L'escu d'azur à trois fleurs de lis d'or.

Ore il est mort, Dieu li face pardon ;
Pleüst à Dieu *qu'il* vesquit encor
Pour aller venger vers le lieupart felon
L'escu d'azur à trois fleurs de lis d'or.

Les passages que j'ai soulignés ne peuvent rester tels qu'ils sont; car, évidemment, l'auteur de cette petite pièce savait versifier. Le second vers de la seconde stance doit être lu :

Preux et hardis, orguelliex comme un tor.

Preux n'est pas une conjecture certaine; mais c'est, en tout cas, quelque mot semblable qu'il faut ici. Quant à *orguelliex comme un tor*, la restitution n'est pas douteuse : orgueilleux comme un taureau, et non pas *comme une tour*. Dans le second vers de la troisième stance, il suffit de lire *que il vesquit*, pour avoir la mesure; enfin, on l'a aussi dans le troisième vers de cette même stance, si l'on substitue *allant* à *pour aller*.

En suivant M. Vallet de Viriville pas à pas, j'ai trouvé à mettre sous les yeux du lecteur des détails biographiques sur les deux Cousinot, quelques passages curieux touchant les choses du commencement du quinzième siècle, et des remarques de langue. C'est qu'en effet sa publication est riche en documents; il nous y donne la *Geste des nobles*, inédite,

Digitized by Google

la *Chronique normande*, inédite aussi, et le texte de la *Chronique de la Pucelle*, rendu conforme au plus ancien manuscrit que les bibliothèques en conservent. Publier des œuvres inédites et conformer les textes aux anciennes copies, est un service dont on doit toujours être sincèrement reconnaissant.

Digitized by Google

IV

HISTOIRE ET GLOSSAIRE DU NORMAND

HISTOIRE ET GLOSSAIRE DU NORMAND, DE L'ANGLAIS ET DE LA LANGUE FRANÇAISE, D'APRÈS LA MÉTHODE HISTORIQUE, NATURELLE ET ÉTYMOLOGIQUE, PAR EDOUARD LE HÉRICHER, RÉGENT DE RHÉTORIQUE AU COLLÈGE D'AVRANCHES; 3 vol. in-8°.

Premier article : *Du normand, jadis dialecte, aujourd'hui patois*[1].

SOMMAIRE : Dans le courant du neuvième siècle, des hommes partis des pays scandinaves, le Danemark, la Suède, la Norvège, et connus sous le nom de Normans, ravagèrent pendant beaucoup d'années l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Espagne. Une bande, sous un de leurs chefs, se fixa dans la Neustrie. Qu'advint-il de cette intrusion violente d'étrangers sur le sol neustrien? La Neustrie prit le nom de Normandie; mais à cela se borna à peu près l'action générale des vainqueurs sur les vaincus. Religion, langue, institutions politiques, c'est-à-dire féodales, et savoir tel que le temps le comportait, les Scandinaves reçurent tout du milieu où ils s'établirent; et, au bout de peu de générations, il eût été impossible de reconnaître la trace de ce qui s'était passé. La grande masse avait absorbé la petite.

Une phrase de M. Le Héricher servira d'introduction à cet article, et en indiquera l'objet: « Intermédiaire entre le vieux français et l'anglais, dit-il, tome I, page 25, le normand participe de ces deux langues. » Le lecteur de l'ouvrage ne se méprendra pas sur le sens de cette proposition; suivant M. Le Héricher, l'invasion des hommes du Nord ou Scandinaves a fait du dialecte normand un dialecte à part des

1. *Journal des Savants*, octobre 1863.

Digitized by Google

autres dialectes de la France; et, comme la conquête de Guillaume le mélangea fortement avec la langue des populations saxonnes qui avaient pris la place des populations celtiques dans l'île de Bretagne, on voit comment il entend le caractère intermédiaire du normand entre le vieux français et l'anglais.

La question est donc proprement: quelle a été la part des Scandinaves en la formation du dialecte français parlé dans la province où ils s'établirent? Question fort curieuse en soi, mais qui le devient encore davantage, si l'on fait attention que l'invasion et l'établissement des Scandinaves, dans une de nos provinces, sont en diminutif ce que furent, dans l'Occident latin tout entier, l'invasion et l'établissement des Germains, quelques siècles plus tôt. On peut, sans témérité, conclure de l'un à l'autre, et éclairer le fait plus ancien par le fait moins ancien.

Comportare juvat prædas et vivere rapto, a dit Virgile en parlant des plus vieilles populations du Latium. C'étaient là qu'en étaient, au neuvième siècle, les hommes connus dans l'histoire sous le nom de Normans. Faire la guerre et vivre de rapine était, parmi ces peuples, la noble occupation et le suprême honneur; tout l'héroïsme de la morale s'y concentrait, et la religion n'avait de récompense que pour les morts du champ de bataille et pour les vaillants dans la guerre. Telles étaient les impulsions. Peu après Charlemagne, la mer du Nord se couvrit de flottilles qui apportèrent la dévastation sur les côtes de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne et de l'Italie, et, par les fleuves, jusque dans l'intérieur du pays. Sous ces coups redoublés, le neuvième siècle n'eut pas le loisir de respirer, et le cri de souffrance qu'il poussa a retenti dans l'histoire.

Digitized by Google

Il serait hors de propos ici de rechercher pourquoi la féodalité commençante (car c'était l'époque où la société entrait en ce régime) fut aussi impuissante que l'empire romain en décadence à repousser les barbares du Nord. Il suffit de noter que la principale bande se fixa dans la Neustrie, comme avaient fait les peuplades franque, bourguignonne, visigothe, ostrogothe, suève, sur les différentes provinces de l'empire. Rollon, son chef, devint duc de la Neustrie, qui prit le nom de Normandie, comme les chefs des bandes germaines étaient devenus rois; et les hommes qui le suivaient furent, selon leur rang, casés (je me sers de l'expression féodale) sur les terres neustriennes.

Voilà le fait, une bande scandinave qui s'établit en conquérante dans une province française dévastée pendant un siècle. Maintenant, quelles furent les conséquences de ce fait au point de vue ethnique? Trois possibilités étaient ouvertes: ou bien les conquérants absorberaient ce qui restait de population indigène, et il se formerait sur les côtes de la Manche une principauté scandinave, relevant féodalement du royaume de France; ou bien un mélange s'opérerait, le scandinavisme marquerait fortement son empreinte sur la population neustrienne, à peu près comme la conquête normande marqua la sienne sur l'Angleterre, et la Neustrie présenterait un caractère spécial qui ne dépendrait ni de la latinité ni du voisinage; ou bien enfin la population indigène confondrait dans son sein les nouveaux venus, et la Neustrie, sauf les accidents historiques, suivrait son développement propre en tant que province de la Gaule latinisée et indépendamment d'une influence scandinave prépondérante.

Digitized by Google

Entre ces trois probabilités, la décision se tire de l'examen de la langue. La langue, en effet, comme un instrument exact, indique à quels éléments et dans quelle proportion appartient la prédominance due soit à la supériorité de nombre, soit à la supériorité de civilisation. Ainsi se reproduit, clairement posée sous forme de question, la phrase de M. Le Héricher, de laquelle je suis parti pour entrer en cet examen.

La Neustrie, bien que ravagée, n'était pas dépeuplée. Les monuments contemporains ou de peu postérieurs représentent, en général, les hommes du Nord comme disséminés au milieu d'une population indigène; mais, en certaines localités, ces hommes s'étaient cantonnés et groupés, et là on note que la langue scandinave se conservait. Pendant quelque temps aussi, les conquérants entretinrent des relations avec le lieu de leur origine, et allèrent y chercher des renouvellements du parler qui tombait en désuétude parmi eux. Mais enfin, au bout d'un temps assez court, tout cela s'effaça; la fusion des Scandinaves et des Neustriens devint complète, et le signe s'en manifesta irrécusablement dans la langue.

Quelle fut donc cette langue? Là-dessus, nous possédons des documents sûrs, précis, nombreux. L'établissement des Scandinaves est du commencement du dixième siècle; dès le onzième, Guillaume le Conquérant rédigea ses lois en cette langue; et, dans le douzième, Wace, Benoît, Garnier, l'auteur du poème de saint Thomas, martyr, et bien d'autres s'en servirent pour des compositions étendues. Ces textes ne laissent aucun doute; la langue dans laquelle ils sont écrits est purement française; sauf quelques termes de navigation, elle

Digitized by Google

ne contient pas plus de mots d'origine germanique que les autres dialectes de la langue d'oïl, et la grammaire ne diffère que dialectalement de leur grammaire.

Entre les particularités qui distinguent le dialecte normand, il me suffira d'en indiquer deux qui sont proéminentes. La première consiste à écrire par *ei* ce qui est écrit ailleurs par *oi: tei, rei, lei, reïne,* etc., pour *toi, roi, loi, roïne,* etc. Par la seconde, le dialecte normand ne forme pas de la même façon les imparfaits de la première conjugaison latine et ceux des autres conjugaisons, représentant *abam* par *ove*, et *ebam* par *eie;* j'*amove* d'*amabam;* je *teneie,* j'*oieie,* de *tenebam,* d'*audiebam.* Ni l'une ni l'autre de ces particularités n'est d'origine scandinave; l'*ei* pour *oi* s'étend bien au delà de la Neustrie, en des contrées où les Scandinaves ne firent aucun établissement; et avoir conservé le reflet d'une distinction entre *abam* et *ebam* est un indice, non d'une origine barbare, mais d'une latinité plus persistante.

M. Le Héricher a essayé de dresser un glossaire des mots scandinaves qu'il croit retrouver dans le parler normand. Pour que l'objet fût atteint, il fallait que les mots ainsi choisis appartinssent exclusivement au normand et ne se trouvassent pas dans les autres dialectes. Or, cette condition indispensable est loin d'être remplie. Ainsi *aisié, batel, blié* (blé), *bonde* (limite), *bru, co* (coq), *estormir, estriver* (chercher dispute), *flio* ou *flo* (troupe, multitude), *gardin* (jardin), *hante* (manche d'outil), *hardi, horiere* (prostituée), *nafre* (coup, blessure), etc., sont des mots de la langue d'oïl tout entière, et ne peuvent rien prouver pour le scandinavisme du normand.

Digitized by Google

Dans ce glossaire, je trouve *achaison*, qui, en normand, signifie dégoût : *souffrir d'achaison*. M. Le Héricher est disposé à le rattacher à l'anglo-saxon *ache*, malade, en anglais *ake*, souffrance. Puis il cite un texte de Bayeux, de l'an 1278 : « Par poeur que li peuples les lapidast par acheson de l'empoisonnement ci-dessus dit. » En ce texte, *acheson* veut dire accusation, inculpation ; et c'est le sens qu'on lui trouve très souvent en toute sorte de passages. Dans les autres dialectes, le mot est *achoison*, et aussi *ochoison ;* c'est le latin *occasionem*, qui, de son acception primitive, avait passé à celle d'incident fâcheux, désagréable, reproche, accusation. Le sens de dégoût en normand n'est pas autre chose qu'une nouvelle extension et un plus grand éloignement ; tellement que, si l'on n'avait pas la signification intermédiaire donnée au latin *occasionem* dans la langue d'oïl, on serait embarrassé de voir apparaître le sens de dégoût. Quant à *achaison* ou *achoison*, au lieu d'*ochoison*, on sait que la vieille langue tendit, en bien des cas, à substituer un *a* à l'*o* latin. (Comparez *dame*, de *domina*.)

Ainsi, quant à la langue, la Neustrie se comporta comme si l'invasion scandinave avait été non avenue. Le dialecte normand est aussi français que les dialectes placés le plus loin de la province envahie. Au nord, il se fond avec le picard ; de l'autre côté, avec le parler du centre ; rien, dans les rapports avec les dialectes voisins, n'a été dérangé par l'établissement des étrangers. Ces faits prouvent, d'une part, que, malgré de longs et grands ravages, la population neustrienne était de beaucoup supérieure en nombre aux hommes du Nord ; d'autre part, qu'au moment de la conquête normande, c'est-à-dire

Digitized by Google

au commencement du dixième siècle, la langue d'oïl était constituée dans ses parties essentielles, si bien qu'un événement aussi grave que l'intrusion de bandes et d'une aristocratie scandinaves n'y apporta aucune altération. Comme l'histoire nous apprend que des hommes issus du Danemark, de la Norvège et de la Suède se sont fixés en Neustrie, on a pensé qu'anthropologiquement on retrouverait leur type dans la population normande. Mais il faut beaucoup de précautions en de pareilles recherches. La langue prouve que la population neustrienne absorba la population scandinave. Or, la physiologie enseigne ce qui se passe en de pareilles absorptions: le mélange de deux types ne se manifeste que dans les premières générations; au bout d'un temps plus ou moins long, le type prépondérant efface l'autre. Ici donc, on ne pourrait chercher des marques de consanguinité scandinave que dans les lieux, s'il en reste encore, où des hommes du Nord cantonnés ne se seraient guère alliés qu'entre eux, ou, du moins, auraient toujours été assez nombreux pour mettre leur marque sur le type neustrien.

Une autre particularité est digne d'attention. Les Scandinaves, bien que ce fût la force des armes qui leur eût donné la Neustrie, ne se sentirent nullement disposés à faire valoir l'orgueil de race, de nation, de conquête; ils se soumirent rapidement au milieu social dans lequel la victoire les avait introduits: lois, coutumes, régime, institutions, langue, ils adoptèrent tout. Une même docilité, autant que les circonstances le permettaient, avait jadis été montrée par les Germains s'établissant en Gaule, en Italie, en Espagne. Ce fut, dans les deux cas, l'effet

Digitized by Google

naturel d'une civilisation supérieure sur une civilisation moindre. Supposez, au contraire, que les nouveaux venus eussent appartenu à une civilisation supérieure, comme jadis les Grecs et les Romains chez les barbares, ou comme les Espagnols chez les Mexicains ou chez les Péruviens; nous les verrions garder leurs langues, leurs coutumes et leurs institutions; nous les verrions donner et non pas recevoir. Cette contre-partie est d'ailleurs fournie d'une façon très exacte par les gens issus du mélange scandinave et neustrien. Un siècle plus tard, ces gens, c'est-à-dire les hommes de la Normandie, nouveau nom de la Neustrie, firent la conquête de l'Angleterre; ils y trouvèrent les Anglo-Saxons dans un état social qui se sentait de la Germanie plus que le continent et qui n'avait pas encore pris l'assiette féodale. Aussi les Normands ne consentirent pas à recevoir les institutions anglo-saxonnes; ils gardèrent tout, leur langue, leurs lois, leur régime, leur orgueil; et il fallut trois siècles et la croissance progressive du peuple anglais pour les absorber dans la masse commune, non sans qu'ils eussent laissé de profondes traces dans l'organisation et le langage de la nation.

Si le dialecte neustrien est demeuré fermé à toute immixtion scandinave, il n'en a pas été de même des localités neustriennes; plusieurs ont reçu des noms dus aux nouveaux possesseurs. Indépendamment de *Neustrie* devenue *Normandie*, M. Le Héricher a, dans son *Glossaire scandinave*, noté plusieurs dénominations qui se trouvent dans cette province sans se trouver dans les autres. Je lui emprunte les principales. *Torp*, village, de l'islandais *thorp* : *Torp-en-Caux*, *Torp-en-Lieuvin*, etc. *Raz*,

Digitized by Google

ras, violent courant marin sur les côtes, de l'islandais *ras* : le *Raz-Blanchard*, entre Aurigny et la Hague, *le Raz du cap Lévy*, *le Raz de Bannes*, *le raz de Langrune*. *Nès*, *nez*, de *næs*, promontoire : *le Nès de Jobourg*, *le Nès de Tancarville*. *Home*, île ou presqu'île d'eau douce, le *holm* scandinave dans *Stockholm*, *Bernholm*, etc. : *l'île de Hommet*, près Cherbourg; dans des textes latins, *insula quod dicitur Home... pratum de Hulmo*, etc. *Gate*, porte, rue, du suédois *gata*, anglais *gate* : à Caen, *Houlegate*, ancien nom d'une rue; *Houlegate* est aussi le nom d'une localité près de Beuzeval; ces mots prouvent en même temps l'existence du scandinave *hol*, creux. *Fleur*, terminaison commune à plusieurs localités, laquelle vient du scandinave *fiord*, et indique une baie, un golfe, comme les *fiord* de Suède et de Norvège : *Barfleur*, le fiord nu, stérile; *Harfleur*, le fiord difficile, dangereux. *Dick*, fossé : à Carentan, le *Haut-Dick*; à Vains, près Avranches, le *Dick* ou *fossé du Diable*; le *Hague-Dick*, dans la Hague. *Dieppe*, de l'islandais *diup*, profond, anglais *deep*. *Dale*, vallée, de l'islandais *dal* : *Dippedale*, vallée profonde; *Becdale*, vallon du ruisseau. *Beuf*, désinence locale propre à la Normandie, qui représente l'islandais *bud*, village : *Belbeuf*, *Coulibeuf*, *Quillebeuf*, *Elbeuf*. *Bec*, ruisseau, de l'islandais *beck* : *Caudebec*, le ruisseau de Caux; *Houlbec*, le ruisseau creux. Remarquez que tous ces mots sont demeurés strictement noms propres, n'ont point passé dans la langue générale, et ont perdu toute signification pour la population neustrienne ou normande, comme on voudra l'appeler.

Ainsi c'est dans les lieux, non dans la langue, que les hommes du Nord ont inscrit les marques de

Digitized by Google

leur établissement en Neustrie. M. Le Héricher dit, au commencement de son ouvrage : « Quelque » antiques que soient les monuments d'un pays, il » n'en a pas de plus vieux que les mots en général, » et, parmi ses mots, les plus anciens sont ceux du » sol et de ses accidents, c'est-à-dire de ses loca- » lités, originairement nommées d'après leur nature » et leur position. » (T. I, p. 61.) On voit d'après les résultats mêmes du *Glossaire scandinave*, dressé par M. Le Héricher, comment il faut modifier et restreindre une telle proposition. Les noms de localités ne sont pas nécessairement les mots les plus anciens; là aussi, on aperçoit des couches successives qui appartiennent à des époques différentes. Ainsi, dans notre pays, il y a des dénominations gauloises, les plus vieilles de toutes; puis viennent les dénominations latines; en troisième lieu, les dénominations germaniques; en quatrième lieu, les dénominations scandinaves, les plus récentes et d'ailleurs bornées à une seule province.

L'invasion scandinave fut en petit ce qu'avait été en grand l'invasion germanique. Dans ces sortes d'événements, trois choses capitales sont à considérer : la religion, la langue, les institutions. La religion chrétienne fut acceptée par ces terribles païens qui avaient si longtemps guerroyé contre elle, car il faut remarquer que le paganisme joua un rôle dans les dévastations des hommes du Nord, et qu'ils s'acharnaient particulièrement contre les églises, les couvents, le clergé. Mais, finalement, Rollon fut baptisé et, avec lui, la plupart de ses suivants. Bientôt toute trace de paganisme disparut parmi eux; les légendes recueillies par les trouvères du douzième siècle, qui célébraient les rois anglo-

Digitized by Google

normands, représentèrent la haute fortune et la piété des chefs scandinaves comme voulues l'une et l'autre dans le ciel et manifestées dans les visions de pieux ermites; et l'Église de Normandie n'eut rien qui la mît au-dessous des plus illustres Églises de la Gaule. Quant à la langue, les Scandinaves parlèrent bientôt, comme il a été dit, le dialecte français qu'on parlait en Neustrie. Les institutions ne durent rien non plus à la Scandinavie : Rollon prêta féodalement foi et hommage au triste successeur de Charlemagne, lien puissant qui ne se rompit pas quand la maison impériale fut dépossédée par Hugues Capet; et la Normandie resta vassale du royaume de France. La féodalité n'y présenta rien de particulier; ce fut le régime féodal dans toute sa rigueur que les Normands établirent dans l'Angleterre conquise.

Qu'apportèrent donc les Scandinaves à la Neustrie? certainement rien d'essentiel à la civilisation. Doctrine religieuse, régime de gouvernement, lettres, sciences, ils apprirent tout et n'enseignèrent rien. Le seul trait que l'on puisse leur attribuer dans cette ancienne Normandie, c'est un esprit guerrier d'entreprise, continuation de celui qui, des rives de la Baltique et de la mer du Nord, avait entraîné leurs ancêtres vers l'Occident. Cependant, ce côté, tout réel qu'il est, il ne faut pas l'exagérer : la Normandie féodale, avant la conquête de l'Angleterre, guerroya continuellement contre les grands fiefs qui la bordaient et contre son suzerain, qui alors n'était pas un gros seigneur. Mais, dans cette région, elle n'obtint pas des succès considérables et ne réussit pas à étendre ses limites. Les Anglo-Saxons furent moins heureux; une seule bataille les

Digitized by Google

mit à la merci des Normands ; et, alors les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, mais demeurés vassaux de la couronne de France, offrent un spectacle qui ne peut se trouver que dans la féodalité, et qui montre la puissance morale de ce régime.

Si du dixième siècle et de cette petite invasion on passe au cinquième siècle et à la grande invasion qui dissémina les bandes germaniques sur la surface de la Gaule, de l'Italie et de l'Espagne, et qui substitua partout des chefs germains aux autorités latines, on verra que les choses suivirent un cours très semblable. Comme les Scandinaves, les Germains transplantés abandonnèrent leur paganisme et devinrent chrétiens ; bientôt, à mesure que l'instruction pénétra parmi eux, ils parurent dans l'Église comme prêtres et moines, et, par la foi, ils ne tardèrent pas à se confondre avec les Latins. Ils ne s'y confondirent pas moins par la langue ; et nulle part, dans la France, dans l'Italie ou dans l'Espagne, on ne parla allemand. Cependant, ici, une différence est à noter : les Scandinaves trouvèrent en Neustrie une langue à peu près faite, et l'adoptèrent ; les Germains trouvèrent dans l'empire le latin, mais le latin en décadence, et dans lequel les influences populaires et locales prenaient de plus en plus le dessus. Ces influences, au milieu de l'extinction de toute trace de littérature qu'amena l'inondation barbare, prévalurent pleinement ; les langues romanes apparurent, le germanisme ne s'y montre guère que par un certain nombre de mots qu'elles reçurent et que sans l'invasion elles n'auraient pas reçus ; et l'Occident latin, demeurant latin, imposa son idiome aux envahisseurs. Ce qui

Digitized by Google

vient d'être dit du langage doit être dit aussi des institutions. Les Scandinaves trouvèrent le régime féodal tout établi; ils l'adoptèrent, sans plus se souvenir des institutions qu'ils avaient laissées dans le Nord. Les barbares trouvèrent de leur côté, sous leur main, l'organisation impériale; mais c'était une organisation que des causes intérieures, indépendamment des causes extérieures, amenaient à sa ruine. En vain les rois germains essayèrent-ils de rassembler autour d'eux ce qui restait de la souveraineté impériale et de l'administration romaine. Dans l'immense anarchie produite par la décadence de l'empire et par l'invasion barbare, il n'y eut plus de place que pour la force des choses, représentée par la société latine, que de longs malheurs avaient amoindrie, non détruite; par la religion, qui imposait son joug à tous; par les cités, qui demeuraient comme autant de centres d'industrie et de culture; par les institutions romaines et les coutumes germaniques. De tout cela, après la plus pénible des périodes, naquit le régime féodal, qui fut importé en Allemagne à la suite des victoires de Charlemagne et en Angleterre par la conquête normande.

Je pense que rien n'est plus propre à suggérer une idée exacte de l'établissement des Germains dans l'empire romain, que l'étude de l'établissement des Scandinaves dans la Neustrie. Là on voit nettement que les barbares apportent peu et reçoivent beaucoup.

Le nom de Normandie a pu être justement donné à la province, puisqu'il indique la domination des hommes du Nord; mais le nom de normand, qui naturellement s'ensuivit pour le dialecte, est trompeur, car ce dialecte n'a rien du Nord et est purement neustrien.

Digitized by Google

Maintenant, quel est le rapport de l'ancien dialecte neustrien ou normand avec le patois aujourd'hui parlé en Normandie? C'est au quatorzième siècle que les dialectes, cessant d'être langues littéraires, descendent au rang de patois; dès lors l'histoire s'en obscurcit beaucoup; ils ne s'écrivent guère; on ne s'en occupe plus, et on les regarde, à tort, comme du français corrompu. Pourtant, malgré l'absence de documents intermédiaires entre l'époque ancienne où le normand était dialecte, et l'époque actuelle où il est patois, on ne peut méconnaître la filiation de l'un à l'autre. Le patois a conservé un signe caractéristique, je veux dire l'emploi de *ei* pour *oi;* il a conservé aussi un bon nombre de mots qui, perdus dans le français moderne, existent dans le français ancien. Je noterai, entre autres, *achaison*, déjà discuté; *cranche*, faible, malade; *éguerpir* (une poule *éguerpit* la terre, elle la jette derrière elle avec ses pattes; le français a *déguerpir*, le vieux français avait le simple *querpir*, de l'allemand *werfen*, jeter); *namps*, gages (la rue aux Namps à Caen, laquelle est le quartier des fripiers). Mais on trouve aussi dans le patois bien des mots qui n'ont point d'analogue dans l'ancienne langue.

Au reste, pour discuter complètement les rapports du patois normand avec le dialecte normand, il faudrait, d'une part, avoir un dépouillement glossologique des chartes et autres papiers locaux; et d'autre part, un bon dictionnaire du patois tel qu'il est actuellement. Le *Dictionnaire* de M. du Méril et le *Glossaire* de MM. Dubois et Travers, tout estimables et utiles qu'ils sont, laissent de la place pour un plus ample travail. On ne saurait trop recommander les dictionnaires des patois aux savants de province;

Digitized by Google

et il semble qu'une telle tâche serait le lot naturel d'un homme qui, comme M. Le Héricher, est si versé dans la connaissance du parler, des monuments et des légendes de la province, et, ce qui n'est pas un mince avantage en ce genre de travail, de la flore locale et des noms scientifiques correspondant aux dénominations populaires.

Deuxième et dernier article : *De quelques règles étymologiques*[1].

SOMMAIRE : La règle principale sur laquelle il est insisté dans cet article, c'est qu'il faut non pas former les familles de mots d'après certaines analogies de lettres et de sens pour y coordonner l'étymologie, mais déterminer l'étymologie, laquelle préside ensuite à la classification des mots. Or, pour s'assurer de l'étymologie, il n'y a de procédé valable que le procédé historique. Tout le reste est, ou illusion si l'on n'est pas assez pénétré de la nécessité de se subordonner aux règles qu'il impose, ou hypothèse voulue et entendue, si l'on s'aventure, ce qui est permis, au delà du domaine purement historique.

Les connaissances de M. Le Héricher sont très étendues dans les langues, et particulièrement dans les langues du Nord et dans l'anglais ; il a beaucoup de lecture ; les recherches celtiques lui sont familières ; les rapprochements abondent sous sa plume. Et pourtant on ne peut se fier à ses étymologies ; le vrai et le faux y sont confondus ensemble sans rien qui les distingue. Quand il est sur une bonne piste, la richesse de ses renseignements le sert à souhait ; on s'instruit en le lisant, on le suit avec satisfaction ; dans le précédent article, j'ai cité avec éloge la partie de son glossaire où il traite des dénominations locales provenues des Scandinaves ; l'érudition y est bien employée. Mais elle n'est plus employée heu-

1. *Journal des Savants*, novembre 1860.

Digitized by Google

reusement quand l'auteur s'engage dans une mauvaise route; alors sa méthode ne lui permet pas de s'apercevoir qu'il se fourvoie d'autant plus qu'il avance davantage. Chacun, dans des recherches qui sont toujours difficiles, commet des erreurs; mais si la méthode est bonne, les erreurs sont partielles; si, au contraire, la méthode est mauvaise, les erreurs sont générales, et la rencontre du vrai n'est plus que fortuite.

Il faut d'abord justifier ce jugement par la discussion de quelques cas particuliers. *Loisi* en normand, *loisir* en français, est regardé par M. Le Héricher comme une corruption pour *le oisir*, corruption analogue à *lierre* pour *le hierre*, *lendemain* pour *le endemain*, *l'oriot* pour *le oriot*, etc.; et il le rattache au latin *otiari*. Mais, outre que *otiari* aurait donné *oiser* et non *oisir*, *loisir* ou *leisir* ne se trouve jamais sous la forme *oisir*, tandis qu'on trouve partout *hierre*, *endemain*, *oriot*; il n'est donc pas permis de le supposer. De plus, *loisir* ou *leisir* est aussi un verbe qui fait à l'indicatif *il loit* ou *il leit*, et qui signifie être permis; ce verbe a donné l'adjectif *loisible*. On voit par tout cela que *loisir* vient de *licere*, et que l'acception de permission s'est étendue, dans le substantif, à celle de temps que l'on peut passer sans rien faire.

Rongier en normand, *ronger* en français, est attribué au latin *rodere*. Mais *rodere* ne pourrait donner *ronger* que par une forme intermédiaire, *rondicare*, que rien n'autorise. Toutefois, là n'est pas l'objection capitale: *ronger* a, soit dans l'ancien français, soit dans les patois, le sens de *ruminer*; et, comme *ruminare*, d'après les règles de la permutation, produit *ronger*, on voit que *ruminer* est la si-

Digitized by Google

gnification propre, qui a passé, sans grand effort, à celle de *ronger*.

Le *foie* est rapproché du mot *foyer*, en tant que, d'après d'anciennes idées, le foie est considéré comme le foyer de la vie. Mais de telles idées, non plus que la communauté de quelques lettres, n'ont aucune valeur ici. Pour s'en convaincre, il suffit de passer à l'italien *fegato* (avec l'accent sur *fe*), et à l'espagnol *higado* (avec l'accent sur *hi*); ceux-ci conduisent au latin *ficatum*, terme de cuisine, que le langage populaire a substitué au classique *jecur*.

Abaubir est représenté comme une onomatopée et composé de *ah bah!* Mais le normand *abaubir* n'est autre que le français *ébaubir*, avec un préfixe différent; et *ébaubir* vient du latin *balbus*, bègue, qui n'a rien de commun avec l'interjection *bah!*

Je trouve, à la page 117 du tome II: « *Court*, terme de la topographie de basse Normandie, qui désigne la terre seigneuriale attachée au manoir; les grandes terres de l'arrondissement de Valogne sont appelées *court;* ce mot, congénère du latin *hortus*, du scandinave *gort*, *gard*, de l'anglo-saxon *heort*, d'où *wort* et *orchard*, existe dans l'anglais *court*, cour, et dans le celtique *cort*, habitation. » Sans entrer dans la discussion de ces rapprochements, je vais à la page 262 et j'y lis, à propos de *cour de justice*, que ce mot ne doit pas être confondu avec *court*, dont toute la famille est caractérisée par le *t*, et que ce dernier est le latin *cohors*, *chors*. De ces deux étymologies, *hortus* ou *chors*, quelle est celle que M. Le Héricher adopte? On ne le sait; le fait est que le bas latin *curtis* ne laisse aucun doute là-dessus; il vient de *chors*, non de *hortus*. J'ajouterai que *cour de justice* n'est pas différent de *court*,

Digitized by Google

terre seigneuriale ou résidence de seigneur. C'est au quatorzième siècle que, par une fausse étymologie, on commença à dire en latin *curia* pour *cour*, et *curialis* pour courtisan ; mais *court*, qui signifiait la résidence des seigneurs et des rois, signifia aussi la résidence de la justice.

Au mot *vir* (t. II, p. 699) M. Le Héricher rattache témérairement l'irlandais *fear*, homme, et le germanique *baro*, homme vaillant ; mais, ce qui est plus que de la témérité, il y rattache aussi le latin *virus*, poison ; *viscum*, le gui ; *viscera*, les viscères ; puis, sans s'arrêter, il passe à *vis*, force ; *vigilare*, veiller ; *vegetus*, bien portant ; *vitium*, vice ; *vitare*, éviter. Tout cela forme un seul article rangé sous la rubrique *vir*.

D'où viennent donc, dans un homme aussi instruit, de pareils écarts? Ils viennent d'une méthode trompeuse qui jette son faux jour sur toute chose. Si l'on relit le titre de l'ouvrage de M. Le Héricher, on y voit que son livre a été composé *d'après la méthode historique, naturelle et étymologique*. Dans ce titre, un mot est de trop, le mot *naturelle ;* c'est ce mot qui a jeté la confusion dans le travail. M. Le Héricher est un botaniste habile ; et il a cru pouvoir transporter la méthode naturelle, dont la botanique est le triomphe, dans les recherches étymologiques. Mais cela n'est pas admissible ; l'étymologie ne comporte pas la méthode naturelle, elle ne comporte que la méthode historique.

La méthode naturelle consiste à former des familles où tous les êtres qui y entrent ont entre eux des caractères communs, caractères étrangers aux autres familles. C'est sur ce modèle que M. Le Héricher a formé des familles de mots. Les deux principes

Digitized by Google

qui le guident sont la communauté de quelques lettres et une certaine assimilation de sens, plus ou moins apparente. Voici un exemple : « *Hante*, long manche d'outil, de faux, de fouet, de l'irlandais *kampa*, manche, en français *hampe*... *Hante* peut fort bien se rattacher au germanique *hand*, main, d'où le français *gant*, le normand *gantelée*, la digitale pourprée, en anglais *fox-glove*, gant du renard. On disait *hent d'épée*, pour garde d'épée. *Hansard*, hachette et scie. Le français *anse* s'aspirait autrefois, *hanse*, poignée, d'où le français *ganse*, primitivement une dragonne. A Laigle on appelle *hanse*, l'épingle sans tête. A cette famille se rattache le français *hanap*, littéralement vase à main, à Alençon *hanar*, vase à boire, et *hanneau*, fiole. » Cet exemple, qui montre le procédé de M. Le Héricher, en montre tous les défauts; en effet, le germanique *hand* n'est pas le même que *gant*, qui vient de *want;* il n'a pas produit *hanap*, qui vient de l'ancien haut allemand *knap ; anse* et *hante* n'ont rien de commun, non plus que *ganse*, dont l'étymologie n'est pas connue. Il faut laisser à des recherches ultérieures *hansard*, hachette, et *hanse*, épingle sans tête. Enfin ce n'est pas *hent d'épée* que l'on disait, c'est *heut d'épée*, qui vient d'un mot germanique, *hilde*. On voit dans quelles confusions la méthode naturelle a jeté l'étymologie et s'est jetée elle-même.

Il n'en pouvait être autrement. Je n'entre pas dans la question des langues que l'on regarde comme primitives ou mères, et je me tiens aux langues romanes, c'est d'elles seules qu'il s'agit ici. Ces langues, dont le fond provient d'idiomes plus anciens, et qui, dans le cours des ans, ajoutèrent à ce fond des éléments très divers, ont traité les mots

Digitized by Google

qui leur servent de radicaux d'une façon qu'on ne peut découvrir que par l'histoire, c'est-à-dire par la succession et l'enchaînement des formes et des significations. En effet, ce traitement rapproche et souvent même confond les radicaux les plus étrangers l'un à l'autre; ce qui fourvoie immanquablement l'érudit qui consulte non l'histoire des mots mais leur forme apparente. Les exemples abondent: *Main* vient de *manus;* mais il y a aussi dans l'ancien français *main* qui vient de *mane*. *Feu* représente *focus;* mais l'homonyme *feu*, défunt, représente probablement *functus*, et, dans tous les cas, n'a rien de commun avec *focus*. *Ver* dans l'ancien français, de *verres*, verrat, et *ver* de *vermis*, se confondent par la forme et sont complètement distincts par l'origine. Un *dé à coudre* et un *dé à jouer* ne le sont pas moins, puisque le premier est l'ancien français *deel*, du latin *digitale*, et l'autre un mot d'étymologie incertaine, peut-être arabe. La ressemblance est forte entre *heure*, s. f. et *heur*, s. m., et pourtant le substantif féminin est *hora*, et le substantif masculin est *augurium;* voyez où la méthode naturelle conduirait en de pareils cas. Elle ne conduirait pas mieux pour *er*, conjonction, et deux mots de l'ancien français *eré*, *orée;* la méthode naturelle les rapprochera; la méthode historique les éloignera; car la conjonction *er*, dont la forme primitive est *ere* et la signification primitive *maintenant*, a pour radical *hora*, heure; *eré*, qui signifie tempête, a pour radical *aura*, qui signifie souffle; et *orée* qui signifie bord, a pour radical *ora*, rive, rivage. Dans un tel remaniement de radicaux, que faire avec la méthode naturelle? Appliquée aux significations, la méthode naturelle ne serait pas moins dangereuse. D'une

Digitized by Google

part, elle ne conduirait pas aux vraies dérivations d'acceptions; car comment, par elle, deviner que dans l'ancien français *loer*, de *laudare*, signifiait conseiller; que *chalenger*, de *calumniari*, signifiait provoquer; et que le *foie* provient de *ficus*, la figue? D'autre part, elle tendrait à rapprocher par le sens des mots dont les origines sont fort écartées l'une de l'autre.

De cette discussion résulte un principe opposé à la méthode naturelle, principe qu'on peut exprimer ainsi: C'est par l'étymologie qu'on détermine les familles de mots, et non par les familles de mots qu'on détermine l'étymologie.

Dans l'ouvrage de M. Le Héricher, le système est mauvais, mais l'érudition est étendue et les connaissances très diverses. Seulement il faut lire avec précaution et être en état de discerner ce qui se fourvoie et ce qui est dans le droit chemin. Je me contenterai d'en citer deux exemples, en intercalant à fur et à mesure entre parenthèses les remarques que me suggèrent les dires de M. Le Héricher. « *Goule* (t. II, p. 381), gueule, du latin *gula*, engendre une très nombreuse famille: 1° en français *goulée*, *goulet*, *goulot*, *goulu*, *gueulée*, *gueuler*, *gueulard*, *engouler*, *engouer*, *gourmand*, *gourme*, *gourmet*, *gourmette*, *gourmer*, *gourmet* (dans la dérivation il faut s'arrêter à *engouler*; *engouer* tient au radical de *gaver*; quant à *gourmand*, *gourme*, *gourmette*, *gourmer*, *gourmet*, ils ne viennent point de *gula*); 2° en anglais, *gullet*, gosier, *gully*, égout, probablement *gull*, mouette, sauf *goulen* en breton, laquelle est dite à Valogne *goulma*, à cause de sa voracité; 3° en normand, *goulaie*, goulée: « L'herbe est bien couerte, si no (*il*) n'attrape sa goulaie; » *golo*, buveur, *gou-*

Digitized by Google

lard, *gouliban*, *goulipiot*, *goulimand*, gourmand, en normand *gouermant:* « Qui dit normand dit gouermand; *goulimas*, *goumas*, mangeaille; à Guernesey, *gouliaser*, bavarder; *goulailler*, par contraction *gouailler* (si *goulailler* était une forme certaine et usitée, on pourrait croire que *gouailler* en est une contraction; mais, dans l'état, la chose est très douteuse); *gouée*, cri à pleine bouche; *gouleyant*, qui flatte la bouche: *cidre gouleyant;* dans le Maine, *gouleger*, être appétissant; *gouler*, *dégouler*, dégueuler; *gouline*, petit bonnet qui serre la goule; *gouras*, *gouraud*, gourmand, d'où le sobriquet du geai: *charlot gouras*, ou, substantivement, un *gouras*, un geai (le changement de l'*l* en *r* n'est pas impossible; mais ici il n'est pas suffisamment justifié); *goulenet*, *gournet*, le rouget, à cause de sa grosse gueule (il est fort douteux que ces deux formes puissent être tirées de *goule*); *égueuler*, priver de gueule, réduire au silence: La grande Perrette (la ville de la Rochelle, *Petrella*), à présent égueillie (*Muse normande*, poème en patois normand du commencement du dix-septième siècle); *margoulette*, bouche sale, de *mar*, du latin *malus*, mauvais, et *goulette*, diminutif de *goule; margouline*, petit bonnet de négligé; *margouline*, poisson plat, imitant la raie, avec une grande gueule molle; *margeole*, littéralement mauvaise goule, écrouelles, d'où *margeole*, chair rouge sous le bec du coq, de la poule, du dindon (*geole* ne peut représenter *gula;* du reste, je ne sais d'où *margeole* peut venir); *degouème*, *regouème*, *argouème*, à satiété (la forme *gouée*, cri à pleine gueule, peut porter à croire qu'en effet *degouème* est une dérivation, bien que singulière, de *gula*). »

L'autre exemple que je citerai est *goutte* M. Le

Digitized by Google

Héricher y rapporte le normand *égouttour*, chaux liquide; *égoutter*, faire sécher : égoutter des pois dans l'aire; *dégotter*, faire fondre et tomber goutte à goutte (cette acception normande de *dégotter* fournit sans doute l'explication du français populaire *dégoter* qui a passé de tomber goutte à goutte, faire tomber). Il y rattache encore *glotte*, natte de jonc pour égoutter le fromage; mais l'interposition de l'*l* interidt cette dérivation; et je suis disposé à rapporter *glotte* à l'ancien français *glui*, paille. Enfin il y rattache encore *godet*, par le latin *guttètus*, puis, à *godet*, *godailler*, qui, suivant lui, signifierait boire à plein godet; mais ici je ne peux le suivre : *godailler* vient de l'ancien français *godale*, qui vient, à son tour, de l'anglais *good ale*, bonne bierre; le treizième siècle avait reçu le mot de *godale* et s'en servait assez couramment.

A l'histoire des mots d'une province se joint naturellement celle de ses légendes, elles ont fourni à M. Le Héricher un chapitre instructif et amusant. L'auteur a essayé d'esquisser les traits principaux du caractère normand; mais, dans cette esquisse, il a réuni des traits appartenant aux temps anciens et aux temps modernes. Or, sans entrer dans toutes les conditions auxquelles devrait satisfaire la difficile tâche de caractériser les aptitudes essentielles d'une race ou d'une nation, je me contenterai de noter que l'étude de l'histoire montre que les races et les nations sont susceptibles d'éducation, et que des aptitudes naissent ou se développent, tandis que d'autres rentrent dans l'ombre. C'est une notion qui, dans ces sortes d'appréciations générales, ne doit jamais être perdue de vue. Aussi suis-je loin de croire que tous les traits signalés par M. Le Héricher

Digitized by Google

puissent être attribués à la race normande : les uns sont communs à des populations diverses ; les autres trouveraient leur contradiction dans des faits certains. Quoi qu'il en soit, il est impossible de méconnaître que ce qu'on appelle *parole normande, réponse normande*, c'est-à-dire celle où, sans mentir littéralement, on fait ou laisse croire autre chose que la vérité, est propre à la Normandie. A ce titre, la légende de *Pimpernelle* est véritablement normande et peut être citée. Pimpernelle était un soldat de bonne humeur, de bon cœur et sans souci ; il n'avait qu'un sou. Cheminant sur la route, il fit rencontre d'un homme plein de beauté et de grâce, accompagné de trois autres qui paraissaient être ses amis à la fois et ses serviteurs : c'était Notre-Seigneur et les apôtres saint Jean, saint Pierre et saint Paul. Les quatre voyageurs étaient couverts de poussière ; ils demandèrent l'aumône au soldat, et, Pimpernelle partageant son sou, chacun eut son liard. Alors Jésus-Christ, se faisant connaître et voulant le récompenser de sa charité, lui donna à choisir entre le paradis et le pouvoir de faire entrer dans son sac tout ce qu'il souhaiterait. Pimpernelle n'était pas encore las de la vie et de la terre, et il prit le dernier don. Le voilà donc avec son sac merveilleux à l'abri de tous les besoins ; il a même maille à partir avec les diables, qu'il prend dans son sac comme dans un trébuchet. Enfin Pimpernelle mourut ; il s'en alla vers le paradis ; il trouva saint Pierre, et, avec politesse et bonne grâce, il demanda l'entrée. Saint Pierre lui rappela qu'il n'avait pas opté pour le paradis, et lui dit qu'il était très fâché de ne pouvoir ouvrir à un si brave homme. Repoussé de ce côté, Pimpernelle alla frapper à la porte de

Digitized by Google

l'enfer. On le reconnut, et, de frayeur, aucun diable n'osa lui ouvrir. Dans son embarras, il revint vers saint Pierre ; mais le saint était inflexible. Pimpernelle entra en pourparlers ; il demanda à saint Pierre la permission de se débarrasser de son sac et de le jeter dans le paradis. Saint Pierre n'y vit aucune objection. Pimpernelle le jette, et aussitôt il se souhaite dans son sac. Saint Pierre fut tenté de se fâcher ; mais ce qui est une fois dans le paradis n'en sort plus.

Ce chapitre des légendes fait partie d'une *Introduction* considérable qui remplit tout le premier volume de l'ouvrage, et de laquelle il y a, comme du glossaire, à dire du bien et du mal. Le bien, c'est la variété des renseignements sur la Normandie, les Normands, leur dialecte, leur prononciation, la poésie populaire normande, l'histoire de la langue anglaise dans ses rapports avec le normand et avec le patois moderne de la province, renseignements fournis par une grande lecture et par une grande connaissance du pays. Le mal, c'est une vue historique et philologique sur le dialecte normand, qui ne me paraît pas bien fondée. Je reproche à M. Le Héricher de mettre en opposition le normand et le français, et de représenter le premier comme ayant un caractère scandinave et une affinité avec l'anglais qui n'appartiendraient pas au second. Certainement on peut opposer le patois normand au français ; mais on ne peut pas opposer au français le dialecte normand ; car, au temps où il y avait un dialecte normand, il n'y avait point de français, c'est-à-dire de langue littéraire qui fût une et qui fît autorité. Tous ceux qui parlaient la langue d'oïl portaient, à l'égard des étrangers, le nom de Français ; mais cette langue

Digitized by Google

d'oïl se partageait en autant de parlers différents que de provinces, et chaque province écrivait en son idiome, sans aucun souci de se conformer à une langue commune ; c'était comme en Grèce, où chacun écrivait en son dialecte, avant qu'une langue commune se fût formée. Je sais que Génin a soutenu le contraire, prétendant que, même aux XIIe et XIIIe siècles, l'idiome de Paris et de la cour avait une prédominance reconnue, et que, dès lors, une langue littéraire existait pour tout le royaume. C'est une erreur réfutée par les monuments; on a toute sorte de compositions en dialecte normand, en dialecte picard, en dialecte de l'Ile-de-France, en dialecte lorrain, etc., et souvent un poème, écrit primitivement en normand, par exemple, est transporté en picard ou autre dialecte, et *vice versa ;* tous ces parlers sont sur le pied de l'égalité. Cependant l'assertion de Génin renferme une portion de vérité que je suis bien aise de trouver l'occasion de mettre en lumière. La langue n'est point une, sans doute, puisque chaque dialecte garde les formes qui lui sont particulières ; mais elle se rapproche de l'unité en ce que les mots et les locutions sont à peu près les mêmes pour chaque dialecte, du moins dans les poèmes. On peut donc inférer de là qu'au XIIe et au XIIIe siècle il s'était formé, pour les poèmes, un fonds commun à tous les dialectes et hors duquel il n'aurait pas été bon d'aller puiser des termes et des expressions. Ainsi réduite, l'assertion de Génin mérite considération; mais, en même temps, il est clair qu'on ne peut mettre, dans les hauts siècles, aucun dialecte en opposition avec le français, pas plus le normand que les autres. Le normand ou neustrien préexistait, comme il a été démontré dans

Digitized by Google

l'article précédent, à l'invasion scandinave et n'en a reçu aucune modification importante.

Je reproche encore à M. Le Héricher de confondre le normand avec l'anglo-normand. Cette confusion provient de l'hypothèse, déjà combattue, qui présente le normand comme devenu, par l'immixtion d'éléments scandinaves, plus voisin des langues germaniques et, en particulier, de l'anglo-saxon, que les autres dialectes de la langue d'oïl. Il n'en est rien; le parler, en Normandie, a toujours été du normand et n'a jamais été de l'anglo-normand. C'est en Angleterre, et lorsque le normand ou neustrien existait déjà depuis deux siècles, que l'anglo-normand a commencé. Ceux des Normands qui, ayant participé à la conquête, devinrent seigneurs anglais, gardèrent, comme on sait, leur langue et refusèrent pendant longtemps de prendre l'idiome des vaincus. Mais peu à peu le français dégénéra dans leur bouche; une de ces altérations caractéristiques, du moins dans les livres, est la substitution de *aun* à la voyelle nasale *an*, *graunt* pour *grant*. Si l'invasion normande avait été numériquement plus considérable ou si de continuelles colonies étaient venues de la Normandie s'installer, comme faisaient les Romains, dans différents points de l'île, le parler français aurait eu le dessus; il se serait formé un dialecte particulier de la langue d'oïl en Angleterre, et, au lieu de l'anglais, nous aurions un français fortement saxonisé. Mais il n'en fut pas ainsi : la langue populaire, l'emportant, força les descendants des conquérants à la parler et à ne parler qu'elle; l'anglo-normand s'éteignit, comme un embryon avorté, et apparut l'anglais, qui est du saxon fortement francisé.

Quelque particuliers qu'aient été les points traités

Digitized by Google

dans ces deux articles sur le livre de M. Le Héricher, cependant il n'est pas impossible d'en tirer, pour la commodité du lecteur, quelques faits généraux.

Avant que les Scandinaves s'établissent dans la Neustrie, c'est-à-dire antérieurement au xe siècle, il existait, dans cette province, un dialecte déjà français, et non plus latin.

L'invasion scandinave ne changea pas la constitution de ce dialecte, qui a gardé son caractère, comme si Rollon et les siens ne s'étaient pas emparés de la province.

Leur établissement, qui n'est pas inscrit dans la langue, l'est seulement dans certains noms de lieux qui ont des dénominations scandinaves.

L'anglo-normand est un dialecte du normand ou du neustrien, qui se forma en Angleterre après la conquête, mais un dialecte resté barbare et finalement étouffé par la croissance de la langue anglaise.

La méthode historique est la seule qui soit applicable à la recherche des étymologies; et, en recommandant aux savants de la province de nous donner des dictionnaires des patois, il faut aussi leur recommander, s'ils veulent s'engager dans les étymologies, de ne le faire qu'après avoir pris une vue générale de toute la langue d'oïl, suivant les âges et suivant les dialectes.

Digitized by Google

VI

HUGUES CAPET

HUGUES CAPET, CHANSON DE GESTE, PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LE MANUSCRIT UNIQUE DE PARIS, PAR M. LE MARQUIS DE LA GRANGE, 1 vol. 1864 [1].

SOMMAIRE : Sauf le mérite, s'il y a mérite, d'être la seule chanson de geste qui ait accueilli le bruit populaire, concernant la liaison de famille de Hugues Capet avec un boucher de Paris, notre poème n'est pas de grande valeur. Dans des compositions comme celle-ci, qui n'ont rien d'original et qui sont de seconde ou de troisième main, ce qui attire surtout mon attention, c'est la langue, qui a quelquefois un intérêt dont le fond est dépourvu. Ici, la langue n'est pas bonne. L'auteur, profitant du désarroi où la langue d'oïl commençait à tomber dans le quatorzième siècle, s'est permis des diérèses que rien ne peut justifier. Il fait de *morteus* (mortels), *morteüs* en trois syllabes, d'*honneur*, *honneür*, etc. Cela est monstrueux ; et il est impossible de concevoir comment un écrivain français a pu se laisser aller à de pareils barbarismes.

L'œuvre en elle-même est banale. Le Hugues Capet qu'elle nous présente n'a rien de l'homme qui dépossède une dynastie et qui fonde la sienne. C'est un chevalier comme tant d'autres, dont la vaillance est irrésistible et qui est sûr d'apporter la victoire du côté où il se range. Sa prouesse lui donne la main de l'héritière du trône, et il devient roi de France. Le poème était fini là ; mais non, ces prétendus poètes ne savent pas s'arrêter ; ils ont, dans la masse des vers faits avant eux, de quoi fournir à des péripéties qui, de cette façon, n'exigent pas grands frais d'imagination. Un traître fait perdre la couronne au nouveau roi ; mais un serviteur fidèle l'aide à la reprendre. La perte et la reprise sont le prétexte de descriptions de batailles et de hauts faits.

Pourtant il est un point par lequel le poème de Hugues Capet se

[1] *Journal des Savants*, février 1865.

Digitized by Google

écrit en anglo-normand, qui est un parler altéré dans la bouche des Normands fixés à demeure en Angleterre et des Anglais qui vivaient avec eux, les fautes de langue (peu nombreuses en somme) et celles de versification (très nombreuses, au contraire) doivent être mises à la charge de l'auteur, et il est inutile de s'occuper de les corriger. Si, au contraire, il est écrit en normand, toutes ces fautes sont imputables non à l'auteur, mais au copiste; et la critique a le droit d'en essayer, par conjecture, l'émendation.

Pour discuter, je mets sous les yeux du lecteur quelques vers pris au hasard, et qui sont un suffisant échantillon de tout le reste :

Ore vus pri, gentilz rois Aedward,
K'à moi pecchur oiez regard,
Ki ai translaté du latin,
Sulum mon sens et mon engin,
En franceis la vostre estoire,
Ke se espande ta memoire,
E pur lais ki de lettrure
Ne sevent, en purtraiture
Figurée apertement
L'ai en cest livret present,
Pur co ke desir e voil
Ke oraille ot, voient li oil;
De cest ovre vus face present,
Ma poverté à plus n'estent;
N'ai or ne argent en ma baillie;
Pri Deu qu'après ceste vie
En regne celestien
Regner pusse of vus; amen. (V. 3955-3974.)

Si l'on savait que l'auteur est un trouvère normand, on n'hésiterait pas un seul moment à remettre ces vers sur leurs pieds; car il est parfaitement certain que les trouvères français (ou normands, ici c'est tout un) versifient de la façon la plus correcte et ne

Digitized by Google

font jamais des vers estropiés, tels que ceux qui sont ici; on lirait donc :

Or vus pri, gentils rois Aedward,
K'à moi pecchur oiez regart,
Ki ai en franceis du latin,
Sulum mon sens et mon engin,
Translatée la vostre estoire,
Ke se espande ta memoire;
Et pur lais [laïques] ki de lettreüre
Ne sevent mie, en purtraiture
Ci figurée apertement
L'ai je en cest livret present,
Pur co ke je desir e voil,
Ke oraille ot [ce que l'oreille entend], voient li oil;
De ceste ovre vus fac present,
Ma poverté à plus n'estent;
N'ai or n'argent en ma baillie [pouvoir];
Pri Deu que après ceste vie
En vo regne celestien
Regner peüsse o vus; amen.

Mais si l'auteur du poème n'est pas un Français, s'il est Anglo-normand, c'est-à-dire un homme né et demeurant en Angleterre, un homme ne sachant le français que tel qu'on le parlait et l'écrivait parmi les Normands devenus Anglais, alors le cercle des incorrections s'étend beaucoup, et la critique n'a pas un type fixe auquel il soit licite de les ramener. Voyons donc ce qu'était notre auteur. Il appartient au treizième siècle. En effet, son livre est dédié à Éléonore de Provence, qui fut reine d'Angleterre, ayant été épousée, en 1236, par Henri III :

En vostre garantie met,
Ke pur vus ai fait, cest livret,
Noble dame de haute orine [origine],
Alianore, riche reïne
D'Angleterre, ki estes flurs
De dames par bens e honurs.
N'est homme ki ne vus eime e prise

Digitized by Google

Vos buntez, sens e franchise ;
Si dit n'en fusse losengers [flatteur],
Vos bens [biens] diroie volenters ;
Mais brefvement tut vus enclos,
Cum il m'apent e dire le os [et j'ose le dire] ;
Cum charbucle [escarboucle] est entre autres gemmes,
Flur estes entre autres femmes ;
Ki funtaine es di afeitement [de grâce].
Kant ke eime [tout ce qu' aime] reis Henris tes sires,
Cheris, bein sai, e desires.
Et cele amur fait à preiser
D'aver en beins commun voler.
Ke veut amis, co voile amie,
Donc est bone la cumpainie ;
Ke veut amie et amis voile.
Tesmoine nus enporte toile.

Ces vers, qui fixent la date de notre auteur, sont, pour la nature et le genre des incorrections, exactement semblables à ceux qui ont été cités peu auparavant, et je passerais outre si la dernière ligne ne m'arrêtait par l'obscurité qu'elle présente. Il vante le *commun vouloir* des deux époux, disant : « Quand l'amie veut ce que veut l'ami, donc est bonne la compagnie ; quand l'ami veut ce que veut l'amie... » Reste le complément de l'idée dans le vers inintelligible. M. Richards Luard le traduit par : *The nuptial couch gives us the proof.* Donc, selon lui, le mot à mot est : « La toile nous en porte témoignage. » Je ne puis, je l'avoue, donner, sans article et sans épithète, le sens de *couche nuptiale* à *toile*, qui, d'ailleurs, dans un texte normand ou anglo-normand, devrait être *teile ;* et, puisqu'il faut conjecturer, c'est d'un autre côté que je tourne la vue. Je suis disposé à lire : *Tesmoine nus enport e toile*, ne changeant rien aux lettres, seulement coupant un mot autrement. De cette façon, *enport* sera le subjonctif bien connu du verbe *emporter*, et *toile* le

Digitized by Google

subjonctif non moins connu du verbe *toldre* (*tollere* des Latins). Ces prémisses posées, je traduis : « Si l'amie veut ce que veut l'ami, bonne est la compagnie ; si l'ami veut ce que veut l'amie, que cette bonne compagnie nous en porte et prenne témoignage. » Telle est la conjecture que je soumets à ceux qui cherchent à expliquer les passages difficiles de nos vieux textes [1].

Je continue à examiner ce que fut l'auteur du poème d'*Édouard le Confesseur*. Le manuscrit de Cambridge que M. Richards Luard a publié est très beau et orné d'un grand nombre d'excellentes illustrations qui semblent être de la main de l'auteur lui-même ; en effet il dit, comme on a vu plus haut, qu'il a *figurée apertement en pourtraiture en cest livret* l'histoire du saint pour ceux qui ne savent pas lire. M. Richards Luard remarque que tous les détails d'architecture, la forme des couronnes et des heaumes, et le reste, sont parfaitement conformes aux monuments du même temps.

M. Richards Luards remarque de plus que probablement l'auteur fut attaché à l'église de Westminster. En effet, prendre pour sujet le roi Édouard, faire ressortir en toute occasion les mérites de cette église, et en donner une pleine et intéressante description, ce sont là des indices que l'éditeur anglais a eu raison de relever; et avec raison aussi il les corrobore de ces trois vers, où il est dit combien le roi Édouard

1 Cette conjecture ne vaut rien. Mon confrère, M. Léopold Delisle, explique le vers en question sans conjecture et très certainement en remarquant que *toile* est un nom propre et représente *Tullius*, c'est-à-dire Cicéron. On lira donc : Tesmoine nous en porte Toile (Cicéron nous en porte témoignage). Cicéron est bon à alléguer quand il s'agit d'amitié.

Digitized by Google

... de quor verai e tendre
Ama Seint Pere le apostre,
Le suen seigneur et le nostre (v. 2020).

Ce passage, le seul où l'auteur fasse quelque allusion à lui-même, représente saint Pierre comme le seigneur du roi et de lui. Or saint Pierre était le seigneur d'Édouard, qui lui avait érigé Westminster, et qui y avait sa sépulture ; et, s'il était aussi le seigneur de l'auteur, on doit conclure que cet homme qui versifiait et qui enluminait, avait, de son côté, quelque connexion avec la célèbre abbaye.

Notre anonyme (car c'est un anonyme) est un simple traducteur ; il le déclare formellement :

Dunt vus escrif e vus translat
Sanz fausseté e sanz barat
En franceis de latin l'estoire.

Il n'est pas rare que les trouvères usent de pareilles formules pour donner de l'autorité à leurs récits. Mais ici c'est la vérité ; M. Richards Luard a indiqué l'original latin ; ce sont les Œuvres historiques d'Aelred de Rievaulx (*Genealogia regum anglorum* et *Vita Edwardi regis*). Non seulement il est traducteur, mais encore il écrit en une langue pour laquelle il se croit obligé de donner quatre vers d'explication :

Language par païs varie ;
Si language de France die,
N'en doi estre à droit repris
e gent de veisin païs (v. 93).

Si je l'entends bien, cela veut dire que, s'il use de la langue française, il ne doit pas être repris par les gens d'un pays aussi voisin de la France que l'An-

Digitized by Google

gleterre. Raison de plus pour croire que notre auteur, Anglo-normand de race ou d'éducation, a écrit son poème en terre anglaise.

Donc tous les indices concourent pour empêcher que de cet Anglo-normand on ne fasse un Normand, et que l'on n'applique à son poème les règles qu'on appliquerait à un texte issu vraiment de la Normandie. Car, tout d'abord, la critique est arrêtée par la question de savoir comment, dans la première moitié du treizième siècle, un Anglo-normand parlait le français ou du moins l'écrivait en vers. La garde du manuscrit, publié par M. Richards Luard, porte ces deux lignes :

> Au mons. Cope son tres chur amye
> Envoia Guill. Lambard cest poesie.

Ces lignes, bien qu'elles paraissent être du seizième siècle, n'en donnent pas moins une idée de ce que le normand devenait en passant dans les bouches anglaises, et il serait facile de trouver des textes anglo-normands du quatorzième siècle, qui ne le céderaient nullement en incorrections; incorrections qui, si l'anglo-normand avait vécu et s'était soutenu comme langue, se seraient transformées en usages et en règles, et auraient donné son caractère à ce nouveau et singulier dialecte de la langue d'oïl. Le poème sur Édouard le Confesseur n'en est pas là, il s'en faut beaucoup; les fautes contre la langue y sont si peu nombreuses, qu'on pourrait très bien les attribuer au copiste; mais ce qui y pullule, ce sont les fautes contre la versification; à chaque page, on rencontre des vers trop longs ou des vers trop courts. Ces fautes sont-elles imputables à un copiste anglais lisant mal un original

Digitized by Google

français, ou bien le sont-elles à l'auteur lui-même, qui, tout en connaissant et en pratiquant la grammaire, n'avait pas assez d'oreille pour versifier correctement? J'avoue que j'incline vers la première opinion; car on a, en terre française, plus d'un exemple d'un copiste français estropiant les vers de textes français. Pourtant, ici, je ne veux pas trancher la question et l'abandonne à de plus amples comparaisons.

Cette incertitude générale n'empêche pas qu'en des cas particuliers on ne tente des corrections avec des chances diverses de réussir, suivant le passage.

Celui-ci n'est pas un des plus commodes. Knut et Aedmund sont aux prises. Knut

> A Aedmund fait un fer assaut,
> Fert e refert: ke du mivel
> Escu Aedmund fait un chancel (v. 295).

Qu'est ce *mivel, monstrum lectionis*, comme auraient dit les émendateurs du seizième siècle? M. Richards Luard traduit : *Makes a fierce assault on Edmund, strikes and strikes again, so that from the middle of Edmund's shield he breaks of a piece.* Je ne connais *mivel*, ni dans le sens de *milieu*, ni dans aucun autre; mais, en attendant qu'un dictionnaire de notre vieille langue m'apprenne si ma mémoire est en défaut, je propose de mettre en place *uivel*, mot très usité et qui représente le latin *æqualis*. Je lirais donc *d'un uivel*, et je traduirais : « il frappe et refrappe, de sorte que de l'écu égal, régulier, d'Edmond, il en fait un échancré. »

Au vers 4213, M. Richards Luard a imprimé :

> Un point ne lest k'il ne li die
> Del esnuise maladie.

Digitized by Google

Et au bas de la page, il note que le manuscrit porte *esnuuse;* c'est la bonne leçon, changée à tort : *esnuuse*, ou mieux *enuuse*, ennuyeuse.

Un aveugle, averti par une vision, vient demander au roi Édouard l'eau avec laquelle il se lave les mains, pour s'en baigner les yeux. L'eau est accordée, et soudain il recouvre la vue. Ceux qui venaient de le voir aveugle s'émerveillent :

> **Dient ki errent en la place**
> **L'un à l'autre : Es-tu certein**
> **Est co celui ke vi ni mein (v. 2795)?**

Ce qui est traduit par : *Is it he who saw not his hand?* Une faute de lecture a égaré le traducteur. Lisez *ui mein*, et traduisez : « Est-ce celui que je vis aujourd'hui matin? »

Hardecnut, couronné roi, rappelle ceux que Harold avait exilés :

> **E fist de s'en fuir le cors**
> **Harould, et engetter hors**
> **Tuit decolez del iglise (v. 496).**

La traduction anglaise porte : *And he caused to be hurled out the body of Harould.* Au lieu de quatre mots, *de s' en fuir*, lisez, en un seul mot, *desenfuir*, et l'on aura : « il fit désenfouir le corps de Harold et jeter tout décollé hors de l'église. »

A la fin de son livre, M. Richards Luard rapporte un fragment d'un poème français du treizième siècle, fragment où le peuple supplie Edouard de ne pas accomplir un vœu de pèlerinage et de rester en Angleterre pour les gouverner. Edouard est indécis entre son vœu et cette prière :

> **Il ne se set al quel tenir,**
> **A pitiéz sun desir,**

Digitized by Google

Sun desir de l'aler l'enorte ;
Pitié li dit que s'en resorte (p. 386).

Ici nous avons visiblement un texte français, non anglo-normand; et le second vers, auquel une syllabe manque, est fautif; il est facile de le rétablir et en même temps d'améliorer le sens. *Va* est mal lu; remettez, comme dans le manuscrit qui ne distingue pas l'*u* du *v*, *ua*, séparez ces deux lettres *u a;* le sens devient : « il ne sut auquel se tenir, à la pitié ou à son désir ». Le texte est normand, et dans ce dialecte *ou* s'écrit *u*.

Les exceptions sont ce qui déroute surtout et ce qui exige le plus de lecture; le critique est toujours tenté d'y voir une faute et de les ramener à la règle. Dans ce vers :

Quant le pape lur message
Out e entent... (v. 1623),

M. Richards Luard n'a pas eu le courage de laisser *la pape* qu'avait le manuscrit : il a corrigé ce qui lui semblait une faute évidente ; et pourtant ce n'en est pas une. Au douzième et au treizième siècle, on trouve fréquemment *la pape*, étrange féminin, déterminé sans doute par la forme en *a* (*papa*) qui appartient d'ordinaire aux noms féminins ; le poème de saint Thomas martyr, qui est d'une excellente langue, ne dit jamais autrement.

Bien couper les mots est souvent, vu la manière d'écrire des manuscrits, une difficulté. Je lis vers 2728-2730 :

A peine son purpos faire ose ;
Nepurquant à chef depose
Matin se fet curt mener.

Digitized by Google

Depose, en un seul mot, n'est pas intelligible; il faut le couper en deux: *à chef de pose*, ce qui est une locution connue, et signifie au bout d'une pause, d'un certain intervalle.

Les trouvères ont l'habitude, pour exprimer une grande distance, de dire: de ci..... jusqu'à quelque lieu éloigné de leur résidence. *La mer betée*, qui signifie la mer glacée, est un de leurs termes favoris pour un immense éloignement; mais pour des éloignements moindres ils prendront le nom de quelque ville ou localité connue. C'est ce qu'a fait le poème d'Édouard le Confesseur, en disant:

> Une fille avoit li reis
> Ne fut tant bele cí k'a bleís.

Il faut à *Bleis* mettre une grande lettre; c'est la ville de *Blois*. De Westminster à Blois il y a une distance bien suffisante. Du moment qu'on n'avait pas présent à l'esprit ce lieu commun des trouvères, il était impossible d'interpréter ces deux vers; aussi n'est-ce pas une interprétation mais une conjecture que cette traduction: ***A daughter had the king, who was not so beautiful as clever.***

Il faut bien prendre garde aux fautes d'orthographe des manuscrits qui sont fréquentes et qui peuvent induire en erreur.

> Asez tresor ad rois Aedward;
> Droiz est que sí promes eit part (v. 1028).

M. Richards Luard, trouvant *promes* ainsi écrit, y a vu un équivalent de promesse, et a traduit: *That so the promise have its place.* Mais, si le mot avait eu, comme il devait, son *s* étymologique (*prosmes*), toute

Digitized by Google

chance de se méprendre eût été ôtée. *Prosme* ou *proismer* eprésente le latin *proximus*, et l'on traduira : « Il est juste que son prochain y ait part. »

Dans notre poème, *arbre* est fait du féminin :

> Dunc fu la bele arbre ramée
> De son propre trunc severée (v. 3819).

C'est le genre étymologique; il n'est pas commun dans les textes.

Dustre est deux fois dans notre poème :

> Averez ostel e bon regard,
> Vostre dustre serrai demeine
> E votre oste... (v. 3529).

Et au vers 3539 :

> Au matin quant il s'en vunt,
> Lur oste e dustre truvé unt.

Il ne faut pas se laisser tromper par l'*s*, qui est fautive. *Dustre* représente le latin *ductor*. Dans d'autres textes, il est mieux écrit *duitre*.

Un de ces aveugles qui se lavèrent les yeux avec l'eau de l'aiguière du saint roi :

> ..... cler veit, s'en ad grant joie
> E dist : gariz sui, Deu loie (v. 2884).

Ce n'est pas le miracle que je veux discuter, c'est ce mot de *loie*. Le sens paraît certain : « soit à Dieu louange. » Il faut donc penser que *laus*, qui avait donné au français *los*, et au provençal *laus* ou *lau*, masculins par changement de genre, avait aussi donné, par *laudem*, une forme féminine, *loie;* ce

Digitized by Google

qui ne serait ni contre la dérivation ni contre la probabilité.

Mais, s'il reste quelque doute sur une forme dont je ne connais que cet exemple, on peut, je crois, être plus hardi pour le mot *cester*, que pourtant je ne connais non plus que par un vers de notre poème:

> As degrez du dois quant il munte,
> Ceste du pé, dunt il a hunte (v. 3285).

M. Richards Luard le tire de *choir;* mais de *choir* ne peut sortir *cester*, qui, au contraire, représente très exactement le bas latin *cespitare*, qui signifie trébucher, et qui vient de *cespes*, « motte de terre ».

En lisant le poème d'Édouard le Confesseur, j'ai noté un certain nombre de mots que je n'entends pas ou du moins que je ne puis rattacher à aucune série. Mais, comme un manuscrit anglo-normand n'a pas autorité, je les laisse de côté, de peur de m'égarer sur des traces mal sûres. Je me contente d'en relever deux qui m'embarrassent, il est vrai, mais que je ne puis ranger, sans plus ample informé, parmi les fautes de copiste.

Le premier est *untire*. Gunnilde, femme de l'empereur Henri III, est accusée par des félons. Elle n'eut pas longtemps demeuré avec lui,

> Ke par feluns, ki unt matire
> De nun cupables de mesdire,
> De untire fu blasmée,
> A l'emperur fut encusée.
> Sulum custume de l'empire
> Purger se cuvint da untire
> Par bataile..... (v. 512).

Le sens est clair: *untire* signifie mauvaise conduite,

Digitized by Google

déshonneur; mais qu'est-ce ce mot? Il est inutile d'émettre des conjectures qui ne s'appuieraient sur rien [1].

Le second est *fruitz*, *fruiterie*. Les deux frères Harold et Tostin, encore enfants, jouent ensemble, ou plutôt se battent avec acharnement. Le roi faisant remarquer à leur père cette violence, le comte répond que c'est leur déduit. Ce n'est pas déduit, reprend le roi,

> Einz est estrifs feluns e fruitz (v. 3168).

Le substantif *fruiterie* se trouve au vers 3231:

> E à ses marchis fist vilainie,
> E à ses baruns fruiterie.

Enfin l'adjectif revient, appliqué à Harold, celui qui perdit l'Angleterre contre Guillaume:

> Devint li nuveus rois Haraudz
> Si orgoillus, si fers e baudz,
> Si fruiz e si cuveitus (v. 4283).

La signification générale de cet adjectif se détermine par ces passages mêmes; il a de l'analogie avec violent, avec félon, avec farouche. Mais je ne pénètre ni dans son étymologie, ni, par conséquent, dans son sens propre. Tout ce que mes lectures me fournissent, c'est un rapprochement (un rapprochement, même quand il n'explique pas, est encore utile): « En normand, *freux*, vigoureux, brusque: du cidre freux; *fru*, même signification; *freument*,

[1] Ce qui est désespéré pour l'un ne l'est pas pour l'autre. M. Victor Le Clerc a trouvé la vraie correction; et, dès qu'il me l'eut indiquée, elle me devint évidente. Rapprochez *daunitre*, et, profitant de la confusion des *u*, des *v* et des *n* dans les manuscrits, lisez: Purger se cuvint d'avutire, c'est-à-dire d'adultère.

Digitized by Google

vigoureusement, à Bayeux. » (Le Héricher, *Hist. et Gloss. du normand*, t. II, p. 358.)

Il est un troisième mot que j'avais rangé à côté des deux précédents et mis parmi les inconnus, c'est *auverie :*

> Peiz e plenté li nuncie,
> Cunseil, sucur, auverie (v. 658).

Et vers 804 :

> Sire Saint Pere, en ki alę
> Me met e auverie.

Auverie signifie évidemment protection. Mais bien m'en a pris, avant d'en faire un *caput mortuum*, de retourner plus d'une fois, sinon ma langue dans ma bouche, du moins ma plume dans ma main. M. Richards Luard d'abord, et puis moi, à sa suite, étions trompés par la confusion entre les *u* et les *v* que font tous les manuscrits. Ce n'est pas *auverie* qu'il faut lire, mais en normand *avuerie*, et dans les autres dialectes, *avouerie*, mot très connu, qui signifie charge, fonction d'avoué, de protecteur.

Il ne me reste plus qu'à noter deux expressions que ce poème offre à mes yeux pour la première fois ; c'est *lau* et *putchaler*.

Lau est une contraction pour l'*autre*. Cela résulte de ce vers :

> Cum al avogle fist lau jur (v. 2849).

Et de celui-ci :

> E s'en vent (vient) cum fist lau jur (v. 2868).

Putchaler, ou *pechaler*, qui en paraît une altération,

Digitized by Google

n'est point un ἅπαξ λεγόμενον dans notre poème; il s'y trouve en quatre endroits:

N'est humme ei mund ki le hace
Fors Daneis, ne putchaler,
Ke ne poeat fors manacer (v. 881).

Et vers 1022:

Ki ad emporté cest aver?
Respunt li rois: ne putchaler.

Et vers 2914:

Suz un grant arbre, fust cheene,
Ne pechaler, u fou, u freene;

Et vers 4175:

Du regné sui pensifs;
Ne putchaler si jo peris.

Il n'y a pas lieu d'hésiter sur le sens de cette locution, qui signifie *peu importe*. M. Richards Luard l'a trouvée écrite en un seul mot. Cette orthographe n'est pas bonne; il faut ou bien y joindre *ne* et écrire en un seul mot *neputchaler*, comme on écrit *nepourquant*, de façon que, pour ceux qui s'en servaient, elle serait devenue une locution dans laquelle les éléments de composition ne se distinguaient plus; ou écrire en trois mots *ne put chaler;* car l'interprétation est *ne peut chaloir;* ce que, du reste, l'éditeur anglais a très bien vu et noté dans son glossaire.

Dans ce poème, je ne me suis occupé que du texte et de la langue. En effet, l'auteur n'est qu'un traducteur; il n'a aucune autorité historique. Au fond même, son ouvrage est plutôt un livre d'édification; ce qu'il raconte avec prédilection, c'est la sainte vie

Digitized by Google

du roi et les miracles qu'il accomplit. De ces miracles, je ne rapporterai que la vision qu'il eut des Sept Dormants, parce qu'elle ajoute un trait de plus à cette légende, si célèbre dans le moyen âge. La table était mise, le roi était assis, autour de lui une foule de barons et de chevaliers; tout à coup il tombe en une profonde rêverie:

> Un semblant de estuide fist,
> Simplement e par sei rist,
> Et puis à maür [mûr] semblant
> Repeira [revint] cum fist avant;
> Grace à Deu rendre ne tarde.
> Li haut humme en prenent garde,
> Entendent k'aucun secrei
> Mustra Deus du cel au rei;
> Mais nepurquant au manger
> Nel osa nuls demander;
> De curucer le poür unt (v. 3569).

Mais le roi ne les tint pas longtemps en incertitude; après le repas, il emmène en sa chambre le duc Harold, un évêque et un abbé, et il leur apprend qu'il vient de voir les Sept Dormants en Grèce; pendant de longues années ils ont été couchés sur le côté droit; mais ils viennent de se retourner et de se coucher sur le côté gauche; c'est le signe de prochaines calamités et de grands désastres. *Pur la merveille espruver*, le duc envoie en Grèce un chevalier, l'évêque un clerc, l'abbé un moine. Ces trois personnages, arrivés auprès de l'empereur de Constantinople, lui content l'objet de leur message. L'empereur fait vérifier le fait à Ephèse, et l'on trouve les Sept Dormants couchés sur le côté gauche:

> E voient tute averée
> De saint Aedward la visiun;

Digitized by Google

Nis [même] du jour fu menciun.
Li Grui [Grecs] rendent à Deu gloire,
De lur martirs ki fist memoire ;
E cist returnent à grant baudur,
La vertu cuntant lur seignur.

Si mon objet exclusif n'était pas ici l'étude des textes français, je signalerais l'ouvrage latin que M. Richards Luard a mis à la suite du poème sur Édouard le Confesseur. Cet ouvrage, publié pour la première fois par M. Richards Luard, méritera d'être consulté par ceux qui s'occuperont du règne et du temps d'Édouard; car l'auteur, d'ailleurs inconnu, est un contemporain ; il dédie son œuvre à la reine Édith, devenue veuve, dont il paraît avoir reçu beaucoup de bienfaits. Il semble aussi avoir eu des liaisons avec les frères Harold et Tostin ; il est très favorable à leur père, le comte Godwin, si maltraité dans notre poème; et en somme, tandis que le poème français est animé de sentiments normands, l'ouvrage latin est animé de sentiments saxons.

Mais, laissant l'histoire et revenant à la philologie, je ne voudrais pas que les quelques remarques que j'ai faites et les quelques passages que j'ai lus ou interprétés autrement que M. Richards Luard, diminuassent le moins du monde ses mérites dans l'édition qu'il nous a donnée du poème français. Sa traduction est très exacte, son glossaire contient de très correctes explications ; et vraiment j'ai admiré qu'un étranger eût si bien entendu un texte rendu parfois fort difficile par les erreurs du copiste. Parmi les juges compétents qui prendront connaissance de son travail, il ne sera personne qui ne lui rende semblable témoignage.

Digitized by Google

V

LIVES OF EDWARD THE CONFESSOR.

LIVES OF EDWARD THE CONFESSOR : 1° *La Estoire de saint Aedward le rei ;* 2° *Vita beati Edvardi regis et confessoris ;* 3° *Vita Æduuardi regis qui apud Westmonasterium requiescit ;* EDITED BY HENRY RICHARDS LUARD, PUBLISHED BY THE AUTHORITY OF THE LORDS COMMISSIONNERS OF HER MAJESTY'S TREASURY UNDER THE DIRECTION OF THE MASTER OF THE ROLLES. London, 1 vol. in-8° [1].

SOMMAIRE : Un moine, en son couvent, veut s'édifier, il prend, dans la bibliothèque, la vie écrite en latin du saint qu'on y honore, et il la met en français et en vers de huit syllabes. Quand il a terminé son œuvre et quand il a écrit l'*explicit* usuel qui clôt les manuscrits du moyen âge, il a la conscience de s'être pleinement abreuvé aux sources des vertus que l'Eglise sanctifie, et du miracle qui fait partie inévitable de la sainteté et de la sanctification. Cet honorable travail, utile pour lui, n'est pas perdu pour nous. C'est un texte de langue qu'il nous transmet. Les textes de langue sont bien venus auprès de l'érudit, qui n'est pas fâché que le moine ait mis en français ce qu'on possédait en latin.

Des trois *Vies de saint Édouard le Confesseur*, publiées par M. Richards Luard, je ne m'occuperai que de celle qui est rédigée en français. C'est un poème de quatre mille six cent quatre-vingt-six vers octosyllabes, à rimes plates. Le caractère de ce poème me laisse en une grande incertitude ; est-il écrit en anglo-normand ou en normand? S'il est

1 *Journal des Savants*, janvier 1864.

Digitized by Google

sépare des œuvres du même genre. C'est une tendance à faire tourner le récit vers le genre héroï-comique. Dans cette manière, je cite quelques passages qui ne sont pas mal réussis. Notre poème partage le caractère héroï-comique avec *Baudouin de Sebourg*, que feu Génin estimait très-haut [1]; l'allure est très semblable dans les deux compositions. Sans nier la fertilité d'imagination qui distingue le *Baudouin de Sebourg*, je donne le premier rang, en tant que poème héroï-comique, à une composition bien plus ancienne, le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*. C'est une œuvre trop peu connue ; une bonne édition lui assurerait la place qu'elle mérite dans notre littérature.

On sait que Dante, rencontrant Hugues Capet dans sa course à travers l'empire des morts, le fait ainsi parler :

Chiamato fui di là Ugo Ciapetta ;
Di me son nati i Filippi e i Luigi,
Per cui novellamente è Francia retta ;
Figliuol fui d'un beccajo di Parigi.
(*Purg.*, XX.)

Dante détestait mortellement la maison royale de France, à cause que deux membres de cette maison, Charles d'Anjou et Charles de Valois, avaient porté de rudes coups à l'empire et au parti gibelin. La sainteté de Louis IX ne le toucha pas ; il enveloppe dans une même malédiction tous les Philippe et tous les Louis, et va chercher dans le ruisseau populaire un dire qui plaît à sa haine.

La légende qui fait de Hugues Capet un homme de race plébéienne ne se trouve pas seulement chez Dante ; on la rencontre dans notre poème et dans la *Chronique de Saint-Bertin*. La *Chronique* dit : « Hugonem Capeti quidam vulgares et simplices credunt fuisse plebeium, qui regnum usurpaverit ; quod non est ita ; miles enim fuit magnæ nobilitatis et anti-

1 M. Génin est l'auteur des *Variations du langage français* et d'une édition de la *Chanson de Roland*.

Digitized by Google

quæ. » On sait que, dans le latin du moyen âge, *miles* signifie chevalier. Dans notre poème, Hugues Capet est fils de Richier, chevalier orléanais, sire de Beaugency, qui aima par amour Béatrix, la fille du plus riche boucher de Paris, et qui l'épousa; il est donc, là, petit-fils, non pas fils de boucher. Nous ne possédons là-dessus rien de plus ancien que ces trois dires, dont les variations montrent que la légende variait elle-même. M. de La Grange, établissant que le poème n'a pu être composé qu'après 1312, que Dante a écrit la Divine Comédie vers 1300, et que Jean d'Ypres, auteur de la Chronique de Saint-Bertin, mourut en 1383, montre que nous manquons de documents pour poursuivre la légende au delà de la fin du treizième siècle.

D'où vint à la légende (*légende* signifie ici le travail des imaginations populaires dégagées du frein de l'histoire), d'où vint à la légende la singulière idée de faire de Hugues Capet le fils ou le petit-fils d'un boucher? Gervinus et Menzel, deux historiens de la poésie allemande, laquelle a un *Hug Schapler*, traduction de notre *Hugues Capet*, pensent que la légende a été inspirée par la tendance, puissante à la fin du treizième siècle, de symboliser le mélange des classes et leur ascension d'en bas, qui est le sujet principal du poème. M. de La Grange donne son assentiment à cette vue. J'avoue que je ne puis suivre dans une telle explication les trois savants critiques; ce qui m'en empêche, c'est qu'elle ne rend en aucune façon compte du choix fait de la profession de boucher pour y implanter l'extraction de Hugues Capet. Tant qu'on n'aura pas trouvé une cause plausible à ce trait particulier, il faudra craindre de n'avoir pas touché le germe en des créations qui ne sont pas

Digitized by Google

aussi spontanées qu'on pourrait le croire. C'est donc d'un autre côté que j'ai tourné la recherche, et je pense que nous avons ici sous les yeux non un mythe politique ou social, mais un mythe étymologique. On sait que l'étymologie, bien ou mal entendue, a un rôle dans la production des mythes ou légendes. Le nom de *Capet* avait la variante *Chapet*, variante très reçue, celle que connaissait Dante et qu'il a reproduite par *Ciapetta*. Ce surnom à sens obscur parut avoir quelque rapport avec un radical *chap* ou *chaple*, qui veut dire *couper*, étymologie qui me paraît se montrer dans ce vers de notre poème :

Ce fu Hues Capet qu'on apelle bouchier (v. 11)

et qui s'inscrivit plus précisément dans l'allemand *schapler*. Interprétant « Hugues Capet » ou « Chapet » par « Hugues qui taille, qui coupe », l'imagination populaire le mit dans l'étal d'un boucher, soit comme fils, soit comme petit-fils, soit de toute autre façon, avec l'obligation toutefois de l'en tirer par ses exploits et de finir par en faire le roi de France.

Quelle que soit la fortune de cette conjoncture que je soumets à la critique, j'appelle son attention sur ce boucher qui figure dans la légende et qui me paraît contenir le mot de l'énigme. Mais cette bizarre légende sur l'extraction de Hugues Capet est loin de valoir la singularité que l'histoire réelle attacha à l'origine de cette famille. On savait que Hugues Capet avait pour bisaïeul Robert le Fort; les chroniqueurs disaient bien que ce Robert le Fort, à qui Charles le Chauve donna le gouvernement du pays entre Seine et Loire, était d'origine saxone; mais le manuscrit de Richer, découvert en 1843 par M. Pertz, ajoute un

Digitized by Google

degré de plus et nous apprend que Robert le Fort était fils d'un certain Witichin, étranger allemand (*advenam germanum*). Nous ne savons ce qui fit le succès de ce Witichin ; seulement nous savons qu'alors la Gaule et la Germanie étaient étroitement liées et même confondues, comme le furent un peu plus tard, après la conquête normande, l'Angleterre et la France, de sorte qu'il a dû se faire, pendant ce temps, un perpétuel et facile échange d'hommes et de conditions. Mais n'est-il pas singulier et plus étrange que toutes les légendes, que ce Saxon Witichin, qui naissait à peu près quand Charlemagne mourait, soit l'ancêtre de celui qui devait chasser les descendants du grand empereur et ait donné naissance à une famille qui devint essentiellement romane et sépara définitivement la Gaule et l'Allemagne ?

L'époque de la composition de notre poème de Hugues Capet est inconnue ; mais il arrive parfois que la critique trouve moyen de circonscrire une époque inconnue entre des limites assez rapprochées. C'est à quoi M. de La Grange a réussi. Il y a un poème intitulé : *Les vœux du paon*, œuvre d'un certain Jacques de Languion ou Longuion, composée par ordre de Thibaut II, duc de Lorraine, et achevée après la mort de ce prince, laquelle arriva en 1312. Porus et Quassamus sont deux des principaux personnages de ce poème ; on sert devant eux un paon rôti, et sur ce paon ils font des vœux chevaleresques qu'ils accomplissent ensuite. Or, non seulement l'auteur du poème de Hugues Capet fait faire sur le paon, à son héros, un vœu qu'il accomplit ensuite, mais encore il le fait faire à l'imitation de Porus et de Quassamus :

Digitized by Google

Le paon esgarda et moult ala pensant
Du veu que Porrus fist, si ala remembrant
Du viellard Quassamus, des aultrez ensievant,
Comment lez aquievoient en honour exauchant (v. 1131).

Cela fixe la limite supérieure. La limite inférieure est donnée par la traduction allemande qui fut faite en prose par Élisabeth de Lorraine, comtesse de Vaudemont, vers l'an 1440. Ainsi circonscrite entre le commencement du quatorzième siècle et le commencement du quinzième, la langue, comme le remarque M. de La Grange, achève la détermination; elle est certainement du quatorzième siècle, non du quinzième. C'est de la sorte qu'une érudition sagace assigne, à peu d'années près, la date d'un livre qui n'en porte pas.

M. de La Grange dit que notre poème n'a point d'histoire en France. *Hugues Capet*, conservé dans un seul manuscrit, et dont on ne rencontre nulle part ni citation ni mention, s'il a eu du succès, tomba promptement dans l'oubli. Mais, au delà du Rhin, *Hug Schapler* eut un plus heureux destin. Il a été réimprimé plusieurs fois dans le quinzième siècle, même dans le seizième, et, rajeuni en 1841, il a été inséré par Bülow dans ses *Nouvelles*. Les vieilles éditions ont pour titre : *Lecture agréable et vraie histoire* (ein lieplichs lesen and ein warhafftige hystory); *lecture agréable*, soit, mais *vraie histoire* est de trop, quand même on ajouterait qu'elle explique comment ce vaillant fils de boucher devint, par sa prouesse, un puissant roi de France.

Le manuscrit du poème de Hugues Capet est unique, du commencement du quinzième siècle, et, par conséquent, écrit dans un temps où les règles de l'ancienne langue devenaient de moins en moins

Digitized by Google

familières au copiste comme à tout le monde. Aussi le manuscrit est-il loin de donner partout la bonne leçon, et M. de La Grange l'a en maint endroit corrigé d'une façon très heureuse. C'est à cette émendation que je voudrais apporter une petite contribution, devenue facile quand le travail d'un habile éditeur a déjà éclairci et nettoyé tout le texte.

Je passerai très rapidement sur les vers faux. M. de La Grange en a corrigé beaucoup. Il en reste encore quelques-uns auxquels on peut apporter de faciles remèdes, par exemple :

> Sont venu en le presse par tel condission,
> Que le presse ont rompue, ou il vosissent ou non (v. 3873).

Lisez : *ou vosissent ou non*. Et :

> Adont le maistre baille ly connestable desment (v. 5980).

Lisez : *li gentilz cuens*, qui est une variante fréquente pour le connétable dont il s'agit dans notre poème. *Démentir*, signifie ici défaire : il défait la maîtresse barrière. Quant à *démentir*, au sens de défaire un assemblage, il est encore employé comme verbe réfléchi, dans le langage de la construction des bâtiments : *cette cloison se dément;* et c'est là que la Bruyère l'a pris quand il a dit des globes célestes : « Ils ne se dérangent point; si le plus petit » d'entre eux venait *à se démentir* et à rencontrer » la terre, que deviendrait la terre? »

Je m'arrêterai un peu plus sur le vers 6079 :

> Ileuc trouva les dames muchies en ung escrin.

Si on lit *muchiés*, on a un masculin et un solécisme. Si on lit *muchies*, le solécisme est écarté,

Digitized by Google

mais le vers est faux. Je ne puis croire ni que l'auteur ait fait un si gros solécisme, ni qu'il ait manqué à la mesure, et j'aime mieux prendre à partie le copiste. Je lis donc : *muchies en l'escrin*. Il s'agit des dames qui, lorsque Hugues Capet pénètre en armes dans une église où étaient les traîtres et les livre à l'épée, se réfugièrent dans la sacristie et s'y cachèrent dans l'armoire (*escrin*).

Je viens à quelques points plus importants. Vers 938 :

> Moult en ot la roïne à sen cuer grant revel,
> Qui regardoit l'*estoute* par dedans un tourel.

Lisez *l'estour ;* je ne crois pas que *estoute* existe pour dire combat.

Vers 885 :

> Encontre un des Franchois sont nos anemis six ;
> Et *se lez* ont esté si forment entrepris
> Qu'il furent reculé.....

Se lez ne se comprend pas ; mais on a le sens en changeant l'orthographe et lisant *ce lez :* « Et ils les ont si fortement entrepris, attaqués de ce côté. »

Dans les vers 2366-68, les bâtards de Hugues Capet disent entre eux :

> Mal pert que nous fuissons onques engenuis
> Du sanc Hue Capet, qui tant est signouris,
> S' à iaus n'allons combatre, car c'est drois *gens* partis.

Ils parlent d'attaquer des ennemis dont le nombre n'est pas supérieur au leur. C'est donc *drois geus partis* qu'il faut lire ; locution bien connue et qui répond au *fair play* des Anglais.

Digitized by Google

A la page 163, un certain Drogon, prince de Venise, est dans la mêlée :

> Et li homme Fedri assaillirent Drogon ;
> Venisse, va criant, *si que bien l'entention ;*
> Sy homme y sont venu pour aidier le baron.

La correction se présente vite ; on lira : *si que bien l'entent on.*

A la page 191, j'ai aperçu une fausse leçon avec sa restitution. Quand le traître Frédéric pénètre dans Orléans et s'empare de la femme de Hugues Capet, les bourgeois ne vont pas au secours de leur dame :

> S'il y fussent allet quant Fedris y entra,
> Ly *covreur* n'euwist point fait çou qu'il aquieva.

Je ne connais pas *covreur* au sens exigé ici par la phrase ; mais je connais *cuivert*, terme injurieux très usité dans les chansons de geste.

A la page 210, le vers

> Il devenroit tantost hermites ou renclus,

ne paraît rien offrir qui cloche. *Renclus*, qui signifie renfermé, s'entend et peut se dire d'un moine. Cependant il est très probable qu'il y a là une faute ; *renclus* n'est pas le terme ordinaire, c'est *rendu* qu'on emploie pour signifier un religieux. La main du copiste a pu facilement s'égarer de *rendus* à *renclus*. *Rendu*, en ce sens, est encore dans la Fontaine :

> Le poète avait l'air d'un rendu ;
> Comment, d'un rendu ? d'un hermite ?
> (*Poésies mêlées*, LXXI.)

Digitized by Google

Les copistes sont si inintelligents ou si inattentifs, qu'il faut toujours se défier d'eux. Un chevalier, dont la fille a cédé aux séductions de Hugues Capet, l'apprend et en conçoit une vive colère :

> Lors jura Jhesu Crist, le pere glorieus,
> Que Huon ochira, *qui qui en soit li noeuls.*

Il ne s'agit pas ici d'un *nœud*, même pris figurément. De plus, la locution *qui qui* met sur la voie d'un lieu commun des chansons de geste, je veux dire *cui qu'en poist*, signifiant : « à qui qu'il en pèse, « malgré les dents de qui que ce soit, » et dont nous devons retrouver l'équivalent. Or, cet équivalent, nous l'avons en lisant *cui qu'en soit li aneus* (*aneu* ou *anoi* ou *anui*, qui est notre mot *ennui* : à qui qu'en soit l'ennui).

Il n'est pas de texte nouveau qui n'apporte quelque nouveauté, surtout quand c'est un texte du quatorzième siècle, époque où la langue est en voie de décomposition par rapport à l'archaïsme, de recomposition par rapport à son état futur, qui est l'état moderne. De ces nouveautés, dont je signalerai quelques-unes, la moins étrange n'est pas d'avoir fait *morteus* (c'est l'adjectif *mortel* au nominatif de trois syllabes :

> Que sur yaulx en toura ly morteuls anois (v. 3516).

Cela est si contraire à toute analogie, qu'on serait tenté de corriger un tel barbarisme. Mais on s'arrête, parce que le texte offre quelques autres diérèses non moins fautives. Dans le vers ci-dessus, *toura*, mieux écrit *tourra*, est le futur du verbe *tourner*.

Digitized by Google

Si les bonnes leçons s'appuient et s'entr'aident, les mauvaises, quand elles se répètent pour le même mot, peuvent se donner de l'autorité, parce que de la sorte les hasards de la main du copiste paraissent écartés. C'est le cas pour le mot *haume*. Ce mot, qui vient de l'allemand *helm* et qui est *elmo* en italien, n'est nécessairement que de deux syllabes; et en effet, notre poème l'emploie de cette façon en plusieurs endroits, par exemple vers 1651 :

Chez [ces] heaulmez effondrer, ces haubers desmaillier.

Mais, en plusieurs autres, il le fait de trois syllabes :

Et osta son heaulme; cele le vit à plain (p. 38);
Ne hiaulme ne coiffe ne ly vault un bouton (p. 50);
Le prit par le heaulme d'ouvraige vianois (p. 55);
Adont ala Huon le sien heiaulme oster (p. 82);
Puis aller en bataille, ces hyaumes lachier (p. 139);
Par dessus ces hiaulmes li solaus flambia (p. 148);
Le hiaulme d'achier sy fort li embarra (p. 192).

Devant tous ces exemples il n'est pas permis de tenter des corrections; et il faut accepter pour notre texte et sans doute pour un usage plus ou moins étendu de son temps le barbarisme *heaulme* ou *hiaulme* en trois syllabes.

Si la diérèse de *heaume* est étrange, celle de *honneur* ne l'est pas moins; ce mot, en notre poème, est quelquefois de trois syllabes.

Page 9 :

Que dira Caterine et Agniès et Riqueus,
Quant d'ellez ay eüs les premiers honneurs?

Et page 13 :

Pour l'honneur de Franche où j'ai moult de mes drus.

Digitized by Google

Rien ne peut justifier une pareille diérèse ; elle est contraire à l'étymologie et étrangère à l'ancien usage. C'est une aberration. En la signalant, M. de La Grange la traite moins sévèrement que je ne fais, et il ajoute que la diérèse de *heur*, qui est si fréquente, ne se justifie pas mieux. Je ne puis admettre cela ; *heür*, ou mieux *eür* ou *aür*, n'est point une diérèse, puisqu'il représente le latin *augurium*, il est dissyllabe de droit ; *heur* est une contraction. L'ancienne langue a eu toute raison de donner deux syllabes à ce mot, et notre poème n'a eu aucune raison d'en donner trois à *honneur*.

Nous ne savons pas si la prononciation *honeür* fut une perversion individuelle, mais nous savons certainement que, pour *heaulme*, ce n'en fut pas une. Nous la retrouvons de trois syllabes, au quinzième siècle, dans le *Patelin ;* et, dans le dix-septième, Chifflet la constate encore. Elle a heureusement disparu. Quant à celle de *honneür*, on n'en connaît aucune trace en dehors de notre poème.

Ce n'est pas sans intérêt que j'ai rencontré, ainsi inscrites dans les textes, les traces de la désorganisation profonde qui menaça la langue française au quatorzième siècle. Dans un temps qui n'en est pas très éloigné, Paris, les environs, le Berry, se mirent à substituer, dans la prononciation, les *z* aux *r ;* il nous en est resté le barbarisme *chaise* au lieu de *chaire ;* et le Berry en a conservé plusieurs autres de ce genre. Non seulement une nouvelle grammaire commençait à prévaloir ; mais encore l'ancienne poésie, qui avait jeté tant d'éclat, tombait dans le discrédit, puis dans l'oubli. Or, il n'y a rien de si efficace que la poésie, à cause du charme qui s'y attache et des habitudes qu'elle imprime à

Digitized by Google

l'oreille, pour conserver une langue dans sa durée et dans ses transformations; témoin Homère en Grèce et Dante en Italie. Ce guide étant venu à manquer chez nous, la tradition demeura livrée à elle-même. On ne s'étonnera pas que l'historien de la langue, qui s'intéresse à ses destinées, comme il ferait à celles d'un peuple ou d'un homme, traverse non sans inquiétude les dangereux passages du quatorzième et du quinzième siècle, et voie avec satisfaction renaître, au seizième siècle, la discipline, l'ordre et le progrès, regrettant sans doute des dommages et des cicatrices, mais admirant la force de conservation et la vigueur de rénovation qui se déployèrent.

Un poème de plus de six mille vers n'est pas sans livrer nombre de mots nouveaux dont l'explication tantôt se présente, tantôt échappe. J'ai pris note de quelques-uns. D'abord j'aperçois un mot qui, ce semble, ne devait pas manquer à la vieille langue, et que je n'avais pas encore rencontré; c'est *soler*, de *solari* :

Par mon chief, ce dit Drogues, vous m'avez bien solé (p. 183).

C'est à une forme dialectique qu'il faut demander l'explication du mot *wiet*, page 157. Il s'agit d'un guerrier qui pense tuer Hugues Capet :

Se le fier fut allé devant lui droitement,
Il en eust Huon mort et mis à finement;
Mais ly fiers escappa, car Jhesu nel consent,
Ou *wiet* des armeürez passa si doucement
Qu'il ne fist à Huon ny anoy ne tourment.

Le *wiet des armeures*, c'est le « vide de l'armure »;

Digitized by Google

et *viet*, ou, sous la forme picarde, *wiet* représente, aussi bien que *vide*, le latin *viduus*.

Mais voici des questions sans réponse. Qu'est-ce que se *demurmiller ?* Frédéric a surpris la ville d'Orléans pour s'emparer de la reine, et l'auteur dit :

> ... le cité d'Orliens fort se demurmilla
> Quant il oïrent dire que tel gens avoit là,
> Mais il orent poour..... (p. 191).

Qu'est-ce que *doiame?* est-ce *doyen ?*

> Je sui des pers de Franche le doiame majeur (p. 155).

Qu'est-ce que *maginois?*

> Ja fussent mort ou pris li enfant maginois (p. 265).

Il s'agit des bâtards de Hugues Capet.

Qu'est-ce que *brandir*, en cet emploi du moins?

> Vint à une riviere...
> Il se fery dedans pour se vie garir ;
> Li chevauls se noe oultre, qui en ot grant desir,
> Si que de l'aultre part commencha à brandir (p. 207).

Le roi Hugues Capet, poursuivi par des traîtres, se réfugie chez un ermite qui lui donne à manger

> ... Mainte pomme parée
> Des glans et des rachines de la forest ramée.....
> Quant ly rois a moult bien la viande avisée,
> Lors a dit doucement et à basse alenée :
> Par mon chief, je n'ai pas appris ce *hunnonée ;*
> Mais je dis cent mercis, qui l'avez présentée ;
> C'est çou que vous avez, si que moult bien m'agrée (p. 213).

Hunnonée me paraît non pas un mot nouveau, mais

Digitized by Google

un mot estropié pour lequel je proposerai une conjecture. Je lis en place *nule anée*. Cette lecture ne s'éloigne pas beaucoup du mot donné par le manuscrit; et elle exprime ce qu'on attend, à savoir, qu'en aucun temps le roi n'a appris à user d'un pareil régime.

Gourdine, qui se trouve en deux endroits, mérite quelque explication. Le premier est page 195:

> Ay! lasse! dist elle, or serai orphenine
> De la trez milleur mere et le plus enterine
> Qui onquez delivrast de françoise gourdine.

Le second est page 235:

> Et quant vint à le nuit et c'on ot bien soupé,
> Es gourdines s'ala ly bons rois reposer.

Gourdine est une forme rare, mais réelle, pour *courtine;* il est dans Du Cange au mot *curtis*. Avec ce sens, le second de nos passages s'explique tout seul. Le premier n'y est pas, non plus, réfractaire; *françoise gourdine*, par une figure qui prend la partie pour le tout, désigne le lit conjugal qui perpétue *la gent française*. *Délivrast* est employé neutralement et signifie *sortit*.

Je trouve plusieurs fois dans notre poème l'ellipse *autant* ou *plus* devant un adjectif; par exemple, page 152:

> Si bastart devant lui, qui sont fier que lion.

Je suppose que cette ellipse provient d'une méprise sur la locution si usitée, archaïque aujourd'hui, non cependant tout à fait abandonnée, puisque la Fon-

Digitized by Google

taine la maintient: *Faire que fou, faire que sage.* On aura cru que le *que* signifiait ici *comme*, tandis que, réellement, il représente le relatif *quod : Faire ce que fait un fou, un sage.*

Mais cela est péché véniel devant *an cinq* qu'on lit dans ces vers-ci, p. 97 :

> Cinq furent de Nivelle et de Hainnau dallez,
> Qui s'entreconnissoient et savoient assez
> Que Huez les avoit trestous cinq engenrez ;
> Accompaignié se sont an cinq par amistez.

Le sens est clair ; *an cinq* signifie *tous les cinq*, et M. de La Grange en a donné la véritable explication en remarquant que sans doute on aura dit *an cinq* comme on disait *andui*, qui voulait dire tous les deux. Mais *andui* est une contraction de *ambedui*, qui représente *ambi duo ; andui* est donc correct et intelligible ; au lieu que le croire composé de *en* et de *deux*, et faire sur ce prétendu modèle le barbarisme *en cinq*, indique un oubli profond du sens intime des mots.

J'ai soutenu que *danger*, contre l'opinion commune qui y voit une forme dérivée de *damnum*, était une forme dérivée de *dominium*. Ce qui m'y a conduit, c'est que, dans les anciens textes, je veux dire dans ceux du douzième et du treizième siècle, *danger* a invariablement le sens de pouvoir, de domination, et jamais celui de péril, qui n'apparaît que plus tard et qui finit par écarter l'acception primitive. Du sens qu'a *damnum* en latin, il est impossible d'arriver au sens de pouvoir, de domination qu'a *danger* dans l'ancien français, et de la sorte l'étymologie par *damnum* est écartée. Mais cela ne suffit pas, il faut montrer que, du sens de pouvoir, *danger* a pu passer

Digitized by Google

et a passé effectivement à celui de péril. Cette transformation, j'ai essayé de la prouver par des textes; mais notre poème m'en fournit un exemple meilleur que tous ceux que j'ai eus jusqu'alors à ma disposition; il est juste que j'en profite. Le connétable dit de Hugues Capet (p. 57):

> Aujourd'hui m'a deux fois fait de mort respitier,
> Et de vos anemis a fait le camp jonquier;
> S'a le conte d'Estampes prison en son dangier.

« Il a le comte d'Étampes prisonnier en son pouvoir; » c'est là le sens ancien. Mais plus bas, p. 76, le comte Sauvage rappelle à Hugues qu'il délivra sa fille tombée au pouvoir de larrons:

> Mais d'une courtoisie li miens cors s'amentoit,
> C'à me fille fesistes qui en dangier estoit,
> Si que, coy qu'il aviengne, se Jhesu me pourvoit,
> Je le vous merirai ains que le vespre soit.

Ici le sens de *danger* est tellement mixte qu'il fait à la fois souvenir du pouvoir des larrons qui tenaient cette fille, et du péril qu'elle courait parmi eux.

Si j'aime à ramasser curieusement des faits isolés et de détail, j'aime encore mieux, et c'est la récompense que je cherche, rencontrer ce qui explique. Dans notre vieille langue, les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, suivaient, au féminin, la règle de l'article, c'est-à-dire que l'*a* s'élidait devant une voyelle, *m'espée*, *t'amie*, *s'amour*; ce que nous disons aujourd'hui, avec un solécisme qui serait intolérable pour nos aïeux, *mon épée*, *ton amie*, *son amour*. Ce solécisme paraît s'être introduit pendant le cours du quatorzième siècle. Aussi ai-je relevé la plume à la main tous les exemples que notre poème en renferme,

Digitized by Google

mêlés, comme cela a lieu dans ces textes intermédiaires, avec des emplois corrects. Une fois réunis, ces exemples m'ont paru donner l'explication d'une anomalie sur laquelle jusqu'alors je n'avais pu former que de vagues conjectures. Ces exemples sont: *sen apertenence* (p. 71); *men ante* (p. 110); *sen allée* (p. 128); *men espée* (p. 211); *sen espousée* (p. 212); *sen estraçion* (p. 225). Le dialecte est picard; or ce dialecte ne distingue, ni dans l'article, ni dans les adjectifs possessifs, le féminin du masculin, et il dit *le femme, me femme, se femme, etc.* Ces exemples que je viens de rapporter sont donc corrects en picard, et c'est de là que, suivant moi, ils sont arrivés dans la langue de l'ouest et du centre, devenue plus tard la langue littéraire. On y a dit avec les noms féminins *mon, ton, son*, comme on disait en picard *men, ten, sen*. Le solécisme dont les adjectifs possessifs ont été affectés est né de la confusion des dialectes.

Dans ce poème, la langue m'a d'abord attiré; mais l'action doit avoir son tour; elle se divise en trois parties distinctes: dans la première Hugues est un jeune homme dépensier, amoureux des tournois et des dames; dans la seconde il combat vaillamment pour la défense de Paris et de la reine demeurée veuve et gagne par sa prouesse la couronne de France; dans la troisième il est roi et en butte aux trahisons.

Hugues Capet, appelé boucher, quoiqu'il sût, dit notre poète, fort peu de boucherie, et fils de Richier, qui avait bien deux mille livrées de terre dans sa justice, demeura orphelin, et s'adonna aux joutes et aux tournois, menant si grand train qu'en moins de sept ans tous ses biens se trouvaient engagés. Les suites de ces engagements nous sont décrites par le

Digitized by Google

poète, quand, dépeignant la colère des barons contre la reine qui se gouverne par le conseil de la bourgeoisie de Paris, il met dans leur bouche ces paroles (p. 41) :

... Nous serons bien mescant,
Se cil villain nous vont ainsi supeditant ;
Por ce qu'il sont trop riqûe, ne nos prizent un gant ;
Il ont toutes nos terres et cant qu'avons vallant ;
Car, si tost qu'il nous vont aucuns deniers prestant,
Tantost va par usure la somme si montant
Que terres et castiaulz nous font saisir errant.

Dans cet embarras, Hugues se rend à Paris et va trouver un bourgeois à qui le sang le lie et qui est un riche boucher ; celui-ci propose à Hugues de se mettre à son étal et de continuer son commerce. Mais le jeune homme a de tout autres inclinations, et il les exprime dans ce morceau vif et gaillard :

... J'ai apris mestier plus faitis et plus bel ;
Je say de toutes armes armer ung damoisel,
Et courir à la jouste ausy sur ung moriel,
Tenir la lanche au poing et l'escu en cantiel.
J'en ay o mieulx joustans conquesté maint jouel ;
Ce mestier veul servir, car je n'en sai nul tel.
Je ne veul plus du vostre le monte d'un fusel.
Mais que j'aie le mois un bel abit nouvel,
Et ung faucon jolly pour prendre maint oisiel,
Et deux levriers courans pour prendre le lapriel.
S'aroie volentiers oussy ung menestrel ;
Car c'est trez grant deduit, oncles, par saint Marsiel,
D'oïr des instrumens le gracieux apel (p. 6).

C'est dans le même esprit de bonne humeur aventureuse qu'un des bâtards de Hugues Capet exalte la vertu du dîner et du vin avant d'aller au combat :

Seigneur, ce dist Riquier, nous alez-vous mocant ?
Alons nous desjuner par amour tout devant.

Digitized by Google

Il n'est si bone armure que de ce vin friant
Et de ces pastez là qui vont souez flairant.
Allez où il vous plaist ; car, par saint Guineman,
Ainz seray desjunez que voise plus avant.
Car qui aroit vestu les armes roy Priant,
Et s'euist fain et soif, ne vauroit il un gant (p. 103).

Le boucher Simon, tout riche qu'il était, ne se soucia point d'entretenir un pareil neveu ; et, pensant que, s'il demeurait chez lui jusqu'au carême, il lui dépenserait tout son avoir, il lui donna une bourse de deux cents florins pour aller servir quelque prince de haut parage. Hugues va en Hainaut, en Hollande, en Allemagne, brillant dans les jeux chevaleresques et surtout captivant le cœur des dames et des pucelles. Cela lui attire de mauvaises affaires ; mais il tue ou blesse les assaillants ; et pour ce Don Juan anticipé tout est de bonne guerre. Aussi, quand, revenu à Paris, il rentre chez Simon qui veut le marier, répond-il en refusant et en se félicitant de sa vie passée :

Mais c'est très grans deduis d'amer secretement,
Pour ce qu'on y aprent à parler saigement,
Et à lui maintenir aussy onestement ;
Car d'estat amoureus toute honneur en dessent.
Li amoureus emprent biau fait hardiement
Tel fois qu'il n'oseroit avoir le pensement,
S'amour ne le fasoit par son enortement ;
Dont di ge que d'amours servir tout ligement
Viennent grace et eürs ; car, cant li hons se prent
De amer, il doit estre de bel esbatement ;
Riens ne doit esparnier, ains doit songneusement
Rouver merci partout où ses cuers ly aprent.
Se ly une refuse, ly autre s'y assent.
En tel estat veul je user le mien jouvent ;
Car c'est drois paradis à homme qui s'entent (p. 24).

C'est là que commence la seconde partie de la vie de Hugues Capet, et que sa prouesse éclate ailleurs

Digitized by Google

que dans les tournois et contre les pères ou les parents des femmes et des filles dont il a obtenu les bonnes grâces, à tel escient que, sur la fin de la guerre devant Paris, dix bâtards nés de mères différentes et qui se reconnaissent, lui arrivent en renfort et font honneur à leur père et à l'amour.

Blanchefleur, veuve de Louis, empereur, s'est réfugiée à Paris avec sa fille Marie. On soupçonne que Louis a été empoisonné par le comte Savari, qui n'en prétend pas moins à la main de la princesse Marie et au trône. Il vient à Paris avec une nombreuse suite; et la reine effrayée allait céder quand on lui conseille de convoquer les bourgeois de Paris, d'exposer sa situation et de réclamer leur assistance. Elle le fait. Dans le conseil qu'ils tiennent, Hugues Capet combat l'avis de ceux qui veulent qu'on donne la princesse à Savari, et, l'emportant, il décide les bourgeois à venir, avec des armes cachées sous leurs habits, assister à la réponse que la reine doit rendre. Hugues marchait à leur tête, tenant sa bonne épée sous son manteau. A la vue de la reine et de sa fille éplorée: « Savari de Cham» pagne, s'écrie-t-il, vous voulez épouser la fille du » roi que vous avez empoisonné; vous méritez plu» tôt d'être pendu à un saule. Jamais nous ne vous » reconnaîtrons pour roi ni seigneur; mais, si Dieu » le permet, vous allez recevoir votre récompense.» Et de son épée il fend la tête à Savari. « Frappez, » bourgeois, s'écrie-t-il, j'ai commencé le combat.» Aussitôt les bourgeois frappent sans pitié comtes et vavasseurs; plus de cent chevaliers gisent sur le carreau; les félons s'enfuient hors de Paris comme une meute effrayée.

Digitized by Google

La guerre commence. Les amis et les parents de Savari viennent assiéger Paris avec cent mille hommes. L'armée de la reine est fort petite en comparaison ; et le connétable qui la commande fait peu de fonds sur les bourgeois :

> ... Entre vous, bourgeois au fourré capperon,
> Estez devant vos huis trop noble campion,
> Et cant vient en bataille, n'y valles un bouton (p. 48).

A cette médisance, les bourgeois de Paris donnent un héroïque démenti, et le bras de Hugues défend la ville, protège la reine, et finit par chasser les ennemis. Aussi la reine, sa fille, le peuple, les barons et le connétable leur chef, tous s'accordent à payer sa valeur de la couronne de France et de la main de la princesse Marie.

De longs récits de batailles occupent une bonne partie du poème. Ils ne diffèrent pas notablement de ce qu'ils sont dans les anciennes chansons de geste ; aussi n'en parlerai-je pas. Ce qui le distingue davantage, c'est d'avoir semé, au milieu des aventures et des coups de lance, une multitude d'apophthegmes et de proverbes qui ont le mérite d'être tournés en assez bon vers. C'est, dit-on, la sagesse des nations ; voici un échantillon de ce qu'elle était au quatorzième siècle :

> Qui ne se fait douter, on ne tient rien de ly (p. 29).
> Car qui pais puet avoir, ses est qui guerre prent (p. 38).
> Mais fruis qui ne meüre se nature desment (p. 22).
> Li hons n'est mie saiges de blasmer ses amis (p. 52).
> Et sans n'est mie bons qui nature desment ;
> Fieux doit sambler le pere en bon afaitement (p. 118).
> Car tousdis par nature voit on le quien cachier [le chien chasser] (p. 124).
> Et quant le cose est bien, on nel doit empirer (p. 120).

Digitized by Google

On ne prise point gens, on prise leur avoir (p. 118).
Qui consail ne veult croire souvent va folliant;
Si le doit on pau plaindre s'il en a mesquief grant (p. 136).
Et dist ly uns à l'autre : Dieus est tout rasotis,
Qu'ensi avanche ung homme et donne telz profiz,
Et ung aultre est adez et en tout temps catis [chétif] (p. 145).
Car on dist ung parler en pluseurs lieus souvent,
Que moult est li hons folz et niches ensement,
Qui puet avoir le bien et ainchois le mal prent (p. 142).
Car j'ay bien oy dire, ce sachiez sans douter,
Que chou que mieudres donne, on ne doit refuser [on ne doit
[refuser ce que donne un supérieur] (p. 141).
Car on dist ung parler qui est bien avenant,
Que haïne et amours qui en juge s'espant,
Fait à le fois juger, on le voit aparant,
Si très hastivement c'on s'en va repentant (p. 179).
Telz se cuide vengier qu'à le fois est honnis (p. 180).
Qui meurt pour son seigneur, il meurt en courtoisie (p. 199).
Car on dit bien souvent un parler communal,
Que tout adez se doute li hons qui a fait mal (215.
Par lui puet on prover ci endroit clerement,
Que telz espeuse au prime qu'au vespre s'en repent (p. 234).

La reine Blanchefleur, tentée d'avoir des prétentions sur Hugues Capet, trouve des prétentions pareilles chez sa fille, qui ne s'en tait pas, et elle lui répond vertement :

Fille, dit la roïne, par Dieu qui ne menty,
Il ne vous cault des aultres, le vos bon soit emply;
Plus quier avez ung bien pour vous que pour autruy (p. 93).

Ce dicton, qui, vrai au quatorzième siècle, ne l'est pas moins au dix-neuvième, n'empêche pas la bonne reine de se rendre à la raison, et de laisser passer en ceci la fille devant la mère.

Voilà Huges Capet proclamé roi, marié à l'héritière, et sacré à Reims où il reçoit la sainte ampoule. Là les seigneurs tiennent conseil à l'occasion de la grande guerre qui s'était élevée en France

Digitized by Google

pour le mariage de la princesse Marie; et l'auteur, transportant en cette époque reculée ce qui s'était passé de son temps, lorsque manqua la ligne directe des Capétiens, y place l'origine de ce qui est connu sous le nom de *loi salique*.

Fu adonc accordé par euvre fianchie,
Que, s'en Franche avoit roy qui ne laissast en vie
Hoir malle après se mort, la cose fut jugie,
La fille n'y aroit une pomme pourie,
Fors le douaire seul où seroit adrechie;
Ainchois prenderoit on en la quinte lignie
Ung prince de ce sanc de le roial partie,
Au jugement des pers de Franche la garnie,
En feroient un roy tenant la signourie,
Que mais feme en tenist derée ne demie,
Ne qu'elle fust en Franche con roïne servie (p. 175).

Le poème devrait être fini quand Hugues Capet est roi de France; mais, depuis qu'à l'origine des légendes chevaleresques et des chansons de geste, le traître Guenelon eut préparé le désastre de Roland et de ses compagnons, il fut habituel de soumettre les héros aux retours de la fortune et aux embûches des déloyaux. C'est ce que fait notre auteur. Hugues Capet a vaincu les barons révoltés; il a même renoncé, par le conseil de ses chevaliers, au droit de les faire juger; mais il n'a pas triomphé de leur haine et de leur perfidie; et, pendant qu'il visite avec une escorte peu nombreuse les villes et les terres de son royaume, Frédéric et Asselin entreprennent d'enlever au nouveau roi *France la jolie;* car, disent-ils :

N'afflert point à bouchier si haute signourie (p. 186).

Frédéric marche sur Orléans, où Hugues a mené sa

Digitized by Google

femme, et il s'empare de la ville et de la princesse. Asselin surprend l'escorte, l'égorge, et Hugues ne s'échappe qu'à grand'peine. Le voilà sans femme, sans royaume, seul et réduit à se déguiser. Mais le connétable lui est resté fidèle ; et tous deux, concertant leur projet, surprennent les traîtres dans une église à Montmirail, où Frédéric se mariait à la reine. Justice fut faite, et dès lors :

Ains puis ne trouva prinche, tant fist à redouter,
De France ne d'ailleurs, tant comme il pot durer,
Qui osast contre lui de guerre relever.
Moult se fist par son cors et cremir et douter,
Et bien sot le royaume et tenir et garder (p. 236).

Au dixième siècle, les fleurs de lis, s'il y en avait, n'excitaient pas la terreur des grands vassaux ; mais, au quatorzième siècle, elles étaient devenues puissantes et redoutables. Aussi l'auteur exprime les sentiments de son temps, non ceux de l'époque de l'usurpation capétienne, quand il représente l'effet produit par la vue de Hugues Capet revêtu des armes de France :

Li saudoier le fuient, et dient li aucant :
Bien sommez aujourd'hui outrageus et quidant,
Que pour argent alons no vie aventurant
Contre les fleurs de lis que veons aparant (p. 164).

Les hauts barons ne sont pas plus rassurés :

Quant li dus de Bretaigne se prist à regarder,
Et des armes de France se prist à avizer,
Vint au duc des Noirmans, se le prist à crier :
Ay, sire, dist-il, nous ne porons durer ;
Roy ont fait à Paris pour le païs garder,
Que je voy en l'estour moult fierement porter.
Puisque Franchois ont roy, ne porons contrester ;

Digitized by Google

Tous li ors de ce monde ne nous pora sauver,
S'il nous puet chi endroit prendre ne atrapper (p. 154).

M. de La Grange regarde ce poème comme anonyme ; mais il serait possible que le nom de George (*jorge fu apiellés*) qui est après le dernier vers fût celui de l'auteur, non du copiste. Toutefois, comme on ne sait rien de ce George, quel qu'il soit, je n'insiste pas, et je me joins au savant éditeur pour reconnaître « que le poème de Hugues Capet offre de grandes analogies avec celui de Baudouin de Sebourg, l'un devenant roi de France, l'autre roi de Jérusalem, et tous deux, avant leur haute fortune, séduisant force femmes et ayant force bâtards ; que le théâtre de leurs prouesses amoureuses est le même ; qu'ils ont été célébrés tous deux par un poète du nord de la France, dans le même dialecte, avec le même esprit et la même gaieté malicieuse ; que la forme des deux poèmes, sans doute, est encore celle des chansons de geste, et que les souvenirs alors classiques de ces chansons y abondent également, mais qu'on y sent je ne sais quoi de nouveau dans le récit, qui leur donne une physionomie toute particulière et les distingue très nettement des anciennes compositions du même genre. » Ces conclusions de M. de La Grange sont excellentes, et font exactement apprécier un ouvrage qui mérite sa place dans l'utile collection des anciens poètes de la France, publiée sous l'habile direction de M. Guessard.

Digitized by Google

VII

LE TRÉSOR DE BRUNETTO LATINI

LI LIVRES DOU TRESOR, PAR BRUNETTO LATINI, PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL ET PLUSIEURS MANUSCRITS DES DÉPARTEMENTS ET DE L'ÉTRANGER, PAR CHABAILLE. Paris, Imprimerie impériale, 1863 (1).

SOMMAIRE : Que ceux qui doutent encore que la langue française des hauts temps, c'est-à-dire des douzième et treizième siècles, ait été une langue grammaticale et correcte, jouissant en Europe d'une faveur tout à fait comparable à celle qui lui fut octroyée du temps de Louis XIV et de Louis XV, lisent ce qu'en dit Brunetto Latini. Il est Italien de Florence, homme d'Etat considérable, homme de lettres renommé, maître de Dante ; et pourtant il écrit en français, parce que cette langue a plus d'agrément et est plus répandue. En parlant ainsi, il ne faisait que reproduire l'opinion générale. A quoi la langue française devait-elle un si grand privilège ? à sa littérature incontestablement. Cette littérature, à laquelle le dix-septième siècle aurait frémi de penser, oubliée, ce semblait, sans retour, et remise en lumière par l'érudition contemporaine, est accueillie par beaucoup avec dédain. Je suis parmi ceux qui ne la dédaignent pas. Non certes que je prétende l'égaler à l'antique littérature classique ; mais le fait est que l'Europe, durant ces hauts temps, n'eut rien de mieux, la lut beaucoup, l'imita et la traduisit. Cela est un fait considérable que nul dédain ne peut abolir. J'ai dit dans les hauts temps ; car, à partir du quatorzième siècle, la scène change, et l'Italie prend la suprématie dans les lettres et surtout dans la poésie.

Brunetto Latini écrit le français avec une remarquable correction. Comment l'avait-il appris ? Nous n'avons point de grammaire contemporaine ; nous ne savons comment la langue s'enseignait dans les écoles ; et, quand on voit certains manuscrits écrits d'une orthographe grossière et pleins de fautes contre la gram-

(1) *Journal des savants*, janvier 1865.

Digitized by Google

maire, on est tenté de croire que la langue n'était l'objet d'aucun enseignement régulier. Il n'en était rien pourtant ; et ceux qui le désiraient et en avaient besoin, trouvaient moyen d'en acquérir la connaissance grammaticale.

Le *Livre du Trésor* est l'œuvre d'un Italien, Brunetto Latini, de Florence, né en 1230 et mort en 1294 dans sa ville natale. Pourquoi cet Italien écrivit en français, il nous le dit en ces termes : « Et se aucuns demandoit pourquoi cist livres est escriz en romans selon le langage des François, puisque nos somes Italiens, je diroie que ce est por deus raisons : l'une, car nos somes en France, et l'autre, por ce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens (p. 3). » Un siècle auparavant, Henri Ier, roi d'Angleterre, disait :

Soiez debonere et cortois,
Sachez aussi parler franceis,
Quar molt est langage alosé,
De gentil home est molt amé.

Brunetto Latini se trouvait en France parce qu'il était exilé de son pays. Il avait été banni comme Guelfe par les Gibelins : « Quant il (l'empereur Frédéric) fut trespassez de cest siecle, si comme à Dieu plot, l'empire vaca longuement sanz roi et sanz empereor, jà soit ce que Mainfroiz li filz dou devant dit Frederic, non mie de loial mariage, tint le roiaume de Puille et de Cecile contre Dieu et contre raison, si comme cil qui dou tout fu contraires à Sainte Eglise et por ce fist il maintes guerres et diverses persecutions contre toz les Ytaliens qui se tenoient devers Sainte Eglise, meismement contre la guelfe partie de Florence, tant que il furent chacié hors de la ville, et lor choses furent mises à feu

Digitized by Google

et à flamme et à destruction; et avec els en fut chacié maistres Brunez Latin ; et si estoit-il par cele guerre essilliez en France quand il fist cest livre (p. 102). »

Il a, du reste, une légende pour expliquer ou excuser la turbulence de sa chère Florence : « Et lors (les Romains) firent en mi le plain qui est au pié des hautes roches où cele cité (Fiésoles) seoit, une autre cité qui or est apelée Florence. Et sachiez que la place de terre où Florence siet, fu jadis appelée *Chiés de Mars*, ce est à dire maisons de bataille; quar Mars, qui est une des sept planetes, est appelée *Diex de bataille*, et ainsi fu il aoré anciennement. Por ce n'est-il mie merveille se li Florentin sont touzjors en guerre et en descort, car cele planete regne sor els. De ce doit maistres Brunez Latin savoir la verité, car il en est nez, et si estoit en essil lorsqu'il compila ce livre, par l'achoison de la guerre as Florentins (p. 46). »

Avant le *Trésor* en français, Brunetto Latini avait composé en italien *il Tesoretto*, poème moral qui a plus de trois mille vers. Le *Tesoretto* est en italien *un texte de langue* cité par le dictionnaire de la Crusca; en France, le *Trésor* est un livre oublié et que l'on tire aujourd'hui pour la première fois des bibliothèques. Cependant la célébrité en fut très grande à la fin du treizième siècle, elle dura dans le quatorzième et dans le quinzième. Alain Chartier en met l'auteur au rang des savants, des poètes, des historiens les plus célèbres de l'antiquité et du moyen âge: « Veuls-tu donc, dit-il, veoir ton cas en autruy, et les avantures ds nos jours comparer humainement à celles des anciens predecesseurs : lis Omer, Virgile, Tite-Live, Orose, Troge Pompée, Justin, Flore, Valere,

Digitized by Google

Stace, Lucan, Jule Celse, Brunet Latin, Vincent et les autres historiens qui ont travaillé à allonger leur brief aage par la notable et longue renommée de leurs escriptures. »

Dans le sort différent du *Tesoretto* et du *Trésor* est inscrite la différence profonde qui sépare l'histoire de l'italien de celle du français. L'italien, plus récent, non pas, bien entendu, en sa formation originelle, mais en son développement littéraire, puise dans les textes les plus archaïques comme à une source encore vive ; le français, qui remonte aux plus hauts temps du moyen âge, a perdu, dans ce long trajet, la familiarité avec son antiquité ; et, pour lui, ses textes de langue sont des textes relativement modernes, voisins de la dernière culture et très éloignés des origines.

Exclu, comme tant d'autres, de l'époque récente, le *Trésor* ne l'est pas du moins de l'époque ancienne, et il mérite de rester comme un texte de langue pour le treizième siècle. Cet étranger use du français avec une grande correction ; il en observe rigoureusement la grammaire ; la distinction des deux cas lui est familière, il ne pèche jamais là-contre ; le sens le plus précis des mots lui est connu, et toutes les tournures sont à sa disposition. Il est vrai que, pour un Italien, écrire en français au treizième siècle était plus facile qu'il ne le serait au dix-neuvième ; plus les deux langues ont pris d'années, plus il y est survenu de dissemblances, ou, pour mieux dire, plus il s'est effacé ou affaibli de communautés qu'elles tenaient de leur origine. Et, en effet, remontez ; tout devient, à chaque pas, plus voisin, jusqu'à ce qu'on atteigne la vaste et unique source, le latin en décomposition sur la face de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule.

Digitized by Google

J'ai lu attentivement le *Trésor* pour y chercher des italianismes ; je n'y en ai point trouvé, sauf peut-être en ce passage où *forestier* est plutôt pris au sens italien qu'au sens français : « Cil qui i faut (en choses de jeu et de soulaz) est forestiers et champestres, p. 273, et sauf encore en un point; mais celui-là mérite discussion. Je rencontre : *son honor*, p. 450 et p. 608; *mon honor*, p. 593; *son odor*, p. 192; *son error*, p. 554 et p. 604. Dans tous ces exemples, il faudrait *s'honor*, *m'honor*, *s'odor*, *s'error ;* c'est la règle. Mais je crois que Brunetto Latini n'a pas péché contre cette règle et qu'il a fait masculins *honor*, *odor*, *error*. Toutefois l'objection se présente aussitôt : c'est au quatorzième siècle que le solécisme qui adjoint *mon*, *ton*, *son* à des noms féminins, a commencé à s'introduire et à prévaloir ; il faudrait le reporter plus haut et dire que Brunetto Latini, dès le treizième siècle, en offre des exemples. Mais deux raisons m'empêchent d'admettre l'objection. La première, c'est que, chez lui, ce solécisme ne se trouverait que pour les noms dérivés des substantifs latins en *or;* la seconde, c'est qu'effectivement on les rencontre masculins chez lui : p. 214, *bone odor*, mais en variante *bon odor ;* p. 234, por ce que *lor odor* ne soit pas *portez* (sans variante) vers les chiens; p. 440, *faus honor*, mais en variante *faulse honor*. Il me paraît donc que Brunetto Latini, Italien, s'est laissé aller à faire masculins ces mots qui le sont tous en italien et dans le latin, leur origine. Au reste, c'est par une anomalie, jusqu'à présent inexpliquée, qu'ils sont féminins en français ; quelques-uns ont, par des hasards, repris le genre étymologique, par exemple *amour*, *honneur*, *labeur*. Le seizième siècle, dans son zèle pour la restauration des

Digitized by Google

formes latines et dans ses tendances souvent antifrançaises, entreprit de faire ce que, je crois, fit Brunetto Latini, de rendre à ces noms le genre masculin; et, dans les écrits de ce temps, on voit souvent *humeur*, *erreur* et bien d'autres masculinisés. Cette entreprise échoua et n'a laissé aucune trace dans la langue.

Des variantes perdues au bas des pages m'ont servi à discuter un point de grammaire et d'histoire. Satisfait de ce que M. Chabaille me fournissait, j'ai admiré la diligence patiente avec laquelle il a ramassé les leçons diverses des manuscrits. Le *Trésor* a été beaucoup lu dans le moyen âge et beaucoup copié; le nombre des manuscrits est très considérable, et ç'a été un grand labeùr d'en noter et d'en inscrire les leçons : *In tenui labor;* mais les bons textes, les textes vraiment utiles, ne s'obtiennent qu'au prix de cette diligence et de cette patience, qui ne craignent pas de s'appliquer aux choses ténues.

Dante, entré dans le lieu où sont punis les pécheurs contre nature, entend l'un d'eux s'écrier : « Quelle merveille ! » et, fixant les yeux sur celui qui avait parlé :

> Si che' l viso abbruciato non difese
> La conoscenza sua al mio intelletto;
> E chinando la mano alla sua faccia,
> Risposi : Siete voi qui, ser Brunetto (1) ?

C'était lui, en effet. M. Chabaille n'accepte pas

(1) Si que du tout l'arsure ne vea
A ma memoire conoissance de li;
Et enclinant la main à son viaire :
« Sire Brunet, lui di je, estes vous ci ?
(*Enfer*, XV, 27, traduction de E. Littré en vieux français, chez Hachette, 2e édition.)

Digitized by Google

l'arrêt prononcé contre son auteur; et, pour l'infirmer, il se réfère aux blâmes que Brunetto a infligés au vice dont Dante l'entache : « Chasteé, dit-il, est bele chose por ce que ele se delite ez convenables choses au tens, au leu, à la quantité et à la guise qu'il convient; mais li deliz dou siecle desevrez de nature est desmesuréement blasmable plus que avoltire (p. 300)... Deliz par male nature est gesir avec les maales, et telz autres deshonorables choses (p. 306)... De luxure viennent avugleté de cuer, non fermeté, amor de soi meisme, haine de Dieu, volenté de cest siecle et despit de l'autre, fornicacion, avoutire, et pechié contre nature (p. 464). » Il n'avait pas parlé autrement dans son *Tesoretto :*

> Deh! come son periti
> Quei che contro natura
> Brigan con tal lussuria!

A qui ajouter foi, à Dante qui l'accuse, ou à lui qui flétrit un péché immonde? Faut-il le ranger parmi ceux

> Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt,

contrairement à Ausone, qui disait pour se justifier de vers licencieux :

> Lasciva est nobis pagina, vita proba?

Ou faut-il le considérer comme la victime de la calomnie? Ce paraît bien, du moins, être une calomnie que cette imputation d'un commentateur de la *Divine comédie* qui assure que Brunetto fut exilé pour crime de faux. « Comment concilier, dit » M. Chabaille, cette condamnation infamante avec

Digitized by Google

» les hautes et honorables fonctions dont il fut re-
» vêtu depuis son retour jusqu'à la fin de sa vie? »
Les haines politiques vont loin en fait de calomnie. Brunetto était Guelfe, et, peut-être, ne faut-il pas recevoir, contre ses propres dires, les accusations d'un Gibelin, ce Gibelin fût-il Dante lui-même.

Tout persuadé qu'il put être de la note infamante qu'il consigna dans son poème, Dante n'en témoigne pas moins un profond respect à son maître :

> Io non osava scender della strada
> Per andar par di lui, ma'l capo chino
> Tenea com' uom che riverente vada (1).

Il lui témoigne aussi de la reconnaissance :

> Chè in la mente m'è fitta, e or m'accora
> La cara et buona imagine paterna
> Di voi nel mondo, quando ad ora ad ora
> M'insegnavate come l' uom s'eterna (2).

Enseigner comment l'homme s'éternise, est une de ces grandes et simples expressions qui sont familières à Dante.

Respectueux et reconnaissant pour Brunetto Latini, Dante est, ailleurs, plein d'admiration pour le grand cœur du damné Farinata degli Uberti, ce *magnanime*, comme il le nomme, celui qui s'était dressé jusqu'à la ceinture dans sa tombe de feu :

> Com'avesse lo'nferno in gran dispitto (3).

(1) Guerpir l'estrée n'osoie par paor,
N'aler lez lui ; mais je le chef enclin
Sempre tenoie, com cil qui fait honor. (*Enfer*, XV, 49.)
(2) Car est fichée en m'ame et or m'acore
La chere et bone image paternaus
De vous au monde, m'enseignant ore et ore
Coment li hom i devient eternaus. (*Ib.*, XV, 82.)
(3) Come l'enfer en grant despit tenant. (*Ib.*, X, 36.)

Digitized by Google

C'est certainement chose singulière de le voir allier ensemble les terribles arrêts d'une éternelle damnation et les retours qui font aux damnés une si belle part dans la nature humaine. Un écrivain, familier avec la *Divine comédie*, Daniel Stern, dans son *Dialogue sur Dante et Gœthe*, a ingénieusement expliqué la lutte qui se passait dans l'âme du poète florentin : « La facilité avec laquelle notre poète ad-
» met que ces *magnanimes*, ces héros de la vie civile,
» sont en enfer, est un trait qui marque le temps et
» ce singulier état des esprits soumis aux décisions
» de l'Eglise touchant le dogme, mais d'une manière
» extérieure en quelque sorte et qui n'atteignait
» point, au fond, le sentiment moral. L'*Enfer* de
» Dante est tout rempli de ces contradictions. Le
» rigorisme du théologien s'y allie à l'humanité, à la
» tendresse, au respect, à l'admiration de l'homme
» pour ces grands réprouvés qu'il est contraint de
» damner avec l'Eglise. »

Le *Trésor* est divisé en trois livres et chaque livre en plusieurs parties. C'est une encyclopédie. « Cist
» livres, dit l'auteur, est apelés tresors ; car si come
» li sires qui vuet en petit leu amasser chose de
» grandisme vaillance, non pas por son delit seule-
» ment, mais por acroistre son pooir et por essau-
» cier son estat en guerre et en pais, i met il les plus
» chieres choses et les plus precieus joiaus que il
» puet, selonc sa bone entencion, tout autressi est li
» cors de cest livre compilez de sapience, si come cil
» qui est estrais de tous les membres de philosophie
» en une somme briement. »

Le premier livre comprend une sorte de cosmologie : la création du monde et de l'homme, l'institution de la loi divine, Noé, les anciens royaumes de

Digitized by Google

l'Asie, de la Grèce et de l'Italie. C'est là la première partie.

La seconde partie expose la nouvelle loi : comment « crestientez essauça au tens Silvestre et des » autres apostoles; comment li rois de France fu » empereres de Rome; comment l'empire de Rome » revint as Italiens, et passa as Allemans. » Depuis le Nouveau Testament, nous dit l'auteur, page 25, les anges saluent les hommes.

Les quatre éléments, les quatre complexions, les sept planètes, le cours du soleil par les douze signes, le comput et l'œuvre de nature et choses du monde remplissent la troisième partie.

Dans la quatrième partie est la mappemonde, l'Asie, l'Europe, l'Afrique; on y voit aussi comment on doit choisir un terrain à cultiver, bâtir sa maison, faire puits, fontaines, citernes. D'après Brunetto Latini, la terre a de tour 20427 lieues lombardes, de 1000 pas, le pas de 5 pieds. Cela fait 33275583 mètres. La circonférence réelle est de 40000000; je ne sais où Brunetto Latini a pris une évaluation si fautive.

La cinquième partie est consacrée à la description d'un certain nombre d'animaux. Il nous fait ce conte sur la cigogne : « Oisiau et bestes ont esperit d'au- » cune conoissance; car il avint chose que uns Lom- » bars de l'eveschié de Milan osta un œf dou nif à » une cicoigne privéement et si i mist un autre qui » estoit de corbel en son leu. Et quant vint li tens » que li faon nasquirent, et que li corbiaus com- » mença à mostrer sa color et son devisement, li » masles s'en ala, et amena tant de cigoignes que ce » fu merveille à veoir. Et quant il orent tuit regardé » le noir oiselet, qui estoit entre les autres, il coru- » rent sur la femele et la mirent à mort. »

Digitized by Google

Le second livre traite des vertus et des vices. La première partie n'est pas autre chose que l'*Éthique* d'Aristote, *translatée de latin en romans*. Dans la seconde partie, Brunetto prend la parole en son nom. Il conclut ainsi : « Cil qui veult atorner sa vie » au profit de lui et des autres, Seneques dit et li » commande que il use la forme des quatre vertus » par lor droit mi et amesuréement, selonc la diver- » sité dou leu et dou tens et des persones et des » achoisons. Por ce doit on ensuivre les traces au » meillor, et faire ce que il fait ; car si comme la » cire reçoit la figure dou seel, tout autressi la mora- » lité des homes est formée par exemples. Garde » donc tous hons de mal faire ; et soies tout asseur » que, quant li hom est entechiez une fois de male » renomée, il li convient mult d'aigue à bien laver » soi. » Brunet en est la preuve lui-même : entaché de male renommée à tort ou à droit, il n'a pas encore trouvé assez d'eau pour se laver.

Dans le *Trésor*, on est souvent désappointé, rencontrant l'antiquité au lieu de témoignages sur le moyen âge que l'on cherche. J'ouvre le livre à l'article *Serf*, et je compte y trouver soit des détails sur leur condition, soit les vues de l'auteur à leur sujet. Mais point ; du servage pas un mot. En récompense, je lis que, selon Sénèque, « li sires est deceuz quant » il cuide que li servages descende en tout l'ome, car » la mieudre partie en est ostée ; » qu'il faut se conformer à la manière de son seigneur, selon ce que dit Horace : « Li triste heent les joious et li joious les tristes ; » qu'il faut accomplir ce que le sire commande, car, suivant Lucain, « la besogne as sergens n'est pas griés à eus, mais au seignor ; » que le sergent doit bien se garder d'*être janglere*, car Juvénal

Digitized by Google

dit : « La langue est la pire partie dou mauvais sergent. »

Du troisième livre, la première partie traite de la rhétorique, qui « est une science qui nos enseigne bien pleinement et parfetement dire es choses communes et es privées; et toute s'entention est à dire paroles en tel maniere que on face croire ses diz à ceulx qui les oient. » C'est un résumé des livres des anciens sur la matière. Il est pourtant quelques pages que j'ai lues avec curiosité; il s'agit d'une traduction des célèbres discours de César et de Caton dans le *Catilina* de Salluste. La langue est difficile, le sens est profond, et la tâche est rude de traduire ces deux discours. Je ne puis dire que Brunetto y ait réussi; soit qu'il ne comprenne pas toujours très bien, soit qu'il veuille abréger, le sens est tronqué en quelques endroits. Quand César, rappelant avec une moquerie imperceptible les descriptions pathétiques de ceux qui avaient peint la conjuration triomphante, ajoute : « Sed, per Deos immortales, quo illa oratio pertinuit? An, uti vos infestos conjurationi faceret? Scilicet quem res tanta atque tam atrox non permovit, eum oratio accendet! » Brunetto Latini manque le mouvement, en traduisant et abrégeant : « Cil qui ont avant moi sentence donée ont assez belement monstré ce qui puet de mal venir par lor conjurcison, cruauté de batailles, prendre puceles à force, esrachier les enfanz des bras as peres et as meres, faire force et honte as dames, despoillier temples, ocirre gens, et maisons ardoir, emplir la cité de charongnes et de sanc et de plor. Et de ce ne convient il jà parler; car plus puet movoir le cuer la cruauté de tels forfaix que li recors de l'uevre. »

Digitized by Google

Si Brunetto Latini n'est pas habile traducteur, il est du moins bon appréciateur de l'adresse du langage mis par l'historien dans la bouche de César : « Sor ces sentences, dit-il, poez vos entendre que li premiers parleres, ce est Decius Sillanus, se passa briement à po de paroles, sans prologue, sans coverture nule, por ce que sa matiere estoit de honeste chose, si comme de livrer à mort les traitors dou commun de Rome. Mais Jules Cesar, qui autre chose pensoit, se torna as covertures et as moz dorez, por ce que sa matiere estoit contraire; car il savoit bien que li cuers des oianz estoit commeuz contre sa entention; et por ce li convint acquerre la lor bienvoillance... il enhauça sa matiere et la conferma par beles paroles et beles raisons et par exemples de vieilles estoires qu'il amentuit ainsi tot belement. En leu de la chose qui desplaisoit, noma il choses qui deussent plaire, por retraire les corages des oianz de ce qui lait estoit à ce qui fust honeste et resnable. En ceste maniere se passa à dire le fait en quoi il devoit fonder son conte, ce est dou conseil qui devoit estre pris sur le meffait des conjurés, et fist semblant que il ne volsist pas deffendre lor mal, mais il voloit garder la dignité et l'onor dou senat. »

Je termine ces citations sur la rhétorique par des conseils de style qui ne sont pas indignes de celui que Dante appela son maître. « Comment que ta parleure soit, ou par rime ou par prose, esgarde que ti dit ne soient maigre ni sec, mais soient replenï de jus et de sanc, ce est à dire de sens et de sentence. Garde que li mot ne soient nice, ainz soient griez et de grant pesantor, mais non mie de trop grant qui les feist trebuchier. Garde que il n'aportent laidure nulle; mais la bele color soit dedans et dehors, et la

Digitized by Google

science de retorique soit en toi peinturiere, qui mete la color en rime et en prose, mais garde toi dou trop peindre, car aucune foiz est color à eschiver color. »

La deuxième partie du troisième livre est : *Du gouvernement des cités*. C'est là le titre, mais, à vrai dire, ce n'est pas le sujet. Brunetto Latini y traite surtout de la manière dont les villes libres de l'Italie choisissaient leur magistrat annuel. Il nous donne un modèle de la lettre écrite par la commune à celui qu'elle élit; il nous dit ce que l'élu doit faire quand il a reçu la lettre; comment il doit parler le jour de sa venue; comment il doit honorer son prédécesseur, ouïr les causes et les avocats, garder les choses du commun, établir sa *maisnie* bien et sagement, faire tout ce qui est *es livres des constitutions* de la ville; et enfin, quand le temps de la charge est expiré, rendre son compte. Toute cette partie est intéressante pour la connaissance des mœurs politiques de l'Italie à la fin du treizième siècle.

Maintenant je viens à quelques remarques philologiques, en très petit nombre; car, grâce à M. Chabaille, le texte est excellent. D'abord, je rencontre le mot *grant*, que je ne connais pas : « La quinte lignie [des faucons] est girfalc [le gerfaut] qui sormonte touz oisiaux de son *grant* (p. 203). » *Grant* doit signifier race; mais, si le sens du mot se présente, l'origine ne s'en présente pas. Ou bien suis-je sur une fausse voie, et faut-il penser que *grant* est l'adjectif pris substantivement : *son grant*, sa grandeur, sa taille ?

Je n'entends pas *caoterie* : « Gaaignier de male part, de puterie et de *caoterie*, et de prendre usures, et de prester à geu de dez (p. 285). » *Caoterie* ne serait-il pas une mauvaise leçon pour *caorserie*,

Digitized by Google

signifiant usure? On sait que, dans la langue du moyen âge, *caorsin* voulait dire usurier.

Je lis à la page 375 : « Li poz garde moult longuement l'odor qu'il print quant il fut nués. *Nués* ne s'entend pas. Otez l'accent intempestif, vous aurez *nues*, c'est-à-dire en français moderne, *neuf*.

La correction me semble facile aussi pour la phrase suivante : « Se la citez est prinse à force, li vaincu n'ont point d'atendance : tout sera en la *mine* » (p. 511). Les variantes ont *mue*, dont je ne puis rien faire, et *manaia*, qui me paraît se prêter à une bonne correction. Au lieu de *manaia*, je lis *manaie : tout sera en la manaie*, c'est-à-dire « au pouvoir des vainqueurs ».

A la page 482, M. Chabaille a imprimé : « Que li dit ne soient maigre ne sec, mais soient repleni de *vis et de sens*, ce est à dire de sens et de sentence. » *Vis* ne s'entend pas, la répétition de *sens* est mauvaise. La restitution serait fort difficile à trouver si la variante ne la donnait : « Soient repleni de *jus et de sanc*, ce est à dire de sens et de sentence. » *Jus*, écrit par un *i*, comme c'est l'usage dans les manuscrits, a trois jambages, comme *vis* écrit par un *u*.

Voici encore un cas où la variante vaut mieux que le texte : « Trestuit animau dou monde, fors seulement les besainnes, ont en toutes lor ligniées toutes choses communes, à ce que toutes habitent dedanz une maison (p. 207). » Les *besainnes* sont les abeilles, mais la phrase n'en devient pas plus claire. La variante donne le sens : « Entre tous les animaus dou monde, seulement les besainnes ont en toutes lor lignées toutes choses communes, etc. »

Animau, animaus méritent une remarque. Cette forme était inconnue à la plus ancienne langue, qui,

Digitized by Google

du pluriel *animalia*, avait fait, comme en d'autres cas (voyez *merveille* de *mirabilia*) un nom féminin, *aumaille ; animal* lui était resté étranger, qui d'ailleurs, avec l'accent sur le premier *a*, lui aurait donné *anme* ou *aume*. Mais il paraît bien par la phrase de Brunetto Latini qu'au treizième siècle on sentit la lacune que causait l'absence d'un représentant du latin *animal*. Un néologisme devint nécessaire. Si *animal* avec son accent ne s'y prêtait pas, on avait plus de commodité avec *animâlis*, où l'accent est sur *ma* ; et l'on fit *animaus* au nominatif singulier et au régime pluriel, *animau* au nominatif pluriel et au régime singulier. Mais la modernité de la formation se marqua dans la conservation de l'*i* non accentué, que la plus ancienne langue n'aurait pas toléré : elle eût dit *aumaus, aumau*. Mon *Dictionnaire de la langue française* n'a d'exemple d'*animal* que du seizième siècle. La phrase du *Trésor* montre qu'il faut reporter beaucoup plus haut la création de ce néologisme, qui fut un véritable enrichissement.

J'ignorais comment la langue d'oïl nommait la trompe de l'éléphant ; c'est *promoistre* (p. 242), représentant, à l'aide du changement du *b* en *m*, le latin *proboscidem*.

Brunetto Latini ne dit pas *Italie*, il dit toujours *Itaille* ; c'est, dans notre ancienne langue, le vrai mot ; *Itália*, avec l'accent sur *ta*, ne pouvait donner *Italie*. En revanche, il ne manque pas de traduire *Gallia* par *France*, et *Galli* par *François*. France et François, dans la bouche de César et de Caton, font une singulière dissonance. Au reste, cet anachronisme se trouve souvent même en des écrivains du seizième siècle.

Combien de progrès se sont accomplis dans la

Digitized by Google

correction des textes d'ancien français qui se publient ! Autrefois, une première édition ne valait pas grand'chose ; aujourd'hui une première édition, quand elle est faite par un homme compétent et laborieux, qui tient les manuscrits, les compare, choisit et corrige, est bonne et offre à la critique une base assurée. A ce titre, il faut remercier M. Chabaille d'avoir enrichi notre littérature du moyen âge d'un document considérable. Malheureusement ce remerciement ne s'adresse plus qu'à sa mémoire.

Digitized by Google

VIII

NOMS DE LIEUX DE FRANCE

1° ÉTUDE SUR LA SIGNIFICATION DES NOMS DE LIEUX DE FRANCE, PAR HOUZÉ (1).
2° DE LA FORMATION FRANÇAISE DES ANCIENS NOMS DE LIEU, PAR JULES QUICHERAT (2).

SOMMAIRE : Ces deux articles sont séparés par un assez long intervalle de temps. Je les ai rapprochés, parce qu'ils traitent d'un même objet, les noms de lieux. Ce sont ces noms qui ont conservé les traces les plus authentiques et les plus nombreuses du gaulois dans le français. Partout ailleurs ces traces sont rares et entachées de l'incertitude que leur impose la nécessité de passer par le néo-celtique, le gaulois ayant complètement péri sous l'influence mortelle du latin. Bien des siècles auparavant, ce gaulois avait supplanté les langues plus anciennes qui se parlaient dans le pays. En effet, les Celtes étaient des étrangers venus de loin en cet Occident borné par l'Océan. Leur civilisation paraît avoir été assez analogue à celle qu'Homère dépeint en ses guerriers, les armes de bronze et les chars de guerre. En tout cas, elle était supérieure à celle des indigènes ; et, quand les Celtes entrent dans l'histoire, c'est-à-dire quand les Grecs et les Romains parlent d'eux, le celtique règne en maître dans la Gaule, dans l'île de Bretagne, dans celle d'Hibernie ; et nulle part il n'est question en ces contrées d'idiomes particuliers et antérieurs qui eussent survécu à l'invasion celtique. Cependant rien ne se perd complètement, quand il n'y a pas eu solution totale de continuité ; or la conquête gauloise ne fut pas une solution de continuité. Il est donc probable que certains mots indigènes passèrent dans le gaulois ; peut-être pourrait-on les supposer dans les éléments non aryens du celtique. Malheureusement, l'ancien celtique lui-même a péri, et nous n'avons plus sous les yeux que les langues néo-celtiques remaniées trop modernement pour qu'on puisse beaucoup compter sur ce mode

(1) *Journal des savants*, avril 1866.
(2) *Journal des savants*, mai 1869.

Digitized by Google

de recherche. Les Celtes venaient de l'Est, ils apportaient une langue aryenne, mais, chose singulière, ils n'apportaient pas le druidisme. Le druidisme est postérieur ; il émane de l'île de Bretagne, d'où il s'implanta en Gaule. Est-ce une création des Bretons, ou bien leur vient-il de contrées étrangères ? Toujours est-il que cette doctrine religieuse avait pour soutien et moyen de transmission, non un livre sacré, puisque les Celtes n'écrivaient pas alors et plus tard ne voulurent pas écrire, mais vingt mille vers que les Druides se transmettaient par la mémoire. Si le druidisme avait mis par écrit le livre qui, au fond, était tout fait, il se serait mieux défendu contre la persécution romaine et plus tard contre l'invasion du christianisme. Ces dires des historiens témoignent que la langue celtique connaissait et pratiquait certains modes de versification.

1° *Étude sur la signification des noms de lieux en France*, par HOUZÉ.

Il s'agit, comme le titre l'indique, non de géographie, mais de langue. L'étude des noms de lieux est importante pour l'étymologie et pour l'histoire des mots. En effet, ce qui rend douteuse la recherche des origines, dans les cas difficiles du moins, c'est l'impossibilité d'identifier avec certitude l'objet entre le mot latin qu'on propose et le mot français qu'on examine. Dans les noms de lieux cette identification est toute faite : ainsi le fleuve qui passe à Paris identifie sans conteste *Sequana* et *Seine ;* celui qui passe à Tours identifie *Ligeris* et *Loire*, et ainsi de suite. Pour *gars*, *garçon*, Diez a proposé une conjecture ingénieuse, à savoir que ce mot représente le latin *carduus*, « chardon », lequel, dans certains dialectes italiens, a pris le sens de « bouton, bourgeon », de sorte que le jeune gars serait quelque chose qui se développe, qui sort d'un germe ; faisant concevoir, avec son érudition habituelle, la possibilité d'une telle étymologie, il ne l'a pas rendue certaine. Mais, si nous trouvions, dans la géographie des pays ro-

Digitized by Google

mans, un lieu qui se nommât en latin *Carduus*, et en français *Gars* ou *Garçon*, la question serait aussitôt tranchée en faveur de Diez; car, par cette rencontre, *carduus* et *gars* seraient identifiés, non conjecturalement, mais effectivement. C'est ce qui est advenu pour certains mots de notre langue. Il est possible qu'en discutant rigoureusement *fabrica*, en poursuivant exactement les mutations de lettres, on fût arrivé à penser que là était l'origine de *forge;* mais il n'est pas sûr qu'on eût convaincu tout le monde. Les noms de lieux mettent la chose hors de doute ; tout ce qui s'appelle *fabrica* dans les anciens documents s'appelle aujourd'hui *forge*. Ce que je dis de *forge* s'applique à *basoche;* le téméraire qui, fondé uniquement sur les règles étymologiques, déclara que *basoche* était le latin *basilica*, a fait secouer la tête à plus d'un, car la forme et même le sens ne semblent pas y convier tout d'abord; mais il faut s'y accorder et y consentir quand on voit que toutes les localités dites *basilica* sont dites *basoches*, et même *baroches;* car M. Houzé, à côté des *basoches*, a cité des *baroches* (*la Baroche-Gondoin*, Mayenne, en latin *Sancta Maria de Basiligia Gunduini*) ; de sorte qu'il aurait pu se faire que la *basoche* nous fût parvenue sous la forme de *baroche*, ce qui aurait beaucoup compliqué la question et dérouté les étymologistes. Si l'on doutait que *nacelle* vînt de *navicella*, on aurait, pour le prouver, *Nazelles* (canton d'Amboise) dit *Navicellæ;* si l'on hésitait à rapporter, à cause de la disparition de la nasale, *île* à *insula*, on aurait un lieu nommé, en 987, *Castrum insulæ*, et en français *l'Ile Bouchard* (Touraine). Les noms de lieux sont, si je puis me servir d'une expression du blason, des étymologies parlantes.

Digitized by Google

Les étymologies, pour peu qu'il y ait de longues distances entre les langues mères, sœurs, filles, ne se soutiennent que par les formes intermédiaires. Or, pour le français, la distance est longue entre lui et le latin ; ce n'est qu'au dixième siècle que l'on commence à voir des mots français ; les textes ne deviennent abondants qu'au onzième et surtout au douzième ; mais entre ces siècles et le temps où le latin a cessé d'être classique et a commencé à devenir langue vulgaire ou roman, s'étend un vaste intervalle tout désert. Un certain nombre de noms de lieux échappent à cette condition fâcheuse pour l'étymologiste, et nous en connaissons les formes mérovingiennes et carlovingiennes.

Il y a, dans notre pays, trois couches distinctes de noms de lieux. La plus ancienne est la couche gauloise ; vient ensuite la couche latine, et enfin la couche germanique, qui est la plus récente. Ce qui se crée plus tard en fait de dénominations locales n'appartient pas à l'érudition proprement dite. Les noms de lieux d'origine gauloise ou celtique sont nombreux en France, et ils forment le débris le plus considérable qui nous reste de cette vieille langue, antérieure à l'invasion romaine, parlée par nos plus lointains aïeux et abandonnée par eux pour l'idiome latin, à la fois conquérant et séducteur.

M. Houzé suit la bonne méthode, je veux dire la méthode comparative, la seule qui assure les pas. Elle consiste à grouper, pour le mot que l'on examine, toutes les formes que l'on peut trouver dans les langues congénères, dans les dialectes, dans les patois, dans les différentes époques. De cette façon, on parvient le plus souvent à déterminer le véritable élément, et, dans tous les cas, on écarte les

Digitized by Google

illusions et les fausses apparences. On sait, par exemple, que *saint Mesme* est *sanctus Maximus*; quoi de plus plausible, ce semble, soit pour la forme, soit pour le sens, que d'identifier, sur ce fondement, l'adverbe *mesme* avec l'adverbe *maxime*? Cependant quoi de plus faux? En effet, si l'on prend la méthode que j'indique, on voit que ces deux *mesme* n'ont rien de commun; *mesme*, adverbe, étant dans l'ancien français *meesme*, *meïsme*, dans l'italien *medesimo*, dans le provençal *medesme*, dans l'espagnol *meismo*, ce qui conduit à une forme superlative développée de *metipse*. La méthode, séduisante au premier abord, qui groupe les mots par familles d'après certaines analogies de lettres et de sens est, à vrai dire, une méthode *à priori* qui, comme toutes les méthodes *à priori*, conduit aux faciles erreurs d'une déduction illimitée. La méthode comparative, au contraire, est une méthode *à posteriori* qui ne marche qu'avec labeur et réserve, mais dont les résultats fondent l'étymologie positive; c'est à elle qu'il faut demander d'établir les familles de mots, et ce n'est pas aux familles de mots qu'il faut demander d'établir l'étymologie.

Chanteloup (département de Seine-et-Marne) me servira d'exemple de la manière dont M. Houzé traite un nom de lieu. C'est en latin *cantus lupi*. Ce « chant du loup » a déplu aux étymologistes. H. de Valois aimerait mieux que ce fût *campus lupi*, et l'abbé Lebœuf y voit le « coin du loup », le bas latin *cantus* ou *canthus*, du grec κανθός, « coin de l'œil ». M. Houzé commence par rassembler tous les noms de lieux où entre « chant », *cantus:* d'abord ceux où le loup figure : *Cantaloub* (Haute-Garonne), *Canteleu* (Seine-Inférieure), *Cantalupo* (Piémont), etc.; puis

Digitized by Google

ceux où sont d'autres animaux : *Chantemerle* (Marne), *Chantemelle* (Seine-et-Oise), qui est en latin *cantus merulæ ; Chantereine* (Seine-et-Oise), *cantus ranæ ; Chantegeline* (Dordogne) ; *Chantegrue* (Doubs) ; *Chanterenard*, près Lury (Cher), etc. De là il résulte que le mot *cantus*, « chant », est toujours joint à des animaux chantants ou criants, et qu'il n'y a rien autre à chercher pour le loup.

Roquefort (*Glossaire de la langue romane*, t. II, p. 560) a *soignolle*, espèce de grue qui sert à puiser l'eau, dite *ciconia* dans Isidore. M. Houzé entreprend de prouver que *soignolle* représente *ciconiola*, et c'est par les noms de lieux qu'il le tente. *Sognolles* est le nom d'une localité dans Seine-et-Marne ; on en a le nom latin sous différentes formes dans les textes du commencement du treizième siècle : *Cionellæ*, *Ceognoliis*, *Ciconellis*, *Cigonoliis*, *Ciconiolis ;* c'est là le diminutif ; quant à *ciconia*, il paraît avoir donné les formes contractées, *Seugne* (Saône-et-Loire), en latin *Villa cigonia ; Chogne* (Saône-et-Loire), *Villa ciconias.*

Il ne faut pas descendre du mot français aux formes latines, rien ne serait moins sûr ; il faut, en sens inverse, remonter des formes anciennes aux modernes. *Bonneuil* paraît formé de *bon* et *œil*, il l'est en effet dans une localité que les monnaies mérovingiennes nomment *Bonoclo ;* ce qui prouve en même temps que, dès l'époque mérovingienne, *oculus* avait subi la mutation en *oclus*, qui est la préparation à « œil ». Mais il est un autre *Bonneuil* que les mêmes monnaies nomment *Bonelulias ;* ici *oculus*, « œil », n'a plus rien à faire.

Il y a un *Mont-Louis* dans le canton de Tours. On croirait que c'est un *mont de Louis ;* pas le moins du

Digitized by Google

monde; cette localité figure dans un texte de l'an 440 sous le nom de *mons Laudiacus* : il n'est plus permis de songer à *Louis*.

Il ne faut pas même s'arrêter à mi-chemin. M. Houzé a réuni beaucoup de noms de lieux qui représentent le latin *oratorium*. Ce sont : *Auroir*, *Auroux*, *Loreux*, *Lourouer*, *le Loroux*, *Oradour*, *Ourouer*, *Ouroux*, *Ozouer*. Tous ces lieux-là portent, à une certaine époque du moyen âge, le nom d'*Oratorium*, circonstance qui, ce semble, veut qu'on passe sur l'étrangeté de certaines formes, et qu'on les groupe toutes sous la rubrique *oratorium*. Pourtant il y a au moins *le Loroux* (Maine-et-Loire), qu'on doit excepter, bien que des documents le nomment *abbatia oratoria;* car, sur des documents beaucoup plus anciens, les monnaies mérovingiennes, il s'appelle *Lorovicovico*, c'est-à-dire *vicus Lorovius*.

M. Houzé nous signale, dans un nom de lieu, un mot français de l'an 905 (les mots français sont rares à cette date); c'est *Roboreiz*, en latin *Roboretum*, aujourd'hui *Rouvreux*, commune de Sprimont, en Belgique. *Roboreiz* est ce que nous disons aujourd'hui *rouvraie*, c'est-à-dire un lieu planté de *rouvres*.

On sait que l'article défini manque à la latinité, et que c'est à la latinité romane, si je puis m'exprimer ainsi, qu'est due la création de ce petit mot si utile. On sait en outre que cet article n'est pas autre chose que le pronom latin *ille*, quittant la détermination qui lui est propre, pour une détermination subjective et abstraite. Un diplôme de l'an 862 nous offre ce pronom devenu article : « in loco qui dicitur *ad illa Landa*, » aujourd'hui *les Landes*, hameau de la commune de Sonzay, en Touraine.

Digitized by Google

Le *c* dur des Latins, c'est-à-dire le *c* devant *a*, *o*, *u*, ne se rend pas en français par une *s*. A ce fait général je connais du moins une exception ; elle est fournie par un nom de lieu. *Caput cervi* est une localité qui figure sur les monnaies mérovingiennes, et *Caput cervi* est aujourd'hui *Sacierge*, dans l'Indre.

Le mot *haie* n'est pas d'origine latine, il est d'origine germanique ; il devint facilement une appellation locale, vu que ces appellations se tirent très souvent de quelque particularité que le terrain présente. Les savants qui s'occupent de la géographie du moyen âge ont remarqué que le mot *haia*, en tant que dénomination de localité, ne remonte guère plus haut que le dixième siècle ; dans le neuvième, il a le sens d'une sorte de forteresse : *quicunque istis temporibus castella et firmitates et haias sine nostro verbo fecerunt* (1). Or *haie* est propre au français, et ne se trouve pas dans les autres langues romanes. On peut donc penser qu'il est, dans notre langue, d'introduction relativement récente, et qu'il y a pénétré vers le huitième ou le neuvième siècle par les contacts avec les populations allemandes, comme y pénètre aujourd'hui de temps à autre quelque terme anglais ou allemand. En un mot, il n'est pas de cette fournée germanique plus ancienne qui appartient à toutes les langues romanes.

M. Houzé fait intervenir les Germains dans les finales *ange* et *agne* d'une manière qui ne me paraît pas admissible. Ces syllabes, ainsi que *onge* et *ogne*, sont équivalentes, cela est certain ; mais, suivant lui, *agne*, *ogne* est gallo-romain, et *ange*, *onge* est germain, les Francs n'ayant pu articuler le *gn* mouillé

(1) Baluze, *Capitul. regum francorum*, t. II, p. 195, anno 864.

Digitized by Google

et l'ayant ainsi transformé. Rien n'autorise une pareille supposition. S'il est vrai que le *gn* mouillé est étranger aux Germains, la lettre chuintante *j* ou *g* doux ne leur est pas moins étrangère; et, s'ils avaient eu à changer ce *gn*, ce n'est pas en *j* qu'ils auraient pu le changer. Le fait est que ces différences entre des syllabes équivalentes sont dialectiques, et que les dialectes ne sont pas dus à l'immixtion plus ou moins grande de Germains, pas plus que les caractères distinctifs des quatre principales langues romanes (italien, espagnol, provençal et français) ne sont dus au plus ou moins grand nombre de ces envahisseurs. L'Italie, gouvernée par les Ostrogoths, puis par les Lombards, n'a pas eu moins de Germains que la France avec les Francs et les Burgondes, ou l'Espagne avec les Visigoths et les Suèves. Ces caractères distinctifs tiennent, suivant moi, à l'éloignement plus grand ou plus petit du centre latin; c'est du moins ce que j'ai essayé de faire voir ailleurs (*Histoire de la langue française*, t. II, p. 93).

Venons au gaulois. Ce qu'il en reste de plus authentique en notre langue subsiste dans les noms de lieux. Byron dit quelque part : « Qui, sinon un Gallois, s'inquiète de savoir s'il descend d'un Celte, d'un Angle, d'un Saxon ou d'un Normand? » Sans être aussi inquiet de ma généalogie que ce Gallois dont se moque Byron, cependant je ne suis pas insensible à tout regard pour les plus lointains de nos aïeux; les reliques si petites qui nous restent d'eux ont pour moi une sorte de pieux intérêt; je regrette que cet homme de race druidique, qui était lié avec Ausone, ne nous ait rien laissé sur ses ancêtres et sur ses compatriotes; et M. Houzé m'a attiré vers son livre en essayant de me résoudre quelques énigmes gauloises.

Digitized by Google

Mais plus j'ai d'attrait pour les provenances de la vieille Gaule, moins je suis disposé à en recevoir de douteuses; et tout d'abord j'arrête M. Houzé sur le mot *eve*. Suivant lui, *eve* voulait dire « eau » en gaulois; mais *eve* est certainement d'origine latine, *aqua; qu* se rend par *v*, ainsi que le prouve *ive*, qui est *equa* « cavale », et *ivel*, qui est *æqualis*, « égal »; ajoutez les dérivés *évier*, d'*aquarium*, *éveux*, d'*aquosus*. A ces faits étymologiques on ne peut pas même opposer la dénomination de l'eau en gaulois, car on ne la connaît pas; et l'on n'a que les dénominations néo-celtiques, qui ne peuvent prévaloir contre une origine latine. Il est vrai que ces dénominations néo-celtiques, appartenant à la racine aryenne affectée à l'eau, se rapprochent et du latin, et du sanscrit, et du germanique; mais ce n'est qu'une ressemblance générale, tandis que *eve* est un calque du latin.

En général, nous ne connaissons avec certitude la signification d'un nom de lieu gaulois que quand les anciens nous l'ont transmise. Si nous ne la possédons pas de cette façon et qu'il faille la déterminer avec les éléments néo-celtiques, alors le degré de vraisemblance ou, dans les cas favorables, de certitude dépend du nombre de circonstances dont on dispose pour l'explication, et de la sagacité prudente avec laquelle on les combine. Le procédé qui consiste à prendre un nom de lieu à signification tout à fait inconnue, à chercher dans les langues néo-celtiques un mot qui s'y adapte par la forme, et à interpréter ce nom par ce mot, ne m'inspire aucune confiance. Aussi ne puis-je donner mon assentiment à ce que M. Houzé dit de *Herblay*, localité de Seine-et-Oise; sans doute il cite un nombre considérable de localités qui, toutes, portent un nom très voisin de

Digitized by Google

Herblay, et vraisemblablement le même; mais en aucun cas les documents ne nous disent ce que ce nom signifie. M. Houzé veut que le radical en soit l'armoricain *rabl*, « érable », et que cela signifie « lieu planté d'érables ». Si l'on savait pour quelqu'une de ces localités qu'elle était remarquable par un ou plusieurs érables, la conjecture de M. Houzé prendrait de la consistance. Mais tout renseignement fait défaut; et, la date manquant pour le mot bas-breton, on ignore si *rabl*, bien loin d'être un radical gaulois pour des mots français, n'est pas un dérivé du mot français *érable*; car le bas-breton abonde en introductions de ce genre. Je ne dis même pas assez : les langues néo-celtiques, y compris le bas-breton, ont pour l'érable un nom tout différent qui leur est commun; et les dictionnaires suspectent, à bon droit, *rabl*, qui n'est que dans le bas-breton, de n'être pas celtique.

Le mot armoricain *tannek* veut dire un « lieu planté de chênes, une chênaie ». M. Houzé pense que *tannek* s'est prononcé, en diverses contrées, *stannek*, donnant naissance à *Stenay*, à *Astaneux*, qui dès lors signifieraient des « lieux plantés de chênes ». Je lui laisse la responsabilité de ses raisons; mais, quelle qu'en soit la valeur, il faut en retrancher ce qu'il ajoute sur *Stenaye*, du patois savoyard, et sur *steno*, « chêne », dans le parler d'Annecy. Lui-même fournit la preuve que ces mots n'ont rien à faire avec l'armoricain *tannek* ou *stannek*, remarquant que, dans le même parler, chien se dit *stin*, chat *sta*, cheval *stevau*, chaînette *stenetta*. Ces exemples prouvent que ce parler change le *ch* en *st*, de sorte que *stenaye* n'est qu'une autre forme de chênaie, et *steno*, de chêne.

Digitized by Google

En revanche, M. Houzé argumente au sujet de *Clichy* comme je crois qu'il faut argumenter. Le nom latin est *Clipiacus*. Or, dans le Mâconnais, il trouve une église de Saint-Martin *de Clipiaco* qui est dite aujourd'hui Saint-Martin *de Pierreclos*. Il en conclut qu'il y a dans *Clipiacus* un radical celtique qui signifie « pierre ». On voit qu'ici le sens est donné par une ancienne traduction. D'ailleurs le sens attribué au radical *clip* ou *clap* est fortifié par d'autres considérations qu'il réunit avec beaucoup de soin.

C'est sur le même fondement qu'il faut louer son interprétation de *Condé*. Ce nom, dans notre géographie, est commun. On a *Condé-sur-Iton* (Eure), au confluent des deux bras de l'Iton; *Candé* (Loir-et-Cher), au confluent du Beuvron et du Cosson; *Candes* (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et de la Loire; *Condal* (Saône-et-Loire), au confluent de la Besançon et du Solnan; *Condat-sur-Vézère* (Dordogne), au confluent du Coly et de la Vézère; *Condat* (Lot), au point de jonction d'un ruisseau qui se jette dans la Tourmente; *Condé-sur-Suippe* (Aisne), au confluent de la Suippe et de l'Aisne; *Condé-sur-Escaut* (Nord), au confluent de la Hayne et de l'Escaut; *Condé-sur-Végre* (Seine-et-Oise), au débouché d'un ruisseau qui se jette dans la Végre, etc. Ayant ainsi dressé son tableau, M. Houzé remarque que tous ces *Condé* sont situés à la jonction de cours d'eau; il en conclut que le mot signifie « confluent ». On pourrait y voir une origine latine; car *comitatus* donnerait *conté* ou *condé*. Mais un fait s'oppose à toute recherche de ce genre; car le mot est gaulois; les textes anciens nous donnent *Condate*, aujourd'hui Rennes, au confluent de l'Ille et de la Vilaine; un autre *Condate*, aujourd'hui Monistrol-d'Allier (Haute-

Digitized by Google

Loire), au confluent de l'Ans et de l'Allier; un troisième *Condate*, aujourd'hui Montereau (Seine-et-Marne), au confluent de l'Yonne et de la Seine; un quatrième *Condate*, aujourd'hui Condé-sur-Iton; enfin un cinquième *Condate*, aujourd'hui Condat (Gironde), au confluent de l'Isle et de la Dordogne. Étant établi que *Condate* est gaulois, il est permis d'en chercher l'explication dans les langues néo-celtiques; et en effet on y trouve *com-eithas*, « société », composé de la préposition *con*, « avec », et verbe *eit*, « aller ». Que le mot gaulois *condate* vienne de *con*, « avec », et *eit*, « aller », cela est possible; qu'il veuille dire « confluent », cela paraît sûr.

La syllabe *car*, *quer*, *cher*, commence beaucoup de noms de lieux. M. Houzé en a déterminé le sens par un artifice ingénieux. Voici son procédé : étant donné un radical qui se rencontre souvent dans la composition des noms de lieux, chercher, à l'aide des qualificatifs qui l'accompagnent, dans quelle famille de mots il peut être rangé et par suite quel sens probable il peut offrir. Ainsi, le qualificatif *acutus* se trouve dans *Puichagu* (Lot-et-Garonne), dans *Montaigu* (Aisne), dans *Piedraguda*, etc.; il se trouve aussi dans *Caragoudes* (Haute-Garonne); donc vraisemblablement, *caragoude* signifie « pierre aiguë ». Le qualificatif *albus* se trouve dans *Peyrealbe* (Aveyron); *Piedralba* (Léon), etc.; il se trouve aussi dans *Caralp* (Ariège); donc, vraisemblablement, *caralp* signifie « la roche blanche ». Le qualificatif *altus* se trouve dans *Monthaut* (Aude), *Peralta* (Gerona), *Piedralta* (Coroña); il se trouve aussi dans *Cheraute* (Basses-Pyrénées); donc, vraisemblablement, *cheraute* veut dire « pierre haute ». Le qualificatif *maurus*, « noir », se trouve dans *Rochemaure* (Ardèche), *Roquemaure*

Digitized by Google

(Gard), etc.; il se trouve aussi dans *Caramaurel* (Aveyron); donc, vraisemblablement, *caramaurel* signifie « pierre noire ». Le qualificatif *foratus*, « percé », se trouve dans *Peyrhorade* (Landes), dans *Pietrafurada* (Pontevedra), etc.; il se trouve aussi dans *Querforada* (Lerida); donc, vraisemblablement, *querforada* signifie la « pierre percée ». Toutes ces vraisemblances combinées déterminent le sens des syllabes en question, et les identifient avec le celtique *cair*, qui signifie « pierre ».

La synonymie entre *magus*, gaulois, et *mansus*, latin, est établie par M. Houzé. Ainsi *Gibaumeix* (Meurthe) et *Gillaumé* (Haute-Marne) sont traduits dans les pouillés, l'un par *Gibbomagus* et l'autre par *Villelmi magus*; *magus* est équivalent des finales *meix*, *mé*, qui représentent *mansus*. Ce mot gaulois appartient aux langues néo-celtiques, où il signifie « champ ». Dans *magus* l'*a* était bref; voici comment on peut s'en assurer : *Rotomagus* est devenu « Rouen », *Argentomagus* « Argenton » (Indre), *Noviomagus* « Noyon » (Oise). Pour que ces transformations se soient opérées, il faut que l'accent ait été sur la syllabe anté-pénultième; et il ne peut occuper cette place qu'autant que la syllabe *ma* est brève. Si *Rotomagus* était unique dans la géographie gauloise, il n'y aurait aucune conjecture à faire sur *roto*, duquel les textes anciens ne nous disent rien. Mais la Touraine, canton de Montbazon, a Pont-de-Ruan, qui est le *Rotomagus* de Grégoire de Tours. Or ce *Rotomagus* était sur une grande route gauloise; c'était aussi le cas du *Rotomagus* de Normandie; il est donc probable que ce mot signifie « mansion de la route »; probabilité fortifiée par les langues néo-celtiques, où l'on trouve *roto*, *rod*, *rut*, « gué, passage, chemin »;

Digitized by Google

en vieil armoricain, *rid*, *rit*, *ryth*, avec le même sens en cambrien, et *rod*, « voie, route », en irlandais.

Pour *Matrona*, vainement avons-nous deux cas, la signification de cette dénomination gauloise n'en reçoit aucune lumière; ces deux cas sont la Marne, *Matrona*, qui se jette dans la Seine, et Marnes, localité des Deux-Sèvres, dite *Madronas* sur les monnaies mérovingiennes. Tout ce qu'on peut conclure de ce rapprochement, c'est que *matrona* et *madronas* s'accentuaient semblablement; nous savons par Ausone, et, si nous ne le savions par lui, nous déterminerions, à l'aide de *Marne*, que dans *matrona* l'*o* est bref et l'accent sur *ma*. *Marnes* des Deux-Sèvres montre que *madronas* avait même accentuation.

La finale *ac*, si commune dans les noms de lieux et représentée par *ay* ou *y*, suivant les provinces, est regardée comme gauloise par M. Houzé; ce qui l'y engage, c'est que *ek* et *ach* sont des terminaisons adjectives, l'une dans la langue armoricaine, l'autre dans l'irlandais. Mais, à mon avis, cela est douteux, et l'origine latine a de bonnes présomptions pour soi. D'abord cette finale est jointe, la plupart du temps, à des noms latins : *Juliacum*, *Avitiacum*, *Prisciacum*, *Celsiacum*, etc. Puis il faut remarquer que l'*a* y est long, à la différence de la finale grecque αχος, où l'*a* est bref (διονυσιαχὸς, *dionysiacus*); cela est démontré par les finales françaises, qui, toutes, portent l'accent. Or, dans le latin, l'*a* y est long, *ebriacus*, *meracus*. A la vérité, elle est peu commune dans la latinité classique. Pourtant *ebriacus* était tellement dans la langue vulgaire, qu'il a fourni, par une forte métaphore, notre mot *ivraie*. Nous avons bien la syllabe *acus* dans le nom propre gaulois *Divitiacus;* mais quelle est la quantité de l'*a* en ce mot? Nous

Digitized by Google

ne le savons; dans cette incertitude, le concours de toutes les circonstances qui militent pour la finale latine prévaut contre la seule circonstance de trouver dans les langues néo-celtiques une finale analogue.

Si des compositions gauloises, si les vingt mille vers que les Druides apprenaient par cœur étaient parvenus jusqu'à nous, nous serions mieux à même de discuter les rapports du gaulois et du français. Malheureusement nous n'avons qu'un petit nombre de très courtes inscriptions (voy. ci-dessus, p. 83) et quelques mots notés dans les écrits latins et grecs. On peut y joindre, en forme de supplément, les noms de lieux; mais la signification de la plupart de ces noms de lieux est ignorée; les éléments qui les composent n'ont point passé dans les langues romanes. C'est une rare exception que le mot de *bourbe*, dont on n'aurait pas soupçonné l'origine gauloise, si les noms de lieux *Bourbon*, *Bourbonne*, et le dieu *Borvo*, qui y présidait, n'avaient suggéré d'y comparer le bas-breton *bourbou*, *bourbounen*, « ébullition », et le kymri *berw*, « bouillonnement »; de sorte que, dans tous ces mots, on a l'idée d'eau et de bulle; ce qui s'est appliqué sans beaucoup de peine à la *bourbe* ou boue, formant le fond des eaux croupissantes.

Ayant amené à terme, en manuscrit du moins, tout mon dictionnaire de la langue française (1), j'ai eu à chercher l'étymologie de chaque mot en particulier, et il a fallu, pour un nombre fort notable, reconnaître que l'origine en est ignorée. On est tenté, dans ce *caput mortuum*, de supposer, de chercher des racines gauloises; et l'on se tourne vers les langues néo-celtiques, qui, cela est aujourd'hui démontré,

(1) Cela a été écrit en 1866.

Digitized by Google

ont un fond commun avec l'ancien gaulois. Mais on rencontre deux difficultés : l'une qui naît de la date des langues néo-celtiques ; l'autre qui porte sur la représentation du gaulois par ces langues.

On entend par date d'une langue l'époque à laquelle on commence à avoir, dans cette langue, des textes authentiques. Ainsi le latin, qui, au fond, est aussi ancien que le grec, lui est, à ce point de vue, postérieur de beaucoup ; il y avait des textes grecs bien des siècles avant qu'il y eût des textes latins. En ce sens, les langues néo-celtiques ne sont pas fort anciennes ; les textes en bas-breton, non remaniés et non rajeunis, ne remontent pas très haut ; les monuments les plus anciens sont ceux du pays de Galles, et ils n'appartiennent qu'au huitième et au neuvième siècle de notre ère. Or c'est pendant les septième, huitième et neuvième siècles que se faisaient les langues romanes, et qu'elles s'incorporaient, sous des formes gauloises, plus anciennes que les formes bretonnes, ou galloises, ou gaéliques, ce qu'elles possèdent d'éléments celtiques. En un mot, entre la forme gauloise et la forme néo-celtique, il y a un très long intervalle de temps, pendant lequel de considérables mutations se sont certainement opérées ; c'est l'état le plus ancien de la langue qu'il nous faudrait ; et cet état le plus ancien, les langues néo-celtiques ne peuvent nous le donner.

Quant à la représentation du gaulois dans les langues néo-celtiques, il y a doute. Une langue celtique existe encore aujourd'hui sur le sol de la Gaule ; on admettrait sans conteste que le bas-breton est du néo-gaulois, si deux faits ne venaient à la traverse : le premier, c'est que le bas-breton et le gallois se ressemblent tellement que les deux populations

Digitized by Google

s'entendent à peu près ; de sorte qu'il faudrait supposer ou que la langue de la Gaule et celle de la Bretagne étaient identiques (on sait qu'elles étaient voisines, mais on ne sait pas qu'elles aient été identiques), ou qu'il s'était fait une émigration du continent aux régions de l'île qui sont en face. Or l'émigration (et c'est là le second fait) s'est opérée en sens contraire. Au quatrième et au cinquième siècle il est venu dans l'Armorique une abondante émigration de Bretons insulaires ; les saint Quay, les saint Malo, les saint Brieuc et plusieurs autres sont des saints venus de l'île sur le continent voisin. On n'est donc pas assuré en maniant des éléments bas-bretons de tenir en main du gaulois.

Ces remarques ont pour but non pas de décourager l'application des recherches celtiques à l'étymologie des langues romanes, mais d'en montrer la difficulté et de les rendre méticuleuses. Peut-être M. Houzé incline-t-il trop vers la celticité ; et peut-être n'y incliné-je pas assez. Quoi qu'il en soit de ce plus ou de ce moins, M. Houzé cherche par la bonne méthode, et, cherchant ainsi, il trouve souvent.

2° *De la formation française des anciens noms de lieu*, par Jules Quicherat.

L'action substitutive que, dans l'empire d'Occident, la langue latine a exercée sur les idiomes indigènes, est fort singulière sans doute ; mais elle est un fait général. Ce n'est pas seulement en Gaule que le latin a pris la place du parler gaulois ; en Italie, il a pris la place du grec dans la Grande Grèce et en Sicile ; dans la Toscane, de l'étrusque ; dans l'Italie septentrionale, du celtique, qu'une ancienne immigration gauloise

Digitized by Google

y avait portée; en Espagne, des langues ibériennes qui s'y parlaient. En Angleterre seulement, la substitution ne s'est pas effectuée. Conquête récente, les Celtes Bretons n'avaient pas encore suffisamment appris à parler latin quand se fit l'invasion germanique, comme le prouve la persistance de leur idiome dans plusieurs districts; mais surtout ils furent exterminés ou refoulés; et l'idiome germanique s'implanta dans des espaces que la conquête avait faits vides ou à peu près, non, comme le latin, dans des intelligences que le grand empire avait attirées à lui.

Aussi, quelles qu'aient pu être tout d'abord les présomptions naturelles, l'étymologie ne constate que peu, très peu de celtique dans le français. Ce n'est pas dans les noms communs qu'il faut le chercher, c'est dans les noms de lieux; là il abonde. On trouve bien une couche latine, puis une couche germanique; mais la couche profonde est gauloise. Toutefois, là encore c'est plutôt du gaulois latinisé que du gaulois pur que nous avons sous les yeux. Les noms de lieux gaulois prirent des désinences et des formes latines, et c'est après cette élaboration qu'ils ont été francisés suivant le procédé appliqué à tous les mots latins.

Depuis que l'étymologie des langues romanes est devenue scientifique, on a donné comme précepte fondamental de ne jamais entreprendre l'explication d'un mot, avant d'en avoir suivi les métamorphoses et d'être remonté à la forme la plus ancienne qui ait été conservée. L'étude des noms de lieux conduit M. Jules Quicherat à la même prescription : « La connaissance des règles de la formation française servira, dit-il, aux chercheurs d'étymologies. Convaincus du danger qu'il y aurait à vouloir démêler les radicaux

Digitized by Google

sous des formes où ceux-ci sont devenus si peu reconnaissables, ils se feront une loi de n'opérer jamais que sur des formes latines les plus anciennes. A défaut de textes qui nous aient conservé ces formes, ils verront s'il y a moyen de les restituer, en demandant à l'analogie ce que la prononciation peut avoir fait disparaître de leurs éléments primitifs (p. 84). »

Même, les noms de lieux offrent à la recherche un avantage particulier : on y connaît le point de départ. Dans l'étymologie des noms communs, ce qu'on cherche c'est cette origine qui, dans le domaine des langues romanes, est pour la plupart un mot latin, quelquefois un mot germanique, rarement un mot celtique (plus un mélange divers d'introductions occasionnelles), et l'on y arrive en considérant les formes successives, les lois de la phonétique et les circonstances particulières. Mais, plus d'une fois, cette méthode, bien qu'elle soit la seule qu'on puisse employer à la découverte de nos faits étymologiques, conduit à une impasse; le dernier terme se trouve réfractaire. Ainsi notre mot *garçon* se ramène à un bas latin *garcio, garcionis*, qui, suivant les règles de notre vieille langue, a fait *gars* au sujet, *garçon* au régime; mais, au delà, on n'a qu'une conjecture ingénieuse de M. Diez. Autre est la condition des noms de lieux; là le point de départ est donné, comme disent les mathématiciens, de position; les altérations même les plus compromettantes ne peuvent faire illusion. Trouvant *Chateauroux, Coubert, Liancourt, Montbron*, je serais fort embarrassé pour remonter à l'origine par la phonétique, qui, au mieux, me laisserait des incertitudes. Mais toute incertitude est ôtée par le nom original : *Castrum Radulfi, Curtis Berardi, Ledonis curtis, Mons Berulfi.*

Digitized by Google

Les règles qui déterminent le passage de la forme latine à la forme française sont les mêmes pour les noms communs et pour les noms de lieux; seulement l'altération va souvent plus loin dans ceux-ci que dans ceux-là, vu qu'ils ont été moins défendus par l'écriture et l'usage des livres contre les triturations de la bouche populaire. Très propre à l'étude des variations phonétiques, ils ont plus d'une fois rendu service à l'étymologie générale. Je citerai *cercueil;* conduit par le sens, on avait anciennement indiqué *sarcophagus;* mais M. Diez, notant la forme diminutive en *euil,* dit qu'il faudrait supposer *sarcophagulus,* lequel n'aurait jamais pu fournir que *sarfail;* en conséquence, il fait de *cercueil* un diminutif du germanique *sarc,* allemand actuel *sarg,* cercueil. Mais un nom de lieu décide la question. Il y a dans le Calvados une localité nommée *Cerqueux,* dite dans les pouillés *ecclesia de sarcophagis;* ainsi, il est bien vrai que la langue a, de *sarcophagus,* fait *cerqueux ;* au reste, dans les livres, l'ancienne forme est *cerqu, cerqueu,* dont *cercueil* est un diminutif relativement moderne.

Dans ce mot, toutes les règles de notre phonétique sont observées. La finale *phagus,* étant sans accent, est tombée; la syllabe *co,* qui porte l'accent, est restée. C'est de cette façon que la finale *magus,* inaccentuée aussi, qui appartenait à tant de noms de lieux, a partout disparu : *Rotomagus,* Rouen, Ruan (Indre-et-Loire), Rom (Deux-Sèvres); *Argentomagus,* Argenton (Indre) et Argentan (Manche); *Ricomagus,* Riom (Puy-de-Dôme); *Noviomagus,* Noyon (Oise), Novion (Ardennes), Nouvion (Aisne), Nyon (Suisse, Genève), Noyen (Sarthe), etc.

Il est curieux de suivre le parallélisme entre la

Digitized by Google

langue des noms communs et celle des noms de lieux. De la déclinaison latine l'usage avait conservé, en un très petit nombre de mots, le génitif pluriel en *orum : geste Francor*, *gent paienor*, *gent Sarasinor*, et quelques autres ; de cela il nous reste *leur*, qui est *illorum*. Ce génitif pluriel est un débris de tradition, conservé dans un recoin de la langue, en désaccord avec la métamorphose générale ; car cette métamorphose, réduisant tout à deux cas, un sujet et un régime, excluait un génitif particulier. Ces génitifs en *or* existent dans quelques noms de lieux : Francorchamps, *Francorum campus* (Belgique, près de Spa) ; Courtisols, pour Courtisor, *Curtis Ausorum* (Marne) ; Villepreux, *Villa peror* au douzième siècle, primitivement *Villa pirorum* (des poiriers) ; Francorville au treizième siècle, aujourd'hui Franconville, *Francorum villa* (Seine-et-Oise).

Les barbares trouvèrent dans la latinité le mot *chors*, qui devait être plus employé dans les usages de la vie que les textes ne semblent l'indiquer ; ils en firent *curtis*, qui, sous la forme de *court*, *cour*, est entré dans la composition d'une foule de noms de lieux. *Villa* et *castellum*, du latin, ont fourni un élément qui s'est accommodé aux dénominations locales. Le contingent celtique est considérable : *magus*, ainsi qu'on vient de voir, *ogilus*, comme dans *Brocogilus*, Breuil, nom d'une infinité de lieux, *dunum*, qui subsiste dans *Issoudun*, *Lyon* et *Laon*, *Sion*, en Suisse (Valais) et tant d'autres ; enfin *durum*, qu'on retrouve dans Auxerre, *Autissiodurum*, Tonnerre, *Ternodurum*, Nanterre, *Nemetodurum*, Issoire, *Iciodurum*, etc. De ces éléments celtiques, on ne connaît positivement le sens que de *dunum*. Au reste, cette ignorance s'étend à presque toutes les

Digitized by Google

dénominations gauloises; peu ont été interprétées avec sûreté. A cette petite liste, M. Jules Quicherat ajoute, et avec raison, je pense, les *Coisia*, *Cussac*, *Cuzieu*, *Cuissay*, *Cussey*, *Cossé*, *Cuissy*, *Coisy*, *Choisy*, *Choisey*, *Chouzé*, qu'il dérive d'un mot celtique signifiant *bois*, qui est *coat* dans le breton (*Folgoet*, le *bois du fou*, est, dans le Finistère, le nom d'une belle et célèbre église). Et comment pénétrerions-nous le sens de ces vieilles appellations géographiques? L'instrument essentiel nous manque, c'est-à-dire la langue gauloise, dont nous savons directement si peu, et pour laquelle nous sommes forcés d'aller chercher les secours indirects du néo-celtique. Ajoutons que, parmi ces noms celtiques, il en est sans doute qui n'appartiennent pas à la langue des Celtes. Leur établissement dans la Gaule, si ancien à un point de vue, est moderne à un autre; ils y trouvèrent des populations d'un développement inférieur, et l'on peut croire qu'ils n'en expulsèrent ni tous les hommes, ni tous les noms, pas plus qu'ils n'effacèrent ces monuments mégalithiques qui ont duré jusqu'à nous.

Les comparaisons étendues donnent les bons résultats. C'est ainsi que M. Jules Quicherat a formé un tableau complet et sûr de tous les faits qui conduisent aux règles. On y voit, sous le nom d'*accidents généraux*, la perte de la désinence grammaticale, la mutation et la suppression de voyelles, l'addition intérieure ou épenthèse de voyelles, la mutation de consonnes, la contraction, la fusion d'une consonne et d'une voyelle en une seule articulation, la suppression intérieure d'une consonne, la syncope d'une consonne avec la voyelle qui la précède ou qui la suit, la suppression opérée à la fin du mot, indépen-

Digitized by Google

damment de l'accident qui a emporté la désinence grammaticale, l'aphérèse ou suppression d'une syllabe au commencement d'un nom, l'addition intérieure de consonne, la prosthèse ou addition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement du nom, la diérèse, accident qui d'un seul mot en fait deux, la synérèse ou réduction en un seul mot d'un nom qui était composé de deux, l'altération de syllabes par homophonie, accident qui consiste en ce que des articulations et des sons approximatifs se sont substitués à d'autres, de manière à faire perdre de vue l'étymologie dans le dérivé. Sous le titre d'*accidents particuliers*, il examine ce que devient la désinence, et là est traitée à fond la condition de cette grande finale gauloise *iacum*, *iacus*, qui affecte un si grand nombre de noms. Au reste, on y voit toute une série de désinences gauloises qui ont gardé fermement leur place et conservé le souvenir des indigènes. Le *troisième chapitre* est des noms composés de deux ou plusieurs mots de forme latine. Les noms de saints occupent le *chapitre quatrième*. Le *cinquième* traite des noms qui ne dérivent pas du thème latin fourni par les anciens textes; et le *sixième*, des noms de rivière. La doctrine résulte des faits, et le lecteur l'applique constamment à la langue commune.

Les noms de lieux ont quelquefois conservé des mots latins qui sont restés étrangers au français. Il y a dans l'Aude une localité qui se nommait *Mansus sanctarum puellarum*, et qui se nomme aujourd'hui *Le Mas-Saintes-Puelles*. *Puelle* ne se trouve pas, à ma connaissance du moins, dans nos anciens textes; il y est constamment remplacé par *pucelle*, qui vient d'un tout autre radical, se rattachant à *pulla*, tandis que l'autre se rattache à *puer*. Si l'on veut savoir ce

Digitized by Google

que serait devenu *compendium*, s'il était passé dans le français, on l'apprend par *Compiègne*, qui se disait *Compendium*. On sait que *Mediolanum*, en Italie, est devenu *Milano ;* mais ce vocable gaulois y avait été transporté, et il y a en Gaule plusieurs *Mediolanum*, qui sont devenus *Meylan* (Lot-et-Garonne), *Meulain*, autrefois *Méolain* (Saône-et-Loire), *Moélain* (Haute-Marne), *Molain* (Jura), *Mâlin* (Côte-d'Or). Il serait intéressant de comparer la transformation des noms de lieux telle qu'elle s'est faite dans la Gaule cisalpine et dans la Gaule proprement dite.

Dans les cinq siècles qui comprennent l'établissement de l'administration romaine et la conquête des barbares, tous les noms de lieux subissent, quelle qu'en soit l'origine, la métamorphose latine. « Mais, dit M. Jules Quicherat, depuis le déclin du sixième siècle, les formes latines deviennent moins pures pour beaucoup de noms de lieux des pays où dominait l'élément romain; et, dès l'avénement des Carlovingiens, il y a de ces noms qui ne sont plus latins: ils sont romans. On les voit parvenus au premier degré de la métamorphose qui les rendra français. Le cas est rare assurément; il devient plus fréquent au dixième siècle, et plus encore au onzième; de sorte qu'après l'an 1100, ceux qui écrivent en latin ne savent plus rendre avec exactitude la nomenclature territoriale. Les dénominations d'un usage fréquent qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer dans leurs lectures, ils les mettent dans leur forme pure; ils se contentent de consigner les autres en français, ou bien ils les affublent d'une forme latine calquée visiblement sur la française, ou bien encore ils les traduisent par des équivalents, qui sont des jeux de mots. »

Digitized by Google

M. Jules Quicherat cite d'amusants exemples de ces méprises. Molière se moque de ces faiseurs de mauvaises équivoques qui disaient : « Madame, tout le monde vous voit de trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil ; à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici. » Ce calembourg est bien plus ancien, et, chose curieuse, il a été fait sérieusement. Des clercs, ayant à mettre *Bonneuil* en latin et ne sachant pas que la forme était *Bonogilum*, l'ont rendu par *Bonus oculus*. *Cheneché* (Vienne), dont on ignore le nom latin, est rendu par *Canutum caput;* manifestement, les clercs et les notaires ont vu, dans *ché*, le mot *chef*, qui en effet se prononçait *ché*, et du restant ils ont approximativement fait *Canutum : Canutum caput*, tête chauve. *Sannois* (Seine-et-Oise) se dit, dans ces transcriptions, *Centum nuces;* nous savons par divers côtés qu'autrefois, quand deux *n* étaient ainsi placées, il se faisait une nasalisation à la première syllabe ; *Sannois* se prononçait *San-nois*, traduit sans peine par *Centum nuces*. Il y a dans Eure-et-Loir un lieu qui se nommait, dans la latinité, *Manulfi villa;* le langage vulgaire en fit *Marville*, que les notaires reproduisirent par *Matervilla*, la Mère-Ville, et cela dès le dixième siècle. Le neuvième et le dixième siècle sont les temps où le bas-latin se tourne en masse en français.

Grâce à nos cartes, nos descendants les plus reculés connaîtront exactement notre France et les lieux où se passent notre vie et nos événements. Nos aïeux Francs, Romains et Gaulois n'ont point eu un tel souci de leur postérité ; s'ils l'avaient eu, les moyens techniques leur manquaient pour y satisfaire ; et la conservation des monuments, qui est aussi œuvre de capacité et de puissance, fut trop imparfaite entre

Digitized by Google

leurs mains pour que l'érudition ne soit pas, à chaque instant, empêchée à retrouver et à reconstruire. M. Anatole de Barthélemy a dressé une liste des noms inscrits sur les monnaies mérovingiennes actuellement connues. Cette liste contient sept cent vingt et un noms; sur ce nombre il faut en compter six cents au moins dont l'attribution est ou incertaine ou inconnue. M. Jules Quicherat, qui établit ce bilan, cherche à le réduire, sinon par un travail d'ensemble, du moins par des observations, des réminiscences, des notes qu'il joint à un certain nombre de ces dénominations mérovingiennes.

Il est bon que ceux qui ont beaucoup de lecture et par conséquent beaucoup de termes de comparaison, reviennent sur des solutions de petits problèmes historiques qu'on avait cru suffisantes et qui se trouvent ne pas l'être. Henri Ier, le troisième roi capétien, mourut en 1060 en un lieu que les chroniqueurs nomment *Vitriacum*. Il y a plus d'un Vitry, et les historiens se partagèrent jusqu'à la publication par dom Luc d'Achery de la chronique du moine Clarius, qui vivait en 1120 et qui place cette mort *apud Victriacum castrum in Bieria*. Bière est le nom que portait anciennement la forêt de Fontainebleau; il y a dans cette forêt un carrefour dit la Croix-de-Vitry; et dès lors on mit l'événement dans la forêt de Fontainebleau. Mais, dit M. Jules Quicherat, dans cette forêt qui, à cause du manque d'eau, est loin d'être habitable partout, on ne rencontre ni ruine, ni reste, ni emplacement, ni souvenir d'un château royal. De plus, la dénomination de Croix-de-Vitry est récente; elle n'existait pas au commencement du règne de Louis XIII, ainsi que le témoignent les cartes de cette époque, et elle a été baptisée de la même façon que

Digitized by Google

la Croix-du-Grand-Maître, la Croix-de-Guise, la Croix-de-Souvray, d'un titre d'office ou du nom d'un grand personnage qui, ici, est probablement le Vitry devenu maréchal de France pour le meurtre du maréchal d'Ancre. Il ne reste donc aucune raison de croire que Henri Ier soit mort quelque part dans la forêt de Fontainebleau. Mais, pendant que la discussion topographique écartait cette localité, l'examen des textes l'écartait aussi: en effet, une nouvelle collation du manuscrit de Clarius faite par les bénédictins porte non pas *Bieria*, mais *Brieria*. C'est donc Vitry-en-Brière qu'il faut chercher, et non Vitry-en-Bière. Or il y a dans la forêt d'Orléans plusieurs communes nommées encore aujourd'hui Haute-Brière, Basse-Brière, Sèche-Brière, ce qui montre l'existence d'une contrée dite *Brière*. Dans ces mêmes quartiers est un Vitry dit Vitry-aux-Loges, où les premiers Capétiens avaient un château souvent habité par eux; le roi Robert y avait tenu sa cour, et nous avons de ce même roi Henri Ier un diplôme qui en est daté. De ces preuves, M. Jules Quicherat conclut que c'est à Vitry-aux-Loges, appelé par Clarius Vitry-en-Brière, que le roi Henri Ier finit ses jours.

Les noms de lieux conduisent sans peine aux noms propres. On sait que l'ancienne langue avait une forme de régime pour les noms de femme en *e* muet, et que cette forme était en *ain*: *Berte*, *Bertain*, *Ide*, *Idain*, *Eve*, *Evain*, *Jehane*, *Jehanain*, etc. Cela était resté inexpliqué, mais ne l'est plus, grâce à M. Jules Quicherat. Les noms barbares de femme en *a* s'allongeaient, aux cas obliques, par l'addition d'une syllabe nasale : *Truta*, *Trudanæ*, *Bertrada*, *Bertradanæ*, *Ercamberta*, *Ercambertanæ*, *Fastrada*, *Fastradanem*, *Berta*, *Bertanæ*. La nomenclature territo-

Digitized by Google

riale fournit son contingent d'exemples : *Attainville* (Seine-et-Oise), *Adtanæ villa*, *Dondainville* (Eure-et-Loir), *Dodanæ villa*, *Goussainville* (Seine-et-Oise), *Gunzanæ villa;* tous noms faisant au nominatif *Adta*, *Doda*, *Gunza*. L'ancien haut allemand décline les noms féminins en *a* ainsi : *zunka*, lingua, *zunkun*, linguam ; et le gothique dit semblablement : *tuggo*, *tuggon*. Soit que cette finale *un*, *on* fût accentuée ou ne le fût pas, le bas-latin l'accentua, et, en l'accentuant, la développa en *anem*, *anam*.

La langue ne borna pas aux noms propres cette formation ; elle l'étendit à certains noms communs, par exemple *antain*, tante, et deux qui nous sont restés, l'un familier, *nonnain*, l'autre grossier, *putain*. Mais on s'arrêta dans cette voie ; la latinité y résista, et jamais on ne dit au cas régime *rosain* et le reste. Pourtant, cet artifice, emprunté aux langues germaniques, était heureux ; car il étendait à une classe nombreuse de mots le signe caractéristique du régime, dont la forme latine les prive. C'était donner à la nouvelle syntaxe, dérivée de la syntaxe latine, plus de consistance et plus d'autorité. L'inconscience, non aveugle pourtant, qui préside à la formation des langues, resta à mi-chemin. Un grammairien n'y serait pas demeuré, et aurait résolument généralisé la formation ; mais aussi un grammairien n'aurait pas songé à emprunter un régime féminin particulier aux langues germaniques.

Pour ma part, je remercie M. Jules Quicherat de m'avoir expliqué l'énigme des régimes féminins en *ain*. Il n'y avait qu'un homme, tout familiarisé avec la connaissance des noms propres, qui pût le faire ; car elle dépend de cette connaissance. Raison étant ainsi rendue de ce cas singulier, je terminerai en

Digitized by Google

caractérisant la nature de la déclinaison diminutive que nous avions reçue du latin. Elle est formée, non comme dans les langues-mères appartenant au système aryen, de finales qui avaient eu un sens propre et qui s'étaient agglutinées, mais elle repose uniquement sur l'accent latin et sur la terminaison latine. Elle est particulière à la langue d'oïl et à la langue d'oc ; l'espagnol et l'italien ne l'ont pas. Elle commença de se détruire dans le quatorzième siècle, et acheva dans le quinzième, ne laissant de trace dans le français moderne qu'en l'*s* du pluriel, la finale plurielle *aux*, et quelques doubles formes comme *col* et *cou*, non sans noter que, dans le bourguignon, la destruction a été complète, le pluriel ne se distinguant plus du singulier, si ce n'est par l'article. Enfin elle résulte d'une simplification véritablement philosophique, réduisant tous les rapports des noms à deux, celui du sujet et celui du régime. Ainsi en quelques lettres syntactiques se marque l'histoire profonde d'aptitudes cachées au sein d'une grande population ; car la grammaire est une part de la psychologie d'un peuple.

Digitized by Google

IX

ADDENDA AUX LEXIQUES LATINS

ADDENDA LEXICIS LATINIS INVESTIGAVIT, COLLEGIT, DIGESSIT L. QUICHERAT. Paris, Hachette, 1862 (1).

SOMMAIRE. — La latinité classique avait été soigneusement fouillée par les lexicographes antérieurs; aussi, de ce côté-là, M. Quicherat a-t-il glané peu de chose; encore n'en est-il pas revenu sans un petit butin. Mais c'est du côté de la fin de la latinité, je veux dire durant la décadence de l'Empire, la prédication chrétienne, l'invasion des barbares et leur premier établissement, que la récolte a été abondante. Plus on avance dans cette période, plus on s'approche de l'éclosion des langues romanes; toutefois, tant que le latin est vivant, il lui est permis, même en ces bas temps, de faire ce qu'Horace autorisait, et de créer de nouveaux mots :

Signatum præsente nota procudere nomen.

La *marque présente* est sans doute de moins bon aloi; pourtant, ce n'est pas une pièce fausse. Le lexicographe a non seulement le droit, mais le devoir de puiser en ces documents, tant que le latin n'est pas mort. Quand donc le latin a-t-il cessé définitivement d'exister ? En Gaule, il a cessé d'exister lorsque l'accent latin a perdu son empire sur les mots. Après avoir présidé à la formation des mots du français et avoir créé l'accentuation de cette langue, qui diffère de l'accentuation latine, le nouveau parler a traité les mots latins comme s'ils étaient des mots français; c'est à ce moment que le latin est devenu langue morte. En Italie, où l'accent latin a été conservé, le criterium est autre : le latin y est mort, quand les désinences latines ont fait généralement place aux désinences italiennes.

M. Louis Quicherat a publié des additions aux dictionnaires latins, sous le titre de *Addenda lexicis*

(1) *Journal des Débats*, 6 mai 1864.

Digitized by Google

latinis. Ce livre s'est placé tout aussitôt entre les mains des érudits, qui s'en servent sans avoir le temps d'en parler. C'est le titre le plus récent, non le moindre à une candidature que de longs et méritoires travaux dans le domaine de la latinité appuient auprès de l'Académie des inscriptions. L'occasion se présente donc de faire connaître à un public plus étendu les *Addenda* de M. Quicherat, occasion qu'un ami avoué, et, puisqu'il faut le dire, un érudit ne veut pas laisser échapper.

Depuis un siècle qu'a paru le grand et excellent lexique de Forcellini, il n'a été fait presque rien pour accroître la nomenclature qu'il donne. Même s'est établie parmi beaucoup de savants l'opinion qu'il ne fallait pas chercher à l'étendre; qu'un lexique latin ne devait reproduire que la latinité des bons temps, et qu'il était convenable de laisser à la barbarie et à la rouille tout ce qui appartenait aux siècles de l'invasion des barbares et de la décadence définitive. Cette opinion est un préjugé que le goût classique et un purisme rétrospectif suggérèrent, mais que condamnent à la fois l'histoire et la philologie.

L'histoire est ce qui permet le moins les coupures arbitraires. Arrêter l'inscription, dans nos lexiques, des termes de la latinité aux temps où elle est la plus pure, c'est négliger un grand événement auquel elle assista, je veux dire la chute de l'Empire et l'établissement des barbares. Elle avait vaillamment, victorieusement soutenu l'épreuve du triomphe du christianisme; les auteurs chrétiens écrivent le latin très bien, et il faut non les blâmer d'un inévitable néologisme, mais les louer de la discrétion et de la justesse qui les dirigent. Les *Vulgates* mirent les éléments populaires à la surface; mais cela aussi est de la vraie

Digitized by Google

latinité. On n'a qu'à suivre l'histoire des mots de la langue française, et l'on y verra un néologisme produit, soit par les nouvelles choses, soit par l'élément populaire, s'inscrire de siècle en siècle dans notre idiome. C'est ce qui advint au latin : le coup porté par les barbares fut mortel, il est vrai; pourtant la langue, tant qu'elle vécut avec eux, fut latine et mérite d'être connue.

A quelle époque mourut-elle ? Bien que ce soit par un changement continu que le latin se transforma en roman, cependant il y a un moment où il cesse, un moment où l'on parle, non plus latin, mais roman, c'est-à-dire français, espagnol, italien, provençal. Ce moment, on peut, philologiquement, le caractériser d'une manière précise : c'est celui où le roman, tirant un mot du latin, laisse ce mot tel quel essentiellement, et ne lui imprime plus la marque qui l'aurait fait français, espagnol, italien ou provençal. Ainsi, de *strictus*, notre ancienne langue avait fait étroit, de *sollicitare*, soucier; mais, une fois que le latin sera mort, quand on lui empruntera *strictus* et *sollicitare*, on fera *strict* et *solliciter*, et cela aussi bien aux onzième et douzième siècles qu'au dix-neuvième. On peut placer vers le huitième siècle le moment dont je parle; alors le latin a achevé de produire les langues romanes, qui pourront lui faire encore des emprunts, mais qui ne recevront plus rien de lui par voie de génération. Il est devenu langue morte.

C'est par ce côté que la philologie est particulièrement intéressée à recueillir les épaves du naufrage de la latinité. Tout ce qui se rapproche des temps où les langues romanes commencent est bienvenu. Tandis que, par ses formes archaïques, le latin touche

Digitized by Google

à toute l'antiquité aryenne, par ses formes modernes il s'unit aux langues romanes qu'il a produites. Il ne faut pas plus le mutiler d'un côté que de l'autre ; tout ce que l'on doit regretter, c'est que, d'un côté comme de l'autre, les documents ne soient pas plus abondants.

Quelque bref que je veuille être, je citerai pourtant deux exemples de cette fusion entre le latin qui finit et le roman qui naît. Je trouve dans les *Addenda* de M. Quicherat *labina*, mot qui signifie ce qui glisse; il est régulièrement formé du verbe *labi*, glisser. Ce que nous connaissons de la latinité classique ne l'a pas; c'est un auteur du sixième siècle qui nous l'a conservé. D'autre côté, le pays de Coire, qui est un pays roman, donne à l'avalanche le nom de *lavina*, altéré dans la Suisse allemande en *læwin* et dans l'allemand en *lawine* et *lauwine*. C'est ce mot du sixième siècle qui est l'origine du mot moderne.

Cela est pris dans le domaine de la latinité. Voici un mot pris dans le domaine germanique. Les langues romanes, français, italien et provençal, ont le verbe *lécher*, *leccare*, *lichar ;* on ne peut douter qu'il ne vienne de l'allemand *lecchôn*, *lecken*. Dès le sixième siècle, ce mot germanique était entré dans la latinité : *leccator*, traduit par *gulosus*, qui avait donné dans l'ancien français *lechere*, *lecheor*, et aujourd'hui, dans le langage populaire, *licheur*. En ce cas, on voit le germanique être reçu dans la latinité, pour de là passer dans les langues romanes.

J'ai dit, en commençant, que, depuis un siècle, presque rien n'a été fait pour enrichir la nomenclature. On ne peut citer que l'*Appendice au Dictionnaire de Forcellini*, par Furlanetto, Bailey, l'éditeur anglais de Forcellini, et quelques brochures alle-

Digitized by Google

mandes peu étendues. Même le dictionnaire très méthodique, très judicieux, très utile de M. Wilhelm Freund (Leipzig, 1834), ne contient aucun mot nouvellement récolté.

Cette récolte a été très riche pour M. Quicherat. Il a recueilli quatre mille mots trouvés dans les auteurs latins et plusieurs milliers puisés dans les glossaires. Remarquons que ces auteurs latins, qui sont surtout saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, Cassiodore, les grammairiens, les médecins, Boece, Isidore de Séville, et ces glossaires, dont les deux principaux sont le *Glossaire de Philoxène* (latin-grec) et le *Glossaire de Cyrille* (grec-latin), avaient été admis à fournir leur contingent dans les dictionnaires. Mais le dépouillement de ces textes mal appréciés avait été insuffisant; en voilà un cette fois qui est fait régulièrement et avec le dessein formel de ne rien omettre de vraiment latin.

Bien entendu, M. Quicherat n'a pu trouver du neuf dans les classiques lus et dépouillés depuis la Renaissance avec tant de soin. Il faut cependant noter la petite trouvaille de l'adverbe *dire*, cruellement, qui n'est inscrit ni dans les dictionnaires ni dans les index de Sénèque le tragique, et qu'on lit dans le *Thyeste*, v. 315 :

Agique dire credis et nimium impie.

Il faut noter aussi les verbes *lectare*, *scriptare*, fréquentatifs de *legere* et de *scribere*, qui sont dans Horace, mais que la critique en chassait, supposant qu'ils étaient barbares, et qu'il fallait prendre *lecto aut scripto*, non comme l'indicatif de *lectare* et *scriptare*, mais comme l'ablatif de *lectus* et de *scrip-*

Digitized by Google

tus. Avec l'aide des scoliastes et des grammairiens, M. Quicherat a rendu à la latinité ces deux mots, et à Horace sa vraie leçon.

Il arrive que Forcellini insère un mot, disant ensuite que ce mot est incertain ou tout à fait vicieux. Grâce à de nouveaux témoignages, M. Quicherat a pu maintes fois le légitimer. Ainsi l'adverbe *inenarrabiliter*, donné par Forcellini dans un seul exemple de Tite-Live qu'il dit incertain, est assuré dans les *Addenda* de M. Quicherat par des exemples de saint Fulgence, de Cassiodore et de Bède.

Beaucoup de mots ne se trouvaient dans les dictionnaires qu'au sens figuré. Il est arrivé à M. Quicherat de rencontrer le sens propre.

Les principales matières pour lesquelles M. Quicherat a enrichi la nomenclature, sont la langue sacrée, la grammaire, la métrique, la médecine, la philosophie. Je citerai, pour la philosophie, entre autres, *accidentalis*, *aptitudo*, *collectivus*, *comprehensivus*, *constitutivus*, *contradictorius*, *effectivus*, *identitas*, *immediatus*, *inductivus*, *insensibilitas*, *speculativus*, *subsistentia*, *perceptibilis*, *verificare;* et pour la grammaire, entre autres aussi, *adverbialis*, *affirmative*, *appellative*, *bucolista*, *completivus*, *distributivus*, *impersonaliter*, *interrogative*, *negative*, *optative*, *positive*.

Les *Addenda* offrent un intérêt particulier pour le français. M. Quicherat, retrouvant en quelque sorte les titres de noblesse de notre langue, autorise un grand nombre de mots avec des exemples bien antérieurs à ceux que produit Du Cange, sans parler des cas où Du Cange les omet complètement. Ainsi *baucalis* (bocal) n'était que dans des glossaires et des auteurs assez récents; M. Quicherat l'a rencontré

Digitized by Google

dans un écrivain du cinquième siècle, J. Cassien.

Il faudrait citer par centaines : abstention, *abstentio;* admiratif, *admirativus;* attitré, *attitulatus* (*septima dies consecrata quieti et quasi Spiritui Sancto attitulata*, Cyprien); attractif, *attractivus;* cavale, *caballa;* capable, *capabilis;* certitude, *certitudo;* dégradation, *degradatio;* dégradé, *degradatus;* délimiter, *delimitare;* descriptif, *descriptivus;* législation, *legislatio;* longanimité, *longanimitas;* lunaison, *lunatio;* malaxer, *malaxare;* moralité, *moralitas;* morbifique, *morbificus;* multiplicande, *multiplicandus;* multiplicateur, *multiplicator;* multiplicité, *multiplicitas;* nacelle, *navicella;* objection, *objectio;* préformation, *præformatio;* promptitude, *promptitudo;* prodigalité, *prodigalitas;* purpurin, *purpurinus;* réintégration, réintégrer, *reintegratio*, *reintegrare*, etc., etc. De ces mots français, les uns sont d'ancienne date et dérivent du mot latin; les autres sont des néologismes; ils furent aussi des néologismes dans le latin aux quatrième, cinquième, et sixième siècles; mais cette rencontre témoigne de la nécessité qui les suggéra et de la justesse qui les forma.

On sait que la latinité avait *ficatum*, foie d'oie engraissée avec des figues. C'était un terme de cuisine. Ce terme de cuisine, dans les bas siècles, éclipsa le mot propre *jecur*, en place duquel on commença à dire *ficatum* et même *figatum*. Les langues romanes, héritières de ce parler populaire, ne connaissent pas d'autre terme et l'ont reçu de la forme *figatum:* italien *fegato*, espagnol *hegado*, portugais *figado*, provençal *fetge*, français *foie*. On remarquera qu'en italien, en espagnol et en portugais l'accent est sur les syllabes *fe*, *he* et *fi*. M. Quicherat, qui a

Digitized by Google

le soin très louable de noter la quantité des syllabes, a mis *fĭcātum ;* cela est correct sans doute. Pourtant l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal et le français prouvent qu'au moment où ils se formèrent, la prononciation abrégeait l'*a*, et disait *fĭcăt*um, avec *a* bref et l'accent sur *fi*. En opposition, le parler vénitien a *figà*, qui représente *fĭcātum*. Ainsi, ce qui d'ailleurs se montre en quelques autres mots, la latinité avait deux prononciations, l'une correcte, l'autre altérée, qui se sont toutes deux inscrites dans les langues romanes. En conséquence, M. Quicherat aurait pu, je crois, dire qu'à côté de *ficatum* avec *a* long, il y avait un *ficatum* avec *a* bref.

Les *Addenda* ont trouvé le meilleur accueil en France et dans les pays étrangers. Les savants allemands en ont jugé comme les savants français. M. Quicherat a donc rendu un vrai service à la lexicographie latine : il l'a notablement enrichie, ce qui, depuis longtemps, n'avait pas été fait pour elle ; et dorénavant tout dictionnaire latin que l'on composera utilisera ses recherches, ou plutôt transcrira purement et simplement les mots qu'il a ajoutés au fonds commun.

Digitized by Google

X

BAUDOUIN ET JEAN DE CONDÉ
DITS ET CONTES

DITS ET CONTES DE BAUDOUIN DE CONDÉ ET DE SON FILS JEAN DE CONDÉ, PUBLIÉS D'APRÈS LES MANUSCRITS DE BRUXELLES, TURIN, ROME, PARIS ET VIENNE, ET ACCOMPAGNÉS DE VARIANTES ET DE NOTES EXPLICATIVES, PAR AUGUSTE SCHELER. 3 VOL. IN-8°, BRUXELLES, 1866 (1).

SOMMAIRE. — Les œuvres de Baudouin de Condé et de Jean de Condé contiennent des détails qui ne sont pas sans intérêt sur les habitudes des ménestrels, leurs adversaires et leurs inimitiés. Les ménestrels fréquentent les châteaux des seigneurs, les cours des princes. Ils y sont les bienvenus. L'hospitalité qu'ils y reçoivent, ils la payent en chants, en musique, en dires et en contes destinés à plaire et à instruire, c'est-à-dire à développer les sentiments de chevalerie. Ils ne manquent jamais d'exalter bien haut la largesse et la générosité de ceux qui font (pour me servir d'une expression usuelle d'aujourd'hui) le mieux les choses à leur égard. On leur donne de l'argent, mais ils n'apprécient pas moins les riches vêtements, quand on leur en distribue, et surtout la bonne cuisine de ces grands manoirs, à laquelle ils aiment particulièrement à faire honneur. Étaient-ce des affamés qui, ces jours-là, se dédommageaient des jours d'abstinence, ou bien des amateurs de bonne chère qui savaient faire valoir les mérites d'une maîtresse de maison ? Probablement, il y avait dans le nombre des uns et des autres. On peut les comparer, sans, ce semble, beaucoup d'erreur, aux antiques aèdes, ἀοιδοί, qui figurent dans les poèmes d'Homère. Les manoirs des seigneurs féodaux avaient des ressemblances avec les maisons des rois ou princes, βασιλεῖς, qui étaient à la tête des peuplades achaïques (Homère n'a pas le nom d'Hellènes), et il y avait plusieurs rois ou princes dans la même cité. Ulysse était le principal βασιλεὺς d'Ithaque ; mais plusieurs à côté de lui portaient la même qualification. A la cour du roi Alcinoüs, chez les Phéaciens, nous trouvons un aède qui est in-

(1) *Journal des savants*, octobre, novembre et décembre 1866.

Digitized by Google

sruit de tous les détails de la guerre de Troie, et qui les chante de manière à tirer des larmes des yeux du fils de Laerte. Agamemnon avait aussi un aède; mais, outre le soin de divertir par ses chants la femme du roi des rois, il était chargé aussi de surveiller sa conduite et de lui donner de bons conseils, sans doute en lui chantant des dits et des contes; mais Égisthe se débarrassa du surveillant importun en l'envoyant chez le roi d'Épire, Echetus, espèce d'ogre des temps héroïques. C'est à Echetus que les prétendants de Pénélope menacent d'envoyer le mendiant Irus vaincu par le mendiant Ulysse. Le troisième aède est celui d'Ithaque, qui charmait les festins des prétendants; lors du massacre, il se cacha, et, quand il sortit de sa cachette, Ulysse lui aurait fait un mauvais parti, si Télémaque n'avait intercédé.

Tout le monde ne voyait point de bon œil les ménestrels. Les jacobins et les frères mineurs prêchèrent contre eux, les accusant d'être des serviteurs du diable et d'entretenir les passions profanes. Nos deux auteurs repoussent avec indignation ces accusations; la joie et les fêtes sont l'apanage de la baronie et de la chevalerie, et il n'est point de bonne fête sans la présence des ménestrels et sans leurs chants, qui réjouissent les hommes et délivrent maint cœur de l'ennui et des mauvaises pensées. Puis, non contents de leur propre apologie, ils portent la guerre sur le territoire ennemi, et reprochent aux jacobins leur avidité, leur captation des héritages, et leurs mauvaises mœurs qui expliquent pourquoi ils placent régulièrement leurs couvents auprès des béguinages. Nous, gens du dix-neuvième siècle, nous ne pouvons que renvoyer les deux adversaires dos à dos.

A côté des vrais ménestrels, c'est-à-dire de ceux qui savaient chanter et composer, il y avait de faux ménestrels très ignorants qui n'en parvenaient pas moins à se faufiler dans les manoirs seigneuriaux et à s'y faire héberger deux ou trois jours; au grand dommage de la profession, pour qui ce qu'ils escroquaient ainsi était perdu.

A ce moment, les hérauts, dont les fonctions généalogiques prenaient de l'importance, entraient en rivalité avec les ménestrels. Pourtant ils n'étaient pas encore vêtus avec le luxe qu'ils déployèrent plus tard, et leur habit de toile les faisait ressembler à des moulins à vent. Baudouin et un héraut se rencontrent à la table d'un seigneur: ils se prennent de querelle et se gourment d'importance. Les gens de table rient beaucoup, et le seigneur, intervenant, donne quelque argent aux deux combattants.

PREMIER ARTICLE.

Baudouin de Condé et son fils Jean de Condé furent deux trouvères du Hainaut qui composèrent

Digitized by Google

leurs dits et contes à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième ; ils font partie de cette période de la vieille poésie française que l'on appelle la période des moralités, des allégories, de la prédication rimée, que l'on peut appeler aussi celle des épopées de seconde main, et où se manifeste une rapide décadence de la création poétique, bientôt suivie d'une non moindre déformation de l'organisme de notre langue. On sait, en effet, que c'est au quatorzième siècle que se perdent les cas, que l'on commence à dire *mon*, *ton*, *son*, pour *ma*, *ta*, *sa*, et bien d'autres barbaries à travers lesquelles le français moderne s'est formé. Cette formation est, en petit pour le temps et pour l'espace, une image de ce qui se fit quand, du latin, l'Occident passa aux langues romanes. Mais laissons l'idiome du quatorzième siècle, et venons à Baudouin et à Jean de Condé.

Pourquoi donc publier des œuvres médiocres qui appartiennent à un temps médiocre ? M. Scheler a répondu à cette question de méfiance préjudiciable : « Est-ce à dire que, parce que le trouvère que nous mettons pour la première fois en lumière ne s'élève point, ni par le style, ni par le sujet de ses œuvres, à l'importance littéraire soit d'une grande et vigoureuse épopée chevaleresque comme la chanson de Roland, ou de la forte et fine satire du Renard, ou de la mystique et sensuelle composition du roman de la Rose, il soit dépourvu de tout mérite et de tout intérêt pour la science ; que mieux valait le laisser dormir dans l'ombre, que l'exposer au jugement de notre goût moderne ? Non, assurément, et nous nous flattons de l'espoir que les critiques disposés à porter un jugement équitable et à tenir compte des circonstances, de l'esprit et des tendances du siècle

Digitized by Google

et de la société au sein desquels Baudouin de Condé *a trouvé* ses poèmes, nous sauront gré de la peine que nous lui avons consacrée ; ils remercieront la docte compagnie belge (1) de ce qu'elle lui a assigné une place dans la galerie des anciens écrivains nationaux qu'elle a reçu mission de former. Nous avons la certitude d'ailleurs que, dans le nombre des pièces que nous publions, il y en a plusieurs qui ne déplairont pas aux critiques les plus difficiles, au point de vue relatif du milieu littéraire où elles sont écloses... Enfin les philologues recueilleront dans ces volumes une ample moisson pour enrichir l'étude de la langue et pour compléter les connaissances acquises dans ce domaine. »

M. Scheler a raison : c'est pour ces motifs qu'on tire des bibliothèques les vieux documents de vers et de prose. Naturellement, Baudouin de Condé avait mieux espéré de ses dits, et, dans un passage qui n'est pas sans grâce, il fait valoir à sa dame combien des vers de louanges l'emportent en durée et en étendue de renom sur de vulgaires joyaux :

..... jou ne sai de voir
Qui miex deuist plaire et seoir
A dame garnie de sens
Comme li dons et li presens
Et li siervices de ceste œvre....,
Assés puet on douner joiaus,
Fremaus, çaintures et aniaus ;
Mais jà n'ierent de si rice œvre,
Que nous en demonstre et descœvre
Les biens que Dèx avera mis
En celui à cui sont tramis ;
Aïns en sont aussi com muiiel
Autre don et autre juiiel ;
Mais cius n'en est mie teüs,

(1) L'Académie de Bruxelles.

Digitized by Google

Qu'il nes ait bien rameneüs.
D'autres joiaus est tout apiert,
Que on les emble et donne et piert,
Et se tresvolent en tans lius,
C'uns autres en devient baillius;
Apriès la mort, en seur que tout,
Faillent; *un et autre* ont tout.
Mais cius juiaus ne puet faillir
Ne pour donner ne pour tollir,
Ne pour larenchin ne pour prest;
Tous jors l'aura ma dame prest;
Et k'en plus de lius iert despars,
Tant en iert plus grande sa pars.
Et s'il revient en autres mains
Apriès sa mort, jà pour çou mains
Ne detenra (1), bien dire l'os;
Car s'elle muert, li siens bons los
N'en sera jà de mort ravis;
Car en cest lai demorra vis
Et en honnerable memore. (T. I, p. 367.)

Pourtant, sans l'intervention de M. Scheler, les vers de Baudouin et le los de sa dame n'avaient pas meilleur sort que les fermails, les ceintures et les anneaux. J'ai souligné *autre don : autre* ici ne s'entend pas; ce sont non pas les autres dons qui sont muets, mais bien ceux-ci; je conjecture *itel :* de semblables dons et autres joyaux sont muets là-dessus. J'ai souligné aussi *un et autre;* avec cette lecture le vers manque d'une syllabe; lisez *uns et autres.*

Il faut justifier tout de suite le dire de M. Scheler sur les divers intérêts que présente l'œuvre de ses deux trouvères. Les jacobins et les frères mineurs, du moins dans le Hainaut, avaient jugé bon de prêcher contre les ménestrels entretenus à la cour des princes et des seigneurs :

Jacobin et frere meneur
Veulent conquerre grant honneur,

(1) Je suis tenté de lire : defenira.

Digitized by Google

Quant sus les menestrez sermonnent,
Et dient que cil qui leur donent
Font au deable sacrefice.
Sont menestrel de tel servisce
Oevrent où deables ait part,
Sages est qui d'eulz se depart. (T. III, p. 249.)

En passant, je ferai remarquer la tournure *sont menestrel*... Cela signifie : si les ménestrels sont de tel service que le diable ait part en leurs œuvres, sage est celui qui s'éloigne d'eux. Cette tournure est très usitée dans la langue allemande ; aujourd'hui nous dirions : les menestrels sont-ils de tel service... celui-là est sage qui les fuit. Au lieu de *œvrent*, je suis disposé à lire *qu'œvrent*. Sans la conjonction *que*, la construction est pénible.

Bien entendu, Jean de Condé, car c'est lui qui s'est senti blessé par les traits des jacobins, n'accepte point qu'il fasse au diable sacrifice. La joie et les fêtes sont de l'apanage de chevalerie et de baronie ; si les chevaliers et les barons ne donnaient pas des fêtes et ne répandaient pas la joie parmi leur monde, ils seraient blâmés et honnis, et, au moment du péril, n'auraient autour d'eux personne pour les défendre. Mais il n'y a point de joie courtoise, il n'y a point de fêtes désirables, si le ménestrel n'y apporte le plaisir de ses chants qui délivrent les cœurs de maint ennui et qui écartent les mauvais pensers :

Joie est à la fois en saison,
Qui est fete courtoisement.
Plains d'onnour et d'envoisement
Doit estre chevaliers par droit,
Qui veut l'ordre tenir à droit
Qui as chevaliers est donée...
Pour avoir de tous los et pris,

Digitized by Google

Souvent doivent les cours tenir,
Et leur bonne gent retenir,
Mener grant joie et grant soulas;
Car, s'il sont esbahi ne las,
Poi seront douté et prisié,
Mès moult blasmé et desprisié.
Par tant, s'il tiennent court ou feste,
Il doivent mener joie houneste;
C'est chose à tous princes pleniere;
Estre doivent de tel maniere,
Non mie las et recreant,
Li riche homme, ce vous creent.
Or convient il que resbaudie
Soit joie par menestraudie;
De tel mestier les seigneurs servent,
Et de tel service deservent
Li menestrel, c'on bien leur face.
Qui que die c'on y mesface,
Ce n'est pas voir, ge l'en desdi;
Quar par menestrés, bien le di,
Qui resbaudissent les ostés,
Est hors d'anui mains cuers ostez,
Et de mal penser desvoiés.

Mettez ici plus de poésie dans l'expression, plus de charme dans le vers, et vous avez, car la pensée y est, le beau passage de Schiller dans sa ballade du comte de Habsbourg, où il le peint célébrant la fête de son couronnement : « Et l'empereur saisit la coupe d'or et dit en promenant un regard satisfait : C'est bien que brille la fête et que le festin s'étale pour charmer le cœur de l'empereur ; mais le chantre me manque, celui qui porte la joie, celui qui sait émouvoir l'âme par de doux accents et de hautes leçons. Ce fut ma coutume dès ma jeunesse; et ce que j'ai fait et tenu comme chevalier, je ne veux pas en avoir faute comme empereur (1). »

Und der Kaiser ergreift den goldnen Pokal,
Und spricht mit zufriedenen Blicken :

(1) Je cite le texte pour le plaisir de ceux qui aiment le grand poète allemand.

Digitized by Google

Wohl glänzet das Fest, wohl pranget das Mah',
Mein königlich Herz zu entzücken ;
Doch den Sänger vermiss ich, den Bringer der Lust,
Der mit süssem Klang mir bewege die Brust
Und mit göttlich erhabenen Lehren.
So hab ichs gehalten von Jugend an,
Und was ich als Ritter gepflegt und gethan,
Nicht will ichs als Kaiser entbehren.

Schiller, on le voit, est peintre fidèle des usages et des sentiments du quatorzième siècle.

Le ménestrel offensé ne se contente pas de l'apologie de sa profession ; il attaque ceux qui l'ont attaqué, leur reprochant que les grands seigneurs et les grandes dames dont ils sont les confesseurs reçoivent l'absolution sans faire pénitence et sans réparer leurs torts :

A vous tous veul parler ensamble ;
Bien vous connois, n'en doutez mie;
Savoir vous convient d'escremie,
Se vers moi couvrir vous voulez.
Dites en quel point assolez
Les grans seigneurs et les grans dames
Dont en cure prenez les ames,
Et leur confessions oez.
Comment asoudre les povez,
Quant ce qu'il ont à tort ne rendent,
Et encore après ce le prendent,
Que petit en sont repentant,
Mès moult au mal fere assentant ?
Mauvaisement les adreciez.

Jean de Condé ne se borne pas à accuser les frères mineurs d'*adresser mauvaisement* leurs pénitents ; il invective contre leur cupidité, leur luxe, leur gourmandise et leur soin de rechercher les grands et de fuir les petits :

Dites, quel rieule vous donnerent
Li dui saint qui vous ordonerent,

Digitized by Google

Sains François et sains Dominikes,
Dont en terre avez les relikes ?
Leur sobre vie pourcaçoient,
Les bons morssiaus pas ne caçoient,
Les fors vins, les charnes delis ;
Le pain et l'iaue et les durs lis
Et les poures dras, ce amerent.
Onques nul jour part ne clamerent
En dras de noces, si com faites ;
Les penssées orent parfaites
En œvres et en fès devins ;
En bons morssiaus et en bons vins
N'estoit pas leur ententions ;
Onques des executions
Des testamens ne s'entremisent ;
Du tout en Dieu l'entente misent.

Je viens de citer plusieurs fragments de Baudouin et de Jean de Condé ; on n'y remarque aucune faute contre les règles de la grammaire ; les deux trouvères écrivent correctement leur langue ; où l'ont-ils apprise ? Nous ne savons, car nous ne connaissons aucun livre du temps où soient enseignés les éléments de la langue d'oïl (voyez pourtant la note à la fin du troisiéme article). Faisait-on dans l'éducation une part à l'idiome vulgaire ? Ou bien ceux qui avaient le goût des lettres étaient-ils en cela leurs propres maîtres par la lecture et la réflexion ? Les vers des bons trouvères, les écrits des bons prosateurs prouvent que, de façon ou d'autre, on arrivait à la correction grammaticale. Cependant, dès cette fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, des traces se remarquent de la désorganisation qui bientôt transformera la langue. C'est une règle de l'ancienne que la première personne de l'imparfait, au singulier, est en *oie*, représentant *abam*, *ebam* ; cette désinence, bien entendu, appartenait aussi au conditionnel. La langue mo-

Digitized by Google

derne a remplacé cet *e* si grammatical par une *s* antigrammaticale et barbare, puisque l'*s* est propre à la seconde personne du singulier. Baudouin de Condé ne met certainement pas l'*s*, mais quelquefois, à sa convenance, il supprime l'*e*, p. 35:

Se tout vous en voloi retraire;

et p. 115:

Se je parloi des mesdisans.

Une des grandes fautes de la langue moderne a été de dire *mon*, *ton*, *son*, avec les noms féminins commençant par une voyelle; et déjà l'on trouve dans Jean de Condé, t. II, p. 94:

Car qui du cuer goute ne voit,
Sen ame pourement porvoit.

Personne, à ma connaissance, n'a donné une explication de cette anomalie. J'en ai essayé une ci-dessus, page 170. L'exemple de Jean de Condé, loin d'y nuire, vient à l'appui. Remarquez que Jean de Condé dit non pas *son*, mais *sen*; remarquez qu'il est du Hainaut et que son parler est très voisin du picard. Dans un texte du même temps et du même pays, je trouve: «Pour savoir si on poroit besongnier que no sires li contes revenist en sen pays de Haynnau.» (*Commencements de la régence d'Aubert de Bavière*, p. 5.) Ainsi, en picard, on disait *sen* au masculin et *sen* au féminin (devant une voyelle, *se* devant une consonne), comme dans le même dialecte l'article *le* était à la fois masculin et féminin. Le picard, ainsi que les autres parlers provinciaux, a mis sa marque dans ce qui est aujourd'hui le français; il

Digitized by Google

advint donc, je pense, que le *sen* picard devant les noms féminins commençant par une voyelle s'introduisit, durant le quatorzième siècle, peu à peu dans l'usage ; il y fut naturellement représenté par *son*. Ce qui était correct en picard ne l'était pas en français ; mais, quand le temps a passé sur les solécismes et les barbarismes, ils deviennent indélébiles, et ce serait mal parler que de ne pas s'y conformer.

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem,

a dit Claudien en parlant de l'ordre des dieux et de leur providence. Dans un petit coin du domaine historique, une question d'ordre s'élève aussi à la vue de ces blessures grammaticales que les langues reçoivent, c'est de savoir quelle idée il faut se faire de leur transformation en regard du développement général qui affecte les sociétés. Je me restreins au cas particulier de la langue d'oïl par rapport au latin qui l'a produite et au français moderne qu'elle a produit. Il ne serait pas, je pense, impossible de soutenir que, toute compensation faite, la langue d'oïl n'a rien à envier au latin. Il ne peut être ici question que de l'organisme grammatical ; l'œuvre littéraire est en dehors de ces considérations. Comme, en sa qualité d'héritière directe, la langue d'oïl a les mêmes espèces de mots et les mêmes règles d'accord que le latin, il n'y a proprement à comparer que le verbe et le nom, la conjugaison et la déclinaison. En conjugaison, elle a perdu le passif, qu'elle ne sait plus exprimer que par un auxiliaire ; mais elle a gagné le conditionnel et des nuances du passé que ne connaissait pas le latin. En déclinaison,

Digitized by Google

elle a fait l'inappréciable acquisition des articles défini et indéfini, mais elle a perdu le neutre. Ce genre n'étant pas attaché dans le latin à la nature des choses et ne dépendant que d'une terminaison, la langue d'oïl, qui n'avait aucun moyen de représenter cette terminaison, la confondant avec le masculin, confondit aussi les deux genres; pour conserver le neutre, il eût fallu que, s'élevant à un point de vue philosophique, comme fit plus tard l'anglais, elle déclarât neutre tout ce qui n'est ni mâle, ni femelle et qu'elle créât une forme neutrale pour l'article. Quant aux deux cas dont elle composa sa déclinaison, bien loin d'y voir une défectuosité par rapport au latin plus riche, cette réduction paraît avoir un caractère philosophique comparable à celui de la langue anglaise dans la classification des genres. Le système qui exprime tous les rapports des noms par des cas ou terminaisons est beau et homogène; mais cette homogénéité avait déjà notablement souffert dans le latin, qui avait perdu le locatif et l'instrumental. La langue d'oïl ramena tout à deux rapports, le sujet et le régime ; en effet, du moment que le système est devenu incomplet comme dans le latin, ces deux rapports sont les rapports essentiels, et c'est un beau caractère dans une langue de les exprimer par la terminaison et de n'exprimer que ceux-là.

Chose singulière et qui eût paru un blasphème aux gens du dix-huitième et du dix-septième siècle, accoutumés à ne voir de perfection dans notre idiome que sous la forme qui leur était familière, il m'est plus facile de justifier les voies de la langue dans le passage du latin à notre roman que dans le passage du français ancien au français moderne. Le changement essen-

Digitized by Google

tiel fut la suppression des cas. Est-ce un gain ? est-ce une perte ? L'espagnol et l'italien, qui, aussi haut que remontent les documents, n'ont point de cas, tiennent un rang élevé comme instruments d'expression. D'un autre côté, l'allemand, qui a conservé des cas, compte parmi les grands organes de la pensée moderne. Ce qui rend la comparaison inégale entre les deux passages, c'est que la suppression des cas ne fut accompagnée d'aucune création grammaticale analogue à celles qui signalèrent l'ère de formation du parler roman. Pour moi, toujours ami de la tradition, j'incline à regretter que la langue n'ait pas conservé son caractère demi-latin, qui était son titre d'aînesse parmi les langues romanes, et qu'elle ait rompu brusquement et sans compensation avec son passé. Mais tout n'est pas bonne chance dans le développement de l'histoire ; il suffit que d'époque en époque le compte se solde en bénéfice, et ici les accidents n'ont pas empêché la langue française de payer largement sa dette aux lettres, à la science, à la philosophie.

Dans la défense des ménestrels contre les jacobins, Jean de Condé avait dit en terminant :

Sil se taisent, je me tairai ;

mais auparavant il ne s'était pas fait faute de ces attaques, alors fort communes, contre les moines et, en particulier, contre les frères mineurs. L'empereur Henri VII mourut à Buonconvento, le 24 août 1313 ; la rumeur populaire accusa de cette mort un empoisonnement, et de cet empoisonnement un moine jacobin.

Li jacobins ses confesseres,
Li mauvais traïtres mordreres

Digitized by Google

Le venin mist
En l'oiste du cors Jesucrist;
Ne sai où le hardement prist
Dont l'osa faire,

dit Jean de Condé, qui ne doute pas de la réalité du fait; mais ici j'ai bien moins à rappeler que l'histoire en doute beaucoup, qu'à faire remarquer la forme régulière du mot *oiste*. *Hostia*, avec l'accent sur *o*, n'a pu donner que *oiste; hostie* a été refait sur le latin. Dans *oiste* on a une prononciation traditionnelle qui remonte sans interruption jusqu'à Rome et au Latium; dans *hostie* on a la prononciation française d'un mot latin; ce qui serait barbare, s'il en pouvait être autrement.

Jean de Condé reproche aux jacobins de bien prêcher, mais de mal vivre:

Ne point ne font
Ce qu'il dient; lor fais confont
Lor parole, ensement con font
Au feu la chire.
J'ai oï d'eulx moult de mal dire;
Et Diex confonde, nostre sire,
Tez ypocrites!
Car il font moult d'œvres malites,
Qu'en grant piece n'auroie dites.
Ce sont droit leu,
Qui de brebis font maint lait jeu.
Estaindre devroient le feu
Qui est espris
Par luxure et trop enaspris;
Mais j'ai par verité apris
Qu'en lor couvent
Voit on ardre ce feu souvent;
Qui feu alume contre vent,
De tant plus art.
Il vont faisant le papelart,
Si ont les cuers plains de mal art
Et plains de guille...
Et encore retenez de mi

Digitized by Google

Qu'à beginage
Ont il moult volontiers visnage;
Tout aussi envis con fromage
Chas mangeroit,
Uns d'eulz à elles mefferoit;
Obedience passeroit;
Lor filles sont,
Onques n'outrage n'i pensont...

Je laisse à Jean de Condé la responsabilité de son invective et de son accusation, quand il dit que les jacobins se logent près des béguines, sans plus de tentations que n'en a le chat près du fromage; et je m'attache aux difficultés grammaticales du dernier vers. « *Pensont* pour *pensent*, dit M. Scheler dans ses excellentes notes, est une licence un peu forte. On ne saurait croire que, de son temps, *pensont* eût moins choqué les oreilles de la bonne compagnie que ne fait aujourd'hui *j'avons* ou *ils étiont.* » M. Scheler a raison; *pensont* est barbare. Comme la pièce sur l'*Ypocrisie des jacobins* est très correctement écrite, et comme dans tous les autres dits de ce trouvère on ne trouve pas un pareil méfait grammatical, on serait tenté de le faire disparaître par une correction quelconque. Pourtant on ne doit pas y toucher. Deux siècles auparavant, dans Benoît de Sainte-More, *Roman de Troie,* je trouve *rendissont* pour *rendissent* (1), qui n'est pas moins

(1) Molt humblement en mercia
Cels de Grece, puis lor preia
Que sa mere li *rendissont.* (V. 26342.)

Je rencontre des troisièmes personnes du pluriel, de même genre, dans un texte récemment publié : « Et Joseph lor ot conmendé par chacun jor *venissient* à hore de tierce. » (HUCHER, *le Saint-Graal*, t. I, p. 255.) Ce texte, qui appartient au treizième siècle et qui présente d'autres formes analogues, est en prose. Cela montre que ce n'était pas toujours la contrainte de la rime qui les faisait employer. Macé, de la Charité-sur-Loire, dit à l'imparfait *estaint*, au lieu de *estoiént*, *avaint* au lieu de *avoient* (*Bible en vers*, n° 404 des manuscrits de la Bibliothèque

Digitized by Google

barbare que *pensont* pour *pensent*. Il y avait, pour les rimeurs, des trésors d'indulgence qui leur permettaient de soléciser et de barbariser, pour peu qu'ils se sentissent gênés. Je remarque en passant que, par un autre côté, la phrase est fautive ; *n'* devant *outrage* est de trop; mais ici la correction est licite, et on lira :

Onques outrage n'i pensont.

Jean de Condé et Baudouin son père étaient glorieux d'être ménestrels; et celui-ci, dans un dit intitulé *li Contes des hiraus*, raconte une scène réelle ou imaginée de mœurs et de châteaux où figurent hérauts, ménestrels, châtelain et châtelaine. La scène est narquoise, non sans grossièreté. Nous sommes à la fin du treizième siècle, Baudouin chemine en la marche de l'Empire, celle de l'Allemagne et de Lorraine; il est attardé et non sans inquiétude pour son souper, quand il rencontre un vieux serviteur séant sur un fort cheval chargé de barils de vin. Baudouin,

... Qui faisoit chiere d'ome
Moult souple en estrange contrée,

le salue courtoisement; la conversation s'engage, et il apprend que le serviteur appartient à un seigneur *moult vaillant* dont le château est dans le voisinage. Voit-il volontiers les ménestrels? demande Baudouin. Oui, répond l'autre, et, quand arrive quelque

nationale, folio 2, 2e col.). En raison de ces exemples multipliés, on peut croire que de telles finales existaient réellement quelque part, non dans la bonne langue, et que c'était dans cet écart que quelques auteurs allaient, au besoin, les chercher.

Digitized by Google

grand ménestrel, maître en l'art de la ménestrandie, le seigneur lui fait de nobles présents.

Mais peu souvent i vient de teus,
Mais des felons et des honteus,
D'anieus et mal deduisans
Et envieus et mesdisans,
Qui bien ne dient ne ne font.
Mierveille est que tiere ne font,
Où teus gens passent, qui ensi
Ont entre iaus le monde acensi,
C'om pain et char et vin lor livre
A l'hostel, l'un por faire l'ivre,
L'autre le cat, le tiers le sot ;
Li quars, ki onques riens ne sot
D'armes, s'en parole et raconte
De ce preu duc, de ce preu conte,
De ce preu riche homme ensement,
Dont on sait bien que il se ment.

Il continue longuement sur ce ton, et finit par demander à Baudouin, en voyant ses habits *ouviers* (ouverts) *et fenestrés*, s'il est ménestrel. Celui-ci, jouant sur ce mot qui signifie proprement ouvrier, dit qu'il est *ménestrel*, mais

D'aus peler et de moulles traire.

Le serviteur ne se laisse pas tromper par cette réponse normande, et réplique à Baudouin qu'il en sait suffisamment pour être bien accueilli par le châtelain; car ceux qu'il a chez lui d'ordinaire sont loin d'en savoir autant:

Il nous viennent veoir tamaint
Qui ne trœvent qui les amaint,
Ne ki les mant, ne qui les prie
De venir, ki tant de maistrie
Ne sevent pas ne tant de bien.
Et non pourquant te di je bien,

Digitized by Google

K'en l'ostel s'osent bien embatre
Un jour ou deux ou trois ou quatre...

Cette sortie contre les faux ménestrels encourage Baudouin, qui convient que, s'il sait *peler l'ail et tirer la meule*, il sait aussi autre chose :

Verités est, amis, chou c'ore
Te dis, sai faire biel et gent,
Et avoec, pour deduire gent
Par raison, biaus mos et biaus dis.

Le serviteur se réjouit à ces paroles et promet à Baudouin la bienvenue :

Par foi, dist li vallés, or ies
Priès d'ostel, car vesci le nostre.
Tu as dite le patrenostre
Saint Julyen à ce matin
Soit en roumant u en latin ;
Car tu seras bien ostelés
Chez preudome et aise delés,
Come en l'ostel Saint Julyen,
Et dalés l'oume terryen
Qui plus les menestreus honeure.

On frappe à la porte ; le portier vient, mais il refuse de laisser entrer Baudouin : Que me dis-tu là ? lui un ménestrel ! vois sa taille, c'est un porteur de bûches ; qu'il aille faucher tous les prés d'Épernay. Sur une nouvelle instance du serviteur, guide de Baudouin, le portier se récrie de plus belle : ce n'est plus un porteur de bûches, un faucheur de prés ; c'est un champion ; vois comme il est grand et long, vois ses bras et ses poings. Puis, se tournant vers Baudouin :

... Fui de chi, wide,
N'avons mestier de campion ;
Va t'ent, ains que pis te die ou.

Digitized by Google

Ainsi interpellé, Baudouin malmène, en aristocratique personne, ce portier qui est un vilain :

Tu ies vilains, et par nature
Vilains sur toute creature
Doit estre fol et mesdisans...
Son seignor het plus que cors d'ome ;
Et coment l'ameroit il donques ?
Il het Diu, et Dius lui ; ne onques
N'ama preudome, clerc ne lai,
Ne chant, ne son, ne dit, ne lai,
Ne ju, ne ris, ne bal, ne fieste ;
En vilain a mout pute bieste.

Le serviteur enchérit sur Baudouin et prend à partie le portier, passant en revue sa taille contrefaite, ses jambes crochues, ses écrouelles, description que l'on comparera, si l'on veut, à celle que Regnier fait de son pédant dans la satire du repas.

Enfin Baudouin entre ; et il est introduit auprès du châtelain et de la châtelaine.

Je m'en vois la tieste levée
Vers l'ostel, que nul ne me vée.
De çou ne fis jou pas folie ;
Car boin signor et dame lie
Et bonne et biele et bienseant
I trouvai au manger seant.

On fait bon accueil à Baudouin ; il s'assied à table, on lui sert à manger et à boire. Mais malheureusement pour lui un héraut y était déjà assis. Vers la fin du treizième siècle, et surtout durant le quatorzième, alors que l'on se mit à blasonner les écus et les bannières, les hérauts d'armes, prenant de l'importance, s'élevèrent dans la hiérarchie sociale, et leur costume devint plus brillant. Les ménestrels décroissaient, les hérauts s'élevaient ; et ce n'est pas sans amertume que

Digitized by Google

Baudouin parle des robes et des *cotes hardies* qu'ils reçoivent des chevaliers. Toutefois celui auquel Baudouin avait affaire en ce moment était encore vêtu à l'ancienne mode, *de toile, comme un moulin a vent*, dit Baudouin; c'était ce qu'on appelait une *hiraudie*.

Baudouin buvait et mangeait tranquillement, mais ce n'était pas le compte du héraut, qui commença la querelle:

Chi est venus vide escuelle;
Dius ! k'il a vide le boielle !

Baudouin, voyant bien qu'il faut se défendre, lui demande quel homme il est. — Je suis héraut, répond l'autre. — Toi héraut ! reprend Baudouin; toi si mal chaussé et si mal vestu:

Je ne quic pas que hiraus soies.
Vois chi l'aoust ; car va, si soies
Les blés, acate une faucille ;
Foi que doi le biau cors saint Gille,
Bien ies adoubés à cel oes.

Je suis héraut, maugré en aies, dit notre homme; et, faisant le bravache, il ajoute qu'il n'est dans les environs *preudhomme* qu'il n'ait mangé jusqu'aux poings. Baudouin le prend sur cette bravade, et, se moquant de lui:

Mauvais ribaus faus et trecieres,
C'est grans doleurs que tant ies vis,
Quant ensi des preudommes vis.
Mauvais glous, vilains et estous,
Tu les as si mangiés trestous
Que ne puis preudome trouver
A qui je puisse riens rouver.

Digitized by Google

Là-dessus, la scène d'Irus dans l'Odyssée se renouvelle ; les deux champions s'empoignent, le héraut est frotté d'importance, au grand ébattement du seigneur qui pourtant intervient à la fin, et, de concert avec la dame, met la paix. Du moins le châtelain paya généreusement le battant et le battu :

> Si fist conter sor un brelenc
> Vint saus, que jou apris le conte,
> Et aveuc, se le voir en conte,
> Li sires, cui Dieus gart le cors,
> Me fist donner boin wardecors
> Et caperon de camelin ;
> Et li hiraus ot dras de lin.

Dans ce dit, tout court qu'il est, on peut relever l'adjectif *offre* (*il sont baut et offre et questant*), dont le sens paraît être importun, quemandeur, et où M. Scheler est disposé à voir une métathèse de *orfe*, orphelin, pauvre ; l'adjectif *cron* (*cron mustiaus*, des jambes torses), qui est le flamand *crom*, allemand *krumm*, courbe, et que M. Scheler dit être encore conservé dans les patois du Nord ; le verbe *espoter*, se moquer, qui est l'allemand *spotten ;* enfin la forme *soelé* pour *saoler* (*soellé en bonne maison*) ; ce qui est remarquable c'est le changement de l'*a* latin en *o ;* on en a un autre exemple dans le même pays pour le mot *salaire* devenu *solaire* à Valenciennes (*à Robiert Vachot pour sen solaire de aidier...*, Caffiaux, *Regence de Aubert de Bavière*, p. 52). Le changement inverse de *o* latin en *a* est beaucoup plus fréquent.

Il y a aussi quelques corrections à faire, quelques explications à donner.

Le serviteur, se plaignant des faux ménestrels qui vivent aux dépens des seigneurs, dit :

Digitized by Google

Tel gent vivent d'avoir à fol ;
Tant m'en gue que m'en afol
D'anui ; mais il n'en puet estre el.

Suivant M. Scheler, *m'en gue* signifie je m'en joue, je m'en moque autant que je m'en irrite d'ennui. Mais cette interprétation est peu satisfaisante ; je pense qu'il y a une faute et qu'il faut lire : *tant manguent,* ils mangent tant que j'en deviens fou de vexation.

Le portier, on l'a vu, ne reçut qu'à regret Baudouin dans le château :

Li vilains vint crollant le cief,
S'œvre la porte, et, quant me voit,
Paia moi çou k'il me devoit ;
Car ensi con uns gons au prosne,
Hauce et me giete une ramprosne.

M. Scheler déclare ne pas comprendre les deux derniers vers ; mais je pense qu'il faut lire *uns hons*, et que cela signifie : ainsi qu'un homme qui est au prône, il se dresse et me jette une invective.

Baudouin, à qui le portier avait conseillé d'aller faucher tous les prés d'Épernay, répond :

Tu dis voir ; mais cele part n'ai
Talent d'aler, car j'œvre envis.
Maus m'aviegne en col et en vis,
Biaus frere, se de labourer
Me ruis mais gaires embourer ;
Car por çou menestreus devinc.

M. Scheler interprète : si je tiens encore beaucoup à m'occuper de labourage. L'interprétation est bonne au fond ; mais comment M. Scheler y est-il venu ? Je ne connais *ruis* que comme la première ou

Digitized by Google

la seconde personne du présent indicatif du verbe *rover;* et je traduis en mot à mot: si je demande plus guère à m'occuper de labourage.

Baudouin est à la porte du château, il entend le bruit de la cuisine, et il s'en réjouit; l'expression en est plaisante :

> J'ascoute en tant soi el mortier
> Le pestiel coment il tresnote.
> Ajue Diu, di je, quel note !
> C'est bons signes de ma promesse ;
> Li keus a sounée se messe.

M. Scheler pense que *en tant soi* signifie à part moi; mais il y aurait *en tant moi*. L'explication est autre: rien n'est à changer; il faut seulement mettre une virgule après *j'ascoute*, et traduire: j'écoute, et alors je sus comment le pilon fait sa musique dans le mortier (*soi*, je sus, forme bien connue). On remarquera le verbe *tresnoter*.

Baudouin, en parlant des hérauts d'armes mal vêtus, dit:

> N'estoient mie bien lanné
> Lor drap, ains avoit en lor cotes
> Plus de piertruis et d'aligotes,
> Qu'il n'ait entour un maistre autel
> De reliques...

« *Lanné*, mot inconnu dont il est difficile de préciser le sens, » dit M. Scheler. *Lanné* est la forme picarde pour *lainé*, de *lanatus:* leurs draps, c'est-à-dire leurs habits n'étaient pas d'un tissu bien fourni en laine. Comparez, page 72, le passage où l'auteur dit de la haine, de l'envie et de la félonie :

> Ces trois sont nées d'un lignage,
> Toutes d'un poil et d'un lanage.

Digitized by Google

Lanage est notre *lainage*, pris figurément pour signifier la chevelure.

M. Scheler est un éditeur qui commente véritablement son texte, luttant contre les difficultés et s'efforçant de corriger ce qui est altéré, de faire comprendre ce qui est obscur. Dans le prochain article, je trouverai M. Scheler plus d'une fois sur ce terrain que j'aime du commentaire efficace.

DEUXIÈME ARTICLE.

Je reprends mon sujet où je l'ai laissé dans le dernier article, c'est-à-dire en félicitant M. Scheler d'avoir bien accompli sa tâche d'éditeur, et en m'efforçant d'accomplir la mienne de *reviewer*. Je suis sûr que, si Jean de Condé, ayant notre substantif *revue*, eût eu besoin d'en tirer un substantif, il n'eût pas hésité à former *revuieur*. Mais les libertés, en fait de langue, du quatorzième siècle, n'existent plus; et, si les Anglais d'un mot français (*revue, review*) peuvent produire un mot anglais, les Français, avec le même mot, ne peuvent rien faire.

L'apparition des textes en français du moyen âge, du moment qu'on a cessé de les considérer comme des monuments barbares sans grammaire et sans intérêt, ont amené un prolongement de la critique qui s'était appliquée à corriger les passages altérés des auteurs grecs et latins. Il y a trente ans, je m'exerçais sur le grec d'Hippocrate; aujourd'hui je m'exerce sur le roman de nos vieux auteurs. Les procédés sont les mêmes; et il y a toujours vive satisfaction quand on pénètre l'énigme d'un passage corrompu, et non moins vif désappointement quand elle reste indéchiffrable.

Digitized by Google

Dans Jean de Condé, au dit *Dou lion*, je trouve ces vers :

> . . . Droiture n'est mès en cours;
> Nous le veons en hautes cours
> De princes, qui tant sont puissant;
> S'il ne sont raison connaissant,
> Si cuidons entre nous gens basses
> Qu'il soient recreans et lasses
> De droiture faire s'il pueient.
> Ainsi ne haut ne bas voelent
> Faire droiture.

Je remarque d'abord qu'il faut lire *ne voelent;* mais cette omission d'un *ne* n'est sans doute qu'une faute d'impression. M. Scheler déclare altérés les deux vers *Si cuidons...*, et dans ses notes il demande qu'on y substitue la variante

> Si faisons nous entre gens basses
> Ki sont recreandes et lasses;

variante qui, dit-il, donne un sens parfaitement clair. La variante est claire et bonne, cela n'est pas douteux; mais le texte est bon aussi; je vais essayer de le faire voir. Le sens du passage est déterminé par

> Ensi ne haut ne bas ne voelent
> Faire droiture,

ni en haut dans les cours et parmi les princes, ni en bas parmi les petites gens. Ce sens est aussi bien dans le texte que dans la variante; la seule correction à faire est une correction de ponctuation; après *poissant* on mettra une virgule, après *connoissant* un point, et l'on traduira : de même nous pensons entre nous petites gens qu'on y est récréant et mal

Digitized by Google

disposé, si l'on peut, à faire droiture; seulement, au lieu de *qu'il soient*, je propose *que soient*. On peut hésiter entre le texte et la variante; pourtant une petite raison de grammaire me porte à préférer la leçon du texte à la variante : *recreans* au féminin est préférable à *recreandes*, suivant la règle bien connue des adjectifs.

Dans le dit *Dou frain*, Jean de Condé se plaint que les gens soient si *hastants*, c'est son expression, qu'ils ne veulent entendre un bon dit à moins qu'il ne soit court, ajoutant que c'est mauvais signe de ne pas écouter les bonnes paroles :

> Mout est de mauvaise despoise
> Cieus cui li oïr le bien poise;
> Il pert bien cenius faire bien.

Le texte est altéré, et *cenius* est inintelligible. Mais M. Scheler l'a compris, et il corrige :

> Il pert bien k'envis fait le bien.

Dans sa note, M. Scheler se demande s'il a rencontré juste. Oui, sans doute; et Jean de Condé donne lui-même le commentaire de sa pensée dans les vers suivants :

> Pour teles gens ne dites rien,
> Mais pour ceux qui volentiers oient
> Le bien et de cuer le congoient (conjoient);
> Et pour çou vœl sans ariester
> Le bien as boins amounester.

Dans le dit d'*Entendement*, v. 1440, on lit :

> Si te garde de vaine gloire,
> Ne fausse ypocrisie encore.

Digitized by Google

« *Encore*, dit M. Scheler, est l'impératif d'un verbe *encorer* (la structure de la phrase ne permet pas de prendre le mot pour l'adverbe *encore*), que je rencontre pour la première fois et que je ne sais expliquer autrement que par *mettre en cuer*, *prendre goût à*. On sait que *cuer*, *cor*, fait ses dérivés sans respect du *d* radical de *cor*, *cordis*. » *Encorer* est fait comme notre mot *écœurer*; et on peut le regretter au lieu de la locution composée *avoir à cœur*. A plus forte raison doit-on regretter *seeiller* pour avoir soif (l'hydropique... plus boit, plus asprement Est seeillans qui tel mal a, t. III, p. 66), et *fameller* pour avoir faim. Une langue est impardonnable de quitter des mots simples pour aller former des composés qui sont toujours de chétifs équivalents.

Jean de Condé (t. III, p. 32) dit, faisant parler l'Amour :

> Les plus roys fach amolier,
> Les orgueilleus humelier,
> Et les hardis acouvardir.

Dans ses remarques, M. Scheler exprime qu'il regarde *les plus roys* comme un superlatif du substantif *roi*, rappelant le *dominissimus* de la basse latinité. Mais, si l'on considère qu'il n'y a que des adjectifs, *orgueilleux*, *hardis*, on pensera que *roys* est aussi un adjectif; *roit*, au pluriel *rois*, est en effet un adjectif représentant *rigidus*, et devenu *roide*, *raide*, dans le français moderne.

Dans le conte de l'*Avare*, Baudouin de Condé a deux vers ainsi conçus :

> Mais le riche aver, li si visse
> Tous frais, k'il ne despent ne done. . .

Digitized by Google

« *Visse*, variante *wiche*, dit M. Scheler, est un mot qui m'embarrasse fort. Le sens permet et indique même la signification éviter, esquiver; mais qui a jamais rencontré un verbe *vissier* ou *wichier*, pourvu d'une semblable acception? Impossible d'y voir le latin *vitare*. Mes conjectures se porteront donc plutôt sur la racine *vic*, *wic* (allemand *weichen*) des langues germaniques, exprimant se retirer; se cacher, et à laquelle se rapporte aussi le vieux français *guiche*, retraite, détour, et *guichet*, petite porte dérobée; toutefois le double *s* donne à réfléchir. » On voit avec quel soin M. Scheler discute les questions difficiles. Mais le double *s* qui l'embarrasse me suggère une explication; *visser* me paraît être notre verbe *visser*, serrer avec une vis, il est ici pris figurément: mais le riche avare qui serre comme avec une vis toute dépense, si bien qu'il ne dépense ni ne donne rien...

M. Scheler (t. III, p. 377) dit dans ses remarques: « *Vilounie;* tout à l'heure le scribe avait écrit *vilenie*. Laquelle des deux formes usuelles est la normale? Évidemment *vilain* ne peut faire que *vilainie*, *vilenie* (comp. *chatellenie*); et la forme *vilonie* ou *vilounie* appelle un primitif *vilon*. A la vérité, mes lectures ne m'ont pas encore fait rencontrer cet adjecif (ou substantif); mais les noms de famille *Villon* et *Mauvillon* ne permettent pas de douter de son existence. Seulement il surgit une nouvelle question: *vilon* et *vilain* sont-ils identiques, étymologiquement parlant? ou, en d'autres termes, *villa* a-t-il pu produire aussi bien le roman *villone* que *villano?* Je me borne ici à poser cette question. » La question posée doit être résolue négativement; sans doute les noms propres *Villon* et *Mauvillon* indiquent

Digitized by Google

l'existence du mot *villon;* mais ce mot ne peut être qu'un substantif, un dérivé de *ville*, et un synonyme de *villette*. Cela éclairci, *vilonie* ou *vilounie* ne vient point de *villon*, mais est une autre forme de *vilenie;* l'*e* muet se renforçant en *ou*, comme dans *prouvere* à côté de *prevere*, et *prouvost* à côté de *prevost*.

En regard de ce changement de voyelle, il est bon de noter une atténuation qui paraît être propre à la province de Baudouin de Condé; c'est la substitution d'un *e* muet à l'*u* de *tu : seste* pour *sais-tu ?* (t. I, p. 160); et *aste oï* pour *as-tu oï?* (p. 165). Cela se trouve plusieurs fois dans nos deux auteurs.

On lit dans Baudouin de Condé, t. I, p. 9 :

> Au tens Godefroi de Buillon
> Furent el sanc jusc'al filon;

et dans Jean de Condé, t. II, p. 176 :

> Les couvretures dou ceval
> Qui li pendoient contreval
> Jusk'as feillons. . .

« *Filon*, ou *feillon*, dit M. Scheler, doit signifier la cheville du pied. Gachet (*Gilles de Chin*, 3436) cite le mot, sans le traduire, et en se défiant avec raison de M. Reiffenberg, qui l'avait rendu par cuisse. L'étymologie du mot m'est inconnue. » Elle me l'est aussi, et je doute de l'interprétation. Mais les rapprochements, même quand ils ne sont pas décisifs, sont utiles à faire. Or, je lis dans Clément Marot (t. I, p. 202) :

> Les cheveux en passe- llon;
> Et l'œil gay en esmerillon.

D'autre part, je trouve dans les anciens diction-

Digitized by Google

naires : *Cheveux en passe-fillon*, cheveux frisés au fer. Par là je suis porté à croire que *fillon* signifie un ferrement que je ne puis déterminer, mais qui est peut-être quelque partie de l'éperon.

On trouve plus d'une fois dans le vieux français l'explication de mots anglais. *Monkey*, singe, est, à n'en pas douter, le représentant de *monnekin*, ainsi que le remarque M. Scheler :

> A Monnekin, le fil Martin,
> Le singe, ki bien sot latin,
> Et qui estoit clers couronnez,
> Estoit li offisces donnez
> D'escrire à court et de conter
> Que li frait pooient monter. (T. III, p. 75.)

Ces vers sont cités par Du Cange au mot *clericus*, avec la faute *nonneguin* pour *monnekin*, ce qui ne permet plus de reconnaître la parenté avec *monkey*. Maintenant qu'était-ce que *monkey* aux yeux des Anglais ? Johnson, dans son grand et beau dictionnaire, hésite ; il indique *monikin*, petit homme, et à côté rapporte l'opinion de Pennant, qui le tire de *monea*, nom malais d'une espèce de singe. Remarquons que l'italien *monna*, guenon, malgré la ressemblance, n'a rien à faire ici ; car c'est la contraction de *madonna*, madame. *Monikin*, allégué, n'est pas admissible, puisqu'il faudrait *manikin*. Maintenant, d'après le texte cité, *monkey* est *monekin*, nom du singe, dont Jean de Condé nous suggère lui-même l'étymologie, quand il dit un peu plus bas :

> Renars avoit mis un gros monne
> A court pour rechevoir l'aumonne.

Monnekin, c'est le petit moine. En flamand, *moine*

Digitized by Google

se dit *monnik*, dont il a été facile de faire *monekin* en Hainaut, province d'où nous vient déjà *mannequin*, le petit homme.

Si l'on ne savait qu'une *silhouette* vient de *Silhouette* contrôleur général des finances dans le dernier siècle, qui jamais aurait pu deviner l'étymologie de ce mot ? Et malheur à ceux qui, séduits par quelques apparences, auraient essayé de lui trouver une origine plausible ! Plus elle aurait été plausible, plus elle aurait été malheureuse. De même, dans la langue du moyen âge, si l'on ne savait toute l'histoire du mot *mahomet*, comment rattacher à une origine quelconque le sens de *favori* qu'il avait pris ? Toute recherche dans les mots voisins ou dans la composition du mot lui-même n'aurait abouti qu'à des impossibilités ou à des déceptions. Jean de Condé a un dit intitulé *Des mahommés aux grans seigneurs*, et il définit ainsi le *mahomet :*

Mais ce vous di certainement
Que des seigneurs yeons plenté
Qui sont aussi com enchanté ;
Car chascuns a un mahommet
Où dou tout se creance met.
Ce qu'il li dist, ce croit et tient,
Et à son voloir se maintient ;
Tant s'i fie et tant l'aime et croit,
Que par son conseil se recroit
De très mainte autre volonté.
Jà n'ara si entalenté
Son cuer de faire aucune chose,
Que, se cil le blastenge et cose,
Que son cuer n'en doie retraire.
Si fait mahomet font retraire
Mainte honnour et mainte noblece ;
Car les cuers ont plains de foiblesse
Li grant seignour qui tant les croient.

Le mot *mahomet* signifiait, chez les écrivains du

Digitized by Google

moyen âge, *faux dieu*, *idole*: de là le sens de *favori*, *mignon*, qu'il a en ce dit.

Dans le dit d'*Entendement*, je lis, page 53 :

> Onques nus hom n'oï de bouce
> Issir melodie plus douce,
> Ne plus grascieuse à oïr,
> Forment m'en pris à resjoïr.
> Si oc d'estrumens tel foison
> C'onques tant n'en oï nus hon.

M. Scheler veut que *oc* soit pour *oï* (j'entendis), l'*i* épaissi en *c*, et il renvoie à une autre note où il cite *buch* pour *bui* (je bus), *conuc* pour *conui* (je connus), etc. Cela est impossible; dans certains dialectes, il est bien vrai que l'*i* s'épaissit en *c*, mais c'est quand il fait diphthongue avec la voyelle qui précède, comme dans *bui*, *conui*. Il en est autrement avec le verbe *oïr*; l'*i* est détaché de l'*o* et ne fait pas diphthongue avec lui. La remarque sur l'*i* épaissi n'est donc pas applicable ici; et, au lieu de *si oc*, lisez *si ot* : il y eut d'instruments telle foison...

Le dit *De l'Entendement* est l'assemblage de quatorze paraboles ou apologues formant autant d'épisodes d'une pérégrination que le poète dit avoir faite en songe, avec la compagnie d'Entendement. Celui-ci se charge de révéler à son compagnon l'enseignement à tirer des scènes diverses qui se présentent successivement, tant pour ce monde-ci que pour le salut éternel.

La première rencontre est d'

> Une beste grans et corssue
> Qui estoit hors du bois issue;
> Si ert plus grande d'un cheval,
> Et si venoit parmi un val
> Criant et bruiant comme foudre.

Digitized by Google

Moult haut faisoit voler la poudre;
Sele, poitral, çaingles, estriers
Avoit aussi comme uns destriers;
Et si avoit frain en la geule (gueule).

Ce commencement fait songer à Dante apercevant les bêtes redoutables qui lui barrent le chemin. Les deux poètes, bien inégaux, écrivaient à peu près dans le même temps, et il était naturel qu'à des chrétiens du moyen âge, rêvant en vers, apparussent des visions d'animaux mystiques, symboles de nos passions et de nos destinées. Mais la similitude ne va pas plus loin; et cette bête grande et corsue n'est pas autre chose, sous une forme différente, que la fable de l'homme qui va chercher la fortune et de celui qui l'attend en dormant :

Après li vi courre grant peule,
Dont chascuns prendre le vouloit;
Mais la beste si tost aloit,
Que nus ne pooit le pié metre.
Si vi je plusours entremetre
De courre après moult durement;
Mais je vous dis seürement,
C'ains ne le pot rataindre nus
Du pueple qui là ert venus.
Loing des autres ot un contret
Qui tout belement et à tret
Sievoit les autres tout le pas;
Car tost aler ne pooit pas;
Et quant la beste ot fait son tour
Par le val enmi et entour,
Et de lui cachier s'arrestoient
Li autre, qui lassé estoient,
Devant le contrait en estant
Vi la beste coie arrestant;
Vers lui s'encline et humelie,
Et cil i monte à chiere lie,
Et la beste le cours l'emporte.
Cil s'en soulace et s'en deporte,
Et grant joie en vait demenant.

Digitized by Google

Bientôt l'Entendement et Jean de Condé rencontrent des loups vêtus de peaux de brebis :

Parmi un grant chemin batu
Veïsmes deux et deux venir
Et moult simplement contenir
Un fouc de diverse bestaille ;
De leu avoient cors et taille,
Et par dehors piaus de brebis ;
Des noirs i ot, des blans, des bis.
Qui de près bien les regardast,
Jà de lor tours ne se gardast ;
Si simplement se contenoient
Tout le chemin où il venoient.
— Compains, dis-je, quelz bestes sont
Qui dehors piaus de brebis ont
Et cors de leu, que puet ce estre ?
— Amis, aujourd'ui de tel estre
Veons en mainte region
Plusours gens de religion,
Qui portent simple vestement
Et se cuevrent moult soutilment,
Dont maintes simples gens deçoivent,
Qui lor mauvais cuers ne parçoivent.....
Des ordres bien te noumeroie,
Par cui maintiens assommeroie
M'entention apertement.
Hebergie est couvertement
Dedans les cuers ypocrisie,
Et levée et auctorisie.

Je m'interromps pour une remarque. Dans mon Dictionnaire, j'ai combattu l'explication qui rend compte de la locution *être en nage* par *être en age* ou *aige*, c'est-à-dire *être en eau*, disant que, à ma connaissance, la forme *age* ou *aige* ne se rencontre pas, *aqua* donnant *aighe* ou *ewe*. Mais voilà que dans ce dit *De l'Entendement*, je trouve :

Renars ot fait tout atourner,
Et si ot fait l'aige corner.

Toutefois, il n'y a ici qu'une apparence. Dans le pi-

Digitized by Google

card le *g* est souvent dur; c'est ainsi qu'un peu plus haut on trouve *geule*. Il faut prononcer *gueule* et *aighe*.

Dans les poèmes qui portent le titre de *Renart* et dont l'ensemble forme une épopée satirique, le héros, dont le nom a fini dans la langue vulgaire par faire oublier celui de *goupil*, pratique la ruse et la rapine, est en guerre avec son rival Isengrin, a maille à partir avec son suzerain le roi Noble, mais il ne s'est pas emparé de la direction des choses. Au quatorzième siècle la situation a changé; les auteurs de fabliaux, qui ont sans cesse à la bouche ce type populaire de l'ère féodale, ne peignent plus ses luttes, ses succès et ses revers, mais ils peignent son plein triomphe; *renardie* a tout envahi. Il est curieux de noter que cette métamorphose coïncide avec la formation de la monarchie centrale et administrative et avec cette époque troublée où les schismes sont menaçants et où le clergé, surtout les réguliers, perdent de leur considération. *Renardie*, c'est la combinaison de l'autorité et de l'hypocrisie.

Jean de Condé est fidèle à cette nouvelle tendance. La vision le conduit à la cour du roi Noble; Renart y est maître souverain. Il a mis dans les ordres ses deux fils :

> Renardiaus jacobins estoit,
> Li ainsnez, et noirs dras vestoit,
> Si estoit grans maistres de lois;
> Et Roussiaus estoit cordelois,
> Devant le roi chantoit la messe,
> Et s'aloit à lui à confesse.

Renart avait sacrifié ses vieilles inimitiés :

> A Ysengrin avoit pais faite,
> Et l'amoit d'amour si parfaite,

Digitized by Google

Ce dist, que mais n'ara descort
A lui, mais pais et bon acort.
Fait l'ot en la court si seignour,
Qu'après lui n'i avoit greignour,
Qu'il ert baillis et seneschaus.

De ces alliances politiques que Renart avait formées, est exclu le coq et sa famille ; on devine pourquoi :

A court n'ot point de Chantecler ;
Pour Renart n'i osoit aler ;
Car li reys ot donné un don,
Que son lignage en abandon
Li ot mis, qu'il en pooit prendre
A sa volenté, sans mesprendre.

Renart avait fait chasser de la cour tous ceux qui auraient pu lui nuire ou lui résister ; et les courtisans, qui le poursuivaient quand il était en disgrâce, maintenant s'empressaient de l'honorer :

Quant Renars fu du roy haïs,
Si le haoit tous li païs ;
Et quant on voit qu'il est amez,
S'est sires et maistres clamez.
Si l'onneure teulz et le claimme
Seignour, qui en son cuer poi l'aimme,
Mais n'en ose faire autre chose ;
Car nus de li plaindre ne s'ose.

Dame Emmeline, c'est la femme de Renart, est assise près de son fils Renardeau ; sa contenance est d'une béate, mais son cœur est après les gelines et les oies :

Et Renardiaus s'assist en coste ;
Par delez lui dame Emmeline,
Sa mere ; onques ne vi beghine
Plus simplement se maintenist ;
Et nepourquant, s'elle tenist,

Digitized by Google

Grasse oye ou geline enanglée,
Elle l'eüst tost estranglée.

Jean de Condé, au spectacle que lui présente la cour du roi Noble, s'écrie :

J'ai oï de Renart les vers,
Comment on le soloit haïr ;
Car il souloit chascun traïr.
Or le doutent grant et menour,
Et si li font feste et honnour.

A quoi Entendement répond :

..... biaus compains,
Moult est chier achetés li pains
C'on vient en ceste court mengier...
Connoistre pues certainement
Que Renars court par tout le monde;
Tant comme il dure à la reonde,
A espandu sa renardie.
Renars va à chiere hardie
Par tout, qu'il ne doute mais homme;
Il puet bien à la court de Romme
Assez plus qu'il ne fache ailleurs ;
Là est Renars o les meillours.
Bien le set qui sejourne là;
De son conseil retenu l'a
Li papes, oï dire l'ai.
Au temps qui or court, clerc et lay
Honneurent Renart et le croient,
Je voi que petit s'en recroient.

Parmi ces visions il en est une qui représente tout ce que la mort a de soudain et d'irrésistible. Malherbe a dit :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Trois cents ans avant Malherbe, ces deux vers ont été mis en action par notre trouvère. Conduit par

Digitized by Google

Entendement, il arrive à un lieu de plaisance où étaient réunis chevaliers, dames et pucelles. Cette noble compagnie entourait un damoisel qui surpassait en beauté toute créature. Vingt sergents d'armes le gardaient; et il était vêtu de riches habits, comme il convenait à fils de roi. Jean de Condé admirait le jeune homme, la compagnie, les brillantes étoffes, la joie, la fête, quand, dit-il,

Je vi une beste venir
Si hideuse et de tel laidour,
N'est nus cui n'en presist hidour;
Et venoit sans effraiement
Tout le pas, si celéement,
Que de friente ne faisoit point.
Tout en mi la place, en tel point,
Ala saisir le damoisel,
Qui repaissoit un sien oisel.
Par la gorge l'estraint si fort,
C'onques de nului n'ot comfort
Ne l'eüst estranglé en l'eure.

Jean de Condé s'étonne que tous ces hommes armés aient si mal défendu leur seigneur, *qui tant estoit et biaus et gens;* mais non,

Li uns crie, li autres pleure,
De ceuls qui estoient entour.
Quant mort le voient sans retour,
Et tantost à lor piez abatre,
Iluec veïst on paumes batre,
Et dras derompre et cheveux traire.

C'est ainsi que Bossuet, en son beau langage, nous représente la reine Marie-Thérèse, saisie soudainement par la mort au milieu de tant de mains impuissantes à la défendre: « Tout à coup on voit ar-
» river le moment fatal où la terre n'a plus rien pour
» elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles

Digitized by Google

» domestiques empressés autour de son lit? le roi » même, que pouvait-il, lui, messieurs, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et » tout son courage?... On gémit, on pleure; voilà » ce que peut la terre pour une reine si chérie; » voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, » des cris inutiles. »

Nous ne serions pas au bout des moralités d'Entendement, si nous voulions le suivre plus loin; mais je préfère y couper court et terminer par un trait de satire qui est, ce semble, de tous les âges, à partir du siècle de fer; de sorte que les moralistes cherchant l'époque primitive où l'honneur prévalait sur les richesses deviennent vraiment embarrassés. L'homme le plus malhonnête, dit Jean de Condé, t. II, p. 82,

Jà n'ara par si ville gise (vile façon).
Riquece asanlée n'aquise,
Que ne soit partout avant trais.
Or soit ensi qu'il soit estrais
De nation villaine et ville,
S'ait à marier une fille,
Il en sera plus grans *à rée* (1),
Et l'ara plus tost mariée,
K'uns gentils hons ne doie avoir,
Par convoitise de l'avoir.

(1) La locution *à rée* est dans Baudouin de Condé, t. I, p. 462:

Honeurs c'est bele chose au monde,
Mès l'œuvre n'est pas toute monde,
Dont il i a maint honoré;
Quer je di, par saint Honoré,
Que tels le cuide avoir *à rée*,
Qui n'en a mie une denrée.

M. Jubinal, qui a publié ce dit, écrit ici en un seul mot *arée* M. Scheler combat, avec raison, cette manière de lire, et interprète *à rée* par *abondamment;* j'aimerais mieux dire *à plein*. Il interprète, et avec raison encore, *ne doie avoir* par *aura*. Le passage signifie donc : l'homme de vile façon en sera plus grand à plein, et il l'aura plutôt mariée qu'un gentilhomme n'aura marié la sienne.

Digitized by Google

TROISIÈME ARTICLE.

Les gens qui s'y connaissent assurent que la haine iconoclaste qui porta la révolution à détruire beaucoup de monuments féodaux et catholiques, a produit des ravages très petits en comparaison de ceux que, dans leur indifférence et leur mépris, ont laissé faire le dix-huitième siècle et le dix-septième. Certes, dans un autre genre, mais dans le même esprit, ce n'est pas la faute de ces deux siècles, si le nôtre s'est mis à compulser les textes écrits en notre vieille langue; car jamais vieille langue n'a été traitée avec un plus superbe dédain, avec une plus parfaite confiance que l'usage contemporain était la forme suprême sur laquelle il fallait juger le passé. Au point de vue de la psychologie d'un peuple, c'est chose singulière que ce reniement des aïeux par la haute culture, convaincue qu'elle avait tout à perdre avec leur commerce. De nos jours, le souvenir des aïeux reprend sa place dans la pensée commune; et plusieurs, au nombre desquels je me range, aiment à feuilleter nos poèmes, nos contes et nos dits, comme on aime à visiter une vieille abbaye, à errer entre les ruines d'un vieux manoir féodal.

Baudouin de Condé (t. I, p. 10) dit en parlant des croisés de l'expédition de Tunis:

S'en moru assés de famine,
Et de moult d'autres enfretés.
Mais plus i greva pouretés;
Car li riche aver i estoient,
Qui les poures poi visitoient.
Là ot caritès peu de non;
Car il s'en alerent *senon;*
Il fisent pais as enemis...

Digitized by Google

Et page 28, en parlant du bon justicier :

> Et s'il a en sa tiere aucun
> Qui ne soit mie de bon non,
> S'en face le païs *senon*
> La justice selon le fait.

Senon n'est pas rare dans les textes ; mais, ainsi employé, il l'est beaucoup ; et M. Scheler, qui le premier a signalé cet emploi aux grammairiens, dit dans ses remarques : « *Senon*, locution adverbiale, » ayant la valeur de tout bonnement, sans plus, sans » hésiter. »

Cela ne suffit pas. En effet, la locution se représente dans Jean de Condé, construite avec la préposition *de* (t. II, p. 257) :

> Quant uns hons est poures clamés,
> Il n'est hounourés ne amés,
> Combien qu'il soit de boin renon.
> C'est riens quant d'avoir est *senon*
> En ce siecle mal entendant ;
> C'on n'i a au jourd'ui tendant
> Fors k'à grant avoir amasser.

Et dans le dit *Don Sengler*, v. 11-12 :

> Que tous a de hardit le non
> C'on voit de hardiment *senon*.

Sur quoi M. Scheler (t. II, p. 384) remarque : « Je » ne trouve nulle part une trace de cet idiotisme » dans les grammaires, et je suis encore moins à » même d'en fournir une explication. Je ne saurais » ramener notre *senon*, équivalent au latin *sine*, au » *se non*, équivalent à *nisi*, si ce n'est par un lien » que je n'oserais présenter comme sérieux : *sine* » aurait été analysé par *si* + *ne*, par là identifié à

Digitized by Google

» *ni-si* (composé des mêmes éléments), et traduit » de la même façon. »

M. Scheler ayant renoncé à donner l'explication de la locution, il faut essayer de le remplacer. Je crois que ce n'est pas fortuitement que l'emploi sans *de* se trouve dans Baudouin de Condé et non dans Jean de Condé, chez le père et non chez le fils; car mon opinion est que c'est là l'emploi le plus ancien et celui qui a servi de fondement à l'autre. *Se non*, qui signifie dans l'ancienne langue, *si ce n'est*, étant employé absolument, a pris sans grande difficulté la signification de *sans plus;* et c'est là le sens qu'on trouve chez Baudouin de Condé. Mais, une fois détournées de leur acception primitive et délivrées de leurs attaches grammaticales, les locutions acceptent toutes sortes de combinaisons; et ce n'est pas une combinaison inexplicable que *senon*, équivalant à *sans plus*, ait pris la préposition *de*, et, ainsi construit, ait reçu la signification de *privé de*.

De ces déviations par analogie, je rencontre un autre cas qu'il est bon de citer. On sait que l'ancienne langue exprimait le rapport de comparaison par *de*, rapport que nous exprimons par *que: plus grant de moi*. Ce *de* représente l'ablatif, que le latin employait en cette construction. Manifestement, ce *de* ne devait pas être transporté aux comparatifs d'égalité. C'est pourtant ce que Jean de Condé a fait dans ce passage (t. III, p. 23):

> Nous traions à garant nature
> K'aussi bien poons amer d'eles.

D'*eles*, c'est-à-dire *qu'eles*. Ce *de* est une faute de grammaire; mais on comprend comment, employé avec les comparatifs d'inégalité, on s'en est servi,

Digitized by Google

quand la nature en a été méconnue, avec les comparatifs d'égalité.

D'une locution curieuse passons à une autre qui ne l'est pas moins. Dans le dit *Dou sens emprunté*, v. 19, on lit :

> Qui sen sens lait et autrui prent,
> Il m'est avis que moult mesprent ;
> Car on ne doit pas gieter puer
> Le sens qui vient dou propre cuer.
> De celui sens doit on ouvrer,
> *Leur* on puet toudis recouvrer.

J'ai souligné *leur*, et M. Scheler en a fait l'objet d'une remarque : « Ce *leur* est gênant au premier instant ; » il faut l'expliquer comme la forme fléchie de *lor*, » lequel à son tour est l'adverbe *or* combiné avec » l'article. (Comp. *ores*, *lores*.) Or cet adverbe *lor*, » *leur*, équivaut à *alors*, est souvent employé comme » relatif avec la signification de *où*. Je traduis donc : » où l'on peut toujours recourir. »

Un peu plus loin (t. II, p. 204), *leur* est directement construit avec l'adverbe de lieu *là;* il s'agit d'un chevalier qui promet à sa dame de se rendre renommé par sa prouesse :

> Et je ferai mon pris acroistre,
> Et si me prouverai par fais
> Que cevaliers serai parfais,
> Se Dieus m'en vœt grasce prester ;
> Et je m'en vois sans arriester
> *Là leur* on doit parfait pris querre.

C'est une occasion pour M. Scheler de donner plus d'extension à sa note : « J'ai, à différentes reprises, » rencontré dans les trouvères, surtout dans le ro- » man anonyme et inédit de *Sone de Nansay*, l'em-

Digitized by Google

» ploi de *leur* avec le sens de *ubi;* il se présente » surtout dans les chartes du Hainaut et dans Frois- » sard (voy. Gachet, au mot *luer*). Toutefois je » n'en trouve aucun ni dans les grammaires ni dans » Roquefort. Notre *leur* est la variante de *lor*, *lors*, » qui, d'adverbe de temps et d'adverbe démonstra- » tif, s'est fait adverbe de lieu et adverbe relatif. » L'emploi relatif des démonstratifs est un fait » connu. Je me rappellerai que l'allemand *der* équi- » valant à *welcher*, *da* équivalant à *wo;* et, quant au » transfert des significations locale et temporelle, » nous citerons, outre l'adverbe *là* (en cet endroit » et à ce moment), le mot *pièce*, qui marque à la » fois une étendue d'espace et une durée de temps, » et l'anglais *thence*, signifiant *from that time* et » *from that place.* » (T. II, p. 426.)

L'explication de M. Scheler est ingénieuse, mais je ne la crois pas complètement exacte. Pourtant je dois dire que sans elle je ne serais pas arrivé à celle qui me semble préférable. Mes objections sont, en premier lieu, que, si notre *leur* était pour *lors* ou *lores*, on trouverait quelquefois cette orthographe; or, à ma connaissance, on ne la trouve pas; en second lieu, qu'il faut non seulement qu'un démonstratif soit changé en relatif, mais encore qu'un adverbe de temps soit changé en adverbe de lieu. L'explication que je propose n'admet que la seule orthographe *leur* ou les équivalents, et ne demande que le changement d'un démonstratif en un relatif. Je pense donc que notre *leur* n'est pas autre que le pronom habituel *leur*. Mais c'est ici qu'intervient le service rendu par M. Scheler; il a vu, et sans cela l'interprétation serait impossible, qu'un démonstratif peut se tourner en relatif; l'analogie de l'alle-

Digitized by Google

mand l'a guidé, et il est naturel que ce soit dans la province du Hainaut et régions voisines qu'une tournure germanique se soit impatronisée. Suivant cette vue, notre *leur* équivaut à *dont;* et en effet *dont* suffit au sens de nos deux passages.

Il est bon de s'exercer sur les passages que M. Scheler déclare désespérés, car ils sont certainement difficiles, et les difficultés tentent. Dans le dit *Du sens emprunté*, que j'ai déjà cité, Jean de Condé parle de tel homme renommé pour son sens et pour sa prud'homie, plein d'honneur et de gentillesse, et que l'on croirait capable de gouverner un royaume; puis il ajoute :

> Et quant il cuide pau de gens
> Et pour tel homme .I. pau de terre,
> En autre cuer va le sens querre.

« Vers inintelligibles, remarque M. Scheler. Au » fond, on veut dire : et quand cet homme est ap- » pelé à gouverner un petit nombre de personnes, » un coin de terre... » C'est en effet le sens, et, pour le trouver, il suffit de changer *homme* en *honneur* et de supprimer *un :*

> Et pour tel honneur pau de terre.

Le tout signifie donc : et, quand il soigne peu de gens et pour tel fief peu de terre, il va chercher son sens dans le cœur d'un autre. On sait que *honneur* ou *onor* a, dans les anciens textes, entre autres, la signification de fief.

J'ai soutenu dans mon Dictionnaire que *dangier* ou *danger*, ou *dongier*, étaient des formes qui avaient leur origine dans le latin *dominium*, et que ce mot

Digitized by Google

avait suivi une chaîne d'acceptions qui commence par autorité, domination, passe par celle de défense, d'interdiction, et arrive à celle de péril, seule conservée aujourd'hui. Je le trouve chez Jean de Condé en plusieurs états intermédiaires de signification, et je ne laisse pas échapper l'occasion de mettre sous les yeux quelques pièces de l'histoire d'un mot si curieux.

Je cite d'abord, t. III, p. 48 :

> Maiement gent de sainte eglise,
> S'il ne vuelent estat cangier,
> Ne doient entrer ou dangier
> D'amours, ne d'amer entremetre.

« *Dangier*, autorité, domination, » dit M. Scheler. C'est en effet le sens propre.

Ailleurs, t. III, p. 77 :

> Li mès furent tout apresté,
> Qu'il n'i ot mais fors du mengier ;
> Assez en orent sans dangier.

Dangier a ici le sens de défense, d'interdit ; *sans dangier*, sans qu'on les en empêche.

C'est le même sens dans ce passage, t. II, p. 78 :

> Et pour ytant qui s'entremet
> De donner un rice mangier,
> Il le doit faire sans dangier
> A ciere resbaudie et lie
> Et à contenance jolie.

« *Sans dangier*, sans parcimonie, » dit M. Scheler. Non, mais sans interdire, sans empêcher.

Enfin, je réunis deux exemples que M. Scheler explique semblablement ; l'un, t. II, p. 138 :

Digitized by Google

Car on ne doit pas gieter puer
Le sens qui vient du propre cuer...
Et ne le doit on pas cangier
Pour celui c'on a à dangier.

Et l'autre, t. II, p. 53 :

S'uns kos estoit huit jors enclos
En une cambre sans mengier,
En grant prison et en dangier,
Et puis apriès qu'il issist hors
Et en sa voie trouvast lors
Un grain de froment là geté,
Il est de si grant loiauté,
Que tant ne quant n'en gousteroit,
Mès ses gelines huceroit.

A dangier du premier exemple est traduit par M. Scheler : en petite quantité ou avec difficulté. *En petite quantité* n'est pas le sens; *avec difficulté* s'en rapproche. *A dangier* signifie ici proprement *à autorité*, et, d'une façon plus moderne et plus explicite, sous le bon plaisir d'autrui.

Pour le second exemple, faute de ne s'être pas assez attaché à la signification primitive, M. Scheler s'éloigne davantage du vrai sens, traduisant *en dangier* par *en disette*. Il faut le traduire par *sous autorité*, ou, plus amplement, *en prison et au pouvoir d'autrui*. En même temps on remarquera que cet exemple peut servir de document, comment du sens d'*autorité* le mot a glissé au sens de *péril;* car ici une idée de péril se mêle facilement à celle de prison.

A ceux qu'intéresse l'émendation appliquée aux textes de notre vieille langue, je recommande de comparer à ma récension des dits de Baudouin et de Jean de Condé celle qu'en a donnée M. Tobler dans le *Jahrbuch für romanische und englische Lite-*

Digitized by Google

ratur, t. VIII, p. 331. La sienne, qui est de 1867, est antérieure à la mienne; mais, comme je ne l'ai lue qu'en corrigeant ces dernières épreuves, les deux récensions sont indépendantes l'une de l'autre; et c'est ce qui peut-être attirera l'attention de quelques amateurs de ces petites choses. J'admire le zèle et l'habileté des critiques allemands dans leurs travaux sur le vieux français; nous avons sur eux l'avantage de posséder de naissance le fonds de la langue, qui est le même du douzième au dix-neuvième siècle. Néanmoins, à force de lecture et de sagacité, ils entrent pleinement dans l'intelligence de toutes les difficultés. Avec cet exemple, on peut prendre foi à l'ensemble de ce que la critique fait dans les domaines du latin, du grec et du sanscrit; les bonnes méthodes mènent loin. Après avoir recommandé M. Tobler, je ne veux pas oublier de recommander ces *Annales pour la littérature romane et anglaise*, où nous avons un compte ouvert. Lisons-les, si nous voulons nous tenir au courant de notre propre histoire en langue et en grammaire.

Dans des textes publiés sur les manuscrits, la critique de grammaire et de mots occupe de droit une place notable; mais il faut aussi en laisser un peu à l'examen des idées du trouvère et des mœurs du temps, surtout quand ces idées et ces mœurs ne manquent pas d'originalité. Pour cet objet, je choisis la *Messe des oiseaux* de Jean de Condé. C'est en effet une messe que disent les oiseaux dans une lande charmante où le trouvère est transporté en vision. Ils sont tous là en nombre immense, leurs chants sont ravissants. Vénus arrive, et charge le rossignol de chanter la messe devant elle. Le rossignol dit son *Confiteor;* l'alouette et la calandre chantent

Digitized by Google

l'*Introït*. On dit le *Kyrie*. Le rossignol commence le *Gloria in excelsis* :

Li autre oisiel devotement
Chantent aveuc lui hautement,
Mais aveuc iaus un oisiel ot,
Qui moult desplot au rosseignot ;
Oiant tous, le commande à taire ;
Ce fut li kuqus de pute aire,
Ki à maint home a dit grant lait.
Vousist ou non, le chanter lait ;
Car li autre oisiel l'encachierent,
Et durement le menachierent ;
Si s'en fuï tous estourdis.

Mais il ne s'était pas enfui si loin qu'il ne pût revenir. Le service continue. Vénus charge du sermon le perroquet qui émeut son auditoire, car

Tout li amant qui là estoient
En genous lor coupes batoient.

C'est le moment que choisit le coucou pour reparaître :

Si com il erent en tel point,
Li qukus, qui s'en fu fuïs
Et en la forest amuïs,
Penssa que il se vengeroit,
Et les amans laidengeroit
Et tous les oisiaus qui là erent,
Ki après le sermon baerent.
Deseure iaus vint volant atant,
Durement de l'aile batant :
« Tout cuku, fait il, tout cuku. »
Il en fist maint cuer irascu
De ce k'il lor dist tel laidure.
Si en commença grant murmure.
Uns espreviers après cacha,
Mais ou crues d'un arbre mucha.

Cet incident n'empêcha pas le service de se terminer. Le temps de dîner était venu :

Digitized by Google

Sus le verde herbe furent mises
Les napes et les gens assises,
Chascuns ou lieu où miex li plot,
Se pooir d'avenir y ot.
De toutes manieres de gens
Y ot à milliers et à cens,
Et haus et bas, et clercs et lais.
N'estoit mie à regarder lais
Des dames et des damoisieles
Li convois; toutes ierent bieles
Par le tesmoing de lor amis.

On pense bien que les mets servis étaient de ces mets mystiques que l'Amour offre à ses convives: doux regard, soupir, plainte, jalousie, larmes, doux octroi et tout ce qui s'ensuit. Mais ce n'est pas pour cela, lieu commun des trouvères, que j'ai pris la *Messe des oiseaux;* c'est pour le plaidoyer qui s'ouvre.

Vénus s'est assise à l'effet de juger ceux qui ont des affaires devant elle, et aussitôt se présentent à son tribunal les chanoinesses et les grises nonnains ou grises cotes de Cîteaux, ou bernardines, qui ont ensemble un grand débat. Les chanoinesses viennent se plaindre que les grises nonnains, ne respectant pas les limites qui partagent le pays d'Amour, leur disputent les seigneurs et les chevaliers. C'est bien de chanoinesses et de bernardines que parle le trouvère; mais n'est-il pas singulier de voir des chanoinesses et des bernardines engagées si avant dans les affaires amoureuses? Toutefois, ne soyons pas plus scrupuleux que le trouvère, qui ne croit pas scandaliser son auditoire, et disons seulement qu'un trouvère d'aujourd'hui parlerait de grandes dames et de grisettes, de grand monde et de demi-monde.

Les chanoinesses s'adressent ainsi à Vénus par la

Digitized by Google

bouche de la première, qui passait pour le mieux connaître le droit et l'usage d'amour :

Dame, fait elle, entendeis chà :
Je et les dames qui chi sont,
Ki maint jour servie vous ont
Et vous voulons servir sans faindre,
De grises nonnains à vous plaindre
Nous venons, qui passer nous vuelent,
Et se painent, quank'eles puelent,
De nos amis de nous sourtraire.
Moult souvent nous en sont contraire;
Car quanqu'il en vient, en retienent,
Et en teil guise se maintienent
Que, quant aucuns d'une se part,
Bien cuide à son cuer avoir part;
Et ensement par lor fous trais
Ont nos amis à eles trais,
Chiaus qui nous soloient servir,
Pour joie d'amours desservir.
S'en faisoient grans esbanois,
Tables reondes et tournois.
Or ont fait l'usage cangier;
K'en eles trouvent pou dangier
Pluisour qui d'amours les requierent,
K'à pou de paine les conquierent.
Si nous en plaignons chi endroit,
Dame, si nous en faites droit,
Si vous requerons que plus n'usent
Ensi d'amours. anchois refusent
Che que sour nous ont entrepris.
Si soit de lor ordre repris
Li poins, et bien lor en conviegne,
Ne jà mais jour ne lor aviegne
Que nos amis à eles traient,
Mais de lor orgueil se retraient,
Et nous laissent le droit d'amer
K'eles n'i doient part clamer;
Et de che sans atendement,
Dame, requerons jugement.

Vénus ne veut pas rendre d'arrêt sans avoir entendu les deux parties; et aussitôt une grise nonne s'avance et réplique aux chanoinesses :

Digitized by Google

Dame gentieus et noble et fine,
La cui poissance onques ne fine,
En cui serviche de cuer fin
Volons manoir jusqu'en la fin,
Car de vous grant joie atendons,
La parolle bien entendons
Ke les chanonesses ont dit,
Ki chi nous metent contredit
A amours et à sa droiture.
Nous traions à garant nature,
K'aussi bien poons amer d'eles;
D'aussi jones et d'aussi beles
Avons et d'aussi saverouses,
Et de cuer aussi amerouses,
Com eles ont, n'en douteis point.
Voirs est qu'en plus orgeillous point
Sont d'abit que nous ne soions;
Mais de quanque de cuer poons
Faire ki à vous atalente,
No volontés n'en est pas lente.
Eles dient ke lor tolons
Lor amis; de che nous volons
Par vraie raison escondire.
Lor amis perdent, à voir dire,
Par lor orgueil, par lor fierté;
Et nous par debonnaireté
Et par douchour les conquerons.
D'amours pas ne les requerons;
Mais moult bel les savons respondre,
Et de nos volentei despondre
Partie, si ke bien s'en tienent
Apaiié, et vers nous revienent
Par lor gré; si bien lor plaisons.
Autre forche ne lor faisons.
S'il les laissent, à nous qu'en monte?
D'autre part, ki verité konte,
Lor acointise est trop coustans;
N'est nus, s'il les poursuit lonc tans,
N'en soit sains chaude aige eschaudeis;
Et si ont jeuné de faus deis
As plusours qui bien les amoient,
Ki en la fin las s'en clamoient,
Quant quidoient merchi consivre.
Grans frais a en elles poursivre,
Et voit on souvent en apert
Ke ki plus y met, plus y pert;
Et teis à lor amour parvient,

Digitized by Google

Ki à pou de paine y avient.
Elles vuelent trop avant tendre,
Quant l'amer nous vuelent deffendre;
La raison veoir n'i savons.
Quant cuer et volenté avons
D'amours servir en tous endroits.
S'on le nous deffent, n'iert pas drois.

Les chanoinesses reprennent la parole, indignées qu'elles sont de l'outrecuidance des grises nonnains, qui, à leur tour, maintiennent fort et ferme leur droit. Je ne rapporterai rien de ces répliques; les citations en seraient beaucoup allongées, et j'ai encore à faire mention de l'arrêt de Vénus, il est fort long; le considérant principal, pour me servir du langage juridique, en est l'égalité que Nature a mise entre ses enfants, Nature qui

. . . . . en teil maniere œvre
K'ele fourme d'aussi bele œvre
Mainte fois le fil d'un poure home
Com le fil l'empereur de Rome.

De là elle passe au point essentiel, et autorise les grises nonnains à continuer, s'adressant ainsi aux chanoinesses :

Vous qui portés les souplis blans,
Vos fais, vos maintiens, vos semblans,
Vos pensers et vos volenteis
Et vos cuers bien entalenteis
De moi servir, pris durement,
Et si vous di seürement
Que de mes biens vous partirai;
Jà ne les vous contredirai.
De toutes ordres premeraines
Deveis bien estre et souveraines,
Et de noblesse et d'ounesté,
Et si l'aveis maint jour esté.
C'est voirs, biaus atours et cointise
Donent à maint cuer convoitise,

Digitized by Google

Et le metent d'amer en voie ;
Par coi à moi servir s'avoie.
Moult lonc tans servie m'aveis ;
Et je aussi, bien le saveis,
De mes grans biens partis vous ai ;
Du serviche boin gré vous sai.
Encor vous pri que cest sentier
Vueilliés tenir de cuer entier,
Et votre usage mainteneis ;
Et de moi vraiement teneis
Qu'adiès vous tenrai pour amies
Mais sachiés ke je ne vueil mies
Les nonains de ma court banir,
Ne de mes deduis espanir.
Ne saroie raison pour coi ;
Eles me servent en recoi
De si entiere volentei
Et de cuer si entalentei
D'amours et de très-grant desir,
Ke trop bien me vient à plaisir...
Pour coi dont les renfuseroie ?
Encontre nature seroie,
Quant nature à amer semont
Toutes creatures del mont.
Voirs est, d'abit plus cointes estes
Et plus nobles et plus honnestes ;
Mais aussi grant journee paie
Chevaus tondus, c'est chose vraie,
Souvent que chieus à lons cheviaus...
Soiiés douches et amistables,
Et en pensers d'amour estables.
Bien me plaist que grant et menour
Vous fachent et fieste et hounour.
Se nus à ce son cuer adone
Ke miex aint une grise none,
Ne vous en veuillés jà doloir ;
Car on ne li puet sen voloir
Deffendre ; fort seroit à faire.
Vous estes de plus grant affaire
Et de plus noble, che counois ;
Mais à che ne monte deux nois,
N'en vaurroit plainte ne clamours ;
N'a fort que plaisance en amours.

Tel fut l'arrêt de Vénus, qui depuis a fait jurisprudence en la matière. On pardonnera au *Journal*

Digitized by Google

des Savants d'avoir parlé de chanoïnesses et de grises nonnains, de grandes dames et de grisettes, de monde et de demi-monde, s'il finit par moraliser avec Jean de Condé, et dire en ce vieux langage :

Chanonesses et vous nonains,
De coi la tenche fu orains,
En folie vous deliteis,
Et en vos cuers maint vaniteis.
Trop vous a Venus decheües,
Quant en ses las iestes cheües...
A chanonesses, à chanones,
A prestres, à moines, à nones,
A toutes gens de tel mounoie
Le di, neïs s'il lor anoie,
Ke il n'aient cri ne clamour
Se ce n'est de la vraie amour,
Où il n'a pechié ne ordure ;
Et soit toute autre amours mondaine
De lor cuers eskieuve et lointaine ;
Car l'amour del monde plus longe,
Ce n'est mais nient plus que d'un songe ;
Ele dure si pou d'espasse,
Que tout ensi k'uns vans trespasse ;
Mais qui l'escriture reprent,
Ceste amours nule fin ne prent.

Qui aurait cru que la *Messe des oiseaux* dût avoir pour péroraison une moralité dévote ? Mais tout est bien qui finit bien (1).

(1) J'ai dit ci-dessus, page 213, que nous ne connaissons aucun livre du temps où soient enseignés les éléments de la langue d'oïl. Cela est vrai du douzième et du treizième siècle ; mais pour le quatorzième on a *la Manière du Langage*, par T. Coyfurelli, publiée par M. P. Meyer, et le *Tractatus ortographie gallicane*, du même Coyfurelli. Voyez, sur ce sujet, le mémoire de Steugel : *Les plus anciens ouvrages composés pour enseigner le français*, dans *Zeitschr. für neufranzösische Sprache und Literatur*, p. 1-40.

Digitized by Google

XI

CONJUGAISON FRANÇAISE

HISTOIRE ET THÉORIE DE LA CONJUGAISON FRANÇAISE, PAR CAMILLE CHABANEAU (1).

SOMMAIRE. — La conjugaison française, qui d'ailleurs n'est qu'un cas particulier de la conjugaison romane, est issue directement de la conjugaison latine. Qu'a-t-elle perdu, qu'a-t-elle gagné dans le passage d'un état à un autre, dans cette transformation de portion d'une langue très cultivée en portion d'une langue toute populaire et d'abord absolument inculte?

A la voix active, il lui a été possible (nous verrons tout à l'heure qu'il n'en a pas été de même à la voix passive) de conserver les finales latines, et d'exprimer par de simples flexions les modifications de temps, de personnes et de nombres. Dans cette opération, la langue populaire, qui avait déjà une vague idée d'un double passé, lui donna définitivement une existence réelle, en créant le parfait composé à sens indéfini *j'ai aimé* à côté du parfait simple à sens défini *j'aimai*. Cette innovation est certainement heureuse, en regard du latin, qui confond *j'aimai* et *j'ai aimé*, et des langues germaniques (allemand et anglais), qui confondent *j'aimai* et *j'aimais*.

Là ne s'arrêta pas le travail d'innovation. Le latin n'a point de conditionnel ; pour l'exprimer, il a recours à l'expédient de donner à l'imparfait du subjonctif un double emploi, si bien qu'*amavissem* a signifié, suivant le sens, *j'aimasse* ou *j'aimerais*. Le procédé que la nouvelle conjugaison mit en usage est ingénieux et curieux. Le latin ne lui fournissait aucun modèle. Le sens de futur qui est dans tout conditionnel lui procura le point de départ dont elle avait besoin ; modifiant la terminaison de son propre futur, elle eut le mode et le sens qu'elle cherchait par instinct.

Le passif lui a présenté des difficultés insurmontables. Les désinences significatives, ne portant pas l'accent dans le latin, ne

(1) *Journal des savants*, juin 1869, p. 386.

Digitized by Google

pouvaient être rendues par elle qu'à l'aide de syllabes muettes dont le nombre est restreint; et dès lors tout moyen lui était enlevé de distinguer suffisamment le passif de l'actif. Elle prit son parti, et, généralisant ce que le latin lui-même avait fait pour le prétérit (*amatus sum* est le parfait passif), elle se servit de l'auxiliaire *être* associé au participe passé pour donner à ses verbes la voix passive.

De cette façon on eut une conjugaison qui satisfit sans peine aux besoins de l'expression. Elle ne doit être jugée et estimée que par comparaison à son type, qui est dans le latin. Or, elle ne fait aucun déshonneur à ce type. Certes il était difficile de s'attendre à un résultat aussi favorable, quand on voit par des textes irrécusables le point de dégradation auquel le latin était arrivé peu après le succès définitif de l'invasion germanique et sous les Mérovingiens. Le prochain article mettra sous les yeux du lecteur des échantillons de ce parler, qui paraîtrait du latin de fantaisie, si l'on ne commençait à y discerner des germes de ce qui sera tout à l'heure du français.

Tandis que la déclinaison, telle qu'elle était sortie du remaniement primitif qui transforma le latin en français, a péri, la conjugaison issue du même remaniement a conservé intact le caractère qu'elle avait reçu tout d'abord et a subi non des changements de fond, mais seulement des changements de forme. Cette perte de la déclinaison, qui arriva, comme on sait, au quatorzième siècle, et qui frappa la langue d'oc comme la langue d'oïl, établit une différence très marquée entre l'archaïsme de ces deux idiomes et celui des autres idiomes romans, l'espagnol et l'italien. Tandis que l'ancien espagnol et l'ancien italien n'ont avec le moderne de dissemblance qu'en mots et en tournures qui ont vieilli ou disparu, l'ancien français et l'ancien provençal sont dissemblables de leurs représentants actuels par la syntaxe même, l'usage des cas donnant à l'esprit une impression et à la phrase une allure autres que quand la distinction des cas n'existe pas.

En raison de ce caractère, on doit dire que le fran-

Digitized by Google

çais moderne est une nouvelle langue par rapport au français ancien, comme celui-ci est une nouvelle langue par rapport au latin. J'engage fort ceux qui s'occupent de l'histoire de notre langue à étudier minutieusement les causes et les procédés de la transformation opérée au quatorzième siècle, en ayant présente à l'esprit celle, plus reculée et plus considérable, qui se fit dans le huitième siècle et le neuvième. La méthode de comparaison, qui est l'instrument de premier ordre dans l'investigation de toutes les sciences biologiques, s'applique non moins fructueusement à la science du langage.

Au quatorzième siècle, la destruction fut grande et la réparation petite, tandis que la transformation primitive, outre les suppressions qui furent nombreuses aussi, produisit plusieurs créations de grande importance. L'esprit grammatical de la nation française, à la seconde époque, ne se montra capable que d'un travail de régularisation qui établit le règne des nouvelles analogies; au contraire, dans les siècles d'origine, l'esprit grammatical des populations romanes (car ici il ne faut pas considérer seulement la France, mais il faut étendre le regard à l'Italie et à l'Espagne) se signala par des combinaisons nouvelles, dont quelques-unes appartiennent justement à la conjugaison.

La cause des destructions grammaticales essentielle et toujours efficiente est le renouvellement même des générations. Chaque génération, ayant quelque chose de différent de celle qui la précède, apporte aussi quelque chose de différent dans la langue. Ces mutations, bien que petites à chaque fois, s'accumulent et finissent par produire de grands effets. Voyez, soixante générations nous séparent

Digitized by Google

seulement du troisième siècle, où l'on parlait latin, et les changements ont été tels que, si l'on mettait le soixantième aïeul devant le soixantième petit-fils, ils auraient besoin d'un interprète. Il est vrai que ces mutations inévitables et que j'appellerai naturelles sont de temps à autre accélérées par des circonstances accidentelles. Au premier rang de ces accidents, on doit compter le mélange brusque de populations étrangères l'une à l'autre. C'est ainsi que l'invasion germanique hâta considérablement la mutation que le latin subissait peu à peu. C'est ainsi encore qu'au quatorzième siècle, sur une moindre échelle sans doute, mais non sans une efficacité réelle, la concentration administrative, faisant graviter les provinces autour d'une capitale et réduisant leurs dialectes en patois, brusqua les changements par des mélanges hétérogènes, et effaça, avec la déclinaison diminutive qui avait été conservée, un caractère essentiel de synthèse et de latinité. A ces circonstances prépondérantes il en faut ajouter d'autres qui, pour être accessoires, n'en ont pas moins une certaine efficacité, les grandes infortunes sociales, toujours accompagnées de grands désordres, la diminution des influences littéraires, et, par suite, l'affaiblissement de ce qu'on pourrait nommer les mœurs grammaticales.

On a de cela un exemple notable dans l'anglais; cas excellent parce qu'il est beaucoup plus récent que le cas roman. Une langue germanique florissait en Angleterre; elle avait sa structure riche et complexe comme est celle de l'ancien haut allemand ou du gothique; elle régnait dans les écoles; elle produisait des livres, et était manifestement destinée au même développement que les autres idiomes ger-

Digitized by Google

maniques restés sur le continent. Tout à coup survient l'invasion normande : la conquête est violente et spoliatrice ; elle opprime les vaincus ; elle impose sa langue et relègue l'autre dans le parler populaire. Au bout d'une certaine durée, le parler populaire triomphe, mais il sort de cette rude élaboration tout déformé et tel que l'œil même de sa mère germanique a peine à le reconnaître. Puis de ces déformations, la culture, corrigeant et développant, crée la belle langue anglaise.

La vie des langues est dans la lutte entre l'archaïsme et le néologisme ; l'archaïsme qui conserve, le néologisme qui renouvelle. Maintenant qu'on a dans mon Dictionnaire l'historique du français sous les yeux, on peut voir de siècle en siècle arriver une masse de nouveaux mots et de nouvelles locutions. Mais ce serait abuser du terme de néologisme que de l'appliquer à ces révolutions qui changent le type de la langue, comme dans le latin par rapport aux idiomes romans, dans l'anglo-saxon par rapport à l'anglais. C'est une crise ; quand elle est achevée, apparaît un organisme grammatical dérivé du parent, mais autrement constitué.

La force restauratrice qui refait un organisme s'empare de certains éléments que la décomposition a rendus disponibles, les employant à des fonctions pour lesquelles ils n'étaient pas destinés. Et ceci n'est point une force occulte et alchimique, mais bien une force positive, c'est-à-dire une mise en jeu de propriétés inhérentes à ces éléments. Étant grammaticaux par leur nature et leur origine, ils prennent place dans les nouveaux arrangements selon leurs affinités grammaticales ; et c'est ainsi qu'inconsciemment, mais organiquement, se formèrent les combinaisons

Digitized by Google

qui, au moment de la crise, renouvelèrent le latin en langue romane. Le grammairien secret qui a opéré sur tout le territoire roman cette œuvre mémorable, c'est l'affinité grammaticale très comparable à l'affinité organique qui détermine la composition d'un corps vivant.

Cette remarque s'applique naturellement à la conjugaison romane et, en particulier, à la conjugaison française, qui est l'objet du travail de M. Chabaneau. L'élément disponible se trouva le verbe *habere*, et l'on va voir comment il intervint, étant doué de modes, de temps, de personnes, c'est-à-dire possédant toutes les affinités grammaticales qui lui imposaient un rôle déterminé.

On sait que le latin n'avait qu'un seul prétérit, *amavi* signifiant à la fois *j'ai aimé* et *j'aimai*. Mais on sait en même temps que dans la meilleure latinité et la plus correcte il y avait des locutions comme celles-ci : *habeo scriptas litteras*, *vectigalia quæ collecta habeo*, *habeo pactam sororem*. Il est vrai, suivant la remarque très juste de M. Chabaneau, que dans de telles phrases se trouvent, en général, deux idées exprimées, et que, par *scriptas habeo litteras*, on dit plus que par *scripsi litteras ;* car on fait entendre, en outre, que la lettre écrite est sous la main. « Mais de là, dit M. Chabaneau, on arriva facilement à employer *habere* dans beaucoup de circonstances (*habeo pactam sororem*, par exemple) où le complément ne peut pas être considéré comme possédé par le sujet, où il n'y a conséquemment qu'une idée ; et de bonne heure, sans doute, on en vint à ne pas séparer dans la pensée les deux éléments de l'expression de cette idée ; en sorte que *habeo* n'eut plus d'autre valeur que celle d'une simple flexion, et que

Digitized by Google

habeo pactam sororem ne signifia rien de plus que *desponsavi sororem*. »

Ainsi détaché de sa signification réelle et de son emploi propre, *habeß* devint disponible pour un autre service. Le futur latin offrait de grandes difficultés aux langues romanes; il est, comme on sait, de deux formes, en *bo* et en *am*. La forme en *bo* pouvait, à la rigueur, se transformer, bien qu'elle offrit des risques de confusion avec l'imparfait en *bam*. On en a un exemple dans un futur sinon en *bo*, du moins en *o*, que le vieux français avait gardé, je veux dire *j'ere*, qui représente *eram* et *ero*. Mais la forme en *am* était tout à fait désespérée; en effet *lego* et *legam*, transformés en roman, seraient si voisins l'un de l'autre, que l'usage en aurait été très incommode. C'est sous l'influence de ces difficultés que le choix, certainement intelligent, mais pourtant inconscient, qui préside à ces opérations, alla chercher l'élément *habeo* pour le conjoindre à l'infini et en produire un futur irréprochable quant au fond et à la forme.

M. Chabaneau analyse avec finesse et exactitude le rôle de l'auxiliaire *habeo* dans le passé et le futur. Non seulement ce mot a perdu sa signification propre qui est tout à fait éteinte, mais il n'a plus d'autre fonction que d'indiquer la circonstance de personne, de nombre et de mode. Le passé est noté par le participe; le futur l'est par l'infinitif.

Il en est de même de l'auxiliaire *être*, au passé, dans les verbes qui le prennent au lieu de l'auxiliaire *avoir*. Dans *je suis tombé*, le passé est marqué par *tombé;* la personne, le nombre et le mode, par *je suis*, qui n'a plus que le rôle d'un affixe. Par conséquent, *je suis tombé* représente *j'ai été tombant*, et

Digitized by Google

non *je suis étant tombé*, comme *j'ai chanté* représente *j'ai été chantant*, et non *je suis ayant chanté*.

M. Chabaneau note avec raison que tout autre est le rôle du verbe *être* dans la voix passive. A proprement parler, il n'existe pas en français de voix passive, le passif latin consistant en désinences spécifiques, comme *amor*, *legar*, *amer*, etc. On y a suppléé par une réunion de l'auxiliaire *être* avec le participe passif latin. Mais là, dans cette réunion, l'analyse est complète; tandis qu'au parfait et au futur de l'actif l'auxiliaire *avoir* ne joue le rôle que d'un affixe, ici le verbe *être* garde son indépendance entière et la plénitude de sa signification, à côté du participe qui figure avec la fonction d'attribut.

L'actif aussi aurait disparu si une semblable analyse s'y était introduite. Il suffisait de séparer le verbe de l'attribut, et de dire : *je suis lisant*, *j'étais lisant*, etc. En cet état il y a une signification active, mais il n'y a plus de forme active, pas plus que dans notre passif il n'y a de forme passive. Cette analyse a pris pied dans la langue anglaise, et l'on y dit *I am reading*, *I was reading;* mais, au lieu de constituer l'actif à l'aide de cet artifice, elle s'en est servie pour établir une nuance dans le présent ou dans le passé : *I am reading* signifie que je lis en ce moment, tandis que *I read* signifie que je lis en général. C'est de la même façon que les langues romanes ont employé le verbe *habere* pour distinguer deux passés dans l'unique prétérit latin, *j'ai lu* et *je lus* répondant au seul *legi*.

Les bonnes théories portent leurs fruits; et de la sienne, où il considère les auxiliaires *avoir* et *être* comme de simples affixes, M. Chabaneau tire une très satisfaisante explication de la manière dont les

Digitized by Google

langues romanes conjuguent le verbe réfléchi : « Conjuguer, dit-il, avec l'auxiliaire *être*, des verbes ayant un complément direct ne constitue nullement une anomalie, comme le croient des grammairiens. L'erreur provient de ce qu'ils ne se rendent pas compte du rôle de l'auxiliaire en composition, rôle qui se réduit à tenir lieu de flexions. Au parfait comme aux autres temps composés, nos verbes ont leur flexion séparée du thème ; cette flexion qui est *ai* si le sujet est agent, se change en *suis* s'il est en même temps patient ; mais il n'y a rien de changé pour cela dans les rapports du verbe avec son complément. Dans *je me suis frappé*, par exemple, *me* est le complément de *suis frappé*, comme il le serait de *ai frappé* dans la phrase supposée plus correcte *je m'ai frappé*, comme il l'est de *frappe* dans *je me frappe ;* et l'on n'est pas plus fondé à le considérer comme le complément de *suis* dans le premier cas, et de *ai* dans le second, qu'on ne le serait, dans le troisième, à séparer du thème la flexion *e* pour le lui attribuer comme régime. *Je me suis vengé*, pour prendre un autre exemple, est identique, pour la forme comme pour le fond, avec *me ultus sum*. Dira-t-on aussi que *me* est ici le complément de *sum?* Évidemment encore personne ne s'en étonne. Qu'on ne s'étonne donc pas davantage de voir en français des verbes conjugués avec *être*, dans les temps composés desquels cet auxiliaire ne joue pas d'autre rôle que *sum* dans ceux des verbes déponents latins, recevoir, comme ceux-ci, un complément direct. »

J'approuve tout ce qui précède, sauf l'assimilation de notre participe passé avec le participe passé déponent latin ; *vengé*, *frappé* n'ont jamais signifié *ayant vengé*, *ayant frappé*. Notre parfait *j'ai frappé*

Digitized by Google

vient non d'un participe passé assimilé au déponent latin, mais en toute certitude, historiquement, des constructions déjà citées : *habeo scriptas litteras*, etc. Aussi, vu le sens passif qu'a par son origine le participe passé, l'analyse grammaticale de ces verbes est une forme passive rendue réfléchie par l'adjonction du pronom personnel : *je suis frappé* est devenu réfléchi par l'influence du pronom *me*. (Voy. mon *Histoire de la langue franç.*, t. II, p. 307 et suiv.) Il faut ajouter que les langues romanes se trouvèrent embarrassées pour ces cas : le latin a bien *me verberavi*, mais il n'a pas *habeo me verberatum*. Elles pouvaient dire et ont dit quelquefois *je m'ai frappé;* toutefois l'idée du passif les inclina vers l'auxiliaire *être*, lequel, d'ailleurs, s'introduisait pour rendre le passé de plusieurs verbes neutres, *je suis venu*, *je suis allé*, etc.

C'est de la même façon qu'on peut faire disparaître l'anomalie que présente toute une classe de nos verbes réfléchis, ceux que j'appelerai réfléchis neutres. Tels sont : *s'écrier*, *s'enfuir*, *se taire*. Cette classe, qui est maintenant fort limitée, n'avait anciennement pour ainsi dire pas de limites, et l'on disait *se dormir*, *se gesir*, etc. Que signifient *se dormir*, *se gesir*, et comment le français en est-il venu à transformer *dormire*, *jacere* en verbes réfléchis? Plus le français est ancien, plus il en faut chercher les causes dans le latin. Le latin employait au passif les verbes neutres, mais seulement à l'état impersonnel : *dormitur noctu*, ce qui pourrait, à la rigueur, se traduire par : *il se dort la nuit*. Si *dormitur* peut signifier *il se dort*, *dormior* (je forge ce barbarisme) signifiera *je me dors;* donc notre vieille langue, trouvant cette tournure, s'est contentée

Digitized by Google

d'en ôter l'impersonnalité, et elle a dit dans la *Chanson de Roland :*

Charles se dort, nostre emperere magne.

Si l'on compare la forme simple et la forme réfléchie, *il va* et *il se va*, *il fuit* et *il se fuit*, *il tait* et *il se tait*, *il écrie* et *il s'écrie*, *il dort* et *il se dort*, *il git* et *il se git*, et qu'on essaye de recevoir l'impression qui en ressort, on reconnaît que ce qui la détermina fut de rendre plus sensible le retour de l'acte sur le sujet, et, si je puis ainsi parler, moins sec le verbe neutre. De la sorte, les langues romanes en vinrent à créer une sorte de voix moyenne au sens de la grammaire grecque, mais bornée aux verbes neutres uniquement. De cette création, le français fit un emploi particulier : il rendit neutre un certain nombre de verbes naturellement actifs, et, par ce mode de conjugaison, les transforma en neutres moyens. Ainsi *enquérir*, rendu neutre, a donné *il s'enquiert de ce qui se passe*, où il faut voir non *il enquiert soi*, mais *il est enquérant de ce qui se passe. Connaître*, rendu neutre, a donné : *il se connaît en tableaux*, où il faut voir non *il connaît soi en tableaux*, mais *il est connaissant en tableaux. Entendre*, rendu neutre, a donné : *il s'entend à cette besogne*, où il faut voir non *il entend soi à cette besogne*, mais *il est entendant à cette besogne*. (Voy. mon *Histoire de la langue française*, t. II, p. 319.)

Après la théorie des auxiliaires, je passe à la classification de nos conjugaisons, autre point essentiel du travail de M. Chabaneau. Dans nos anciennes grammaires du dix-septième siècle, le préjugé latin avait gardé tant d'empire que l'on y faisait figurer une déclinaison française sous cette forme : nomi-

Digitized by Google

natif *Pierre*, génitif *de Pierre*, datif *à Pierre*, accusatif *Pierre*, sans voir qu'il n'y avait plus là que des prépositions et non des cas. Un préjugé pareil a réglé la division de nos conjugaisons, où l'on a voulu retrouver les quatre conjugaisons latines : *er* repésentant *are, amare*, aimer; *oir* représentant *ēre, debere*, devoir; *re* représentant *ere, reddere*, rendre; et *ir* représentant *ire, servire*, servir. Mais ce n'est qu'une apparence; les thèmes en *oir* et en *re* sont des types vides, c'est-à-dire ne contenant que des verbes véritablement irréguliers sur le modèle desquels il est impossible de faire aucun nouveau verbe, an dis que la langue continue à en faire sur les types en *er* et en *ir*. « Les deux conjugaisons en *oir* et en *re*, dit M. Chabaneau, ne sont pas des formes vivantes; les verbes que l'on y classe font partie du matériel de la langue, ils servent à ses besoins; mais le moule dans lequel ils furent fondus n'a plus servi, ne servira plus; car ils le brisèrent, pour ainsi dire, en s'en dégageant. Aussi convient-il de diviser les conjugaisons françaises en deux grandes classes : premièrement, celle des conjugaisons dont les flexions, presque toutes accentuées en latin, ont survécu par conséquent à l'action des lois phonétiques, et sur le modèle desquelles s'est façonnée et se façonna nécessairement toute idée verbale nouvelle; deuxièmement, celle des conjugaisons qui, dépouillées par l'action des mêmes lois de la majeure partie de leurs flexions principales, n'ont jamais servi de modèles et n'ont, conséquemment, reçu dans leurs cadres aucun des verbes dont la langue s'est enrichie depuis sa naissance (1). »

(1) Une pareille division de nos conjugaisons se trouve aussi dans un travail, que j'ai lu en manuscrit, de M. Tallandier, professeur de français en Angleterre, à l'École d'état-major.

Digitized by Google

De la sorte, dans notre fonds verbal il y a une partie pétrifiée, morte, et une partie demeurée active et vivante. Toutes les fois que l'on fait un verbe nouveau, on le fait en *er* ou en *ir*. M. Chabaneau a remarqué que ce sont les substantifs qui fournissent les verbes nouveaux en *er*, et les adjectifs qui fournissent les verbes nouveaux en *ir* : *drap*, *draper*, *rose* adjectif, *rosir*. Les exceptions sont très rares : ainsi on peut citer dans le langage des métiers un verbe *roser* qui vient de *rose* adjectif, quelques verbes en *ir* qui viennent de substantifs comme *raboutir*, de *bout*, *épointir*, de *pointe*. Mais ce qui est sans exception, c'est qu'aucun verbe nouveau ne se forme plus ni en *oir* ni en *re*. Si de *drap*, par exemple, au lieu de *draper*, on faisait *drapoir*, c'est un substantif qu'on y verrait ; et si l'on en faisait *drapre*, personne ne comprendrait.

A l'égard de la partie morte et de la partie vivante du fonds verbal en *ir*, une distinction importante est à faire. De ces verbes, les uns, comme *mentir*, *servir*, forment le présent d'après l'accent latin, *je ments*, *tu ments*, *il ment*, *je sers*, *tu sers*, *il sert* ; et l'imparfait d'après le même thème, *je mentais*, *je servais* ; les seconds le forment par un affixe en *is* (*it* à la troisième personne), *je choisis*, *tu choisis*, *il choisit*, *je fleuris*, *tu fleuris*, *il fleurit*, et l'imparfait sur le même thème, *je choisissais*, *je fleurissais*. La cause de ces différences est que, dans le premier cas, la conjugaison suit exactement l'accent latin (ce qui fait justement qu'elle est devenue incapable de produire de nouveaux fruits, cet accent étant complètement oublié), et que, dans le second, les verbes en *ir* se sont adjoint, pour le présent, l'imparfait et d'autres temps, la forme inchoative

Digitized by Google

latine *escere*. *Escere* a bien gardé la signification inchoative dans quelques verbes, par exemple, *jaunir*, *rougir;* mais, dans plusieurs autres, ce n'est qu'un pur affixe, par exemple *choisir*, *gémir*, *déguerpir*. C'est dans cette forme que la conjugaison en *ir* est restée vivante.

L'immobilité de l'accent français, toujours placé sur la dernière syllabe quand elle est masculine, et sur l'avant-dernière quand la dernière est féminine, a été la cause qui a frappé de mort toute formation verbale nouvelle à l'aide de l'*ĕre* latin. L'italien, qui recule, comme le latin, l'accent à l'antépénultième, peut prendre, s'il veut, le verbe latin *assumere*. Mais nous, si nous voulions le prendre, il en faudrait faire, ce que l'ancienne langue en aurait fait, *assundre* ; or *assundre* ne serait compris de personne. On a tourné la difficulté en attribuant à ces verbes latins en *ĕre* la finale française *er;* car il ne faut pas croire que, dans *assumer*, *résumer*, *imprimer*, *réprimer* et tant d'autres, la finale *er* soit représentative de *ĕre* latin ; non, c'est la finale verbale française que l'on fixe à un thème latin.

J'ai exposé les idées fondamentales du remarquable essai de M. Chabaneau sur la conjugaison française, dans le désir d'y appeler l'attention des lecteurs curieux de grammaire. Maintenant il ne me reste plus qu'à discuter quelques points qui ne sont chez lui que des accessoires ou des notes, mais qui m'intéressent, car je suis aussi un curieux de grammaire.

Notre participe passé, dans son emploi avec les régimes, présente des anomalies et a excité bien des discussions. « C'est avec beaucoup de raison, dit M. Chabaneau, que la langue actuelle laisse le

Digitized by Google

participe invariable, au lieu de le faire accorder, comme faisait le plus souvent en pareil cas l'ancienne langue, avec le complément direct du verbe. Mais, moins logique que ne l'était habituellement celle-ci, ce même participe qu'elle laisse invariable quand le régime la suit, elle le fait accorder avec lui quand il le précède, exemple : *la bourse que j'ai perdue*. Au lieu de ne voir là, comme il conviendraît, qu'un accident grammatical dont l'histoire de la langue peut seule rendre compte, les grammairiens ont fait assaut de subtilités pour expliquer par la logique pure cette anomalie et fonder sur des raisons intrinsèques la règle qui la consacre. Vainement; car, dans ce cas comme dans celui où le régime suit, *perdu* est le complément direct de *ai* et nullement un adjectif, comme on le prétend, qualifiant *bourse*. L'espagnol est plus logique et plus conforme à la vérité des choses qui laisse dans tous les cas le participe invariable. » M. Chabaneau a grandement raison de taxer de subtilités l'effort de grammairiens qui veulent distinguer logiquement deux cas si évidemment semblables : *j'ai perdu la bourse* et *la bourse que j'ai perdue*. Mais a-t-il également raison en attribuant une supériorité de logique à la langue moderne sur la langue ancienne, pour le cas où le régime suit? car, pour le cas où le régime précède, elle est manifestement illogique avec elle-même. Tout part du latin : *habeo pactam sororem* s'est traduit régulièrement tout d'abord par : *j'ai promise ma sœur*. Puis, une autre idée grammaticale se faisant jour, c'est-à-dire l'idée de la coalescence de *habeo pactam*, on a dit : *j'ai promis ma sœur*. Tous deux sont bons, ils pouvaient durer ensemble, et c'est en vertu de

Digitized by Google

cette antique liberté que la Fontaine a dit excellemment :

dans la saison
Que les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie.

Mais, s'il arrivait que malheureusement on la restreignît, il fallait laisser le participe ou toujours variable, ou toujours invariable. Notre règle actuelle du participe est contradictoire, procédant en vertu d'un archaïsme qui s'est cantonné dans une partie des cas, et d'une vue grammaticale qui s'est emparée des autres.

Dans l'analyse logique qu'il suit, M. Chabaneau pense que le participe passé a le caractère actif, régulièrement exprimé dans *j'ai perdu la bourse*, entaché d'irrégularité dans *la bourse que j'ai perdue*. Selon moi, cette analyse est inexacte, et le caractère du participe passé est toujours passif. Il le tient de son origine latine ; il l'a eu dans les premiers temps de la langue, et il l'a conservé dans quelques constructions. Quoi que l'idée tente, elle ne change pas l'essence des mots, elle ne peut qu'en changer l'emploi et le sens. Ce qui fait que, quand le régime suit, on s'est affranchi de l'accord, c'est l'indétermination où la pensée reste tant que ce régime n'a pas été énoncé ; il a été alors loisible de considérer comme invariable ce participe ; d'où la raison logique de la règle que nous suivons et que jadis on ne suivait pas. M. Chabaneau, pour justifier le caractère actif qu'il attribue au participe passé, dit qu'en latin ce participe passé est tantôt actif, tantôt passif : actif dans les verbes déponents, *imitatus*, ayant imité ; passif dans les autres verbes, *amatus*, étant aimé. Mais, dans les langues roma-

Digitized by Google

nes, on ne doit pas invoquer l'influence des verbes déponents; ces verbes n'y ont laissé aucune trace; et pour tous ceux dont elles se sont servies, elles ont commencé par leur imposer la voix active. Cette analyse ne gêne en rien l'analyse très fine suivant laquelle M. Chabaneau a montré que, dans nos temps composés, l'auxiliaire *avoir* ne joue le rôle que d'affixe; à la propriété d'indiquer le temps, la personne, le nombre, il faut ajouter la propriété d'indiquer la voix.

C'est sur cette distinction du participe passé provenant tantôt du déponent et tantôt du passif que M. Chabaneau fonde l'interprétation des locutions : *un homme osé, entendu;* elles signifient, suivant lui, *un homme qui a osé, qui a entendu.* Je ne puis me ranger à cette opinion; mais, avant d'exposer mon interprétation de ce cas singulier, il faut que j'examine la conjugaison du verbe neutre aux temps composés.

Les langues romanes, qui avaient leur route tracée par *habeo pactam sororem* et autres exemples semblables, ne l'avaient plus pour rendre en forme composée le prétérit des autres verbes neutres. Elles n'hésitèrent pas, et y formèrent un participe sur le type des participes passifs, type que ne leur donnait pas le latin; car *dormitum* est un supin, non un participe à forme passive. Maintenant notre participe *dormi* est-il, par sa nature, un passif? Certainement, juste comme l'est le *non dormitur in illo* (*lecto*) de Juvénal, et les autres passifs des verbes neutres latins : *j'ai dormi* est *habeo quod dormitum fuit.* Cette passivité essentielle du participe passé des verbes neutres explique comment il a été possible d'en conjuguer quelques-uns avec l'auxiliaire *être : je suis venu, je suis*

Digitized by Google

tombé, je suis monté, je suis descendu, etc. ; et l'on comprend sans peine dès lors que, si l'usage l'avait voulu, tous les verbes neutres auraient, comme certains l'ont, la double conjugaison par *avoir* et par *être*, la logique grammaticale permettant l'un ou l'autre. Mais, dira-t-on, il suffit, pour expliquer la conjugaison par *être* ou par *avoir*, de supposer que le participe a simplement le sens du verbe au passé, sans y joindre le sens du passif. Ce qui prouve que cela ne suffit pas, c'est qu'on n'a jamais dit, quand il y a un complément direct, *je suis perdu la bourse*; ce qui eût été possible si *perdu* impliquait seulement le sens du verbe au passé, et non un passif. Tout est dominé par l'origine de la locution, qui est *habeo pactam sororem*.

Cela est fort subtil, mais il n'y a rien de plus subtil que la grammaire, quand on y veut analyser les procédés de l'esprit. On sait que le participe passé des verbes neutres conjugués avec *être* s'emploie isolément comme une sorte d'adjectif :

Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre,

a dit Corneille. La raison en est qu'on y sous-entend sans peine leur auxiliaire. Au contraire, les verbes conjugués avec *avoir* ne reçoivent pas cette construction ; on ne dit pas : *et, dormi, il se sentit plein de vigueur*. Cela tient à ce que l'ellipse du verbe *avoir* ne se suppose pas, tandis que celle du verbe *être* se suppose facilement et existe dans beaucoup de cas usuels. Aussi les grammairiens n'ont-ils point passé sans conteste à Racine son hémistiche : *Ce héros expiré*. Ils se trompaient : en examinant l'usage historique, on voit que *expirer* se conjugue,

Digitized by Google

non rarement, avec *être*, et dès lors le participe passé peut s'employer isolément. Avec tous les verbes qui flottent dans leur conjugaison entre *être* et *avoir*, un pareil emploi est admissible ; et il ne faut pas reprendre Victor Hugo d'avoir dit (*Voix intérieures*, XIII) :

> . . . . . Pareil au champignon difforme
> Poussé pendant la nuit au pied d'un chêne énorme.

Cette digression me mène aux locutions *homme osé*, *homme entendu*. *Osé*, *entendu*, proviennent de verbes actifs, il est vrai, mais que l'usage a faits neutres en quelques cas spéciaux. Dès lors le participe passé en est devenu disponible avec un sens de passivité ou d'état, comme les autres participes passés de ce genre, *tombé*, *monté*, *expiré*. *Entendu*, verbe actif, devient neutre dans *entendre à quelque chose;* d'où *entendu*, au sens d'habile. *Oser*, verbe actif, devient neutre dans *oser en quelque chose*, d'où *osé* avec le sens de hardi. Transformer un verbe actif en verbe neutre, et en traiter le participe comme le participe des verbes neutres conjugués avec l'auxiliaire *être*, tel est le procédé dont la langue s'est servie pour donner à certains participes passés, d'ailleurs en nombre très restreint, un sens tout différent de celui qu'ils ont quand ils appartiennent directement au verbe actif. Au reste, c'est par le même procédé qu'on attribue à quelques participes présents une signification intransitive, inverse de celle qui leur appartient naturellement : *couleur voyante*, *rue passante*.

J'ai un dernier et tout petit démêlé grammatical avec M. Chabaneau, à qui je n'ai cherché aucune querelle pour le fond de son travail vraiment original. Il

Digitized by Google

s'agit de la locution : *je ne sache pas. Sache* est au subjonctif, représentant *sapiam ;* mais, dans *je ne sache pas*, M. Chabaneau pense qu'il est à l'indicatif, représentant *sapio*. Cet indicatif ferait une grosse difficulté ; lui-même remarque qu'il faut admettre que le groupe *io* ait été traité par exception comme le groupe *iam*, et cela en face de *je sai* (moderne *je sais*), qui est *sapio*. Puis, quelque anomal qu'il paraisse, on sent ici un subjonctif plutôt qu'un indicatif; entre *je ne sais pas qu'il ait fait cela* et *je ne sache pas qu'il ait fait cela*, il y a la très légère nuance de quelque chose de moins affirmatif dans la seconde forme que dans la première. La dubitation jointe à la négation s'est rendue par un subjonctif. Et cela est si vrai, que la locution ne s'emploie qu'à la première personne et qu'on ne dit pas : *tu ne saches pas, il ne sache pas*. En effet, il n'y a que celui qui parle qui peut imprimer à sa phrase ce que son esprit contient de dubitatif. Cette tournure ne s'est point généralisée; elle est restée bornée au verbe *savoir ;* mais il est clair que l'on pourrait dire : *je ne veuille pas croire qu'il en soit ainsi*, en un sens moins décisif que : *je ne veux pas croire qu'il en soit ainsi*.

M. Chabaneau, en présence de tous ces phénomènes grammaticaux où l'appropriation de la forme à la fonction est si visible, n'hésite pas à personnifier plus d'une fois la langue et à la présenter comme combinant ce qui s'y opère : « Ces procédés compliqués (de la formation des parfaits latins par rapport au présent : *facio, feci, rumpo, rupi, tendo, tetendi*) devaient répugner au génie simple et logique de notre langue, qui, de bonne heure, conçut comme l'idéal d'une conjugaison régulière celle qui

Digitized by Google

laissait à toutes les formes le radical identique et inaltéré, en y ajoutant des flexions sensibles. » Et ailleurs, en parlant de nos régularités grammaticales : « Esprit étroit si l'on veut, mais qui est l'esprit français lui-même, amoureux surtout d'uniformité et confondant volontiers la variété avec le désordre. » Je suis fort loin de blâmer ces expressions ; bien au contraire. Pour moi, elles renferment une part notable de réalité. On a bien des fois essayé de caractériser les nations ; mais on l'a fait avec des traits fort généraux et sans commencer par établir d'abord d'après quels éléments doit être esquissée une pareille délinéation. Depuis quelque temps, on parle de ce genre d'étude sous le nom de *psychologie des peuples*. Eh bien, pour cette psychologie, la langue est un des plus positifs documents à consulter. Ce n'est pas, on le pense bien, à une fin d'article que je veux entamer un tel sujet ; je remarquerai seulement que l'esprit de régularité justement signalé par M. Chabaneau n'a pas toujours été aussi prédominant, et qu'il fut une époque où l'analogie jouissait d'une grande liberté. Ce fait, tout particulier qu'il est, suffit à démontrer qu'il est essentiel d'introduire dans cette psychologie, si l'on veut se servir de ce terme, la notion du temps, l'idée du développement et l'influence des circonstances. Par là la personne collective qu'on nomme une nation se rapproche des personnes individuelles qui la composent, et par là aussi les expressions que j'ai louées en M. Chabaneau prennent leur signification.

Digitized by Google

XII

LATIN MÉROVINGIEN

LA DÉCLINAISON LATINE EN GAULE A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE, ÉTUDE SUR LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE, PAR M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. PARIS, 1872 (1).

SOMMAIRE. — Celui qui a une teinture de la latinité et qui aura lu quelques-uns des textes cités par M. de Jubainville, se sera certainement frotté les yeux, se demandant si c'était vraiment en latin qu'avaient prétendu écrire les auteurs de pareils documents. Cette question, que je me suis faite, m'a longtemps arrêté. Après y avoir beaucoup réfléchi, je suis venu à penser que c'était ainsi qu'on parlait dans les temps mérovingiens, c'est-à-dire qu'on étouffait les finales, et que tout le tort des scribes d'alors est d'avoir, au hasard, mis des terminaisons latines là où le langage populaire les avait remplacées par des terminaisons sourdes ou muettes. A en juger par ces échantillons, il semble que le latin mourut d'abord par ses finales; c'était en effet la partie la plus délicate de son organisme, et elle succomba la première sous l'influence délétère d'un milieu inclément.

Rien d'aussi barbare en fait de langue n'avait paru avant les Mérovingiens; rien d'aussi barbare ne parut après. Comme les choses sociales sont connexes, on a là un moyen approximatif d'évaluer jusqu'à quel point les éléments essentiels de la civilisation avaient été lésés par l'invasion germanique dans les Gaules. Je pense donc, d'après le document de la déclinaison latine, que la période où la barbarie pesa le plus lourdement sur les Gaules, où la culture romaine y fut au plus bas, est celle de l'établissement des Francs et de leurs chefs. Ce fond de l'abîme une fois touché, la force inhérente à la civilisation réagit non sans succès; car elle émanait de deux éléments qui gardaient une grande place dans le monde barbare, l'Église chrétienne et la tradition latine. Ils se soutenaient l'un l'autre.

Le cas anglais, sur une moindre échelle, n'est pas sans analogie

(1) *Journal des savants*, octobre 1873, p. 615.

Digitized by Google

avec l'immixtion des Germains dans le monde romain. En Angleterre, les Normands importèrent le français et en firent la langue de la cour, des hautes classes et des principales affaires. Il se créa, en conséquence, entre les vainqueurs et les vaincus, un jargon qu'on nomma anglo-normand, et qui, en son genre, ne vaut pas beaucoup mieux que le latin des Mérovingiens. Pourtant il y eut en Angleterre cette circonstance atténuante que les conquérants étaient, en somme, supérieurs aux conquis, tandis que, chez les Gallo-Romains, les conquis étaient supérieurs aux conquérants. Mais, en définitive, un certain mal dont témoignait la barbarie de l'anglo-normand, s'opérait dans le pays; plusieurs siècles se passèrent, avant que l'anglais, organe de l'esprit anglais, prît naissance, consistance et fécondité.

Quand les études et la culture se relevèrent un peu sous les Carlovingiens, on écrivit mieux en latin et l'on délaissa le style incorrect et grossier qui avait suffi sous les Mérovingiens. Mais cela ne fit pas que le latin reprît sa place dans l'usage; il servit aux actes officiels, aux documents législatifs, aux conciles, aux écrits d'histoire et de théologie; mais Charlemagne et les siens continuèrent à user de leur langue germanique. Pour nous il semblerait que le latin mérovingien eût disparu.

Il n'en était rien pourtant. Non seulement il ne disparut pas, mais encore il se développa énergiquement en un sens déterminé, qui devait aboutir à un nouvel idiome, le français. L'opération fut longue; une fois complétée, elle permit à l'esprit français de faire son entrée dans le monde. Auparavant, comment aurait-il pu se manifester entre des chefs qui parlaient allemand, et des prêtres et des lettrés qui écrivaient en latin?

Le langage est une fonction qu'on peut comparer aux fonctions physiologiques, et, en cette qualité, il a ses organes qui sont les gens qui le parlent. Les hommes, même les plus incultes, ont un instinct vague, mais réel, des formes et des règles de leur parler. Cet instinct est plus assuré chez les femmes que chez les hommes, dans les campagnes que dans les villes. C'est par cette vertu intime que le latin, aux temps mérovingiens, étêté par la foudre, ébranlé par l'orage, brûlé par la gelée, donna naissance à un rejeton qui ne lui fit pas déshonneur, et vit, comme l'arbre de Virgile, un nouveau feuillage et des fruits qu'il ne semblait pas destiné à porter.

Cette étude sur la déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne est en effet une étude sur les origines de la langue française. L'ancien français présente une particularité remarquable : il a une

Digitized by Google

déclinaison à deux cas, un sujet et un régime. Le cas sujet a exactement le même rôle grammatical que le nominatif dans le latin; le cas régime représente le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif. C'est là la règle des textes des douzième et treizième siècles. Mais cette règle est bien autrement ancienne; car voilà qu'on la rencontre, en germe du moins, non pas dans le français qui n'existait pas encore, mais dans le latin des Gaules tel qu'on l'écrivait sous les Mérovingiens.

Au lieu de: origines de la langue française, je dirais plutôt: origines de la langue gallo-romane. Ce n'est pas seulement le vieux français ou langue d'oïl qui a les deux cas; le vieux provençal ou langue d'oc les a aussi. Ce phénomène grammatical, chose singulière qu'on n'eût pas soupçonnée avant les études modernes, est étranger à l'italo-roman et à l'hispano-roman. Tandis que les trois groupes de langues se ressemblent en tout, vocabulaire et organisme, ils diffèrent en ceci qu'une déclinaison, qui est la déclinaison latine amoindrie, ne se trouve que dans le pays où l'on s'attendait le moins à la rencontrer, c'est-à-dire dans les Gaules. Les Gaules ne sont pas d'origine latine comme l'Italie; elles furent romanisées bien longtemps après l'Espagne; et pourtant leur langage a conservé une marque de latinité qui s'est effacée partout ailleurs.

Notez pour la tradition qu'en ceci le vieux français ni le vieux provençal n'ont été inventeurs, ayant reçu leur déclinaison du bas-latin. Mais, et c'est ici le point de la divergence, le bas-latin ne fut pas identique en Gaule d'une part, d'autre part en Italie et en Espagne. Tandis que l'organisme de la déclinaison classique se défaisait complètement

Digitized by Google

dans ces deux derniers pays, il se modifiait seulement dans la région gauloise; et le nombre des cas, sinon dans la forme, au moins dans la fonction, y tombait de six à deux. Cette réduction, opérée dans la latinité des septième et huitième siècles, pouvait périr facilement, car elle n'était recommandée ni soutenue par aucune littérature qui parlât aux yeux et aux oreilles. Loin de là, tout ce qui écrivait s'efforçait, pauvrement il est vrai, de ressaisir l'ordre classique. Mais elle était fortement entrée dans la conception des rapports grammaticaux; les populations gallo-romaines la retinrent depuis le bas-latin mérovingien jusqu'à l'éclosion définitive du vieux français et du vieux provençal; et c'est ainsi que ces deux langues, jusque dans le quatorzième siècle, déclinèrent à deux cas leurs substantifs, et eurent, seules entre les langues romanes, ce que j'appellerai le moyen âge grammatical.

On a dit qu'avec les barbares la barbarie pénétra dans la langue; mais, malgré la consonance des mots, ceci a besoin d'explications et de restrictions. Barbarie il y eut sans doute, en tant que la latinité classique s'altéra profondément; et toutes ces altérations furent des barbarismes. Mais on a lieu de croire que les barbares y contribuèrent pour une petite part seulement. Au moment où ils arrivèrent en grandes masses, il y avait longtemps que le latin classique perdait de son empire, et que le latin populaire le modifiait selon les tendances mêmes qui devaient prévaloir dans les langues romanes. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est que l'invasion barbare, en obscurcissant la tradition, en diminuant les écoles, en jetant les Germains à la tête des classes supérieures, donna, dans le latin vulgaire, la supré-

Digitized by Google

matie aux formes les moins classiques, aux mots les plus rustiques et les moins raffinés. Mais le latin régulier, plus ou moins écorné suivant les circonstances extrinsèques, suivit sa décadence naturelle et inévitable, et la transformation en marcha vers les langues romanes. A ce point de vue, on retirera le terme de barbarie; et les changements qui survinrent seront considérés comme un cas d'évolution. Le latin classique ne pouvait plus durer; car ceux-là mêmes qui le parlaient l'abandonnaient progressivement; et il fallait bien qu'une nouvelle phonétique et une nouvelle grammaire sortissent des modifications spontanées qui s'opéraient. Les langues romanes naquirent directement de cette évolution; et elles ne sont pas plus barbares que ne fut le latin quand il se sépara de la souche aryenne.

Ce qui fut barbare, ce qui exigea impérieusement l'élaboration romane, c'est ce latin de l'époque mérovingienne, cette déclinaison, telle qu'on l'écrivait alors dans les actes authentiques et dans les documents officiels. On se ferait difficilement une idée de ce qu'elle était devenue, si je n'en prenais quelques exemples dans le livre de M. de Jubainville.

P. 40 : *Post obetum virum suum*, c'est-à-dire : *post obitum viri sui*. — *Anno illo regnum nostrum*, c'est-à-dire : *anno illo regni nostri*. — *Ex successione genituri suo*, c'est-à-dire : *ex successione genitoris sui*.

P. 44 : *Ad fisco nostro*, pour *ad fiscum nostrum*. — *Ipso... viro.... constituit*, pour *ipsum virum constituit*.

P. 49 : *Pro remedium animæ nostræ*, au lieu de : *remedio*. — *De integre statum*, au lieu de : *de integro statu*.

Ceci n'est qu'un échantillon qu'il est inutile d'al-

Digitized by Google

longer. Ce qui importe, c'est l'exposition de M. de Jubainville, lui qui a recueilli et classé soigneusement les textes. « Trois manières de décliner les noms, les adjectifs et les participes sont usitées dans les documents mérovingiens. La première est identique à la déclinaison classique. La seconde n'en diffère que par un phénomène phonétique, par une modification dans la prononciation des voyelles, quelquefois, mais rarement, dans la prononciation des consonnes; nous appellerons ce système déclinaison vulgaire du premier degré. La troisième manière de décliner est le résultat de l'introduction d'une syntaxe nouvelle. Les cas sont employés autrement qu'autrefois : une partie d'entre eux remplit concurremment la même fonction, plusieurs deviennent inutiles et le nombre des cas tend à se réduire à quatre ou à deux. A ce troisième système qui a servi de transition entre la langue latine et le français archaïque, nous donnerons le nom de déclinaison vulgaire du second degré. Si, dans ce système, certains cas s'emploient l'un pour l'autre, leurs flexions sont toujours reconnaissables, bien que leur fonction soit la même. Ainsi on distingue l'un de l'autre, par la flexion, l'accusatif de l'ablatif, quoique l'un et l'autre de ces cas jouent dans la phrase un rôle identique. Le français commence du jour où les flexions des cas obliques disparaissent ou se confondent en une seule. On trouve peu de traces de cette forme nouvelle dans les documents mérovingiens. » (*Préface.*)

Il est impossible de tenir d'une façon plus serrée toute une série de faits grammaticaux. Le latin populaire, n'ayant conservé aucune intuition des éléments qui jadis avaient constitué les cas, perd peu

Digitized by Google

à peu l'intelligence de ces finales. La désuétude en arrive, dans les temps mérovingiens, au point où plusieurs deviennent inutiles, vu que leur ancienne fonction ne fait plus partie de la nouvelle manière de concevoir le rapport des mots. Ces fonctions tendent à se réduire à deux, qui seront nécessairement représentées par deux cas ; mais la tradition conserve encore les anciennes finales. Enfin ces finales devenues parasites sont rejetées; la langue d'oïl et la langue d'oc montrent le système dans sa netteté, et la nouvelle grammaire à deux cas est constituée. Puis, à son tour, la nouvelle déclinaison subit l'usure que l'ancienne avait subie ; tout cas est aboli, et le français moderne sort de cette transformation.

Rien de plus incontestable que cette filiation. Pourtant je doute que, si l'on n'avait pas eu sous les yeux la claire démonstration fournie par la langue d'oïl et la langue d'oc, on eût cherché et trouvé, dans les textes mérovingiens qui semblaient défier toute coordination grammaticale, une certaine tendance organique. Mais, à la vive lumière des deux langues gallo-romanes, on aperçut qu'au sein de ce chaos la latinité se décomposait et se recomposait suivant des directions qui, n'ayant rien d'arbitraire, n'avaient rien de barbare.

Maintenant comment se fait-il que la déclinaison à deux cas, transition entre le latin classique et les langues romanes modernes, ne se trouve que dans le vieux français et le vieux provençal, et que ni l'italien ni l'espagnol ne la possèdent ? Ce ne sont pas les barbares qui ont empêché ici et favorisé là ce fait de langue. Les trois grandes contrées occidentales étaient occupées et gouvernées semblablement

Digitized by Google

par des Germains. Les Ostrogoths, puis les Lombards tenaient l'Italie ; aux Visigoths appartenaient l'Espagne et la Gaule méridionale ; le reste de la Gaule était entre les mains des Burgundes et des Francs. Tout cela, étant équivalent, n'a aucune relation apparente avec l'évolution du latin. On ne dira pas non plus que des Gaulois aient été plus disposés que des Italiens ou des Ibères à saisir, dans la décomposition du latin, une transition qui se présentait, il est vrai, d'elle-même, mais qu'il était très facile de laisser échapper, témoin l'Italie et l'Espagne. Ni les variétés de Germains répandus sur le sol occidental, ni les différences ethniques entre les Italiens, les Ibères et les Gaulois ne rendent compte du fait. Suivant moi, la cause déterminante en est dans les circonstances géographiques et politiques.

Un fait isolé, à moins qu'il ne porte en soi sa lumière, est d'explication difficile. Mais, à mesure qu'on l'associe avec des faits qui ont même tendance, l'esprit devient plus capable de l'interpréter.

Nous venons de voir que c'est dans le latin vulgaire sous les Mérovingiens et dans les Gaules que se montrent les éléments de la déclinaison à deux cas, qui s'établit régulièrement dans la langue d'oïl et la langue d'oc, sans s'établir en autre part du domaine roman. L'érudition de ces derniers temps nous a simultanément appris que la grande création de poésie qui donne tout son caractère à la littérature du haut moyen âge est due aux gens de langue d'oïl et de langue d'oc. Les Français montrèrent, à ce moment, une singulière faculté de production épique en un genre sans précédent et sans modèle ; ils l'eurent alors et ne l'eurent pas depuis. On n'imputera donc pas à la race, à la natio-

Digitized by Google

nalité, ni la possession médiévale ni le manque moderne de l'épopée; mais on l'imputera aux circonstances politiques et sociales. En tout cas, cette antécédence de la langue d'oïl et de la langue d'oc dans le domaine littéraire n'est point sans rapport avec leur antécédence dans le domaine grammatical, où elles organisèrent, dès les premiers temps, l'intermédiaire de la déclinaison à deux cas, intermédiaire moderne par rapport au latin classique, mais intermédiaire archaïque par rapport aux langues romanes de nos jours.

Avec ce caractère des événements grammaticaux et littéraires, le caractère des événements politiques ne fut point en contradiction. A peine les Mérovingiens furent-ils solidement établis dans les Gaules, qu'ils se retournèrent avec fureur contre les Germains transrhénans qui les suivaient par torrents, les combattirent sans relâche et portèrent plus d'une fois l'invasion au delà du Rhin. C'était un nouveau duel entre la Germanie et l'Occident. Cette fois-ci, la Gaule, conduite par des chefs germains, fit sous les Carlovingiens ce qui avait dépassé les forces de l'empire romain : elle subjugua la Germanie et la christianisa. Dès lors, la source des grandes invasions fut tarie, et l'Occident put s'organiser sous la forme féodale. Ainsi, la Gaule était devenue, par le fait de la conquête barbare, le chef de la résistance aux barbares, non plus sur le pied de la défensive, mais sur le pied d'une offensive victorieuse. Dans ces circonstances politiques, elle put avoir et elle eut, en effet, une précellence en grammaire et en littérature.

Tout cela fut secondé par la situation géographique. L'île de Bretagne, occupée par les Ger-

Digitized by Google

mains et les Scandinaves, fractionnée en principautés indépendantes, ne pouvait avoir aucun rôle dans le démêlé entre la Germanie païenne et l'Occident chrétien. L'Espagne était beaucoup trop loin; et, d'ailleurs, avant que les deux adversaires se fussent serrés de près, la conquête arabe l'avait rayée temporairement du nombre des nations chrétiennes. L'Italie, qui, au reste, n'atteignait la Germanie que par un petit côté, venait de tomber des mains des Ostrogoths aux mains des Lombards, était détenue en partie par les Grecs, et n'avait ni puissance ni volonté d'aller combattre sur le Rhin des envahisseurs toujours renouvelés. Ce rôle fut assigné par la géographie à la Gaule; et, grâce aux Dagobert, aux Charles Martel, aux Pépin et aux Charlemagne, les barbares d'au delà du Rhin furent transformés en chrétiens, se fixèrent au sol et devinrent propres à entrer dans le grand système féodal du moyen âge.

Dans quelqu'une des métamorphoses de la déclinaison classique, M. de Jubainville a cru reconnaître une influence du langage gaulois. Tous ceux qui ont manié des manuscrits latins ont rencontré, dans des souscriptions de copistes, *Parisius*, pour dire « à Paris »; et les chartes des rois capétiens antérieurs au treizième siècle portent la formule *actum Parisius, data Parisius*. D'où vient cette formule étrange? Dans les derniers temps de l'empire romain, en 365, Valentinien, passant l'hiver à Paris, y data trois constitutions, écrivant, comme voulait la grammaire, *Parisiis*. Mais à peine l'empire est-il tombé, que *Parisius* apparaît dans les textes mérovingiens: *ad Parisius civetate* pour *ad Parisiorum civitatem; apud Parisius* pour *apud Parisios; Parisius sedem*

Digitized by Google

habens pour *Parisiis*. Dans ces exemples, *Parisius* invariable joue le rôle de génitif pluriel, d'accusatif et d'ablatif. Mais ce n'est pas le seul nom de lieu qui soit traité de même; M. de Jubainville cite *Turonus*, *Remus* et quelques autres. Or il se trouve que l'accusatif pluriel de la deuxième déclinaison gauloise est en *us*. De là naît la conjecture que plusieurs noms de lieux seraient restés dans le parler populaire à cet accusatif pluriel devenu invariable; et, quand la latinité classique faiblit, ils prirent, aux temps mérovingiens, sous cette forme, droit d'usage. Mais la probabilité de cette ingénieuse explication est diminuée par beaucoup de noms, autres que des noms de lieux, où la finale *us* est employée pour l'accusatif et pour l'ablatif pluriels : *tres colpus* pour *tres colaphos*, *caballus tantus* pour *caballos tantos*, *cum porcus* pour *cum porcis*, etc. La déclinaison mérovingienne tendait, nous l'avons vu, vers l'état qui fut celui de la langue d'oïl et de la langue d'oc : un sujet et un régime pour lequel toutes les finales classiques de régimes étaient indifférentes. La finale *us*, comme signe de régime, appartient à la quatrième déclinaison latine : *manus*, *magistratus*, à l'accusatif pluriel. C'est là sans doute que la déclinaison mérovingiennne est allée la chercher, aidée peut-être par des habitudes gauloises qui avaient conservé des préférences pour cette finale en réminiscence de leur accusatif pluriel.

M. de Jubainville indique encore un point où il croit reconnaître une influence gauloise; c'est dans l'*s* finale que la langue d'oïl et la langue d'oc attribuent au cas sujet singulier des noms provenant de la deuxième déclinaison latine. Il fait remarquer que le latin archaïque supprimait, comme on le voit

Digitized by Google

dans Ennius et dans Plaute, l'*s* des noms en *us* : *horridu miles* pour *horridus miles*, *natu'st* pour *natus est*, etc., et que le latin classique l'avait depuis longtemps perdue à la fin des noms qui ont un *r* à la dernière syllabe du thème : *ager*, *puer*, *socer*. Dès lors, d'où vient l'*s* du sujet singulier en vieux français et en vieux provençal, si ce n'est de l'influence du gaulois, qui avait gardé cette *s* finale, comme le prouvent de nombreux exemples ? « On nous accusera peut-être, dit M. de Jubainville, page 33, d'exagérer ici l'influence celtique. Ce qu'il y a de certain, c'est que les documents latins de la Gaule mérovingienne, comme les plus anciens monuments néolatins du même pays, gardent l'*s* finale du nominatif singulier masculin de la deuxième déclinaison dans les mots où le latin classique la conserve, et que cet attachement à l'*s* finale est à la fois conforme à une loi de la grammaire gauloise et contraire à une tendance latine qui a prévalu définitivement en italien. »

Malgré les curieuses raisons réunies par M. de Jubainville, je ne crois pas que sa conjecture puisse être admise. Un point de vue différent me force à écarter et le latin archaïque, et la deuxième déclinaison gauloise, et l'autorité de l'italien. En effet, sortant de la deuxième déclinaison latine et étendant la vue plus loin, nous trouvons : *rois* de *rex*, *seus* de *salix*, *cors* de *curtis*, *pels* de *pellis*, *niés* de *nepos*, *teus* de *talis*, *queus* de *qualis*, *griés* de *gravis*, *soués* de *suavis*, *pois* de *pondus*, *cors* de *corpus*, *cons* de *comes*. Ces exemples témoignent que l'*s* apparaît au cas sujet quand le nominatif latin a une *s*, quelle que soit la déclinaison ; et c'est pour cela que *caballus* donne *chevals* ou *chevaus*, *palus*,

Digitized by Google

pals ou *paus*, etc., comme *pondus* donne *poids*. Il n'y a donc pas lieu d'invoquer une influence gauloise ; c'est l'influence latine qui a tout déterminé.

On se représente mal la déclinaison de la langue d'oïl, quand on la subordonne à la règle de l'*s*. Elle est subordonnée à une seule règle, celle des deux cas, un sujet et un régime, le sujet formé du nominatif latin (sauf des exceptions dont je vais parler), le régime formé de l'accusatif ordinairement, tout cela gouverné par l'accentuation latine : *mieudre* de *melior* et *mellor* de *meliorem*, *graindre* de *grandior* et *greignor* de *grandiorem*, *pire* de *pejor* et *pior* de *pejorem*, *pere* de *pater*, *gendre* de *gener*, etc. Mais la langue ne fut pas partout conséquente avec elle-même ; elle faillit en quatre catégories considérables, les noms féminins en *io*, *ionis*, les noms féminins en *as*, *atis*, les noms féminins en *us*, *utis* et les noms masculins abstraits en *or*, *oris*. Dans ces quatre catégories, la dérivation se fit, non du nominatif et de l'accusatif latins, mais de l'accusatif latin seulement. Dès lors, en ces noms, il n'y eut pas de distinction entre le cas sujet et le cas régime. D'où vient cette anomalie et comment se fait-il que la formation qui avait d'abord prévalu ne se soit pas continuée régulièrement et ait laissé s'introduire, malgré l'analogie, une formation d'un caractère différent ?

M. de Jubainville signale des faits de grammaire mérovingienne qui se rapportent à la question soulevée. Ce sont, dans la troisième déclinaison, des emplois du génitif, de l'accusatif, de l'ablatif pour le nominatif ou sujet : *optimatis* au lieu de *optimas*, *parentis* au lieu de *parens*, *cessionem* pour *cessio*, *vendiccione* pour *venditio*, *emunitate* pour *immunitas*, et bien d'autres. Ces exemples montrent les

Digitized by Google

cas régimes servant de sujet ; de là, dans le français, la forme que beaucoup de noms imparisyllabiques de la déclinaison latine ont prise. Ces faits sont certains et contiennent la plus grande partie de l'explication. Peut-être pas toute, et voici mes remarques : un certain nombre de noms imparisyllabiques échappent à cette formation et suivent la règle de la dérivation par deux cas ; je citerai *abe* et *abé* de *abbas*, *abbatem*, *enfe* et *enfant* de *infans*, *infantem*, *suer* et *seror* de *soror*, *sororem*, *cons* et *conte*, de *comes*, *comitem*, *hom* et *home*, de *homo*, *hominem*, *poverte* et *povreté*, de *paupertas*, *paupertatem*, *sage* et *sachant*, de *sapiens*, *sapientem*, *sierp* et *serpent*, de *serpens*, *serpentem*. Ainsi, tous les noms imparisyllabiques n'ont pas été traités de la même façon. Notez encore cette singularité : tandis que les noms abstraits en *or*, *oris* se forment d'après le cas régime, *paor* de *pavorem*, *dolor* de *dolorem*, etc., les noms verbaux en *or*, *oris* et les comparatifs se forment d'après les deux cas, nominatif et accusatif, *donere*, *doneor* de *donator*, *donatorem*, *salvere*, *salveor*, de *salvator*, *salvatorem*, et les comparatifs que j'ai cités plus haut. Il en est de même des noms masculins en *o*, *onis*, par rapport aux noms abstraits féminins en *io*, *ionis* : *lere*, *laron*, de *latro*, *latronem*, *ber*, *baron*, de *baro*, *baronem*, mais *ochaison* de *occasionem*, *raison* de *rationem*, *façon* de *factionem*, etc. J'appellerai, grammaticalement parlant, règle antique celle qui conserve deux cas dans la déclinaison latine, et règle moderne celle qui n'en conserve aucun. Pourquoi la règle moderne a-t-elle prévalu dans un certain nombre de noms imparisyllabiques de la troisième déclinaison ? C'est que, dès les temps mérovingiens, comme en témoignent

Digitized by Google

les exemples rapportés par M. de Jubainville, la réduction à un seul cas avait été opérée dans ces noms. Pourquoi cette anomalie ajoutée à toutes les anomalies qui appartiennent au latin mérovingien? C'est que la règle moderne, qui détermina tout d'abord la formation des langues italienne et espagnole et n'apparut que plus tard dans la française, commençait dès lors, au sein de la confusion commune, à se faire sentir. Mais pourquoi, derechef et considérant le vieux français, pourquoi cette règle moderne s'y est-elle imprimée de préférence sur une catégorie particulière de mots? Ceci est plus délicat et plus subtil; je pense que la cause en est dans le caractère plus ou moins abstrait de cette catégorie. Ils sont moins entrés ou ils sont entrés plus tard dans l'usage général; et, quand ils y sont arrivés, la règle moderne prenait de plus en plus d'empire. Ils appartiendraient, si je puis ainsi parler, à une formation postérieure; et cette anomalie dans la langue d'oïl ferait la transition entre la déclinaison à deux cas et la déclinaison sans cas, comme la déclinaison à deux cas fait la transition de la déclinaison classique à six cas.

Si M. de Jubainville reconnaît qu'on l'accusera peut-être d'exagérer l'influence celtique, à mon tour je confesse que je m'expose à être accusé d'une exagération contraire en faveur de l'influence latine. Dans l'universelle invasion qui jeta les Germains sur tout l'occident de l'Europe, ce fut, suivant moi, la langue latine qui empêcha le germanisme de prévaloir. Partout où Germains et Celtes se trouvèrent en face sans intermédiaire, les deux populations ne se mêlèrent pas par la langue, c'est-à-dire que les Germains ne prirent pas le celtique, ni

Digitized by Google

les Celtes la langue germanique, et les Celtes reculèrent continuellement. Ainsi en advint-il dans l'île de Bretagne, où les Celtes, perdant sans cesse du terrain, n'ont conservé qu'une étroite lisière au midi et au nord, sans se confondre avec les envahisseurs, sans recevoir d'eux la loi et sans la leur donner. Il n'en fut pas de même des Celtes de la Gaule; ceux-là parlaient latin, l'Église et l'administration parlaient latin toutes deux, et, par cette influence combinée de la latinité du peuple et de celle de l'Église et de l'administration, le germanisme fut vaincu là comme en Italie et en Espagne. Mais cela même laisse peu de place au gaulois, pas plus qu'il n'en reste en Espagne à l'ibère, en Italie à l'étrusque ou au grec; peu de place, dis-je, mais non nulle place absolument.

En définitive, partout où la latinité, même vaincue, se trouva face à face avec le germanisme, elle en triompha et l'absorba. Ce qui prouve que la victoire des Germains sur l'empire fut due à des circonstances extrinsèques, non intrinsèques, de supériorité.

Le latin dans les Gaules à l'époque mérovingienne, tel qu'on l'écrivait, était devenu un jargon; et quiconque en lira se demandera comment ceux qui écrivaient étaient compris de ceux qui lisaient. J'ai, dans mon édition d'Hippocrate, publié une traduction, en ce latin, du livre perdu *des Semaines*, et je n'en ai entendu que la moindre partie. Imaginez des textes latins où tous les cas sont confondus et pris les uns pour les autres, et essayez de reconnaître les rapports qui lient les mots et qui déterminent le sens. La difficulté sera grande. Cependant des textes pareils, qui contenaient des lois, des règlements, des diplômes, étaient certainement com-

Digitized by Google

pris. Pour me rendre compte de ce qui se passait, je suppose qu'il existait alors un latin vulgaire plus près de la langue d'oïl que nos textes mérovingiens ne semblent l'indiquer, et que ces textes, grammaticalement anarchiques et où les souvenirs du latin classique jetaient toutes les formes, se lisaient non suivant la lettre écrite, mais suivant le parler vulgaire compris de tout le monde. A l'appui de l'idée d'un parler vulgaire moins latin, j'en citerai quelques apparitions dans nos textes, *sa* et *la*, qui sont du français à côté de toutes les formes possibles *suas*, *sua*, *suum*, et *ille*, *illa*, *illum*, etc.; *per* sa *perceptionem*, au lieu de *per suam præceptionem*, p. 96, et la *terciam* pour *illam tertiam*, p. 96. A l'appui d'une prononciation différente de ce que semble indiquer l'orthographe restée latine, je citerai, dans de très anciens textes purement français, *aneme*, prononcé certainement *anme* ou *ame*, *glorie*, prononcé certainement *glore* ou *gloire;* le vers exigeant que ces mots soient de deux syllabes et non de trois. Au reste, je recommande aux curieux la question de l'intelligibilité du latin mérovingien. On voit par l'exemple de M. de Jubainville qu'il y a beaucoup à tirer de ces textes si désespérément barbares.

Avec la vue que j'énonce la conclusion de l'ouvrage de M. de Jubainville n'est point en contradiction. Je la rapporte comme un excellent résumé : « A l'époque mérovingienne, dit-il, un principe nouveau régnait dans la déclinaison latine, où, par la puissance de ce principe, une révolution considérable s'était accomplie. Dans le latin classique, une fonction spéciale est attribuée à chacune des formes si variées que l'on désigne par diverses combinaisons des termes de cas, de genre et de nombre

Digitized by Google

Dans le latin des temps mérovingiens, ces formes si nombreuses subsistent. Bien plus, une partie de ces formes nous apparaît doublée ou même triplée. A côté de la forme classique, on trouve souvent une, quelquefois deux formes secondaires, ordinairement issues de la forme classique. Mais, à l'époque mérovingienne, malgré ce nombre considérable de formes, le nombre des fonctions que la pensée conçoit et demande à la parole est considérablement réduit. Dès l'époque mérovingienne, au lieu des six fonctions casuelles, distinguées par la grammaire classique, la syntaxe ne semble distinguer pour les noms, les pronoms et les adjectifs, que deux fonctions casuelles, sujet et régime; de là l'emploi si fréquent des cas régimes l'un pour l'autre. En fait de genres, le masculin et le féminin seuls vivent encore comme fonction; du neutre la forme seule subsiste. Ainsi la cause qui a motivé la création de la plupart des formes de la déclinaison latine a cessé d'exister dès le commencement de la période mérovingienne; car la seule raison d'être d'un organe, c'est la fonction à laquelle il est destiné. Cependant ces formes grammaticales inutiles subsistèrent pendant les trois siècles que dura la période mérovingienne. Ce fut seulement pendant la période carlovingienne que la simplification des formes mit le matériel grammatical en harmonie avec la simplification des idées. Alors le français naquit... Aux curieux qui demanderont comment il a pu se faire que l'organisme entier de la déclinaison latine ait survécu environ trois siècles à la plupart des fonctions auxquelles il était destiné, nous répondrons que la survivance momentanée des organes aux fonctions est une loi générale de la nature. »

Digitized by Google

XIII

MÉRAUGIS
CHEVALIER DE LA TABLE RONDE

MÉRAUGIS DE PORTLESGUEZ, ROMAN DE LA TABLE RONDE, PAR RAOUL DE HOUDENC, PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS PAR H. MICHELANT. Paris, 1869 (1).

SOMMAIRE : Je recommande aux curieux de notre vieille histoire littéraire ce roman ; car c'est un roman, en vers il est vrai. Nos aïeux aimaient beaucoup les romans, comme nous; mais ils les voulaient versifiés; ce qui allait avec la haute sphère où ils en plaçaient l'action. Ce n'était pas en effet des péripéties vulgaires de la vie telle qu'elle se passait parmi les serfs de la campagne, parmi les bourgeois des communes fermées, chez le bailli ou l'échevin, qu'ils voulaient; il leur fallait des personnes élevées au-dessus de la condition journalière. Les peintures domestiques qui font l'essence et l'intérêt du roman moderne, ne les touchaient pas; en revanche, les grands coups d'épée, les féeries et les enchantements nous laissent froids, à moins d'être rajeunis par beaucoup d'art et d'habileté.

Autre chose est de faire aujourd'hui des romans de chevalerie; autre chose de lire ceux qui jadis ont été faits dans leur vrai milieu, ceux du moins qui ont du mérite, une narration rapide et un enchaînement d'aventures inattendues. *Méraugis* me paraît avoir les qualités que je viens de rappeler. Il appartient au cycle de la Table ronde; et ce cycle, avec son monde imaginaire de chevaliers, de dames, de nains, d'enchanteurs et de fées, est encore amusant. Quelques-uns de ces romans se perdent en d'interminables longueurs; *Méraugis* a l'avantage d'être court; l'auteur a su se borner.

A la vérité, le cycle de la Table ronde n'appartient pas à l'imagination française; ce qui lui appartient, c'est le cycle de Charlemagne, Roncevaux, le preux Roland, le cor de détresse qui se

(1) *Journal des savants*, novembre 1869 et juin 1870.

Digitized by Google

fait entendre au loin, et le traître Guenelon. Longtemps elle a traité ce thème avec un véritable succès européen, et l'a poursuivi dans toutes sortes de branches, jusqu'à ce qu'elle l'ait épuisé et qu'il se soit lui-même enseveli avec le langage archaïque qui lui avait servi d'interprète.

La Table ronde est d'origine celtique. C'est parmi les Néo-Celtes qu'elle a pris naissance; nous ne possédons rien des anciens Celtes. Mais nous sommes avec les Néo-Celtes des cousins germains; la population française, malgré tous ses mélanges de Latins et de Germains, est au fond une race celtique. Nous avions donc un droit de parenté sur cet héritage. Dans tous les cas, nous sommes les seuls qui l'ayons recueilli et mis en valeur; il nous plut, et nous plûmes par lui. Si nos trouvères ne l'avaient pas déterré dans des écrits latins, ces récits seraient demeurés enfouis, jusqu'à ce que l'érudition moderne, qui fouille partout, les eût mis en lumière et eût souri à la richesse d'imagination qui les avait inspirés. L'érudition fut frustrée de cette trouvaille dès le douzième siècle; les romans de la Table ronde parurent sous le vêtement français; on les traduisit partout, et l'un d'eux, Dante en est témoin, causa la chute et la mort de Françoise de Rimini.

Voilà pour le sujet, qui est intéressant; voici maintenant pour la langue, qui est bonne. Robert de Houdenc appartient aux temps corrects de notre vieil idiome; il écrit bien, il versifie bien; mais les copistes lisent mal, copient mal, et ils donnent fort à faire aux éditeurs qui veulent éclaircir les endroits inintelligibles, remettre les vers sur leurs pieds, restituer les passages altérés, et aux critiques qui, comme moi, tâchent de venir en aide aux éditeurs. Cela ne peut se faire sans pénétrer dans les éléments intimes de la langue d'oïl, dans ses règles constitutives, dans ses analogies, dans ses habitudes. C'est à ce point de vue que la discussion minutieuse des vices des textes, quelque aride qu'elle paraisse, cesse de l'être réellement pour celui qui aime les choses grammaticales. Si le critique est soutenu par un secret espoir de divination, le lecteur l'est par la revue de toute sorte de petits faits qui tous convergent vers l'interprétation soit des mots, soit des tournures.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'à cause qu'il s'agit de choses grammaticales des douzième et treizième siècles, le lecteur, du moins le lecteur lettré, doive, par préjugé ou paresse, y demeurer indifférent. La langue d'oïl, soit qu'on la considère comme fille ou comme mère, est un digne sujet. Comme fille, elle provient directement du latin, elle en conserve de vives empreintes, et le linguiste et l'historien ont déjà beaucoup appris et ont encore beaucoup à apprendre dans l'examen de ce grand phénomène qui supplanta le latin et créa, du sein du plus grand dés-

Digitized by Google

ordre, un idiome capable de poésie et de prose. Comme mère, elle a donné naissance au français que nous écrivons et que nous parlons. Toutes les règles du français moderne, comme toutes les irrégularités, ont leur explication dans ce passé que je recommande. On le voit bien maintenant que l'érudition en a ouvert les portes. Je ne crains pas de le dire, on ne sait vraiment bien le français moderne que quand on a au moins quelque teinture du français ancien. Et il n'y a pas seulement profit, il y a aussi plaisir aux comparaisons infinies et vivantes entre la fille et la mère. Quiconque suivra mon conseil et ne dédaignera pas les monuments de nos aïeux, en sera récompensé suivant l'adage latin :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

I. — Analyse du poème.

Il faut donner, dans le genre des poèmes d'aventure et de Table ronde, une bonne place à Méraugis de Portlesguez. C'est, dit l'auteur :

. . . . . contes de courtoisie,
Et de biax motz et de plaisanz.
Nuls, s'il n'est cortois et vaillanz,
N'est digne du conte escouter,
Dont je vous voil les mots conter (p. 2).

Ce témoignage, qu'il se rend, ne surfait point l'œuvre; elle est *de courtoisie*, les mots en sont *beaux et plaisants;* et si, dans le temps, elle a réjoui les courtois et les vaillants, elle peut plaire encore aujourd'hui aux curieux de la vieille langue et de la vieille imagination.

Raoul de Houdenc vivait à la fin du douzième siècle et au commencement du treizième; il était de Picardie, d'un village nommé Houdenc. Il y a aujourd'hui, en Picardie, trois villages de ce nom : Hodenc-l'Évêque, Hodenc-en-Vimeu et Hodenc-en-Bray; on ne sait auquel de ces trois Hodenc appartient notre trou-

Digitized by Google

vère. Picard d'origine, il ne l'est pas de langage ; il use du dialecte de l'Ile-de-France et du *beau français*, au témoignage d'un trouvère à peu près contemporain. En effet, Huon de Mery, dans son *Tournoiement de l'Antechrist*, écrivit, vers 1228 :

> Moult mit grant force à eschever
> Les dis Raoul et Crestien,
> Qu'onques bouche de crestien
> Ne dist si bien comme il disoient.
> Mais quant il distrent, il prouvoient
> Le biau françois trestout à plain...

« Que faut-il entendre par là ? dit M. Michelant. S'agit-il seulement de la pureté du langage ? Pour nous, nous sommes porté à croire que le *beau français* comprenait toutes les qualités qui constituent le talent de l'écrivain. Raoul occupait donc parmi ses contemporains, de leur aveu, un rang distingué comme poète, et sa naissance doit jeter quelque lustre sur le pays, sur la province qui l'ont vu naître. »

Raoul mena une vie errante et vagabonde ; car il dit dans le *Songe d'enfer :*

> ..... je vieng de Sassoigne
> Et de Champaigne et de Bourgoingne,
> De Lombardie et d'Engleterre ;
> Bien ai cerchie toute terre.

Telle est sa réponse aux interrogations de Belzébuth ; et, lors même qu'il y aurait quelque exagération dans ces paroles, on peut facilement admettre, dit M. Michelant, qu'il fut un de ces ménestrels errants qui s'empressaient de visiter les cours et les châteaux où se célébraient des fêtes et des tournois. C'est là, et à ces occasions, que s'exerçait la libéra-

Digitized by Google

lité des seigneurs à l'égard des trouvères, des ménestrels, des jongleurs. Aussi la libéralité est-elle une vertu particulièrement célébrée dans les vers; et Raoul ne fait qu'exprimer ce que tout ménestrel ressentait quand il dit :

> Largesce est tiex que de lui meuvent
> Li bien; biauté, sens ne proesce
> Ne valent noient, se largesce
> I faut; que largesce enlumine
> Proesce; largesce est medcine
> Por quoi proesce monte en haut.
> Nuls ne puet, se largesce i faut,
> Conquerre pris par son escu (p. 171).

Avant de raconter le poème, je ne peux mieux faire que d'en exprimer le caractère par les paroles de M. Michelant : « Lorsque Raoul écrivit *Méraugis*, les récits de la Table ronde, soit en vers, soit en prose, avaient rejeté au second plan toutes les productions ne se rattachant pas à ce cycle, qui réalisait d'une façon si merveilleuse l'idéal de la chevalerie errante. Rien n'était plus naturel que d'aller y chercher des inspirations; quant au modèle, on ne pouvait en trouver de meilleur que Chrestien de Troyes, et c'est celui dont Raoul se rapproche le plus. Son choix, il est vrai, ne lui laissait plus la liberté absolue des caractères; ils avaient été tracés d'une manière si frappante, qu'il fallait absolument les adopter tels qu'ils avaient été présentés d'abord. Raoul tourna la difficulté habilement en plaçant au second rang les personnages qu'il ne pouvait modifier, et qui gardèrent leur originalité. Keux ne cessa pas de se montrer vantard et médisant; Gauvain fut toujours le plus vaillant des chevaliers de la cour d'Artus; mais les héros du roman, Méraugis, Gor-

Digitized by Google

vein Cadrus, Laquis, l'Outredouté, Lidoine et Avice sont des créations neuves ; et l'imitation, lorsqu'elle paraît, se déguise sous des traits particuliers. Si l'aventure de Gauvain rappelle par quelque côté celle du Chevalier au Lion, elle se termine d'une manière tout imprévue ; et l'on pourrait en dire autant des autres épisodes pris séparément. En puisant dans ce fonds commun d'aventures, dites *de la Table ronde*, Raoul leur a donné le tour propre à son imagination (p. XII). »

Le commencement et en même temps le nœud du roman est original et ingénieux. De même que les chevaliers étaient des modèles de vaillance et de courtoisie, de même les dames qui présidaient à leurs exploits resplendissaient de beauté et de sagesse ; et la *prouesse*, au sens ancien, n'était pas moins l'apanage des dames que des chevaliers. C'est ainsi qu'à un tournois parut Lidoine, princesse de Carnalon. Deux chevaliers de haut renom y vinrent aussi, Méraugis de Portlesguez et Gorvein Cadrus. Une étroite amitié les unissait ; tout était commun entre eux, gains et pertes. Gorvein, le premier, voit Lidoine, et il en devient éperdument amoureux ; peu après, Méraugis est frappé d'un trait non moins pénétrant. Bientôt les amis, qui ne connaissent pas la passion l'un de l'autre, se rencontrent, et ils se font réciproquement des confidences dangereuses pour leur amitié. Tous deux aiment, mais ils aiment bien différemment : Gorvein vante sans mesure la beauté de la dame ; à quoi Méraugis répond que, si, en elle, l'honneur n'était égal à la beauté, en vain serait-elle plus belle encore, elle ne mériterait pas d'être aimée. Gorvein n'accepte pas cette restriction et il s'écrie :

Digitized by Google

S'ele est dyables par dedenz,
Ou guivre, ou fantosme, ou serpenz,
Por la biauté qui est defors
Doit touz li mons amer son corps (p. 23).

Là-dessus, il demande à Méraugis conseil sur cet amour qui occupe son cœur, et le dialogue suivant s'établit :

Por quoi l'amez? — Por sa biauté.
— Por sa biauté? — Voire, sanz plus,
Tout en claim quite le sorplus;
Fors por itant sui ses amis.
Se Diex i a autre bien mis,
Je m'en sui lies, ne me m'en poise.
Ou soit vilaine, ou soit cortoise,
Ou soit de toutes males mours,
N'aim je se sa biauté d'amours,
Tant que touz m'en puis merveillier.
— Vous estes bons à conseillier,
Dist Meraugis. — Sire, coment?
— Quant il ne puet estre autrement,
Amez la, jel vous le cinsi.
— Oncques de vostre los n'issi,
Ce dit Gorveins, ne ne quier fere;
Car vous m'avez de cest afere
Bien conseillié à mon talent (p. 24).

La satisfaction de Gorvein ne dure pas longtemps; car, à son tour, Méraugis lui demande conseil sur l'amour que lui aussi a conçu pour Lidoine :

J'aim la dame que vous amez
Ainsi sanz faille entrécement
D'autre amour et tot autrement
Que vous ne l'amez; car je l'aim
D'amour de si naturel raim,
Que je l'aim por sa cortoisie,
Por ses bons ditz sanz vileinie,
Por son douz non, por sa proesce.
Auxi, com vostre amour s'adresce
A amer sans plus sa biauté,
Vous di je, sour ma loiauté,

Digitized by Google

Que je l'aim por ce sans plus, voire,
Que s'ele estoit brunete ou noire,
Ou fauve, que vous en diroie?
Jà por ce mains ne l'ameroie,
Ne jà n'en seroie tornez (p. 26).

Mais, au lieu de répondre comme Méraugis, Gorvein lui conseille de ne plus songer à Lidoine : autrement il romprait l'amitié. L'amitié se rompt en effet; car Méraugis n'entend pas renoncer à son amour ; et un combat acharné commence entre les deux qui ne sont plus amis; il n'aurait cessé que par la défaite ou la mort d'un des champions, si Lidoine, intervenant, ne leur avait commandé d'abandonner une lutte dont elle est l'objet. En vain ils réclament, en vain ils demandent qu'elle les laisse vider la querelle. La demoiselle est inflexible, et les renvoie au jugement de la cour du roi Artus, qui décidera de quel côté est le droit, du côté de l'amoureux de la beauté physique, ou du côté de l'amoureux de la beauté morale. Lidoine leur enjoint de se soumettre au jugement, quel qu'il doive être, et déclare qu'elle aussi s'y soumettra. Méraugis et Gorvein promettent de se présenter devant la cour.

La cour est à Cardueil; Noël, terme fixé, est arrivé ; Lidoine et les deux chevaliers sont présents. On expose l'affaire ; et, quand le roi veut en délibérer avec ses barons, la reine s'élève contre cette intention, et déclare que c'est à elle et à ses dames qu'appartient la décision de la question pendante. Le roi reconnaît la justice de cette prétention; et la reine, assemblant ses dames, leur parle ainsi :

Dames, entendez, pensez i;
Vous avez bien toutes oï

Digitized by Google

De quoi li jugemenz doit estre.
De vous doit tex jugemenz nestre,
Que bien puisse estre oïz partout (p. 40).

Grand est le débat parmi les dames. Damoiselle Avice ne peut comprendre que l'on sépare deux choses aussi étroitement unies que beauté et courtoisie :

... Dames, ce me desvoie
Du jugement que ci jugiez,
Que chascun l'aime par moitiez.
Je ne puis ci raison veoir,
Puisque chascuns la vielt avoir.
Donques je di par verité,
Que sa valeur et sa biauté
Est tout un, quant tout tient en li.
Coment sera ce departi?
Ne sai, ne nuls ne set coment.
Ci est li pointz du jugement.
Or esgardez que vaut li cors,
Se la cortoisie en est hors;
Noient; ne nojent ne vaudroit
La cortoisie, se n'estoit
Li biax cors qui tot enlumine (p. 41).

Mais la comtesse de Cyrencestre rappelle aux juges ce que précisément on leur demande de décider :

Lidoine dist que vielt aprendre
Li quex l'aime mielz par reson.
Ce est li pointz; ici veom.
Cil qui l'aime por son biau cors
Ne se met de riens au dehors,
Ains vielt par tant tout l'autre avoir.
Et cil revielt prover por voir,
Qu'il l'aime por sa cortoisie,
Et par tant doit estre s'amie,
Et par tant claime le sourplus.
Après celi ne voi je plus,

Digitized by Google

Mes qu'on esgart selonc l'afaire
Laquex amour devroit mielz plere,
Et laquex vient de meilleur lieu.
Icis point, par le droit del gieu,
La donra à l'un quitement,
Sans bataille, par jugement (p. 42).

Lorette au blond chef plaide pour amour et courtoisie contre amour et beauté :

Biauté qu'est-ce? ce est uns dis,
Uns nons qui vient par aventure.
Biauté s'en vet com emblerre.
Biauté vient çà; or fust el miels,
Biauté si flert la gent es iels.
Biauté, qu'est-ce qu'en est issi?
Ce est orgueils; si com je di
Que c'est uns nons de vilainie.
Dont nest amours de courtoisie.
C'est sa fille, par foi, c'est mon.
En amours a mult cortois non.
Voire, se nature n'a pere,
L'amours, qui retrait à sa mere,
Covient estre partot cortoise.
Por quoi? qu'à cortoisie poise
Que ce qui naist de lui n'est tous,
Qu'el soit cortoise en toz bons lieus.
Por ce di je et si voil prover
Qu'amours doit cortoisie amer;
Et s'amours aime ce qu'il doit,
Donc aime Meraugis à droit,
Qu'il aime por sa courtoisie.
C'est veritez; je ne di mie
Que Gorveinz, qui por sa biauté
L'aime, l'aint si en loiauté
Ne d'aussi naturiels amours (p. 45).

L'avis de Lorette au blond chef prévaut parmi les dames; et le roi proclame le jugement en pleine cour. Gorvein refuse de s'y soumettre; il provoque de nouveau Méraugis, et le combat recommencerait, si le roi n'interposait son autorité. Mais Lidoine s'y soumet; et, en acquiescement, elle accorde un bai-

Digitized by Google

ser à Méraugis et le droit, pour un an, de la nommer sa dame. Au bout de l'an, elle verra si elle veut continuer à accepter ses services. Mais, en donnant le baiser, Lidoine, qui sait que l'amour se prend par les yeux, cherche à s'y soustraire en ne regardant pas le chevalier. Précaution inutile :

Une grant piece s'en garda,
Qu'onques vers lui ne regarda.
Garda? voire, dont fu ce force;
Car ses cuers, qui touz jours l'esforce,
De lui esgarder la destraint.
Li cuers, qui par force la vaint,
Lui dit : bien le pues esgarder.
Lors ainsi, comme por taster,
Le feri des ielz une fois,
Et amours se fiert en la roiz.
Qu'est roiz? qu'apel je roiz? les ielz,
Et dont nel sai je nommer mielz (p. 53).

L'année fixée par Lidoine ne s'écoulera pas sans que les périlleuses aventures viennent en couper le cours. Le roi donne un grand festin :

Coustume estoit à si haut jour
Que les damoiselles servoient
Devant le roi; jà i estoient
Les plus gentes de la meson.
Li damoisel de grant renon
Servoient devant la roïne (p. 54).

Au plus beau du repas survient un nain difforme, qui, s'adressant au roi, lui demande s'il se rappelle que son neveu Gauvain, le meilleur chevalier du monde, est parti, il y a un an, pour lui conquérir l'épée aux *estranges renges*, et qu'il devait revenir aujourd'hui même. « Oui, dit le roi, il m'en souvient ; et où est Gauvain? — Je ne le dirai pas, reprend le nain; tout ce que je puis t'apprendre, c'est

Digitized by Google

qu'il serait ici s'il était en son pouvoir de revenir, et que tu n'as chance de le revoir :

> ... fors tant seulement
> S'en ceste court a chevalier
> Un seul, qui tant s'osast prisier,
> Qui se levast por demander
> De lui où on orroit parler.
> Viegne avant ou vieil ou meschin;
> Ou se ce non, ce est la fin,
> Que jamès n'en orrés avant.
> Mes ainz que chevaliers se vant
> De ceste queste, tant vous di,
> S'il ne se sent à mult hardi,
> Je lo que jà n'en soit pensé
> Par lui. Por quoi? or soit posé
> Qu'il n'a nul meillour chevalier
> El mond, si n'os je pas plegier
> Que jamès rentre en ceste terre.
> Mes seulement por los conquerre,
> Et por le bien c'on en dira,
> Or soit oï qui s'eslira
> D'aler enquerre les noveles
> Du chevalier as damoiseles (p. 57).

A cet appel, tous les chevaliers demeurent muets. Seul, Méraugis se déclare prêt à partir, si sa dame lui en donne congé. Non seulement Lidoine le lui permet, mais encore elle veut l'accompagner pour être témoin de sa prouesse ; car

> Savoir vault mieux que oïr dire (p. 59).

Les voilà partis. La première rencontre qu'ils font est du nain qui vint rappeler le souvenir de Gauvain; il est dolent, à pied, privé de son cheval. « Qui t'a mis en cet état? — C'est cette vieille qui est là, à l'entrée de la lande. » Méraugis y court; la vieille dame s'arrête et frappe le chevalier au visage. Méraugis saisit le frein, arrête le cheval et retient la vieille. « Quoi! dit-elle, me frapperiez-vous, dam

Digitized by Google

chevalier? — Non, reprit-il, mais vous n'êtes pas courtoise envers moi. Rendez-moi le cheval du nain. — Je ne vous le rendrai pas, ou plutôt je ne vous le rendrai qu'à une condition, c'est que vous irez abattre cet écu, que vous voyez pendu à un frêne auprès d'une tente. — Qu'à cela ne tienne, » répond Méraugis ; et il va abattre l'écu. Aussitôt s'élèvent dans le pavillon des plaintes et des gémissements capables de fendre le cœur. Ému et surpris, le chevalier demande d'où vient une si grande douleur. Personne ne lui répond directement ; et la cause, il ne l'apprend pas et ne l'apprendra que plus tard. La suspension est ingénieuse.

Donc Méraugis et Lidoine reprennent leur quête d'aventures. Ils ne sont pas longtemps sans en rencontrer une. Venus à un gué, ils trouvent un chevalier qui défie Méraugis à la joute. Au grand étonnement de Méraugis, le chevalier n'avait

> Frain, ne chevestre, n'esperon,
> Ne n'avoit verge ne baston,
> Fors la lance et l'escu à droit (p. 72).

C'était en vertu d'un vœu. Du premier choc l'inconnu et son cheval sont renversés *tot en un mont*, dit le trouvère ; mais le vaincu se relève et revient l'épée haute sur Méraugis, qui lui dit : « Remonte à cheval et combattons. » L'autre refuse.

> « Jà à cheval ne t'assaudrai,
> Fet Meraugis ; honte en auroie. »
> A pié descent en mi la voie (p. 74).

Le combat à pied n'est pas plus favorable à l'inconnu que le combat à cheval ; il se rend à merci,

Digitized by Google

et Méraugis lui impose d'aller aux deux dames du pavillon et de les saluer de sa part. A cette occasion, Méraugis apprend le mystère de l'écu et de la douleur des dames. L'écu appartient à l'Outredouté, chevalier d'une vaillance incomparable, mais d'une méchanceté égale à sa vaillance ; il est l'effroi et la désolation du pays. Pourtant il est survenu une trêve à ses méfaits : une dame dont il s'est épris a obtenu de lui qu'il ne sortirait pas du domaine de cette dame et qu'il ne méferait à nul homme, tant qu'il n'aurait pas été l'objet de quelque outrage. C'est dans l'espérance de cet outrage qu'il a appendu son écu en lieu apparent. La vieille qui avait frappé le nain agissait pour lui. Nul ne touche à l'écu, tous l'évitent. Mais Méraugis l'a abattu ; le démon va être de nouveau lâché, et c'est pourquoi les dames ont fait si grand deuil.

Ainsi instruit, Méraugis renouvelle à Laquis (c'est le nom de l'inconnu) son message, le chargeant, en outre, de dire à l'Outredouté qu'il ne demande

> De lui, se la meslée non ;
> Por mal et por honir son nom
> Giettai son escu à la terre (p. 87).

Laquis refuse, et ce n'est que menacé de mort qu'il promet de s'acquitter du message. Non sans raison redoutait-il pareille commission. L'Outredouté ne tarde pas à venir au pavillon, et, voyant l'écu abattu, il en accuse Laquis. En vain Laquis lui raconte comment Méraugis l'a jeté à terre, lui Laquis, et comment il défie l'Outredouté ; celui-ci n'écoute rien, provoque au combat Laquis et le renverse :

> Et les deux dames pour Laquis
> Crient merci ; mes c'est noienz,

Digitized by Google

Qu'onques merci n'entra leenz
Dedens son cuer, Díex le maudie !
Por ce qu'il vielt que Laquis die
De Meraugis qu'il en a fet,
Le fiert et dit : « Quel part s'en vet?
« Nomme la voie. — Sire, à destre. »
Et il le prend devers senestre,
Si lui fet un des ielz voler,
Et dit que c'est por assener
A la voie, qu'il ne l'oublist.
Mult l'a blecié, après lui dist :
« Laquis, jà plus ne te ferai
» Mal devant ; là lors t'occirai,
» Que j'aurai Meraugis vaincu,
» Et j'auroie mult bel vescu,
» Se je me venge de vous deus (p. 71). »

L'Outredouté part à la recherche de Méraugis. Ils se rencontreront. Dès les temps anciens, dans ces récits, une sorte de parodie était voisine du sérieux. Méraugis retrouve le nain camus du début, qui lui dit :

« ..... Pren le meillour ;
» Vez-ci la honte et ci l'honour... »
Li chevaliers, qui aime mielx
Honeur que honte, s'il pooit,
S'areste et dit que il iroit
Là où li nains voloit aler.
« Di, nains, où me viels tu mener?
» Où est l'onours? — Je t'i menrai.
» — Maine m'i donc ; si la verrai (p. 93 et 94). »

Il le mène devant le roi Amargon avec sa cour assemblée, trente chevaliers à pied et un à cheval tout prêt à jouter ; et, présentant Méraugis, il dit : Voici mon champion, qui ne veut ni concorde, ni paix. Le roi l'accepte, et le chevalier à cheval s'apprête à rencontrer Méraugis, qui se voit engagé dans une querelle dont il ne sait rien :

... Quant Meraugis voit
Que par force lui convenoit

Digitized by Google

La bataille deduire as colps,
Pense et si dist : « Or sui je fols;
» Voire, li nains m'i tient sans faille,
» Quant il, por faire la bataille,
» M'a presenté devant ce roi,
» Si ne sai à cui ne por quoi.
» Non, mes itant sai je por voir,
» Se je ne vueil plus honte avoir,
» Qu'à lui combatre me convient. »
Lors dist au nain qui vers lui vient :
« Est-ce ce que tu m'as promis? »
Li nains respont : « Sor vous l'ai mis.
» N'aiez doute ; jà n'en ferai
» Pez ne concorde, se je n'ai
» Ma querele et vostre honeur quite (p. 97). »

Méraugis n'ose le démentir, de peur de paraître fuir un combat, et la joute commence entre les deux chevaliers ; elle est terrible ; pourtant Méraugis est vainqueur, et le vaincu, rendu à merci, lui dit :

Sire, el sont vous à marier.

Méraugis ne comprend pas ; il ne comprend pas davantage, quand le roi, s'avançant, lui déclare :

Tenez mon gant, je vous saisis
De l'onour et des damoiselles.
Cent en i a, qui mult sont beles,
Qui sont à vous à marier (p. 101).

Voici ce dont il s'agit : tous les ans, les barons et les vavasseurs du roi envoient, à pareille époque, leurs filles à la cour, et le chevalier qui est le mieux faisant a l'honneur de les marier ; c'est cet honneur que Méraugis vient de conquérir par sa prouesse. Bien, dit le chevalier, mais je ne laisserai celui que j'ai abattu se relever, si le nain n'a ce qu'il demande. On appelle le nain. Lui aussi avait voulu avoir part à

Digitized by Google

ces mariages, et au chevalier, maintenant vaincu, qui mariait, il avait demandé une damoiselle naine, camuse et bossue comme lui, assortie à lui, dit-il, comme le fou et la marote. Le chevalier le repoussa discourtoisement, et le nain jura de trouver contre lui un champion qui lui ôterait sa prérogative. Tout s'est accompli comme il l'a voulu, mais il n'a fallu rien de moins que la prouesse de Méraugis pour marier le nain et la naine.

On pourrait oublier que Méraugis est en quête de Gauvain ; il ne l'oublie pas cependant. Il cherche l'enchanteur Merlin qui doit le renseigner, et, en le cherchant il reçoit l'avis de s'adresser à une chapelle et à une croix qu'on lui indique. Il y va, n'y trouve personne et déjà se désespérait, quand Lidoine, car Lidoine ne l'a pas quitté, lui montre sur un des bras de la croix une inscription en lettres d'or, ainsi conçue :

Chevalier, tu qui vas querant
Conseil, se trover le pooies,
Un jeu te part. Vez-ci trois voies :
Cette premiere voie ci
A nom la voie sans merci ;
Et bien saches, se tu i vas,
Que jà merci n'i troveras ;
Et se tu veus merci avoir
De rien, itant saches de voir
Que c'est noienz du retorner.
Por ce se tu veus là aler,
Et tu jamais veus repairier,
Si te convient merci laisser.
— Et la seconde, com a non ?
— C'est la voie contre raison.
— Por quoi ? — C'est legier à prover.
Contre raison t'estuet ovrer
Partout, se tu vas cele voie.
Jà nuls qui cele part s'avoie
Ne trovera en nule place
Homme, ne qui raison lui face.

Digitized by Google

— Et la tierce qui torne à destre,
Est sans non? — Et bien le doit estre.
— Porquoi sanz non? — Je n'en sai plus,
Fors tant qu'onques n'en revint nus
Par ci, qui là se voulsist traire.
Et por ce que nus n'en repaire,
Ne puis je savoir où il vont,
Ne qu'il deviennent, ne s'il sont
Repairié par aillours, ou non.
Et por ce est la voie sans non.
Or poes choisir, et si iras
Laquele des trois tu voudras (p. 118).

Les voies sans merci et sans raison ne plaisent pas à Méraugis; mais le hasard et l'inconnu de la voie sans nom l'attirent, et il s'y engage avec la fidèle Lidoine.

C'est quelque récit de ce genre dont la tradition était venue jusqu'à la Fontaine, lui inspirant sa fable des deux chevaliers, du torrent et de la ville dont l'aventurier devint roi. Nos deux aventuriers, Méraugis et Lidoine, chevauchent dans la voie sans nom; bientôt ils aperçoivent une ville magnifique, dont une foule nombreuse sort en chantant et en dansant. On vient à la rencontre de Méraugis, on le salue, on le regarde avec étonnement, on l'emmène dans la ville, et Méliadus, le sénéchal de la cité, le conduit au bord de la mer, où l'on s'explique :

Meliadus dist cest recort
A Meraugis : « Biax sire, entrez.
» — Où? — En ceste nef, si passez
» En cele isle. — Je non ferai.
— Por quoi? — Par foi, je ne voudrai.
» — Si ferez. — Non ferai par foi.
» Si passeroie, et je por quoi?
» — Por ce que faire le covient.
» C'est coustume que nuls ne vient
» Par ci, que passer n'i coviegne. »
Dist Meraugis : « Si bien m'aviegne,

Digitized by Google

» Ceste coustume en voil oster.
» — Ainz vous i convient à passer
» Par force. » Lors dist Meraugis :
» Traiez vous sus. Sui je donc pris? »
L'espée trait et dist : « Sachiez,
» Jà en verrez membres trenchiez,
» S'uns s'en movoit; soiez tuit coi.
» Se je ne sai ançois por quoi,
» Jà por nullui n'i passerai.
» — Si ferez. — Non. — Jel vous dirai (p. 125). »

Et Méliadus explique que dans l'île sont un chevalier, une dame et des serviteurs; que, s'il triomphe du chevalier, la dame et le château seront siens, mais que, s'il est vaincu, il sera à la merci de la ville. L'attrait d'une bataille décide Méraugis; du bord il voit le chevalier qui l'attend, et il se précipite dans la nef. Jamais plus terrible bataille n'était advenue à Méraugis; elle avait déjà duré jusqu'à midi, quand, dans un intervalle de repos, il s'avise de demander son nom au chevalier de l'île, et quel n'est pas son étonnement quand l'autre répond : Gauvain! Méraugis s'écrie :

Coment, Gawains, li miens amis
Estes-vous? — Certe oïl, par foi,
Gawains sui je; mes dites moi,
Coment vous estes apelez.
— Meraugis sui de Portlesguez
Vostre amis, qui de vostre terre
Mui de la court et por vous querre (p. 132).

L'explosion de joie est vive de la part de Méraugis; il a trouvé Gauvain, et il le ramènera à la cour d'Artus; mais toute cette joie ne rencontre que chagrin chez Gauvain, qui explique qu'ils ne peuvent plus sortir vivants de l'île tous les deux, qu'il faut qu'il tue Méraugis ou qu'il en soit tué; que lui-

Digitized by Google

même, attiré dans cette île, a vaincu son prédécesseur, et que la barque qui y conduit n'obéit qu'à la dame que le vainqueur conquiert, mais qui ne permet pas qu'on la quitte. Elle appartient au plus vaillant, mais le plus vaillant reste son captif jusqu'à la venue d'un aventurier plus heureux ou, comme on voudra, plus malheureux. Méraugis n'accepte pas la cruelle alternative, et il propose un stratagème : ils vont recommencer le combat; Méraugis fera semblant d'être vaincu; même, en signe de triomphe, Gauvain jettera dans la mer le casque de son adversaire; cela fait, Méraugis se cachera. Le stratagème est accepté et mis à exécution : la nuit venue, Méraugis entre l'épée à la main dans la salle où est la dame et ses serviteurs, les menace de mort s'ils poussent un cri, les enferme de manière à n'être pas troublé par eux; puis, le lendemain, il prend les habits de la dame, cache un glaive sous la robe et fait aux mariniers le signe accoutumé. Ils arrivent sans défiance; d'un bond Méraugis s'élance dans la nef, et, tirant son épée, il la leur montre en disant : « Voici votre dame, obéissez, ou vous êtes morts. » Ils obéissent, on va à la tour, on prend Gauvain, et les deux amis sont débarqués au loin de la cité traîtresse.

Mais cette aventure, si bien menée à fin, est pourtant cause d'un grand méchef. Du bord, Lidoine a vu la prétendue défaite de son chevalier, elle croit qu'il est mort; sa douleur est extrême. Non moins vif est le chagrin de Méraugis, qui ne sait ni où il est ni où elle est. En vain Gauvain cherche à le consoler. Les deux amis se séparent, Méraugis en quête de sa dame, Gauvain en quête de l'épée aux franges de merveille, sans laquelle il ne peut revenir à moins

Digitized by Google

de déshonneur, mais tous deux après s'être promis de se rendre, de ce jour en un an, à la cour d'Artus; celui qui n'y trouvera pas son ami n'y dormira qu'une nuit et partira aussitôt pour aller au secours de l'autre.

Méraugis cherche, mais ne trouve rien. Personne n'a ouï parler de Lidoine; et, comme dit le trouvère,

> ... Assez puet querre
> Qui Paris quiert en Angleterre (p. 151).

Ainsi courant, il tombe dans un enchantement. Son souci pour Lidoine ne lui avait point fait oublier l'Outredouté; le hasard lui en procure des nouvelles, et il peut en suivre la trace sur la neige, car nous sommes en hiver. Ces traces le mènent à un châtel de marbre; dans la cour est un pin de grande beauté, et autour du pin dansent des pucelles en chantant, conduites par un chevalier qui chante et danse l'écu au cou et l'épée au flanc. Et ce chevalier, quel est-il? l'Outredouté que Méraugis poursuit. Méraugis s'élance et le défie; mais à peine a-t-il posé le pied sur le terrain enchanté, que lui aussi se met à *caroler* l'écu au cou et l'épée au flanc; et du même coup l'enchantement se rompt pour l'Outredouté, qui s'échappe et, ne pouvant rentrer dans le châtel, se décide à se poster à la porte, afin d'attendre le moment où Méraugis en sortira. Pendant ce temps, pour me servir des expressions du poème,

> Meraugis fait mult l'envoisié,
> Il chante avant et fiert du pié (p. 159).

Et que devient Lidoine? Elle aussi a des périls à

Digitized by Google

traverser. Belchis est un châtelain puissant, mais peu loyal, qui, recevant Lidoine dans son château et apprenant d'elle que Méraugis est mort, la retient de force et veut la marier à son fils. Lidoine dissimule sa répugnance pour le fils et le père, et, grâce à cette dissimulation, elle peut dépêcher sa demoiselle Avice chargée d'appeler au secours de leur dame les vassaux de Lidoine et au secours d'une amie Gorvein, qui, pour elle, se brouilla avec Méraugis. Gorvein et les vassaux arrivent; on met le siège devant le château du félon; mille combats se livrent, mais la forteresse défie tous les efforts.

Ici nous laissons Lidoine et nous revenons à Méraugis. On reconnaît dans ces suspensions et ces reprises un procédé suivi longtemps après par des poètes d'un plus grand renom. Enfin, après bien des semaines, un chevalier, entrant dans le cercle enchanté, a pris la carole, et Méraugis s'est trouvé libre. Maintenant il n'ira pas loin sans rencontrer l'Outredouté. Il avait appris de Laquis comment le félon avait crevé un œil à ce vaincu sans défense; et, ressentant le plus vif chagrin d'avoir causé le malheur, il avait juré qu'il succomberait ou rapporterait au pauvre Laquis la main droite qui avait commis le méfait. C'est dans ces dispositions qu'il aperçoit *le rouge écu au serpent noir*. Une lutte à mort commence : les armes sont brisées, le sang coule, les plaies sont profondes; les deux chevaliers s'arrêtent un moment pour se dire que jamais ils n'ont rencontré si redoutable adversaire; puis ils se reprennent, et, dans cet effort suprême, l'Outredouté meurt et Méraugis tombe sur lui, près de mourir; mais il se souvient de sa promesse, se relève, tranche la main de l'Outredouté et retombe. C'est

Digitized by Google

dans cet état qu'il est trouvé par une compagnie de chevaliers qui allaient rejoindre le châtelain Belchis. D'abord on les croit tous deux morts; mais bientôt on aperçoit quelques signes de vie en Méraugis, et on l'emporte dans le château même où Lidoine est retenue :

Li navrez, qui orains fu mis
En mi la cambre, ne set mie
Chiés cui il est, ne que s'amie
Soit el chastel; s'il le seüst,
Seul de la joie qu'il eüst,
Fust il gariz..... (p. 201).

Le trouvère a très ingénieusement raconté comment les deux amants se reconnaissent, et comment, tout en se reconnaissant, ils évitent de donner lieu à aucun soupçon de leur intelligence :

Si sont leur amour à droit neu
Noées, qu'il n'ont ambedui
Qu'un pensé; cele pense à lui,
Et cil à lui. En tel pensé
Ont el chastel grand piece esté (p. 215).

Puis le trouvère, quittant Lidoine et Méraugis, dit :

Du chevalier et de s'amie
Vous lai; droiz est que je vous die
Où mes sires Gawains ala,
Et qu'il devint, et s'il trova
Cele espée qu'il ala querre.

Gauvain l'avait trouvée, et il était assis à la table d'Artus, quand Avice, la damoiselle de Lidoine, vient lui faire un affront public et le sommer d'aller au secours de Lidoine, l'amie de Méraugis. Gauvain

Digitized by Google

reconnaît qu'il lui doit service ; il part, et tous ses compagnons partent avec lui pour assiéger Belchis et son château. Méraugis apprend la venue du chevalier, et, guéri de ses blessures, il s'arme, déclarant qu'il veut aller combattre le redouté Gauvain. Les deux chevaliers sont aux prises ; au bout de quelque temps, Méraugis s'arrête et dit :

« Messire Gawains, biaus amis,
» Traiez vous sus, reposez-vous.
» Sire, à cui vous combatez vous?
» — A cui? fet-il; je me combat
» A toi, qui de moi fere mat
» Te vantes; qui es tu? — Je sui
» Meraugis, qui oi tout l'anui
» Por vous, si que bien le savez.
» — Hé! Meraugis, conquis m'avez
» Certes, vous qui de laid peril
» Me getastes. Estes vous cil
» Cui hom je sui de mes deus mains?
» Non estes. — Mesire Gawains,
» Je sui vostres; or est ainsi.
» Se onques de rien vous servi,
» Hui m'en rendez le guerredon.
» — Meraugis, je vous doing le don
» De fere quan qu'il vous plaira.
» Comandez, ne me desplaira
» Riens qui à comander vous pleise.
» — Donc covient, por moi metre à eise,
» Que, voianz touz, vous rendez pris
» A moi, si que j'aie le pris
» De vous prendre. » Tout erraument
Lui tent s'espée, et cil se rent
A lui, et Meraugis l'enmaine
Tot pris, comme le sien demaine (p. 234).

Rien n'étonne plus amis et ennemis que de voir le renommé Gauvain rendu et pris. Méraugis l'emmène dans le châtel, et là il lui donne le choix ou d'être mis en prison comme captif, ou de lui jurer féauté. Gauvain jure féauté, et Belchis, transporté de voir un

Digitized by Google

chevalier tel que Gauvain devenir homme du vainqueur qu'il ne sait pas être Méraugis, jure et fait jurer féauté à tous ses vassaux. Bientôt Méraugis se nomme et réclame Lidoine comme sienne. D'abord Belchis veut qu'on saisisse le téméraire ; mais la foi féodale triomphe ; tous les hommes de Belchis, qui ont juré féauté, craignent de se parjurer, et Belchis lui-même se soumet.

Telle est l'analyse de ce poème alerte et bien conduit. Rien n'y languit ; l'imagination y est vive, et tout s'y noue et s'y dénoue. Si le sévère curé l'avait rencontré dans la bibliothèque de Don Quichotte, certes il ne l'aurait pas condamné au feu.

II. — Remarques sur le texte.

Si j'ai pu intéresser mes lecteurs à Méraugis, je voudrais que cet intérêt gagnât leur attention pour les remarques, toujours arides, relatives à la critique du texte. D'ordinaire, on aime à avoir un bon texte pour un bon poème. A la fin du douzième siècle ou au commencement du treizième, la grammaire de la vieille langue a tout son empire, et la régularité grammaticale est un des éléments de la confiance aux émendations.

Pendant que je préparais les miennes, des hommes fort habiles, MM. Musafia, P. Meyer, de Wailly, publiaient leurs remarques sur *Méraugis*. Quelques-unes se rencontrent avec les notes que j'avais prises ; à plusieurs je n'avais aucunement songé. Je ne parlerai ni des unes ni des autres, me bornant à ce qui m'est propre et laissant à M. Michelant le soin de tout réviser. Un premier éditeur

Digitized by Google

est, par la nature de son œuvre, livré aux critiques; mais les critiques savent toujours grand gré aux premiers éditeurs.

Rien n'est capricieux comme l'espèce de divination qui s'applique aux restaurations de textes. A tel moment, le passage embarrassant est obscur; à tel autre le jour s'y fait, et l'on devine l'énigme, témoin ces vers où il s'agit de donner une naine à un nain qui la réclame :

> Sire, car lui donez sa fille,
> La riens el mond qui plus lui semble.
> Ne sai s'il furent né ensemble;
> Chascun est si camus naïs,
> Qu'il s'entresemblent de *laïs* (p. 106).

Qu'est-ce que *laïs?* « Nous ne saisissons pas le sens de ce mot, » dit M. Michelant. Mes prédécesseurs, que j'ai nommés, n'ont rien dit; et moi aussi j'avais passé plusieurs fois sur ce vers, quand il m'apparut qu'il fallait lire *raïs : de raïs*, de racine, d'origine. *Raïs* est, comme on sait, le représentant français de *radicem*.

Cela est certain, ceci n'est qu'une conjecture probable. Un nain rabroue Keus, ce personnage indispensable à tout poème de la Table ronde :

> Mesire Keus,
> Tous jours avez esté itieus,
> Et tous jours serez en ce point.
> Vostre langue, qui tous jours point,
> A maint vilain gabé sovent;
> Mes d'itant sont mult decevant
> Vostre gabois et *apeuri*,
> Que touz li monds dist de vous fi (p. 60).

Apeuri, bien que nous soyons loin de posséder un

Digitized by Google

bon dépouillement des textes, ne peut pas être dit un mot de la langue. Je propose d'y substituer *amenri*, amoindris, ou, plutôt peut-être, ce qui est plus près des lettres, *à peu fi*, à peu de foi.

Méraugis et Gorwain ont brisé leurs lances l'un contre l'autre; les chevaux sont tombés, mais les deux chevaliers se relèvent et s'attaquent :

> Et s'entresont si assailli
> As espées; par grant aïr
> Corust li uns l'autre ferir
> Si très grantz cox sans menacier.
> *Tele* bataille *comencier*
> Ne fu onques en champ desduite (p. 253).

Avec ce texte, aucune construction n'est possible. Qu'est *comencier* à l'infinitif? Lisez donc :

> Corust li uns l'autre ferir
> Si très grantz cox sans menacier,
> Que tel bataille el comencier
> Ne fu onques en champ desduite.

On ne m'accusera pas d'en user trop librement avec mon texte; car mes corrections par conjecture sont légères. Que serait-ce si j'avais opéré comme le manuscrit de Berlin ? Ce manuscrit, qui ne contient guère qu'un quart du poème, et dont M. Michelant n'a eu les variantes que tout récemment (il a bien voulu me les communiquer), donne ainsi notre passage :

> S'entrabatent mes en poi d'ore;
> S'entrevont as espées sore.
> Qu'en diroie? la lor bataille
> Si fu la plus cruex sans faille
> Qui onques fu en champ deduite.

Digitized by Google

Ce sont là des remaniements ; et, à en juger par ce passage et d'autres semblables, il me paraît que le texte publié par M. Michelant est bien plus près de l'original lui-même, que le texte contenu dans le manuscrit de Berlin :

> Li rois, qui a le naim oï,
> Voit qu'entour lui sunt mui
> Si chevalier..... (p. 58).

Corrigez *amui*, rendus muets ; cela va de soi. Il va de soi aussi qu'on lise *oi* pour *ai* dans ces vers :

> je sui
> Meraugis qui *ai* tout l'anui
> Por vous, si que bien le savez (p. 234).

Je suis Méraugis *qui eus*, et non pas *qui ai*. Peut-être encore ne fera-t-on aucune difficulté d'admettre qu'il faut substituer *croissir* à *croistre* dans un passage où *croistre* n'a pas de sens, et où *croissir* convient :

> Meraugis
> Saut en la nef de plain eslais,
> Si qu'il en fait *croistre* les ais,
> Voire, si que à poi ne fendent (p. 143).

Croissir est un ancien verbe fort énergique, se disant de tout assemblage qui tend à se rompre sous un poids, sous un effort quelconque. D'ailleurs, ce qui tranche la question et lève toute espèce de doute, c'est que *croissir* reçoit, quelques pages plus loin, un emploi tout semblable :

> Il entrerent si radement
> El havne, que la nef croissi
> A une roche, après fendi
> Et despieça en doux moitiez (p. 146).

Digitized by Google

Ici encore le manuscrit de Berlin change tout, et ne nous sert de rien :

Meraugis
Saut en la nef de plain esles,
Qu'il semble que totes les es
De la nef deüssent confondre.

Le manuscrit de Berlin ne me regarde pas ; pourtant je ne puis passer *totes les es*. *Es* est du masculin aussi bien dans l'usage que par étymologie. Cette faute diminue encore le crédit qu'on peut lui accorder.

Ma confiance est moins grande au sujet de la conjecture que je vais discuter, et je confesse qu'elle ne va pas, comme les précédentes, de soi. Raoul de Houdenc dit que, grâce à sa sagesse, Lidoine eut la chance de tenir sa terre en paix :

Et je vous di qu'il lui chaï
Si tres bien de tenir la terre,
Qu'onques ne la semont de guerre
Ne cist, ne ceste, ne celui;
Einsi tint terre sans anui (p. 7).

Malgré mes griefs contre le manuscrit de Berlin, j'aurais été curieux de voir comment il avait arrangé ce passage, qui, malheureusement, est dans la lacune. Ce qui fait que j'hésite à admettre le texte c'est *celui*. *Celui* est d'ordinaire un régime ; mais, de la façon qu'il est employé, il se trouverait sujet de *semont*. Je sais, il est vrai, qu'on le trouve aussi comme sujet; mais alors, autre défaut, notre *celui* ferait double emploi avec *cist* et *ceste*. En conséquence (mais un double emploi vaut-il la peine de tourmenter le texte ?), je conjecture *n'ele lui ;* le tout

Digitized by Google

signifiant : « Ni cist, ni ceste ne la semont de guerre ; ni elle ne semont *cest* ou *ceste*.

Gorwain, voulant exprimer qu'en Lidoine il n'aime d'amour que sa beauté, dit :

N'aim je se sa biauté d'amours (p. 25).

Mais, de cette façon, le vers n'a pas de sens : un *non* est oublié ; et comme, en l'ajoutant, on fait le vers trop long d'une syllabe, on le rectifie en supprimant *je* :

N'aim se sa biauté non d'amours.

Cette correction est confirmée par le vers parallèle :

Qui *l'aime* se por sa biauté non (p. 43),

où, par parenthèse, il faut corriger *aime* en *aimt*, donné par une variante et indiqué par M. Michelant. C'est dans l'ancienne langue une élégance en *senon* de séparer, comme ici, *se* de *non*.

L'ancienne langue n'est point tenue, comme la moderne, à exprimer, avec les verbes, les pronoms personnels ; c'est pourquoi j'ai pu lire *n'aim*, au lieu de *n'aim je*. C'est pourquoi aussi je puis changer *fer*, qui est un barbarisme, en *fere*, supprimant un *je* qui est de trop :

Einsi le faz, einsi le sieut
Mes peres *fer*, com je devis (p. 102).

Lisez :

Mes peres *fere*, com devis,

Digitized by Google

c'est-à-dire : « Ainsi je le fais, ainsi eut coutume mon père de faire, comme je l'explique. »

Le chevalier Mares a brisé sa lance contre l'écu de Méraugis, qui revient sur lui l'épée haute :

> Et Mares vient à la mellée
> Pour achever bien sa bataille,
> Aussi com parmi le metaille
> Onques mes plus fiere ne vi (p. 154).

Comprenne qui pourra *parmi le metaille*. Aussi n'est-ce point ainsi qu'il faut lire. Mettez un point après *bataille*, et corrigez de cette façon :

> Aussi com part mi, se ne faille,

c'est-à-dire : « aussi, comme il me paraît, si je ne me trompe, jamais plus fière bataille je ne vis. » Le verbe *paroir* fait plus ordinairement *pert* que *part ;* cependant *part* se trouve aussi.

Thaumaste, dans sa lutte avec Panurge, *suoit d'ahan* aux difficultés que lui suscitait son adversaire. Je puis bien dire aussi que *j'ai sué d'ahan* en rencontrant ce passage où il s'agit des dames de la cour et de leur beauté :

> Atant issirent de laenz
> Li baron, et les dames vienent.
> Diex, com ces robes leur avienent !
> Si l'une est bele, et l'autre plus.
> Je que vous diroie ? Ne nuls
> Ne porroit de l'une redire
> Chose qui n'aferist à dire
> De par biauté, qui là ne fust (p. 39).

Il m'a été longtemps impossible de rien comprendre, par conséquent de rien tenter pour y introduire

Digitized by Google

les corrections. La première lueur vint des mots *qui là ne fust;* manifestement ils se rapportent à *nuls*, et ils signifient que personne, à moins d'y avoir été, ne pourrait..... quoi? dire chose qui donnât une idée de la beauté de ces dames. Cela entendu, il s'ensuit une émendation conjecturale sans doute, mais qui ne doit pas s'éloigner du sens de l'auteur:

> Je que vous diroie? Ne nuls
> Ne porroit d'aucune redire
> Chose qui s'aferist par dire
> A leur biauté, qui là ne fust.

Et, en effet, Robert de Houdenc continue:

> Qui leur biauté aperceüst
> En peüst un grand conte faire.

Quant à *s'aferir*, signifiant *être égalé à*, j'en ai un exemple dans *Berte aus grans pieds*, XII, où il est dit de Berte et d'Aliste :

> N'ert fame qui à elles de grant biauté s'afiere.

Puisque je suis sur les endroits vraiment difficiles, je signale, mais sans le résoudre, celui-ci, où Lorette établit qu'aimer une dame pour la beauté seulement, ce n'est pas l'aimer du véritable amour:

> Car qui proveroit par raison
> Que s'en (*lisez :* c'en) fust la plus droite amour,
> Après ce n'i voi je meillour
> Mes qu'on amast le crucefis.
> Biauté qu'est-ce? ce est uns dis,
> Uns nons qui vient par aventure (p. 43).

Il est impossible que *crucefis* soit la vraie leçon. Ce

Digitized by Google

que le sens exige c'est un objet qui, pour la frivolité, soit comparable à la beauté. Une variante porte *cutefis;* je ne connais ce mot ni ne l'entends; je crois pourtant, sauf correction, que c'est la bonne leçon, signifiant quelque chose, bijou, oiseau, fleur, d'une vaine et passagère beauté.

A côté de mot *cutefis* que j'ignore, j'en joins un autre que j'ignore également; c'est *regarin.* Une vieille

> Si ot cercel d'or en son chief;
> Mes itant i ot de meschief
> Au cercle metre, que li crin
> Estoient blanc du regarin (p. 63).

Je recommande à ceux qui s'occupent de notre langue, ce mot *regarin;* je leur recommande aussi le verbe *essiver :*

> Meraugis fu
> Feruz el pis souz la mamele
> Si en parfont que l'alemele
> Du glaive essiva par derriere (p. 191).

Le sens est apparent: traverser, passer d'outre en outre; mais je ne m'explique pas le mot. Il serait facile de le changer et de lire *issue est.*

Un terme tout à fait nouveau, du moins pour M. Michelant et pour moi, c'est *emplumeor.* Le sens en est déterminé par le contexte; il signifie enchanteur :

> Meraugis d'autre part
> Reprend à destre son chemin,
> Or quiert l'emplumeor Merlin (p. 88).

Je conjecture que *emplumeor* signifie celui qui se

Digitized by Google

sert de la plume, qui écrit des caractères magiques, et de là enchanteur.

Je note pour mémoire *eu* monosyllabe, page 84, au lieu de *eü*, *violete*, de trois syllabes au lieu de quatre, p. 201, *gain*, au lieu de *gaain*, p. 232, *lui et Meraugis*, au lieu de *il et Meraugis*, p. 249; tout cela n'est pas de la langue du treizième siècle, et peut être corrigé facilement. C'est par le même zèle d'un purisme rétrospectif que je ne puis accepter *les fers* au sujet pluriel :

> De fer de lances et de dart
> S'entreflerent, si que il font
> Escutz croissir; li hauberc sont
> Par force rout, si que les fers
> Boivent es piz (p. 190).

Je voudrais lire au nominatif singulier :

> Si que li fers
> Boit enz es piz.

Lidoine, croyant avoir perdu Méraugis, chevauche pour regagner sa contrée :

> Lors l'a d'aventure encontrée
> Uns chevaliers, Belchis li lois,
> Qui a le front plus noir que poix (p. 160).

Lisant ces vers, je crus que *lois* était pour *laid*, le changement de son étant déterminé par la rime; les trouvères ne sont pas à cela près, quant à de pareilles licences. Mais je me fourvoyais, et c'est M. Musafia qui m'a fait revenir, interprétant *lois* par *louche*, de *luscus*. *Croix* de *crux*, *bois* de *boscus* ou *buscus* montrent que *lois* peut venir de *luscus*. Pourtant, recourant à l'historique de *louche* dans mon Dictionnaire,

Digitized by Google

je n'y trouvai que la forme *louche*, même en des textes du treizième siècle. Que fallait-il donc penser de l'interprétation de M. Musafia? Le texte de Méraugis, tel qu'il est publié par M. Michelant, me rendait très perplexe; car Belchis, accompagné de son épithète, se trouve dans plusieurs autres passages (p. 169, 172, 173, 177, 180, 182, 204, 219 et 242) hors la rime, et là c'est toujours *lait* et jamais *lois*. Cette concordance semblait montrer que, à la rime, *lois* était pour *lais*, puisque partout ailleurs on rencontrait *lait* et non *lois*. Pourtant le témoignage de cette concordance était ébranlé par deux passages qui offrent *lais* au régime :

> Tant errames
> Que par aventure trovames
> Belchis li lais, qui mult mesprist (p. 219);

et

> il a asis [assiégé]
> Belchis li lais dedens Monhaut (*ib.*).

Or, on sait par la grammaire que, si *lois* reste *lois* au régime vu qu'il a une *s* radicale, *lais*, qui a un *t* radical, est *lait* au régime. Il faudrait donc dans les deux vers cités en dernier lieu *lait* et non *lais;* et l'*s* qui y persiste témoigne d'un mot à *s* radicale qui ne peut être que *lois*. Mais, à un autre point de vue, cette conclusion devient douteuse quand on remarque qu'à cet endroit même les deux vers ont une faute certaine : au régime il faut *le* et non pas *li*. Entre ces indications diverses la chose resterait incertaine, si M. Michelant ne nous apprenait que partout le manuscrit dont il reproduit le texte et qu'il appelle A, a *lois* et non pas *lais*. C'est le manuscrit B, dont il s'est servi pour corriger A, qui a *lais* et non

Digitized by Google

pas *lois*. Dès lors il est évident que le copiste de B, ne comprenant pas *lois*, mot du treizième siècle et vieilli, l'a systématiquement remplacé par *lais* qu'il comprenait, excepté au seul passage où la rime l'a forcé de garder *lois*; il est évident aussi que M. Musafia a raison, et que *lois* représente *luscus*, à côté de *louche* qui le représente aussi. Si tout cela m'était tombé sous les yeux il y a quelques années, j'aurais inscrit *lois* à côté de *louche* dans l'historique de ce mot, et cité l'exemple même que donne le roman de Méraugis. Au reste, cette différence de diphthongaison par rapport à la finale *uscus* n'est pas particulière à notre mot; c'est ainsi que *boscus* ou *buscus* a produit, au féminin, *busche* et *boise*.

Ce même Belchis li lois, qui vient de me donner tant de peine, m'arrête encore pour quelques traits de la description de sa laide figure.

> Belchis avoit le nes à pointe
> Trop lonc; si fu anciens et viex;
> Li lais qui s'entreflert des iex
> Fu granz et durs, ossuz et megres (p. 160).

Le second vers est faux, puisque *anciens* est de trois syllabes. Mais surtout le sens manque, et l'on ne comprend pas ce que le texte veut dire. Le manuscrit de Berlin n'est d'aucun secours, lisant

> Belchis, qui toz les maux apointe,
> Fu granz et durs et secs et megres;

il saute les deux vers intermédiaires. Il faut donc recourir à la conjecture. Il ne paraît pas qu'il y ait ici autre faute que faute par désordre et interversion; et je remets les choses à leur place, de cette façon:

Digitized by Google

Belchis li lois le nez à pointe
Avoit, qui s'entreſiert des iex,
Trop lonc : fu anciens et viex,
Fu granz et durs, ossuz et megres.

Pour le vers qui était faux, il a suffi de supprimer *si*.

Quand Méraugis déguisé en femme saute dans la nef pour s'en emparer et la fait gémir sous son poids, le manuscrit de Berlin donne ainsi la scène :

Cil qui au marchier oent fendre
Les es, se sont aperceü.
Sachiez qu'il ont poor eü.
Meraugis tret l'espée nue,
Et dit : vostre dame est venue;
Vez là ci dedenz ceste main.

Le texte de A est fort différent :

Et cil qui au marchier l'entendent
S'aperçurent et si tremblerent
De paour, com cil qui pris erent
Et lors auxi com erent cil.
Desouz le mantel à porfil
Traist Meraugis l'espée nue,
Et dist : vostre dame est venue,
Vez la, je la tieng en ma main (p. 143).

Ce texte est meilleur, surtout quand on lui aura fait subir la légère correction d'un changement de ponctuation. C'est après *pris erent* que l'on doit mettre le point, et une virgule seulement après *erent cil:* « Ils tremblèrent de peur, comme gens qui étaient pris ; et alors, pendant qu'ils étaient ainsi dans la crainte, Méraugis tira l'épée de dessous son manteau. » Un *mantel à porfil* est un manteau broché ; et, comme le *porfil* ou *profil* était aussi une bordure, il a pu prendre le sens qu'il a aujourd'hui, de trait, de linéament.

Digitized by Google

Les changements de ponctuation dont je viens de parler sont un remède très doux, mais très efficace pour mainte altération du texte. Je note quelques cas où il suffit de bien ponctuer pour dissiper des obscurités.

Le trouvère dit que l'Amour est fils de Courtoisie, et il ajoute :

> L'Amours, qui retrait à sa mere,
> Convient estre partout cortoise.
> Par quoi, qu'a Cortoisie poise
> Que ce qui naist de lui n'est teus (p. 44).

Ponctuez *par quoi ?* et le sens devient : « L'Amour, qui ressemble à sa mère, doit être partout courtoise. Pourquoi ? parce qu'il est affligeant pour Courtoisie que ce qui naît d'elle ne soit pas comme elle. »

Au plus fort de la bataille entre Méraugis et l'Outredouté, celui-ci s'écrie : Malheur à toi, bataille, qui es la meilleure qui fût jamais !

> Dist Meraugis qui l'escouta :
> Por quoi mar fus ? qu'ele est perdue.
> Jà par nous n'iert avant seüe.
> — Por quoi ? — Je connois bien et voi
> Que tu m'as occis et je toi (p. 192).

Avant *qu'ele est perdue*, mettez un tiret pour indiquer que l'interlocuteur change, le tout signifiant : « Meraugis dit : pourquoi malheur ? — Parce qu'elle est perdue ; nous ne la ferons pas connaître. — Pourquoi ? — Parce que je vois que tu m'as tué et que je t'ai tué. »

Gorvein assiège Belchis dans Monhaut :

> Por lui (Lidoine) est Gorveins esmeüs
> De guerre, et tant s'est entremis

Digitized by Google

De guerroier, qu'il a assis (assiégé)
Belchis li lois dedans Monhaut.
Là est Lidoine; ce que vaut.
Monhaut est fors; nuls nel prendroit
Par force..... (p. 217).

M. Michelant dit que *ce que vaut* n'est pas clair; il l'est avec un point d'interrogation : *ce que vaut?* « Gorvein assiège Belchis dans Monhaut; mais à quoi cela sert-il ? Monhaut est fort, et nul ne le prendrait de vive force. » Par occasion, corrigez *Belchis li lois*, en *Belchis le lois*.

La paix est faite entre Méraugis et Belchis, qui renonce à ses prétentions sur Lidoine; et les deux ennemis s'embrassent:

Par pes se vont entrebeisier;
Li lois, qui plus n'osa groucier,
Ne le beise pas de bon cuer;
Non peüst il fere à nul fuer.
Por quoi? porce qu'il ne l'a mie
De bon cuer, donc fust ce maistrie
S'il en beisast homme ne fame (p. 248).

Cela n'est pas intelligible, mais le devient si l'on met un point après *mie*, et ôte la virgule après le second *de bon cuer*. Pourquoi Belchis ne baise-t-il pas Méraugis de bon cœur? parce qu'il n'a pas Lidoine. Ce serait merveille si après cette perte il baisait de bon cœur homme ou femme.

Voici encore un endroit où la ponctuation intervient pour aider à l'émendation. Méraugis, grièvement blessé, est, sans le savoir, sous le même toit que Lidoine :

S'il le seüst,
Seul de la oie que il eüst,

Digitized by Google

Fust il gariz; mes il n'entent
A ce n'à el, ne nuls n'atent
Noient en lui, fors jà morra,
S'il ne garir dont ne porra.

Lisez *la joie qu'il eüst;* autrement ce vers serait faux. Mais là n'est pas la difficulté. Le dernier vers, avec ses deux *ne*, ne se comprend pas. Il y a une variante qui ne vaut pas mieux :

S'il n'en garist dont n'en pourra.

Dont ou *donc*, ainsi placé, indique une tournure interrogative. Mettons donc l'interrogation, et avec elle *cil* pour *s'il*, *en* pour *ne*, et même *que* pour *jà*:

Ne nuls n'atent
Noient en lui, fors que morra.
Cil en garir dont ne porra?

c'est-à-dire : « Nul n'attend rien de lui, sinon qu'il mourra. Est-ce donc qu'il ne pourra en guérir? » Et aussitôt le trouvère nous expose les soins dont le chevalier blessé est l'objet et le succès qu'ils obtiennent.

Les bonnes variantes valent encore mieux que les conjectures; aussi ne faut-il pas les laisser échapper quand elles se présentent. Méraugis, déguisé en femme, fait signe aux mariniers de venir en l'île. Ceux-ci

Leur dame cuident que ce soit.
A la nef courrent; lors tot droit
S'en vont singlant de l'autre part.
Li maroiniers qui fu sor quart
S'en vient en l'isle..... (p. 143).

Que signifie *sor quart?* Il ne peut s'agir du quart en

Digitized by Google

usage à bord des navires; car les mariniers sont représentés comme faisant voile tous ensemble. Le manuscrit B a *si quart;* cela s'approche de la bonne leçon, qui enfin apparaît dans le manuscrit de Berlin : *Soi quart. Soi quart* signifie *lui quatrième:* « le marinier, qui fut lui quatrième, s'en vient en l'île. » Il y avait quatre marins à bord.

On sait que, dans les textes du seizième siècle, on écrit *aime il, pense il,* etc. ; mais on sait aussi par les grammairiens que la prononciation mettait un *t* sous-entendu par l'écriture, et qu'on prononçait, comme nous faisons, *aime-t-il, pense-t-il.* Il en était autrement dans les hauts temps, et l'on écrivait et prononçait *aime il, pense il,* en deux syllabes, ainsi que le prouvent les vers. Cependant voici dans *Méraugis* deux cas où il semble qu'il faille supposer le *t* de prononciation ;

Di, rois, dont ne te membre il..... (p. 56),

et

C'est tort, Or ne pense il mie..... (p. 207).

Le vers est faux si l'on ne prononce pas *membre-t-il, pense-t-il.* Mais il est si aisé de remédier aux deux vers en lisant *donques* pour *dont,* et *ore* pour *or,* que ces deux endroits ne peuvent passer pour prouvant l'existence de notre usage dès le temps du *Méraugis.*

Tel est le contingent de mes émendations au poème de Raoul de Houdenc. Ceux qui s'intéressent aux choses menues, jugeront si, dans ces exercices de vieille grammaire, j'ai été fidèle au soin de la langue et du sens qui doit guider la critique quand la langue appartient au treizième siècle et le sens à un texte ingénieux.

Digitized by Google

XIV

COMPARAISONS ÉPIQUES AVEC NOS CHANSONS DE GESTE

Notre moyen âge a traité, ou prétendu traiter des sujets grecs ; mais ses informations sur la Grèce étaient si vagues et si obscures, qu'il n'a fait que nous peindre des Charlemagnes, des barons, des chevaliers, des châtelaines, sous les noms de Priam, d'Hector, d'Achille, d'Hélène, de Briséis, de Troïlus, un des héros favoris de Benoît de Sainte-More.

Benoît de Sainte-More, clerc lettré du douzième siècle, conçoit l'idée du *Roman de Troie*. Versé dans les traditions de sa contrée, puisqu'il a longuement écrit les chroniques de Normandie, n'ignorant pas les rapports imaginaires qui liaient Troie et la France, les Mérovingiens et Priam, ne doutant pas que Francus, fils d'Hector, n'eût fondé la monarchie des Francs, il était tout préparé, comme on pouvait l'être de ce temps, à quelque grande composition. La traduction latine (car il ne savait pas le grec) de Darès de Phrygie et de Dictys de Crète lui fournit un thème à point. Il ne connaissait que vaguement Homère, dont d'ailleurs il faisait peu de cas, à cause que le poète grec n'avait pas été contemporain des faits qu'il racontait ; mais, dans ces deux apocryphes, auxquels il croyait comme à l'Evangile, il trouva tout ce qu'il

Digitized by Google

lui fallait, et, se donnant carrière, il fit de leur petit livre un gros livre, et de leur maigre prose trente mille vers.

Il imagina beaucoup, et ses imaginations ne demeurèrent pas sans succès; car son *Roman de Troie* eut une grande vogue, et il fournit à son tour matière à l'imagination des autres; témoin Bocace, qui en tira un long conte sur Troïlus, et Shakspeare, qui emprunta à des intermédiaires sa pièce sur Troïlus et Cressida. La dame et le seigneur, la pucelle et le bachelier, l'homme d'armes et le bourgeois, le lurent ou se le firent lire. C'étaient d'humbles lectures, si on les compare à ce qui se produisait du temps de Cicéron et d'Auguste. Mais enfin, par un vice secret, la grande Rome n'avait pu se défendre, en fin de compte, contre la nuée des barbares; les temps d'une lente et laborieuse renaissance vinrent après Charlemagne, et le douzième siècle y a joué un rôle considérable.

Les noms qui nous sont restés de cette haute époque ont encore gardé un certain éclat qui témoigne de ce que les choses furent jadis. Châtelaine, baron, varlet, chevalier, coursier, haume, tournois, ne sont pas sans effet; et, quand nous les répétons, bien qu'ils ne nous présentent plus rien d'effectif et de tangible, ils nous reportent à de lointains aïeux, à des magnificences oubliées, à des besoins de sentiment et d'imagination auxquels venaient satisfaire les poèmes de gestes, ceux de la Table ronde, les chansons d'amour et le roman de Troie.

Voilà l'œuvre de Benoît composée. Il faut maintenant qu'elle voie le jour et soit livrée à la publicité. C'est la besogne des copistes. Mais les copistes font des fautes, lisent mal, comprennent de travers, et

Digitized by Google

dès l'origine les textes sont de la sorte altérés et défectueux Ajoutez que ces anciens copistes ponctuent mal ou ne ponctuent pas du tout, et n'ont aucun signe orthographique pour distinguer des syllabes qui s'écrivent semblablement mais qui se prononcent différemment. C'est dans cet état que nous sont parvenus les manuscrits; naturellement, ces erreurs de transcription, qui devaient arrêter plus d'une fois même les contemporains, furent encore plus incommodes pour les lecteurs du dix-neuvième siècle: mais l'érudition ne se rebute pas facilement; elle aime trop à retrouver les vieilles choses pour ne pas lutter contre les difficultés, et bientôt elle fut récompensée par beaucoup de petits succès, qui finirent par en faire un grand. C'est ainsi qu'à son moment le *Roman de Troie* est sorti d'une poussière bien des fois séculaire.

L'excellent accueil que reçut jadis la poésie française des hauts temps témoigne qu'un même niveau régnait dans tout l'Occident pour ce que nous nommerions aujourd'hui le sens de l'esthétique. Ce sens tout relatif (si l'on doutait de sa relativité, qu'on réfléchisse à ce qui se passait alors), ce sens tout relatif imposait alors la transformation des vieux Hellènes et de leurs faits en hommes féodaux et en scènes féodales. Benoît de Sainte-More n'y faillit pas.

Laissons donc à l'écart ces Pseudo-Grecs. Ce n'est pas là qu'il faut chercher des termes de comparaison effective entre la poésie des deux temps, l'âge héroïque et l'âge féodal; mais en regard posons de vrais Grecs empruntés à l'*Iliade* et de vrais féodaux empruntés à la *Chanson de Roncevaux* et au poème de *Raoul de Cambrai*. Je prends là, à Homère et à nos chansons de geste, quelques scènes analogues,

Digitized by Google

et je les rapproche, mettant en contact sur un terrain commun l'époque des héros portés sur des chars rapides et celle des *fervestus* (1) montés sur de puissants coursiers. Homère et son poème étaient pour nos trouvères comme s'ils n'avaient jamais existé. De ce côté nulle inspiration ne vint aux nôtres; leur originalité est complète. Ils sont étrangers aux imitations et aux réminiscences; Dante, tout Dante qu'il est, en a beaucoup. Pour cela ils méritent d'être entendus. Quand l'esprit de poésie les suscita du fond obscur d'une grande rénovation, tout avait changé, hommes, peuples, croyances et mœurs. C'est ce contraste que j'ai essayé de rendre plus vif en demandant aux poèmes qui caractérisent les deux âges quelques situations semblables. Je leur en ai demandé trois, un combat singulier, une poursuite et une réconciliation.

Un combat singulier.

Dans le septième chant de l'*Iliade*, Minerve et Apollon, l'une protectrice des Grecs, l'autre protecteur des Troyens, conviennent de susciter Hector à provoquer celui des vaillants d'entre les fils de l'Achaïe qui voudra en venir aux mains avec lui. Son frère Hélénus entend le conseil des dieux, en instruit le héros troyen, et lui annonce qu'il sortira vivant de cette rencontre. Aussitôt le fils de Priam s'avance entre les deux osts (la Fontaine a encore employé ce mot oublié), et prononce son défi, qui est fort beau. Ce défi frappe de stupeur ceux à qui il

(1) *Fervestus*, vêtus de fer. C'est le nom que les *Chansons de geste* donnent souvent aux barons féodaux allant en guerre.

Digitized by Google

s'adresse. Aucun ne se lève pour y répondre; mais, gourmandés par Ménélas, qui allait malgré l'inégalité des forces affronter le redoutable Hector, puis par le vieux Nestor, qui rappelle les antiques prouesses, neuf des plus vaillants se présentent. On s'en remet, pour désigner le champion de la Grèce, au sort, qui tombe sur Ajax, fils de Télamon. Les deux guerriers s'avancent l'un contre l'autre; ils échangent quelques paroles de provocation; et Hector lance son javelot; mais l'arme ne peut percer le bouclier aux sept peaux de bœuf. Ajax, à son tour, dirige contre Hector sa javeline, qui traverse le bouclier, la cuirasse et la tunique; le Troyen n'évite la mort que par un mouvement du corps. Les deux, tenant leurs lances à la main, se précipitent l'un contre l'autre comme des lions. Hector frappe au milieu le bouclier de son ennemi; mais vainement, et la pointe de la lance se recourbe. Le coup porté par Ajax est plus effectif; il traverse le bouclier, atteint le cou, et le sang jaillit, mais le combat ne s'arrête pas là. Hector saisit une pierre énorme et la lance; elle frappe le bouclier aux sept peaux de bœuf, dont l'airain retentit. Ajax riposte par une pierre encore plus pesante qui brise le bouclier du fils de Priam, et l'étend sur le terrain. Apollon le relève aussitôt. Les deux adversaires allaient s'attaquer corps à corps l'épée à la main, si deux hérauts, l'un grec, l'autre troyen, Talthybius et Idée, s'avançant, n'eussent jeté entre eux leurs sceptres pacifiques. La nuit est venue, et Idée les invite à se séparer. Ajax se refuse à cesser le combat, si Hector, qui est le provocateur, n'est le premier à en demander la fin. Hector s'exécute de bonne grâce, et même il propose à Ajax d'échanger

Digitized by Google

des présents qui témoigneront qu'après un combat acharné ils se séparent en amitié. La proposition est acceptée : Hector donne à Ajax une épée, et Ajax à Hector une ceinture. Les Grecs fêtent le fils de Télamon pour l'avantage qu'il a remporté sur Hector ; et les Troyens s'émerveillent de voir Hector échappé sain et sauf des mains redoutables du fils de Télamon.

Rien ne dépare la beauté de ce récit. Je n'en donne ni le texte ni une traduction. L'*Iliade* est dans les mains de tout le monde.

Le combat singulier que je tire de nos chansons de geste a un tout autre caractère. Il ne s'y agit pas de la prouesse de deux vaillants hommes. C'est un jugement de Dieu ; des deux parties chacune a un champion ; et la cause dont le champion sera vaincu est perdue.

Après la funeste journée de Roncevaux, Ganelon est accusé d'avoir trahi son suzerain l'empereur Charlemagne et vendu Roland et les douze pairs aux Sarrasins. L'empereur l'a fait saisir et veut en prendre une vengeance exemplaire, mais les parents du traître viennent à son secours ; et le fils de sa sœur, Pinabel de Sorente, le plus hardi chevalier de France, donne le gage de bataille et se fait fort de défendre *à l'espèce d'acier* son oncle accusé. Contre lui se lève Thierri, fils de Geoffroi d'Anjou : c'est un jeune homme, un *varlet*, comme disent les chansons de geste ; il avait été écuyer de Roland, et il remet son gage de bataille à Charlemagne. Les deux champions sont prêts ; leurs amis les ont armés ; Geoffroy d'Anjou a recommandé son fils à Jésus-Christ, *qui en croix fut penez ;* et la lice est ouverte (1).

(1) *Roncivals mis en lumière*, par J. D. Bourdillon. Paris 1841, p. 191.

Digitized by Google

Charles li rois fist faire et son ban et son cri,
Que nus hom n'i remeigne, jà n'i ait si hardi,
Ne mais que li set conte, qui tant sunt segnori.
Andoi li champion furent amenevi.
Cil descendent à pié qui ont lor foi plevi.
Li dus Richart et Otes ont lor chevax saisi.
Les reliques aorent, et chascuns i offri
Cinq besanz de fin or, que li clercs recolli.
Salemons de Bretegne, qui le cuer ot hardi,
Lor a le sacrement devant toz eschavi.
Lors dist al damisel : « Venez avant, Terri.
Vos jurerez premiers de ce camp arami,
Si vos ait Dame Dex et li saint qui sunt ci,
Que li cuens Guenelons si a Rolant traï,
Lui et ses compeignons à Marsile vendi,
Si boissa le roi Karle et sa foi li menti. »
« Einsi le croi je, sire, » Terris li respondi.

Pinabax s'agenolle, et Terris se leva.
Salemons de Bretegne lo sairement dita :
« Vos jurez, Pinabel, sor les sains qui sunt çà,
Si vos ait Jhesu Crist, qui en crois se pena,
Que Guenelons vostre oncle vers Karle ne boissa,
La traïson ne fist, ne ne la porpensa,
Ne Rolant ne vendi, ne avoir pris n'en a. »
Et Pinabel jura quanque cil devisa,
Baiser volt les reliques, mais onques n'en tocha ;
Ne plot à dame Deu, tot tremblant se leva,
Il a prise sa lance, sor son cheval monta.
Terris li damisals vers le ciel esgarda,
Reclama lo Seignor, qui lo mont estora,
Que li doinst hui honor, selon ce que droit a,
Puis monte sor ferant, que plus ne demora.

Montez est sor ferant Terris al cuer loial,
Prist l'escu par l'enarme, si broche le cheval,
Et dist à Pinabel : « Je vos desfi, vassal,
Quant vers moi defendez le traïtor mortal ;
Se Deu plaist et je vif, je vos metrai à mal. »
Et respond Pinabel : « Vus parlerez tost al. »
Lors s'entrelaissent corre parmi le font d'un val,
Mervellos cous se donent en l'escu comunal,
Qu'à la terre en abatent et l'azur et l'esmal.
N'i pot fausser clavel, ne n'i chaï cheval ;
Bien se tienent andoi, molt sont proz li vassal.

Digitized by Google

Chascuns torna sa resne, et son tor a repris.
« Terri, dist Pinabel, molt par m'as bien requis.
Mar i fu ta jovente, quant tel plait as enpris;
Car t'en viens avec moi, la bataille guerpis.
Je te donrai Sorence et ma fille au cler vis;
Ne cuit qu'il ait si belle de ci à Mont-Cenis. »
« Dahait qui le me loe, ce li respont Terris;
Molt me fie en celui qui en la crois fu mis;
Je venjerai Rolant et mes altres amis,
Qui furent par vostre oncle en Roncesvaus ocis;
S'en ara joie Karle, li rois de Saint-Denis. »
Lors s'entrelaissent corre des destriers arabis;
Mervellos cous se donent es escuz reflambis,
Que les espiés peçoient, les fers en ont mal mis.
Li cheval s'entrehortent devant enmi lo pis;
Li destriers Pinabel ce jor en ot le pis;
Le col li peçoia, desoz li fu ocis;
Pinabel est versez, outre s'en va Terris.

Dolanz fut Pinabel, quant vi cheoir morel;
Il est sailliz en piez, tint l'escu en cantel,
Il a traite l'espée, dont trenche li coutel.
Lors torne l'auferant Terris li damisel:
Li destriers le consiult, qui fu fort et isnel,
Tot envers l'abati devant lui el prael.
Au relever qu'il fist le fiert si Pinabel
Que la jambe li tranche jusqu'à l'os del noel.
Lors trebuche feranz, si chaï li donzel.

Or est des deus chevaus la bataille finée.
Terri salli en piez desor l'erbe en la prée;
Si ot la bone targe devant son vis tornée,
Et tint Cortein (1) s'espée, qui tant fu redotée.
Jà sera la bataille as deus barons mostrée.

Icel jor fist molt caut et un tems moult serin.
Fierement se requirent ambedoi li mesquin.
Pinabel de Sorence tint le brant acerin,
Et va ferir Terri en l'eume poitevin,
Mais nel puet empirer vaillant un rouesin.
Li brans cola aval sur l'osberc doplentin,
Par force le faussa, et trancha lo samin;
Lo sanc li traist dou cors près de demi bacin.
« Terri, dist Pinabel, de cà vus sui voisin. »
« Je m'en sent, par mon chief, ce dist li Angevin;

(1) Nom de l'épée de Tierri.

Digitized by Google

Car li vilains le trueve, et dist en son latin :
Par felons losengers a proudhom mal matin. »

Molt annuia Terri, quant se senti navré ;
Car li sans et li chaus l'avoit forment grevé ;
Pucelles lo regretent des murs de la cité ;
Et Terris les ot bien, sa force en a doplé.
Il tresalt en travers ; molt l'en ent tost loé :
Va ferir Pinabel sur son elme gemé,
Entre col et l'escu a son branc avalé ;
Quatre cent mailles fausse del bon osberc safré ;
Sor la jointe dou bras, où il l'a assené,
Et le puing et la guinche a ensemble copé ;
Li escuz chiet à terre, qui fu forz et bocié.
Les dames qui lo voient en ont Deu aoré.

« Terri, dist Pinabel, bien trenche vostre acer ;
Diable l'esmolurent qui lo firent forger,
Quant du puing ne del bras ne me puis plus aidier ;
Se ma vertuz ne faut, vus le comparrez chier. »
Fierement le requiert, bien se cuide vengier,
Et va ferir Terri sur son elme d'acier ;
Tant fu dur et serré, ne le pot empirier ;
De l'escu de son col li abat un quartier ;
Li cos fu molt pesant, le fit agenoillier,
Por un poi ne l'a fait à terre trebuchier.

Li fiz Jofroi d'Anjou recovra sa vertu,
Et de molt bon corage a reclamé Jesu,
Vait ferir Pinabel desor son elme agu,
Que le nasel li trenche, où l'escarboncles fu,
Et de son fort osberc, qui fu mailliez menu ;
Lo nas et lo menton li a tot porfendu ;
Cil li cuida guenchir, si chiet tot estendu.
« A Dex, dist Carlemene, fai miracle et vertu ! »

Pinabax trebucha sur l'erbe ensanglantée,
Et fors de son poing destre li eschapa l'espée.
Li vaslet li cort sore, o la chiere membrée,
Lors vit de la potrine un petit desarmée,
Cortein i apoia, par vertu l'a botée,
Jusc'à l'enhiaudeüre li a el cors fichée ;
Li cuivers ne dit mot, l'ame s'en est alée.
Et Terris se dressa, à lui sacha s'espée ;
Et les gardes i corent, la bataille est finée ;
Pinabel ont saisi, qui gist goule baée.

Digitized by Google

Une hart li ont fait entor le col fermer,
Et à coe d'un roncin estaquier et noer;
De ci à un halt tertre l'en ont fait trahiner;
Son osberc en son dos ne volent dessachier,
Ensi l'ont fait as forches contre mont sus lever,
Por ce qu'aprez sa mort on en puisse parler.
Karles li rois est liés, qui mult fist à loer,
Toz ses barons a fait devant lui apeller.

« Seignor, dist Karlemene, baron de grant valance,
Li rois qui nos governe est moult de grant puissance,
Qui fist et ciel et terre et la mer en siance;
Il set bien del felon abatre la bobance.
Or est morz Pinabel par sa desmesurance.
Guenelons a trai le bernage de France;
Si en penrai demain, se Deu plaist, la venjance;
Et de ce traïtor, qui m'a fait tel pesance,
Li parent et ami en auront esmaiance;
Teus hontes lor avient devant le roi de France,
Tant com durront li siegle, en sera reparlance. »

Une poursuite.

Malgré les sages avis de Polydamas, qui conseillait de ne pas attendre Achille et les Grecs et de ramener les Troyens dans Troie, Hector s'est obstiné à demeurer en rase campagne; et, dans le discours qu'il adresse à ses compagnons et où il leur ordonne de paraître en armes devant leurs tentes dès les premiers rayons de l'aurore, il annonce qu'il tiendra tête au redoutable Achille, et qu'il ne fuira pas devant lui. On va voir qu'il garda bien mal sa promesse. L'aurore est venue; la bataille s'engage; et bientôt les Troyens sont mis dans une déroute affreuse; ils courent en désordre vers Troie, jonchant la plaine de morts. Hector a fui comme eux, la foule s'est précipitée dans la ville et y trouve un abri. Seul, Hector n'y rentre pas, et reste devant

Digitized by Google

les portes Scées. En vain Priam et Hécube, du haut des murs, le supplient de se mettre en sûreté, pendant qu'Achille est encore loin. Lui n'écoute pas leurs prières; car, maintenant que ses compagnons ont été victimes de son obstination, il craint les reproches de Polydamas et le blâme des Troyens et des Troyennes aux longs voiles (1). Pendant qu'il délibère en lui-même sur ce qu'il doit faire, Achille paraît. A la démarche formidable du fils de Pélée, aux éclairs que lancent ses armes divines, Hector est saisi de tremblement; il n'ose tenir ferme, il quitte les portes Scées, et fuit plein d'effroi. Achille le poursuit avec furie, se fiant dans la rapidité de sa course. Le poursuivant et le poursuivi volent autour des remparts de Troie, passent devant la colline et les figuiers et touchent au lieu où jaillit la double source du Scamandre. Celui qui court le premier est vaillant; celui qui le poursuit est bien plus vaillant encore. Ils se disputent, non une victime ou un bouclier, comme dans les courses où l'on couronne le plus agile, mais la vie d'Hector. Trois fois ils font le tour de la ville de Priam. La troupe céleste les suit de ses regards du haut de l'Olympe. Quand les deux guerriers arrivent pour la quatrième fois aux sources du Scamandre, Jupiter déploie ses balances d'or et pèse leurs destinées. Le plateau d'Hector s'abaisse. Aussitôt Apollon l'abandonne; et Minerve, venant auprès d'Achille, promet de lui amener sa victime. En effet, sous la figure de Déiphobe, elle décide Hector, qui croit avoir le secours de son frère, à se mesurer avec

(1) Αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρῳάδας ἑλκεσιπέπλους. C'est un vers que Cicéron cite plus d'une fois dans ses lettres, quand il refuse à quelques amis de quitter le parti de Pompée et de se joindre à César.

Digitized by Google

Achille. Le combat s'engage, le faux Déiphobe disparaît, et Hector tombe atteint mortellement (*Iliade*, ch. XXII).

Une de nos chansons de geste (1) nous raconte une poursuite non moins acharnée que celle d'Achille et d'Hector. Raoul de Cambrai est en guerre avec les comtes ses voisins. Les deux partis sont aux prises; et Raoul, faisant éclater sa prouesse, porte la mort parmi ses adversaires. Le comte Ernaut de Douai essaye de l'arrêter; mais le sort des armes tourne contre lui, et il reçoit une grave blessure qui le met hors de combat.

Li quens Raous fut molt de grant vertu,
En sa main tint le bon branc esmolu,
Et fiert Ernaut parmi son elme agu,
Que flors et pieres en a jus abatu.
Devers senestre est li cols descendu.
Par grant engien li a cerchié le bu.
Del bras senestre li a le poing tolu,
Atout l'escu l'a el champ abatu.
Quant Ernaus si se sent tout confondu,
Et voit gesir à terre son escu,
Son poing senestre qui es enarmes fu,
Le sanc vermel à la terre espandu,
Tost il remonte sur son coursier crenu;
Fuiant s'en torne lez le bruellet ramu.
Qui puist le blasme; ot tout le sens perdu.
Raous l'enchauce, qui de preis l'a seü.

Fuit s'en Ernaus, et Raous l'enchauça.
Raoul li quens durement redouta;
Car ses destriers de soz lui estancha,
Et li baucenz durement l'aproicha.
Ernaus se pense que merci criera.
Ens el chemin un petit s'aresta,
A sa vois clere hautement s'escria:
« Merci! Raous, por Dieu qui tot cria.
Se ce vos poise que feru vos ai là,
Vos hom serai ensi com vos plaira.

(1) Raoul de Cambrai, p. 112.

Digitized by Google

Quite vos clain tot Braibant et Hainau,
Que ja mes oirs demi pié n'en tendra. »
Et Raous jure que ja n'el pensera
Des qu'à cele eure que il ocis l'aura.

Fuit s'en Ernaus broichant à esperon.
Raous l'enchauce, qui cuer a de felon.
Ernaus regarde contremont le sablon,
Et voit Rocoul le nobile baron,
Qui tint la terre vers le val de Soisons.
Niés fu Ernaut et cousins Berneçon.
Ernaus le voit, vers lui breiche à bandon,
Merci li crie por avoir garison.

Ernaus s'escrie, poor ot de mourir :
« Biaus niés Rocous, bien me deves garir
Envers Raoul, qui ne me veut guerpir.
Il m'a tolu, dont devoie garir,
Mon poing senestre à mon escu tenir;
Or me manace de la teste tolir. »
Rocous l'oï, del sens quida issir :
« Oncles, dist-il, ne vos chaut de fuir.
Bataille aura Raous, n'i puet faillir,
Si fiere et dure que il porra soufrir. »

En Rocoul ot mervillous chevalier,
Fort et hardi por ses armes baillier.
« Oncles, dist-il, ne vos chaut d'esmaier. »
Le cheval broiche des esperons d'or mier,
Brandit la hanste planée de pumier,
Et fiert Raoul en l'escu de quartier,
Et Raous lui, nel vost mie esparnier,
Desoz la boucle li fist fraindre et percier.
Bons haubers orent, nes porent empirier.
Oultre s'en passent, les lances font brisier,
Que nus des deux n'i guerpi son estrier.
Raous le vit, le sens quida changier,
Par maltalent tint l'espée d'acier,
Et fiert Rocoul sor son elme à or mier.
Pieres et flors en fist jus trebuchier.
Devers senestre cola li brans d'acier;
Tot son escu li fait jus reoingnier,
Sor l'estriviere fait le branc apuier,
Soz le genoil li fait le pié tranchier,
O l'esperon l'abat el sablonier.
Voit le Raous, n'i ot que leecier,

Digitized by Google

Puis lor a dit un molt lait reprovier :
« Or vos donrai un mervillous mestier;
Ernaus ert mans, et vos voi eschacier;
Li uns ert gaite, de l'autre fas portier.
Jà ne porrés vostre honte vengier. »
« Voir, dist Rocous, tant doi je plus irier
Oncles Ernaus, je vos quidoie aidier;
Mais mes secors ne vos ara mestier. »
Fuit s'en Ernaus, n'i ot que esmaier;
Raous l'enchauce, qu'il ne le vieut laissier.

Fuit s'en Ernaus, qu'il ne sait où guenchir,
Tel poor a, ne se puet soustenir,
Raoul esgarde qu'il voit si tost venir,
Merci li crie, com jà porrez oïr :
« Merci! Raous, se le poez soufrir.
Juenes hom sui, ne vuel encor morir.
Moines serai, si volrai Dieu servir.
Cuites te claim mes ouors à tenir. »
« Voir, dit Raous, il te covient fenir,
A ceste espée le chief del bu partir.
Terre ne erbe ne te puet atenir;
Ne Diex ne hom ne t'en puet garantir,
Ne tout li saint qui Dieu doivent servir. »
Ernaus l'oï, s'a geté un soupir.

Li quens Raous ot tout le sens changié.
Cele parole l'a forment empirié,
Qu'à celui mot ot il Dieu renoié.
Ernaus l'oï, s'a le chief sozhaucié,
Cuers li revint, si l'a contralié.
« Par Dieu, Raous, trop te voi renoié,
De grant orguel fel et outrequidié.
Or ne te pris nes qu'un chien erragié,
Quant Dieu renoies et la soie amistié;
Car terre et erbe si m'auroit tost aidié,
Et Dieux de gloire, s'il en avoit pitié. »
Fuiant s'en torne, s'a son branc nu sachié;
Devant lui garde, quant il l'ot eslongié,
Voit Berneçon venir tout eslaisié,
De beles armes molt bien aparillié,
D'aubers et d'elmes et d'escus et d'espié.
Ernaus le voit, s'a son poing oblié,
Por la grant joie a tout le cuer haitié,
Vers Berneçon a son cheval dreçié,

Digitized by Google

Merci li crie par molt grant amistié.
« Sire Bernier, aies de moi pitié.
Vez de Raoul com il m'a justicié;
Del bras senestre m'a mon poing rooignié. »

Bernier, bâtard du comte Ybert de Ribemont et neveu des fils d'Herbert de Vermandois, avait été adoubé par Raoul de Cambrai, était devenu son homme et l'avait servi bravement. Même dans la guerre que Raoul entreprit contre les fils d'Herbert, Bernier reste plus fidèle aux liens de féodalité qu'aux liens de parenté, et il combat pour son seigneur contre ses oncles. Mais, violemment outragé par Raoul, il renonce à son allégeance. En vain Raoul offre-t-il toute sorte de réparations; Bernier les refuse, et il prend fait et cause pour ses oncles. C'est contre lui que Raoul vient se heurter dans sa poursuite d'Ernaut. En le voyant, Bernier est repris des sentiments féodaux à l'égard de son ancien seigneur; il déclare accepter les réparations qu'il avait refusées naguère et demande une réconciliation. A son tour, Raoul repousse tout accommodement. Les deux chevaliers en viennent aux mains, et Raoul est mortellement blessé. Alors le comte Ernaut s'écrie qu'il va venger son poing coupé; et, n'écoutant pas Bernier qui lui demande de ne pas toucher un homme mort, il revient sur Raoul et l'achève d'un coup d'épée. La générosité n'est pas le fait des barons du cycle de Charlemagne; c'est un peu plus tard et grâce à ceux de la Table ronde que la courtoisie s'introduit en ces mœurs violentes. Au reste il n'en est pas autrement dans Homère. Achille a frappé Hector, et le héros troyen est expiré. Il est là gisant, le fils de Pélée le dépouille de ses armes. Les guerriers de l'Achaïe accourent, insultent le mort, et

Digitized by Google

plus d'un porte un coup et fait une blessure à ce corps sans défense (1).

Une réconciliation.

Une violente querelle avait éclaté entre Agamemnon, roi des rois, et Achille, fils de Pélée. Obligé de rendre sa captive Chryséis, fille de Chrysès, prêtre d'Apollon, Agamemnon avait enlevé Briséis, qui avait été donnée à Achille en récompense de ses exploits. A la suite de cet outrage, Achille s'était retiré dans sa tente et avait cessé de prendre part aux combats. Profitant de cette absence, Hector inflige aux Grecs une sanglante défaite; et Agamemnon, rentrant en lui-même, se décide à envoyer à Achille une députation qui lui demandera d'oublier l'offense reçue et qui lui offrira de riches présents en réparation. Mais Achille est inexorable et il persiste en son ressentiment. La mort de Patrocle tué par Hector le fait rentrer en lui-même à son tour. Il convoque les Grecs, et c'est dans cette assemblée que se scelle la réconciliation. Achille le premier déclare qu'il triomphe de son courroux. En réponse, Agamemnon confesse qu'il fut entraîné par une colère aveugle, quand il eut la pensée de priver Achille de sa récompense; mais la réparation est prête, et, avant que l'assemblée se sépare, ses hérauts apporteront tous les dons qu'il promit quand la première fois il voulut rétablir la bonne intelligence entre lui et Achille. Ses ordres sont exécutés aussitôt. On porte hors de sa tente les sept trépieds, les vingt vases éclatants; on amène les douze coursiers; on conduit les captives distinguées par leurs attraits et

(1) Οὐδ' ἄρα οἵ τις ἀνουτητί γε παρέστη (*Il.*, XXII, 371).

Digitized by Google

leur habileté à l'aiguille ; sept captives paraissent, la huitième est la belle Briséis. Ulysse, à la tête du cortège, porte dans une balance les dix talents d'or ; les jeunes gens, chargés des autres dons, les déposent au milieu de l'assemblée. Agamemnon se lève, et, recevant de la main du héraut Talthybius un sanglier, il déclare dans un serment solennel qu'il n'a pas touché à la jeune Briséis et qu'elle a été honorée dans ses tentes. Après avoir appelé la colère des dieux sur sa tête s'il est parjure, il coupe de son coutelas la gorge de la victime, et Talthybius la lance dans la mer. L'assemblée est témoin des rites de la réconciliation, et Achille, qui l'avait convoquée, la rompt. (*Iliade*, ch. XIX.)

Homère vient de nous retracer une réconciliation entre héros. Un de nos trouvères va nous raconter une réconciliation féodale. Nous avons appris tout à l'heure que Bernier, rencontrant dans la mêlée Raoul de Cambrai, l'a vaincu et tué. Mais le sang de son ancien seigneur, bien que ce seigneur l'eût offensé cruellement, lui est un éternel reproche ; il n'est rien qu'il ne fît pour obtenir de la famille du mort le pardon du sanglant triomphe qu'il a remporté. Une occasion se présente. Le roi Louis tient une cour plénière ; ses vassaux sont autour de lui, entre autres le fils de Raoul de Cambrai, Gautier et ses amis d'une part, et de l'autre, Bernier et ses oncles. Maintenant il faut laisser parler le trouvère ; car sans lui nous n'imaginerions pas comment, c'est-à-dire en se prosternant et en tendant leurs épées, ces terribles barons, ces hommes violents qui avaient si souvent querelle les uns contre les autres, demandaient paix et merci (1).

(1) *Raoul de Cambrai*, p. 206.

Digitized by Google

Grans fu la cors en la sale garnie.
L'enfes Bernier à la chiere hardie
Son chief bendé d'une bende de sie,
Toz fu en braies, si ot chemise vestie,
En crois adens tint l'espée forbie,
Devant le roi Gautelot merci prie.
« Merci, Gautier, por Dieu le fil Marie,
Qui suscita le mort en Betanie
Et reciut mort por nos rendre la vie.
Je te proi, sire, lai ester la folie;
Ne doit durer tos jors ceste haïe.
Ou tu m'ocis, ou tu me laisse en vie. »
Geri (1) l'oï, s'a la coulor noircie,
Si haut parole, la sale en est estormie :
« Par Dieu, bastars, ensi n'iras il mie.
Tu en pendras, ou morras à hachie,
Se ne t'enfuis en Puille ou en Hongrie. »
Desor Bernier est la cors revertie,
Et si escrient en la sale voltie :
« Sire Geri, pleins estes d'estoutie,
Quant vos ce dites force li est faillie.
Encore a il mil homes en s'aïe;
Ne li fauront por i perdre la vie. »
Berniers respont qu'il n'a soing de folie :
« Merci, signor, por Dieu le fil Marie.
Se Dex le donne, qui tout a en baillie,
Que ma proiere fust en gré recoilliе,
Ancui seroit ceste guerre fenie. »

Berniers se gist ens el palais listé,
En crois adens tint le branc aceré.
De Saint Germain vers ci venir l'abbé,
Chieres reliques aporta à plenté
De Saint Denis et de Saint Honoré.
En haut parole, que bien l'ont escouté.
Li gentix abes fu de grant loiauté,
Ybert le conte a par nom apelé,
Wedon de Roie, Loeis l'aduré,
Et de Doai dant Ernaut le sené,
Le poing senestre ot en l'es turcoupé,
En la bataille soz Orignï el pré.
« Baron, dist-il, or oïés mon pensé.
Chascuns aport son bon branc aceré;
Vos anemis soient ci presenté,

(1) C'est l'oncle de Raoul de Cambrai, le plus acharné contre toute réconciliation.

Que, se Dieu plait, jà serez acordé. »
« Voir, dist Ybers, jà n'en iert trestorné. »
Il s'agenoillent, voiant tout le barné,
Merci crierent par bone volonté.
Onques Geris n'en a un esgardé;
L'abes le vit, près n'a le sens dervé.

L'abes s'escrie, qui molt fu bien apris :
« Que faites vos, d'Arras li sors Geris?
Levez les ent, frans chevaliers gentis. »
Et Gautelès s'escria à haus cris :
« Levez les ent, dame (1), par vos mercis.
Nel di por ce que il soit mes amis;
Et ja soit il detranchiés et ocis. »
Geris (2) l'oi, s'en a jeté un ris.
« Biax niés, dist-il, molt par ies de haut pris.
Bien hez de cuer trestous tes anemis.
N'i garira Berneçons li chaitis. »
L'abes l'entent, à poi n'enrage vis :
« Sire Geri, tout avés le poil gris,
Ne ne savez le jor de vos juïs.
Se pais ne faites, si m'aït saint Denis,
Jà la vostre ame n'avera paradis. »

Sus el palais a grant noise de gent.
Devant Gautier gist Bernier simplement,
Devant Gerin Ybers par bon talent,
Et Loeys ses freres ensement;
Wedon de Roie l'en prie doucement,
Il et Ernaut de Doai au cors gent.
Et Bernier s'est escrié hautement :
« E! Gautier sire, por Dieu omnipotent,
Nos cinq espées te sont ci en present;
Nos n'i aurons mais nul recovrement.
Or nos pardone, por Dieu, ton maltalent,
Ou prent m'espée, si te venge erramment. »
Par le palais s'en escrient sept cent :
« E! Gautelet, por Dieu où tout apent,
Par amor Dieu, frans hom, levez les ent. »
« Dex! dist Geri, com je le fas dolent! »
Il les en lieve tos et isnelement,
Puis s'entrebaisent com ami et parent.

Dans les six scènes qui viennent de passer sous

(1) La mère de Raoul de Cambrai.
(2) Géri est le grand-oncle de Gautier.

Digitized by Google

les yeux du lecteur, je compare non les poésies, mais les mœurs et les sentiments. Les poètes en sont les meilleurs truchements pour les époques primitives; et l'on est en droit de dire primitive, bien qu'elle vienne longtemps après l'empire romain, l'ère des commencements du catholicisme médiéval et de la féodalité.

Digitized by Google

XV

COMMENT J'AI FAIT MON DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE;

CAUSERIE (1).

Rien ne m'avait préparé particulièrement à une entreprise de ce genre... Rien? et les travaux consignés dans le présent volume et ceux, plus considérables, que contient l'*Histoire de la langue française?* Sans doute; mais cela, qui me qualifia amplement lors des transformations de mon premier et vague projet, y est postérieur; et je répète en toute vérité : rien ne m'avait préparé à une entreprise de ce genre. J'avais dépassé quarante ans; la médecine grecque m'occupait entièrement, sauf quelques excursions littéraires qu'accueillaient des journaux quotidiens et des revues. Je donnais chez M. J. B. Baillière une édition d'Hippocrate, texte grec avec la collation de tous les manuscrits que je pus me procurer, notes et commentaires; édition dont le premier volume me valut le suffrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et dont le dixième et dernier ne parut qu'en l'année 1860. C'était bien assez de besogne. La Fontaine dit de son homme déjà pourvu d'un gibier suffisant:

(1) 1er mars 1880.

Digitized by Google

Tout modeste chasseur en eût été content.

Son chasseur n'était pas modeste, et le fabuliste ajoute aussitôt :.

Mais quoi! rien ne remplit
Les vastes appétits d'un faiseur de conquêtes.

Entendons-nous pourtant sur mes *vastes appétits*. Je suis de ces esprits inquiets ou charmés qui voudraient parcourir les champs divers du savoir et obtenir, suivant la belle expression de Molière, *des clartés de tout;* mais, à la fois avare et avide, je n'aimais à rien lâcher. C'est ainsi que je continuai mon Hippocrate, tout en entreprenant mon dictionnaire. Que n'ai-je pas roulé en mon esprit? Si ma vieillesse avait été forte et que la maladie ne l'eût pas accablée, j'aurais mis la main, avec quelques collaborateurs, à une histoire universelle dont j'avais tout le plan.

Mais revenons. La conception du dictionnaire fut due, en de telles circonstances, à une occasion fortuite, n'eut d'abord qu'un petit commencement et un caractère fragmentaire, et ne parvint que par des élaborations successives à se former en un plan général et en un ensemble où toutes les parties concouraient. Mes lectures, toujours très diverses, avaient amené sous mes yeux des recherches étymologiques. A la suite, je me plus à partager quelques mots français en préfixes, suffixes et radicaux. Cela me parut curieux; et incontinent, sans prendre le temps ni la peine de pousser plus loin l'expérience, j'imaginai qu'il y avait là matière à un dictionnaire étymologique de la langue, refaisant, à la lumière des méthodes modernes, ce que Ménage avait fait deux cents ans auparavant, non sans mérite. Au

Digitized by Google

resté, ces préliminaires, qui d'abord absorbaient toute mon attention et qui plus tard se réduisirent d'eux-mêmes à leur proportion véritable, ne furent pas complètement perdus ; et, dans l'œuvre définitive, à leur rang alphabétique, j'ai donné une certaine place aux préfixes et aux suffixes, en en expliquant l'origine et la signification ; innovation non inutile, car les préfixes et les suffixes sont des éléments français dont la connaissance importe à l'analyse des mots.

Je proposai mon projet à M. Hachette, le grand libraire, à qui me liait une vieille amitié de collège. Il l'accepta. Le titre de l'ouvrage devait être : *Nouveau dictionnaire étymologique de la langue française.* Un traité entre nous fut conclu. Il m'avança 4000 fr. Cela se passait en 1841.

Cinq années s'écoulèrent sans que j'eusse mis sur le chantier le travail dont j'avais pris l'initiative et la responsabilité. C'était, j'en conviens, bien du retard et bien de la négligence. Je ne puis me justifier, je ne puis que m'excuser et plaider les circonstances atténuantes. J'eus, dans cet intervalle, le malheur de perdre ma mère ; cette mort me plongea dans un deuil profond, et, pendant de longs mois, je demeurai incapable de reprendre le cours habituel et nécessaire de mes occupations. Je dis nécessaire, car cette oisiveté par chagrin porta beaucoup de dérangement dans mes petites affaires. D'autre part, quand je commençai de revenir à moi, M. Baillière, autre éditeur qui me fut toujours bienveillant et ami, me talonna pour Hippocrate, dont, avec raison, il voulait que les volumes se suivissent avec quelque régularité. Sous ces diverses pressions, je ne sus pas disposer mon temps pour le dictionnaire étymo-

Digitized by Google

logique, nouvelle besogne qu'il fallait introduire dans le cadre de la journée, et je laissai de côté des engagements dont le souvenir venait parfois me causer de désagréables sursauts.

Cette torpeur qui n'avait que trop duré, M. Hachette m'en tira en me sommant de commencer. On sait que parfois, pendant le sommeil, des idées qui nous ont occupés la veille s'élaborent inconsciemment; de même, pendant ce trop long sommeil de notre projet, ses idées et les miennes s'étaient modifiées, et il me proposa d'annuler l'ancien traité, d'en conclure un autre, et de donner au travail un nouveau titre, le titre de *Dictionnaire étymologique, historique et grammatical de la langue française*. On remarquera l'adjonction d'*historique*. C'était là en effet, depuis que je considérais mon projet sous toutes ses faces, le point dominant qui me préoccupait et qui cadrait le mieux avec ma qualité d'érudit et mon titre de membre de l'Académie des inscriptions. Je n'étais pas le premier qui eût conçu l'introduction de l'histoire en un lexique de la langue française. Voltaire en avait proposé une ébauche en conseillant de citer, au lieu d'exemples arbitraires, des phrases tirées des meilleurs écrivains. Mais surtout Génin, amoureux de l'ancienne langue, recommanda de remonter délibérément jusqu'à elle, et de ne pas craindre d'y chercher des autorités. Je m'appropriai et l'avis de Voltaire et l'avis de Génin. J'en composai un plan original qui fut bien à moi. J'étais le premier qui entreprenait de soumettre de tout point le dictionnaire à l'histoire, exécutant l'œuvre si j'avais force, patience et chance favorable.

Voyez en effet ce qu'est la chance. Bien plus tard et quand j'avais déjà commencé l'impression, j'appris

Digitized by Google

indirectement qu'un savant homme, M. Godefroy, avait, lui aussi, songé à un dictionnaire historique de la langue française et amassé des matériaux à cette fin. La nouvelle de l'avance que j'avais prise lui ôta tout espoir. A lui la chance manquait. Pourtant tout ne fut pas perdu. Ses amples lectures et sa riche collection d'anciens exemples fournissaient sans peine de quoi faire un dictionnaire de la langue d'oïl, lequel nous manque. Bientôt je fus en rapport avec M. Godefroy, je donnai ma pleine approbation à une telle entreprise ; je le confirmai dans la persuasion qu'elle était fort désirée ; j'exhortai, je pressai, j'alléguai maintes fois mon exemple et mes procédés. La mouche du coche, dira-t-on. Non pas tout à fait ; car M. Godefroy *m'a payé de ma peine* en me dédiant son livre, dont la première livraison vient de paraître, enlevant ainsi à l'érudition allemande, qui s'y préparait allègrement, l'honneur de nous donner à nous, Français, un glossaire de notre vieille langue.

A moi la chance s'ouvrait sous la forme de la seconde proposition de M. Hachette. Peut-être, après tant de préliminaires, étonnerai-je mon lecteur en lui confessant que, loin de la saisir avidement, je demandai vingt-quatre heures de réflexion. Ces vingt-quatre heures furent un temps d'angoisse ; je passai la nuit sans fermer l'œil, soupesant en idée le fardeau dont il s'agissait définitivement de me charger. Jamais la sévère réalité du vers d'Horace (1) ne se présenta plus vivement à mon esprit. La longueur de l'entreprise, qui, je le prévoyais, me mènerait jusqu'à la vieillesse, et la nécessité de la

(1) Quid ferre recusent, Quid valeant humeri.

Digitized by Google

combiner durant beaucoup d'années avec les travaux qui me faisaient vivre, se jetaient en travers de ma résolution. Enfin, vers le matin, le courage prit le dessus. J'eus honte de reculer après m'être avancé. La séduction du plan que j'avais conçu fut la plus forte, et je signai le traité.

Pourtant ma confession n'est pas tout à fait complète. M. Hachette m'avait avancé, je l'ai dit, 4000 fr., et les rendre devenait ma première obligation, du moment que rien ne se concluait entre nous. Je n'étais pas hors d'état de les restituer; mais ils faisaient partie de quelques économies auxquelles je tenais comme le petit épargnant tient à ses épargnes. Ils ne furent donc pas sans une certaine influence sur ma détermination. Toutefois j'étais destiné à n'en pas jouir. La révolution de février, deux ans après, me les enlevait, avec le restant de ces économies qui m'étaient si chères, placées en des dépôts que la crise universelle du crédit fit sombrer. La catastrophe ne toucha pas à mon dictionnaire, à mon plan, à ma résolution. Le résultat (il faut bien juger par le résultat, puisque, auparavant, nous ne pouvons percer l'avenir) m'a donné bien au delà de ce que, dans mes anticipations les plus ambitieuses, j'espérais en fait de compensations.

Le commencement était de rassembler force exemples pris dans nos classiques et dans les textes d'ancienne langue. Les classiques allèrent de soi, sans que je m'interdisse de sortir de leur cercle; quant aux textes d'ancienne langue, je pris les plus célèbres dans chaque siècle, depuis le douzième (le onzième a peu de chose) jusqu'au seizième inclusivement. Le seizième siècle est la limite de mon historique. Mon atelier fut aussitôt constitué. M. Ha-

Digitized by Google

chette mit à ma disposition des personnes instruites qui lurent pour moi les auteurs, et inscrivirent, sur de petits papiers portant en tête le mot de l'exemple, les phrases relevées. Je les ai nommées dans la préface du dictionnaire et remerciées, ainsi que quelques volontaires qui se plurent à me fournir du secours. Mes instructions étaient fort générales : recueillir autant que faire se pourrait des exemples de tous les mots (malgré nos recherches plus d'un est resté sans citation), n'omettre ni les archaïsmes, ni les néologismes, ni les contraventions à la grammaire, avoir l'œil sur les acceptions détournées ou singulières, et donner la préférence aux exemples intéressants ou par leur élégance, ou par l'anecdote, ou par l'histoire. Tels furent les points dont je causai avec eux ; l'exécution fut laissée à leurs propres vues, à leurs habitudes, à leur goût personnel et aussi au hasard des rencontres.

Je lus de mon côté, et dépouillai certains livres, non seulement pour augmenter la somme du travail, mais surtout pour avoir par moi-même expérience de ce genre de besogne et mieux apprécier les contributions de mes auxiliaires. Toutefois, la vraie pierre de touche fut quand le moment vint d'utiliser ces exemples et de les incorporer dans la rédaction de l'article auquel ils se référaient. Alors je reconnus que plus d'un, des miens comme de ceux de mes auxiliaires, étaient suspects à divers titres. M. Hachette voulait que mes citations se bornassent à nommer l'auteur et ne fussent pas accompagnées des renseignements qui permettraient de les retrouver, édition, chapitre, page. Son motif était que, vu la multitude des indications et la facilité de se tromper sur des chiffres, soit en écrivant,

Digitized by Google

soit en imprimant, ce serait un grenier à fautes. Telle fut son expression. Mais ce parti par trop radical, quand même je l'aurais pris, n'eût pas remédié à ce qu'il y avait de vicieux ou d'insuffisant en certaines citations. Le seul recours était la vérification, toutes les fois qu'un soupçon quelconque s'élevait ; vérification souvent fort laborieuse et grande consommatrice d'heures et de recherches. Néanmoins je ne me rebutai point, et je réussis à donner à mes citations toute leur qualité de précision. Malgré le pronostic, ce ne fut point un grenier à fautes.

Pendant que je recueillais paisiblement des exemples, de terribles événements éclatèrent qui changèrent la face de la France. En 1848, une émeute, vite transformée en révolution, la mit soudainement en république. La stupéfaction peu bienveillante de la province à la vue d'un changement sur lequel elle n'avait pas été consultée, les idées révolutionnaires des uns, les systèmes socialistes des autres, parmi les vainqueurs, l'incertitude sur l'issue d'une pareille crise, jetèrent dans le désarroi la fortune publique et les fortunes privées. Le sanglant conflit de juin dans Paris même, entre l'Assemblée nationale et les ouvriers, n'était pas fait pour rien amender; et, quand M. Hachette, commandé avec sa compagnie de garde nationale pour attaquer, le vendredi, une barricade élevée en son quartier (il demeurait alors rue Pierre-Sarrasin, rue aujourd'hui détruite), reçut une décharge qui le couvrit du sang de plusieurs de ses voisins, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait hésité à continuer une aussi lourde entreprise que le dictionnaire, et suspendu au fort de l'orage les secours qu'il me fournissait. Mais la maison était dès lors solidement établie, et son chef intrépide et

Digitized by Google

habile tint tête aux circonstances. Après une hésitation qui ne fut que momentanée, il persévéra et je persévérai avec lui.

A la longue, l'amas que je faisais crut tellement, que je me jugeai suffisamment pourvu d'exemples. En réalité, je ne l'étais pas; mais je ne fis pas moins fort bien de m'arrêter ainsi, sauf reprise, en la voie de la collection. Avec les proportions où j'avais conçu mon dictionnaire, je me serais perdu sans ressource dans le temps et dans l'espace, si je m'étais laissé aller, en chacun des compartiments qu'il embrassait, à la tentation, très naturelle du reste, d'y être complet. Il était urgent de se résigner à un sacrifice, et de procéder au tout en se refusant à mettre la dernière main aux parties. Je n'ai point eu à me repentir de ma résolution. Le tout se fit, et c'était l'essentiel; car, en bien des cas, il est le juge suprême des parties. Puis les parties furent reprises en sous-œuvre et avec une meilleure entente; ce qui compensa suffisamment l'interruption que je leur avais infligée.

Il me souvient qu'il y a quelques années un Anglais, songeant à faire pour sa langue ce que j'avais fait pour la mienne, me demanda par un intermédiaire de le renseigner sur la manière dont j'avais procédé. Je lui donnai de grand cœur quelques indications essentielles; mais, je ne le reconnais que trop aujourd'hui, elles étaient certainement insuffisantes; et, si j'avais pu alors lui remettre la notice que j'écris présentement, je lui aurais été de plus d'utilité, en lui sauvant les tâtonnements. A moi ils ne furent pas sauvés. J'avais, il est vrai, en lexicographie d'illustres prédécesseurs, Henri Estienne, Du Cange, Forcellini; Du Cange surtout que j'ai

Digitized by Google

feuilleté sans relâche et pour qui je suis reconnaissant comme s'il était là me prêtant l'oreille. Je n'ai pas l'outrecuidance de me comparer à eux. Leur tâche d'ailleurs n'a pas été la même que la mienne ; car ils se sont occupés de langues mortes où tout est clos, et moi j'ai eu affaire à une langue vivante où tout demeure ouvert. Quoi qu'il en soit de cette différence, ils ne nous ont pas dit comment ils s'y sont pris pour composer leurs *Trésors*. Je serai moins discret ; et, au risque de faire penser à mon lecteur que je suis moins modeste, plus personnel, ou, selon l'expression des Anglais, plus *égotiste*, je continue ma narration lexicographique.

Je prononçai donc la clôture de la récolte des exemples. Ils étaient écrits sur de petits carrés de papier, portant chacun le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, la page ou le chapitre. Chaque écrivain formait un paquet de ces petits carrés, déjà rangés alphabétiquement. Cela dut être transformé en un arrangement alphabétique général. Cette besogne toute matérielle, dont je me chargeai, m'occupa pendant plus de trois mois plusieurs heures par jour. On peut juger par là combien la masse en était considérable. Je l'admirai vraiment, non sans quelque secret effroi, quand je la vis si grosse dressée devant moi. Mais ma peine commençait à être récompensée ; car, en ce tas de petits papiers, je possédais, sous un état informe, il est vrai, le fonds des autorités de la langue classique et le fonds de l'histoire de toute la langue.

J'ai, dans la préface de mon dictionnaire, donné le tableau et l'explication du mode selon lequel j'ai traité chaque mot en particulier, et de l'ordre constant que j'ai suivi en ce traitement, de façon que

Digitized by Google

celui qui ferait une recherche ne fût jamais dérouté. Ce tableau que je viens de relire, est excellent; et, s'il m'avait été possible, c'est ma plainte perpétuelle, de l'avoir de bonne heure sous les yeux, il m'eût épargné la perte de bien des heures, et aussi quelques angoisses. Mais, loin d'être un antécédent, il fut un conséquent; et je ne l'obtins ainsi clair et déterminé qu'au prix de maint essai avorté et de maintes fausses routes. Celui qui considère mes quatre volumes, leurs milliers de pages et leurs trois colonnes estime certainement que beaucoup de temps a été employé à tout cela; mais ce dont il ne se doute pas, c'est combien de temps, dont il ne reste aucune trace, a été enfoui en recherches vaines et sans résultat, en retours sur les pas faits, en remaniements et en reprises.

Moins préparé que je ne croyais l'être, mais pourtant préparé assez pour ne pas m'égarer, je commençai la rédaction et la menai à terme. Ce fut long, et j'y employai non des mois mais des années. Il en résulta une œuvre non petite qui, dans mon inexpérience de moi-même et de mes conditions mentales, me sembla définitive. Je ne savais pas alors aussi bien que je le sais maintenant, qu'avec moi le définitif ne s'obtient pas si facilement. Combien ma satisfaction prématurée devait être châtiée! et combien j'étais encore loin du terme que je croyais avoir atteint! Cette masse de papier allait être doublée, triplée, peut-être quadruplée; je n'ai pas tenu un compte exact; mais le fait est que cette première rédaction disparut comme un embryon dans la seconde.

Mon désillusionnement s'opéra quand il fallut enfin donner de la copie (c'est le mot technique) à

Digitized by Google

l'imprimerie. Tous les auteurs ne se comportent pas de la même manière à l'égard de la copie. Quelques-uns la livrent telle qu'elle doit demeurer; elle est du premier coup achevée et aussi parfaite que le veut le talent de chacun; l'épreuve ne reçoit d'eux que des corrections typographiques; ils sont la joie du metteur en pages, n'occasionnent ni remaniements ni retards; Auguste Comte et Armand Carrel, parmi ceux que j'ai vus travailler, ont été des modèles en cette manière de faire : tout était si nettement arrêté en leur esprit, qu'ils ne changeaient plus rien ni à la pensée, ni au tour, ni à l'expression. D'autres ne voient dans l'épreuve qu'un brouillon taillable et raturable à merci, et ils le taillent et le raturent; une nouvelle épreuve arrive, nouvelle occasion de recommencer le labeur de la correction; et ils ne parviennent à se satisfaire qu'au prix de plusieurs épreuves et des malédictions du typographe. D'autres enfin tiennent le milieu : ils ne sont ni aussi arrêtés que les premiers, ni aussi flottants que les seconds. J'étais de cette dernière catégorie, avec tendance pourtant à laisser sortir de mes mains une copie non suffisamment préparée. Mais, un jour que sur une épreuve j'avais beaucoup effacé et remanié, M. J. B. Baillière, qui fut pour mon *Hippocrate* ce que M. Hachette fut pour mon *Dictionnaire*, me fit observer que ces ratures et ces remaniements étaient un travail perdu, ennuyeux à l'imprimeur, coûteux à l'éditeur, et qu'il serait préférable pour tout le monde d'achever davantage la copie, et de réserver les remaniements aux cas indispensables. Le raisonnement me parut sans réplique; et, comme je suis corrigible, ayant de bonne heure compris qu'il était peu sage de ré-

Digitized by Google

pondre aux suggestions d'amendement : « Je suis comme cela, » j'ai depuis toujours eu à cœur, selon la capacité de mon esprit, de conduire au plus près du définitif ma copie, avant de m'en dessaisir. C'était ce que je croyais avoir fait en ce que j'appellerai la première édition manuscrite de mon dictionnaire; mais, au faire et au prendre, elle ne fut qu'un canevas.

Instinctivement, c'est-à-dire sous l'empire d'une crainte vague d'être insuffisant à ma tâche, je reculais le commencement de l'impression. Au contraire, M. Hachette avait hâte de mettre en train une opération qui devait durer bien des années. Puis il était en pourparler avec un professeur de l'Université disposé à collaborer avec moi, mais qui, si l'on renvoyait trop loin le début, chercherait ailleurs emploi de ses quelques loisirs. C'était M. Beaujean, aujourd'hui inspecteur d'Académie. La suite de mon récit montrera combien M. Hachette avait raison et était prévoyant en ne laissant pas échapper pour moi cette collaboration. Par un autre côté aussi ses instances se justifiaient hautement; car il devenait de plus en plus urgent qu'une nécessité extérieure inexorable me contraignît à faire appel à toutes les ressources de mon esprit, et que je cessasse de reculer devant la lourdeur du fardeau, à l'égal de la bête d'Horace, *iniquæ mentis asellus*.

Poussé, pressé, je me décidai à prendre en main mes papiers bien numérotés et bien ficelés par paquets et à préparer de la copie définitive pour l'imprimerie. Quel ne fut pas mon désespoir, le mot n'a rien d'exagéré, quand je me convainquis qu'en l'état je n'avais aucun moyen de fournir de la copie en quantité et en qualité suffisantes à une imprimerie qui allait en consommer beaucoup! Justement je

Digitized by Google

débutais par la préposition *à*, qui est le mot le plus difficile, je crois, de tout le dictionnaire. La perspective fut décourageante. C'était celle d'une impression qui marcherait avec lenteur, si bien que ni moi ni mon éditeur, qui n'étions plus jeunes, n'en verrions la fin. La perte eût été grande pour lui; pour moi c'était un désastre infini, matériellement sans doute, mais surtout moralement. Alors il me souvint de la nuit d'angoisse et d'insomnie que j'avais passée quand je pris la résolution qui tournait si mal, et je me repentis.

L'oubli presque inconcevable et fort malencontreux d'une précaution toute matérielle aggravait encore mes difficultés. Je n'avais pas eu le soin de mettre et de faire mettre, en cette rédaction que je prenais pour la relire et la livrer, chaque signification et chaque exemple sur un papier séparé. Et maintenant, avec une pareille copie, comment opérer les classifications, les rectifications, les additions de la masse énorme de matériaux recueillis postérieurement? Il fallait beaucoup recopier; et recopier beaucoup en un travail où les écritures tenaient tant de place, allongeait une besogne déjà trop longue. Ainsi cerné de tous côtés, je tombai dans le découragement.

Il n'est rien de tel que d'être dans une mauvaise position pour avoir de mauvaises pensées. J'essayai de me persuader que mon dictionnaire, tout imparfait qu'il était en cette première rédaction, l'emportait par de véritables avantages sur les dictionnaires précédents, et que cela devait me suffire. En cette façon je procédais par la flatterie envers moi-même pour me décider à déserter mon œuvre, et pour me résigner, tout en voyant le mieux et le plus, au pire et au

Digitized by Google

moindre. Commencer aussitôt l'impression, la pousser rapidement et terminer en un délai relativement court, quelle tentation ! mais aussi quelle chute devant ma propre conscience et devant mon devoir à l'égard de mon éditeur !

Hanc demum litem melior natura diremit. Ma meilleure nature, en effet, mit fin à la contention intestine dont j'étais à la fois le siège et le juge. J'eus honte de ma faiblesse ; j'eus honte de la flatterie par laquelle j'essayais de me corrompre et d'endormir mes scrupules ; j'eus honte de ne pas placer les intérêts de mon éditeur sur le même niveau que les miens ; j'eus honte enfin de ne pas exécuter mon plan dans sa conception pleine et entière, abandonnant la saine et loyale espérance de produire, en un domaine aussi rebattu que celui de la lexicographie, un dictionnaire vraiment original, et de mériter, moi aussi, quelque gratitude de la part des travailleurs. Ces réflexions et ces reproches me rendirent l'empire sur moi-même. Et bien m'en prit. Les éléments instructifs, curieux, historiques abondent dans mon dictionnaire. Plus d'une fois il m'est revenu que, cherchant un mot, le chercheur s'attarda et suivit la lecture comme il eût fait d'un livre ordinaire et courant. J'avoue que ces dires n'ont jamais manqué de chatouiller de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse. Toute cette récompense était perdue, si j'avais misérablement faibli.

Les conseils bons et honnêtes ayant ainsi prévalu, j'appliquai toutes les forces de mon esprit et de mon courage à surmonter les obstacles dressés devant moi. Je vis bientôt et avec toute certitude le point décisif de ma situation : il était indispensable, mais il était suffisant, pour me mettre au-dessus de mon

Digitized by Google

affaire, que je prisse sur l'imprimerie une avance, fût-ce seulement de quelques semaines, qui me permît, sans arrêter jamais ou même ralentir la composition, de grossir, à fur et à mesure de mes remises à mon metteur en pages, mon canevas de tout ce que j'avais amassé, d'en remanier les divisions au gré de mes notes, et de le réformer sans rien rabattre de mes meilleures ambitions. Cette avance, je devais la gagner en préparant chaque semaine un peu plus de copie que l'imprimerie n'en consommait. Comment je réussis à faire ces petites épargnes qui, accumulées, me constituèrent un fonds complet de roulement, c'est ce que j'expliquerai, après avoir exposé d'abord de quelle façon le travail de l'impression (car je la commençai intrépidement) fut organisé de concert avec mes collaborateurs.

Ils étaient au nombre de quatre : MM. Beaujean, Jullien, Sommer et Baudry : dans le cours de l'œuvre, M. Sommer mourut et fut remplacé par M. Despois ; M. le capitaine d'artillerie André, plus tard, m'offrit son aide, que j'acceptai de grand cœur. Tels furent mes collaborateurs réguliers, sans parler de plusieurs volontaires qui, à un jour ou à un autre, pour ceci ou pour cela, me fournirent gracieusement des renseignements fort appréciés. Je ne répéterai pas ici l'expression de ma reconnaissance, que j'ai consignée dans la préface de mon dictionnaire. Non qu'elle se soit affaiblie; loin de là, elle est plus sentie aujourd'hui qu'au moment même. Alors j'étais dans l'effort de l'enfantement et la fièvre de l'incertitude ; aujourd'hui un succès bien établi me fait toucher du doigt combien ils m'y ont aidé. En vérité, dans un ouvrage aussi complexe que le mien, plus on a de collaborateurs, plus on évite de

Digitized by Google

fautes, d'imperfections, de lacunes, surtout quand ces collaborateurs sont gens d'un grand savoir qu'ils mettent sans réserve au service de la collaboration.

Voici comment l'ordre de la besogne était réglé entre moi, mes collaborateurs et nos organes indispensables les typographes. Je remettais un lot de copie à M. Beaujean. Il le paraphait et l'envoyait à l'imprimerie. Mais je n'ai pas encore dit que cette imprimerie était celle de M. Lahure. M. Hachette l'avait désignée comme grand établissement pour un grand ouvrage. En même temps il s'y était assuré d'un bon metteur en pages et de bons ouvriers. Quand ils eurent sous les yeux un premier échantillon de mon manuscrit, ils refusèrent de s'en charger aux conditions ordinaires de la composition, et ils demandèrent une augmentation de prix, qui leur fut accordée par M. Hachette. Ils n'arguèrent, pour fonder leur réclamation, ni de la mauvaise écriture, ni des ratures, ni des difficultés de lecture; mais ils déclarèrent que ce qui accroissait leur besogne et justifiait leur exigence était le vieux français de l'historique, qui ne pouvait être composé couramment comme le reste. Avant de formuler leur demande, ils avaient soumis l'affaire à une sorte de conseil arbitral formé d'ouvriers, qu'ils nommèrent *le Comité*, et qui prononça en leur faveur.

En retour du lot de copie, M. Beaujean recevait un premier placard dont il corrigeait les fautes. Avec celui-là l'imprimerie faisait un second placard. M. Beaujean le lisait, le corrigeait derechef, et inscrivait en marge ses observations. C'est ce second placard ainsi annoté qui m'était adressé. Il était formé de quatre colonnes de texte, équivalant à quatre

Digitized by Google

colonnes de ce qui est aujourd'hui le dictionnaire.

Ce même second placard était, en même temps qu'à M. Beaujean, envoyé à mes autres collaborateurs et soumis à leur examen. Leurs observations ne négligeaient rien, depuis l'humble faute typographique jusqu'aux points les plus élevés de la langue, de la grammaire, de l'étymologie. Plus d'une fois elles ont accru la richesse des exemples, amélioré l'historique. Plus d'une fois j'ai frémi en voyant de quelles erreurs, qui m'avaient échappé, j'étais préservé par la scrupuleuse attention de mes réviseurs.

Quand j'avais sous la main tous ces matériaux de correction, y compris parfois des notes personnelles que je pouvais avoir recueillies depuis l'envoi de la copie jusqu'à la venue du second placard, je me mettais à la besogne. Je lisais d'abord le placard pour moi et sans consulter le travail de mes collaborateurs, et je le corrigeais à mon point de vue. Puis je prenais M. Beaujean, puis M. Jullien, puis M. Sommer, et après lui M. Despois, puis M. Baudry, puis le capitaine André. Tout allait bien, tant que les observations n'exigeaient ni un examen prolongé, ni une rédaction secondaire, ni des additions, ni des retranchements. Mais, quand venaient celles qui soulevaient des questions épineuses, ou que je ne pouvais recevoir sans refaire mon texte, alors il me fallait réfléchir longuement pour prendre un parti et mettre résolument la main à la refonte de telle ou telle portion de l'article incriminé. Rien n'était plus laborieux que la correction de certains de ces placards prédestinés. On en jugera, quand on saura que maintes fois ils ne quittaient mon bureau qu'accrus d'un cinquième ou d'un quart.

Digitized by Google

Sans doute le plus long était le travail intellectuel qu'ils me demandaient ; mais, ajouterai-je cette minutie qui, en fin de compte, n'en était pas une? le travail matériel était long aussi, obligé que j'étais d'ajuster sur le placard notes et bouts de papier, de manière que l'imprimerie pût se reconnaître dans le dédale. Combien de fois, quand j'étais au plus fort de mes embarras, n'ai-je pas dit, moitié plaisantant, moitié sérieux : « O mes amis, ne faites jamais de dictionnaire! » Mais dépit vain et passager! c'est le cas d'appliquer le dicton picard rapporté par la Fontaine dans sa fable du *Loup, la mère et l'enfant :*

Biaux chires leups, n'écoutez mie
Mère tenchent chen fieux qui crie.

Un tel placard si surchargé en exigeait un nouveau. Je le demandais donc, vérifiais les corrections, et l'adressais ainsi vérifié à M. Beaujean, qui donnait la mise en pages. C'était un grand pas; il avait coûté beaucoup de labeur, et un labeur tantôt très minutieux, tantôt très relevé.

L'imprimerie ne se faisait pas attendre, et une première épreuve de mise en pages arrivait à M. Beaujean, qui la lisait, y inscrivait ses observations et me l'envoyait. Autant en faisaient mes autres collaborateurs, qui recevaient aussi cette mise en pages. Ceux qui ont beaucoup imprimé (et je suis du nombre; honni soit qui mal y pense; un jour M. Wittersheim, imprimeur et directeur du *Journal officiel*, que je remerciais de je ne sais quoi, remarqua qu'un imprimeur devait être gracieux à qui avait tant occupé les presses); ceux, dis-je, qui impriment beaucoup ont éprouvé que bien des choses qui échappent en placard apparaissent visibles dans

Digitized by Google

la mise en pages. Chaque nouvel arrangement a sa lumière. J'étais certainement satisfait, quand cette lumière m'invitait à quelque rectification ou addition de bon aloi; mais je l'étais encore plus, si aucune modification du texte imprimé ne s'imposait; car, en présence d'un changement nécessaire, mes transes commençaient, tenu que j'étais à me restreindre dans les limites de la composition, et à ne pas occasionner des remaniements toujours difficiles et coûteux quand ils forcent le cadre d'une mise en pages. La plupart du temps j'y réussissais à grand renfort de combinaisons et d'artifices de rédaction, comptant les lettres que je supprimais et les lettres par lesquelles je les remplaçais, et heureux quand le total était ce qu'il fallait. Des heures entières s'y employaient; mais, en fin de compte, à force de dextérité, je rendis très rares les cas extrêmes où les remaniements ne purent être évités. Ce que j'ai ainsi consumé d'efforts, de patience, d'ingéniosité et de moments, il y a longtemps que je l'ai pardonné à ces laborieuses minuties; car, à un point de vue plus général, elles n'ont pas été sans me servir, disciplinant mon esprit enclin aux généralités et l'obligeant à se faire sa provision régulière de faits grands et petits.

Quelque soigneuse que fût l'imprimerie, ces pages étaient, d'ordinaire, trop surchargées, pour que je ne tinsse pas à vérifier moi-même si tout était bien comme je l'avais indiqué. Cette vérification faite, j'adressais l'épreuve à M. Beaujean, qui enfin donnait le bon à tirer. Régulièrement il s'écoulait deux mois entre la remise de la copie et ce bon à tirer définitif. L'intervalle était long; mais, à voir équitablement les choses, à considérer par combien de

Digitized by Google

mains l'épreuve passait, et à tenir compte des vues et des suggestions de chacun, on jugera qu'il n'était guère possible de demander plus de célérité ni à l'imprimerie, toujours pourvue de besogne, ni à M. Beaujean, cheville ouvrière, ni à moi, réviseur général. Quand il fut bien constaté que telle était la vitesse moyenne, je pus, en faisant l'estimation de l'accroissement de ma copie, calculer approximativement de combien d'années j'aurais besoin (car c'était par années qu'il fallait compter) pour atteindre l'achèvement, à supposer qu'il ne survînt aucune de ces males chances sans lesquelles les choses humaines ne vont guère. Je craignais la maladie pour moi ou pour les miens, la perte de papiers égarés, l'incendie ; ce fut la guerre, à laquelle je ne songeais pas, qui m'interrompit.

L'impression, commencée dans le dernier quart de 1859, finit en 1872. Elle dura donc un peu plus de treize ans. En 1859 j'avais près de cinquante-neuf ans, en 1872 soixante et onze. Cet espace de vie humaine, long à tout âge, l'est relativement bien plus à la fin de l'existence. Pourtant je le passai sans encombre et sans ralentissement. Mais l'inclémence du sort sévit par les événements extérieurs; la guerre de 1870 me fit perdre un an tout entier. Je me rends cette justice qu'en présence des dangers et des désastres de la patrie je ne conservai aucune pensée pour l'interruption ou la ruine (car le pire était en perspective) de mon œuvre. Mes préoccupations étaient ailleurs. Hippocrate, qui fut ma première étude, nous apprend qu'une douleur plus forte amortit une douleur moindre. La douleur moindre fut le dictionnaire, et elle fut amortie. En réalité, déduction faite de l'année de la guerre,

Digitized by Google

passée dans l'oisiveté de l'angoisse, l'impression avait demandé douze ans.

L'intervalle des deux mois nécessaires à l'imprimerie pour amener de l'état de copie à l'état de bon à tirer un lot de mon manuscrit fut mon salut; car il me permit de gagner sur elle. La condition du succès gisait en ceci que, pour chaque intervalle de deux mois, la masse de copie consommée par l'imprimerie serait moindre que la masse de copie que j'aurais préparée et conduite à l'état satisfaisant. Cet état satisfaisant consistait à intercaler tous les matériaux qui étaient amassés ou qui s'amassaient à fur et à mesure selon un plan déterminé, à me servir du dépouillement de tous les dictionnaires patois que j'avais pu me procurer, et à mettre à contribution plus que je n'avais fait les vastes recueils de Lacurne Sainte-Palaye et de Pougens, en un mot à transformer en texte définitif et répondant de tout point à mes vues cette première ébauche que, dans ma présomption, j'avais imaginée suffisante en quantité et en qualité. C'était beaucoup de besogne; mais, par une compensation qui m'animait d'un grand courage, mes tâtonnements m'avaient servi; je procédais avec sûreté, et rien de ce nouveau travail n'était ni livré au hasard, ni perdu. A mesure que je gagnai sur l'imprimerie en la façon que j'ai indiquée, ma réserve de copie toute prête grossit, et dès lors je fus assuré de demeurer vainqueur en cette lutte. L'imprimerie n'y avait point d'efforts extraordinaires à faire; elle n'avait qu'à être régulière avec sa quantité de travail bien mesurée et son équipe bien dressée; elle le fut. Mais à moi c'était un effort extraordinaire de tous les jours qui m'était demandé, et cela pendant des années.

Digitized by Google

Si je m'étais relâché, je compromettais mon avance, et je retombais dans les difficultés, voire dans les impossibilités, comparable au rameur de Virgile qui remonte le courant d'une rivière rapide, et qui

> si brachia forte remisit,
> Atque illum in præceps prono rapit alveus amni.
> (*Georg.*, I, 202.)

Pour tenir tête à la consommation grande et ininterrompue de l'imprimerie, j'avais besoin d'un atelier qui disposât les matériaux, dégrossît la besogne, écartât les difficultés, soit matérielles, soit extrinsèques, et me procurât toute liberté d'esprit pour bien étudier mon objet grand ou petit selon l'importance du vocable, et en conformer la rédaction au plan général, aux documents qui y afféraient, aux divisions souvent multiples qu'il convenait d'y établir, et aux considérations variées, difficiles, subtiles (car tout cela pouvait se rencontrer) qu'il suggérait. M. Hachette n'opposa aucune objection à mes projets. Il m'aurait facilement trouvé des auxiliaires pour le service requis. Mais une autre combinaison me sourit davantage ; ce fut de prendre pour auxiliaires ma femme et ma fille, qui, témoins de mes perplexités, s'offraient de tout cœur à me venir en aide. Cet arrangement domestique avait sur celui qui aurait appelé des étrangers une supériorité que j'appréciais beaucoup : ces auxiliaires d'un genre nouveau étaient constamment à côté de moi, m'interrogeaient sur ce qui les arrêtait, et recevaient immédiatement et sur place toutes les instructions que le courant de la besogne suggérait. Pour cet office, M. Hachette mit à ma disposition 2400 francs par an. Douze cents étaient

Digitized by Google

pour ma femme et ma fille, douze cents pour moi; car nous avions, tous les trois, besoin d'une indemnité temporaire : ma femme et ma fille gardaient moins de temps pour les soins de leur ménage, et moi, avec le courant absorbant du dictionnaire, je n'avais plus de moments pour certaines occupations accessoires qui me servaient à joindre, comme on dit, les deux bouts. Le *res angusta domi* dominait la situation, et j'en acceptais volontiers toutes les conséquences, c'est-à-dire le travail et l'économie : le travail soumis toutefois à cette règle qu'il ne m'imposât jamais une besogne qui me déplût ou me répugnât, et l'économie dirigée autant que possible de manière que le présent ne fût pas complètement sacrifié à l'avenir. Du reste, cette somme annuelle de 2400 francs était simplement une avance ; elle figura dans la dette des quarante et quelques mille francs que je contractai envers M. Hachette et dont il sera parlé plus loin.

A ma femme maladive et débile, une somme mesurée de travail était seule possible et même permise de par la médecine. Mais ma fille, jeune et pleine d'ardeur, consacra désormais son temps au service du dictionnaire. Cela était facile à la campagne, où nous ne recevions guère de visiteurs que le dimanche, jour d'ailleurs consacré au repos, excepté par moi, qui, donnant à mes hôtes le milieu de la journée, employais, comme d'habitude, la matinée et la nuit. La difficulté était plus grande à Paris, où la vie est plus dérangée. Néanmoins, tout compensé, et des réserves étant faites pour des distractions plus utiles que jamais, comme le *nulla dies sine linea* du dicton latin était pratiqué à la lettre, la construction de mon édifice lexicographique procéda avec la con-

Digitized by Google

tinuité qui seule mène à fin les grandes besognes. Les coups de collier intermittents, quelque énergiques qu'ils soient, y valent peu; ce qui y vaut, c'est l'assiduité qui ne s'interrompt jamais.

Mon atelier et moi nous procédions ainsi : je notais sur le *Dictionnnaire de l'Académie française* quinze de ses pages; c'était la tâche pour quinze jours. De la sorte, je pus, à la condition d'être fidèle à ma consigne de travail, connaître exactement quand j'aurais terminé ma refonte. Dans ce premier dictionnaire que j'avais rédigé et qui n'était plus qu'une humble ébauche, fort utile néanmoins, je prenais la péricope correspondant aux quinze pages de l'Académie, et je la remettais à ma femme et à ma fille. Elles en transformaient les feuillets de manière que j'en pusse faire de la copie, c'est-à-dire qu'elles mettaient sur autant de feuillets séparés tous les accidents du mot, toutes ses acceptions et tous ses exemples. En même temps elles avaient sous les yeux quelques lexiques, entre autres le grand Pougens, où j'avais noté au crayon ce qui se référait à nos quinze pages susdites.

Cette préparation préliminaire de la copie n'allait pas sans ses difficultés propres relatives aux citations, qui, parfois incomplètes, obscures, trop courtes, trop longues, n'en avaient pas moins été incorporées telles quelles dans mon canevas. J'étais devenu bien plus exigeant. Afin de remédier à des défauts sur lesquels dorénavant j'avais les yeux trop ouverts pour ne pas les pourchasser impitoyablement, il fallait rechercher les passages dans les auteurs, qui, à cet effet, étaient sous la main de mes auxiliaires. Cela d'ordinaire n'exigeait pas grand temps; mais ce qui en exigeait beaucoup, c'est

Digitized by Google

quand la citation était fausse, ou vague, par exemple Massillon ou Bourdaloue, sans rien autre. Alors je me rappelais l'avis de M. Hachette, qui voulait que le dictionnaire ne citât jamais avec plus de précision ; mais, quand même il n'eût pas été trop tard pour m'y conformer, je n'en persistais pas avec moins de fermeté dans mes prétentions à une exactitude systématique. C'était ma fille qui était particulièrement chargée de retrouver ces citations perdues ou informes. Peu à peu, à force de parcourir Massillon, Bourdaloue, Molière et les autres, elle devint fort experte en ce genre de recherches, et rarement elle dut renoncer, de guerre lasse, à mettre la main sur le passage qui avait été mal ou insuffisamment indiqué. Un grand dénicheur de fautes de tout genre en fait de citations me vint en aide : ce fut l'un de mes collaborateurs, M. Baudry, aujourd'hui mon confrère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Placé dans une bibliothèque publique ample et riche, dès qu'il soupçonnait un exemple, il n'hésitait pas, sans plaindre sa peine, à recourir aux originaux, aux textes, aux tables qu'il avait sous la main. Il était particulièrement ma providence pour déterminer les éditions dont, sans les spécifier, je m'étais inconsciemment servi sur la foi d'autrui.

Moi-même je prenais part pour certains textes aux recherches de précision. Celui qui avait dépouillé pour moi les quarante-deux volumes de la grande édition de Bossuet, avait désigné d'une façon peu intelligible pour d'autres que pour lui plusieurs ouvrages de l'évêque de Meaux, les sermons, les petits traités et quelques autres. N'ayant pas chez moi les quarante-deux volumes, je notais sur un

Digitized by Google

carnet les exemples à chercher, et, les vendredis, jours des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auxquelles j'étais alors très assidu, et dont aujourd'hui une maladie douloureuse et sans relâche m'interdit l'accès, je feuilletais curieusement mon Bossuet, que la bibliothèque de l'Institut mettait à ma disposition. Que d'heures furent ainsi consumées par mes auxiliaires et par moi en des investigations dont plusieurs auraient pu être épargnées par quelques précautions de plus dans le dépouillement des auteurs! Mais, d'une part, il est difficile pour moi surtout de prévoir de loin toutes les occasions des mécomptes; et, d'autre part, venant après coup, ces investigations rétrospectives avaient l'avantage de me familiariser utilement avec les moindres détails de mon œuvre. L'expérience m'a enseigné que rien ne vaut autant pour moi que d'être contraint à repasser minutieusement sur le travail déjà exécuté.

Mes tâches bi-hebdomadaires, bien que matériellement d'égale longueur pour le nombre de pages prélevé chaque fois sur le *Dictionnaire de l'Académie*, étaient, en réalité, souvent fort inégales; inégalité qui advenait quand se trouvait en la péricope un mot à beaucoup d'acceptions. Un mot à beaucoup d'acceptions était la plus grande des difficultés que je rencontrais sur ma route. Deux causes principales y concouraient. La première gisait dans la règle que je m'étais faite, règle excellente et qui est une des originalités de mon dictionnaire, de ranger les acceptions dans leur ordre naturel, c'est-à-dire en commençant par la plus directe et en terminant par la plus détournée. Or, en ces gradations à peine sensibles ou bien s'enchevêtrant par quelque côté, je

Digitized by Google

ne crains pas de dire qu'il fallait bien des subtilités de discrimination pour faire honneur aux subtilités effectives du langage. La seconde gisait dans le classement, sous chaque numéro d'acception différente, des exemples qui, eux aussi, avaient leur ambiguïté et leurs contacts multiples ; car ils n'avaient pas été écrits par les auteurs pour être classés sous des rubriques lexicographiques, et les nuances de l'esprit individuel qui s'y imprégnaient contrariaient les opérations nécessairement plus générales du classificateur. La malchance de l'ordre alphabétique voulut que, pour mon début, j'eusse à traiter la préposition *à*, mot laborieux entre tous et dont je ne me tirai pas à ma satisfaction. Plus loin, ayant acquis plus d'expérience et rencontrant le verbe *faire*, qui, à ce point de vue, n'est guère moins redoutable, j'obtins un meilleur succès ; et, quand un de mes bons amis, M. le docteur Michel Lévy, médecin en chef du Val-de-Grâce et auteur d'un grand traité d'hygiène, répondant à quelqu'un qui me louait de je ne sais plus quel travail, assura que rien n'équivalait, pour le mérite de la difficulté vaincue, à ma rédaction du verbe *faire* en mon dictionnaire, j'accueillis avec une vive satisfaction ce témoignage inattendu, qui répondait le mieux à mes appréhensions comme à mes espérances. Son souvenir me rappelle combien d'amis bien chers j'ai perdus, et que de vides se sont faits autour de moi ; la vie serait moins dure, si l'on vieillissait de compagnie ; mais passons. Mon opiniâtreté à soumettre à la rechercher tout ce qui me paraissait suspect croissait avec les obstacles, loin de faiblir ; j'en étais quitte pour prolonger ma veille habituelle au delà de trois heures du matin, qui était mon heure réglementaire.

Digitized by Google

Ce règlement comprenait les vingt-quatre heures de la journée, dont il était essentiel que le moins possible fût donné aux exigences courantes de l'existence. Je m'étais arrangé, en sacrifiant toute sorte de superflu, à avoir le luxe d'une habitation de campagne et d'une habitation de ville. L'habitation de campagne était à Ménil-le-Roi, Seine-et-Oise, petite et vieille maison, jardin d'un tiers d'hectare, bien planté, productif en fruits et en légumes, qui, comme au vieillard de Virgile, *dapibus mensas onerabat inemptis.* Là, dans une quasi-solitude (car mon village est à l'écart du courant des Parisiens qui s'échappent les dimanches de la grande ville), il était aisé de disposer des heures. Je me levais à huit heures du matin; c'est bien tard, dira-t-on, pour un homme si pressé. Attendez. Pendant qu'on faisait ma chambre à coucher, qui était en même temps mon cabinet de travail (vieille et petite maison, ai-je dit), je descendais au rez-de-chaussée, emportant quelque travail; c'est ainsi que, entre autres, je fis la préface de mon dictionnaire. Le chancelier d'Aguesseau m'avait appris à ne pas dédaigner des moments qui paraissent sans emploi, lui que sa femme inexacte faisait toujours attendre pour le dîner, et qui, lui présentant un livre, lui dit: « Voilà l'œuvre des avant-dîners. » A neuf heures, je remontais et corrigeais les épreuves venues dans l'intervalle jusqu'au déjeuner. A une heure je reprenais place à mon bureau, et, là, jusqu'à trois heures de l'après-midi, je me mettais en règle avec le *Journal des savants*, qui m'avait élu en 1855, et à qui j'avais à cœur d'apporter régulièrement ma contribution. De trois heures à six heures je prenais le dictionnaire. A six heures je descendais pour le dîner, tou-

Digitized by Google

jours prêt; car ma femme ne faisait pas comme Mme d'Aguesseau. Une heure y suffisait environ. On recommande en précepte hygiénique de ne pas se mettre à l'ouvrage de cabinet immédiatement après le repas. J'ai constamment enfreint ce précepte, après expérience faite que je ne souffrais pas de l'infraction. C'était autant de gagné, autant d'arraché aux nécessités corporelles. Remonté vers sept heures du soir, je reprenais le dictionnaire et ne le lâchais plus. Un premier relais me menait à minuit, où l'on me quittait. Le second me conduisait à trois heures du matin. D'ordinaire, ma tâche quotidienne était finie. Si elle ne l'était pas, je prolongeais la veille, et plus d'une fois, durant les longs jours, j'ai éteint ma lampe et continué à la lueur de l'aube qui se levait.

Mais ne transformons pas l'exception en règle. Le plus souvent trois heures était le terme où je quittais plume et papier et remettais tout en ordre, non pas pour le lendemain, car le lendemain était déjà venu, mais pour la tâche suivante. Mon lit était là qui touchait presque à mon bureau, et en peu d'instants j'étais couché. L'habitude et la régularité (remarque physiologique qui n'est pas sans intérêt) avaient éteint toute excitation de travail. Je m'endormais aussi facilement qu'aurait pu faire un homme de loisir; et c'est ainsi que je me levais à huit heures, heure de plusieurs paresseux. Ces veilles nocturnes n'étaient pas sans quelque dédommagement. Un rossignol avait établi sa demeure en une petite allée de tilleuls qui coupe transversalement mon jardin, et il emplissait le silence de la nuit et de la campagne de sa voix limpide et éclatante. Oh! Virgile, comment as-tu pu, toi l'homme

Digitized by Google

des *Géorgiques*, faire un chant de deuil, *miserabile carmen*, de ces sons si glorieux ?

A la ville, le temps était moins réglé. La journée avait des allants et venants et des dérangements imprévus. Mais, le soir, je redevenais mon maître complètement ; ma nuit m'appartenait, et je l'employais exactement comme à Ménil-le-Roi ; nuits d'hiver où manquaient et mon rossignol familier, et la vue de la campagne, et l'horizon étendu, mais qui avaient leur silence même dans Paris, alors que vers deux ou trois heures tout s'y taisait, et qui se passaient l'une après l'autre dans le recueillement du travail.

Mon ami M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont les habitudes laborieuses ne sont pas moindres que les miennes, les a toutes différentes. Hiver comme été, il se lève de grand matin et se couche de bonne heure. Aussi ai-je dit souvent en plaisantant que, si nous habitions la même maison, nous nous rencontrerions sur l'escalier, lui se levant et allant à sa besogne, moi me couchant et quittant la mienne. Plus heureux que moi, il jouit d'une verte et robuste vieillesse, qui n'a rien changé à ses heures d'activité et qui lui permettra de mener à bonne fin sa grande traduction d'Aristote. A la vérité, il est mon cadet de quatre ans et demi ; et il y a quatre ans et demi j'étais encore assez vaillant, quoique moins que lui. J'espère que cet intervalle de temps ne lui apportera aucun dommage, et qu'il restera un des privilégiés de la vieillesse. Certes je lui envie ce bien-être du grand âge ; mais je serais bien chagrin si, par quelque méchant tour de la nature, il cessait de mériter que je lui porte ce genre d'envie.

Depuis 1860 jusqu'au terme de l'impression, c'est-

Digitized by Google

à-dire pendant douze ans, je n'ai jamais manqué à la discipline que je m'étais imposée. Je ne dirai pas que des impatiences de finir ne me prissent en certains moments de lassitude physique ou mentale. Mais, chose assez singulière, ce ne fut pas quand la masse de travail, entamée de peu, semblait décourageante par son énormité; ce fut quand elle diminua sensiblement et que j'approchai de la terminaison. Alors je m'irritais contre la lenteur des étapes qui me restaient à parcourir; je comptais et recomptais ce que j'avais encore de pages à rédiger et d'heures à y mettre. Puis, me gourmandant de ma faiblesse, je revenais au cours régulier de mes journées et de mes nuits, qui ne m'avaient pas conduit si loin pour me laisser défaillir à la dernière portion du chemin et à la vue même du but. Défaillir quelque peu a sa compensation, c'est l'exhortation de soi-même à soi-même. Rien de tel pour s'entretenir dans les bonnes pensées et les fermes propos que de se faire de temps en temps un sermon en règle qui touche au vif des choses et au vif du caractère. Alors aucun prédicateur ne nous vaut pour nous fermer la bouche et nous ouvrir les yeux.

Il y eut pourtant une infraction. Elle fut assez considérable et assez caractéristique pour que je ne la passe pas sous silence. Au moment où je commençais à être dans la pleine activité du travail, en 1861, la veuve d'Auguste Comte me demanda d'écrire la vie de son mari, assurant que j'étais celui qui, vu toutes les circonstances, pouvait l'écrire avec les meilleures informations, et mettant à ma disposition ses souvenirs et ses papiers. Je refusai longtemps, objectant mon dictionnaire qui m'absorbait tout entier et promettant de me con-

Digitized by Google

sacrer sans réserve, dès qu'il serait achevé, à l'œuvre qu'elle réclamait de moi comme le devoir d'un disciple demeuré vivant à l'égard du maître mort. Mme Comte, avec plus de raison que je ne croyais alors, pensa que c'était ajourner trop loin ma promesse. Nos discussions là-dessus furent orageuses; car je sentais combien il m'était difficile de la satisfaire, et une rupture entre nous devint imminente. Enfin son opiniâtreté vainquit la mienne. Ses appels à la reconnaissance envers le fondateur de la philosophie positive et envers cette philosophie elle-même triomphèrent de mes difficultés que j'essayai de ne plus considérer comme des impossibilités, et j'adjoignis à l'urgence de mon dictionnaire l'urgence de cette nouvelle charge qui m'advenait d'une façon inattendue.

Dès lors j'eus à modifier l'ordre de mon travail, et à y intercaler la composition de *A. Comte et la philosophie positive* : c'est le titre de l'ouvrage qui sortit de ma transaction avec sa veuve. Je jugeai qu'il me faudrait à peu près un an pour cette composition; et l'exécution n'infligea point de démenti à mon évaluation. Quant à l'impression, qui dura environ autant, elle ne m'inquiétait pas; car la correction des épreuves appartenait, comme je l'ai dit, à mes matinées, et y ajouter celles-là n'était pas assez onéreux pour déranger mon temps. A la mise en train de l'œuvre elle-même, j'hésitai entre deux partis : ou bien interrompre pendant une année la refonte de mon dictionnaire, j'étais assez en avance du côté de l'imprimerie pour qu'elle me laissât ce délai et ne vînt pas trop tôt me talonner derechef; ou bien me borner à diminuer quelque peu les heures attribuées au dictionnaire, et prendre sur ce retranche-

Digitized by Google

ment la vie d'Auguste Comte. Heureusement je m'arrêtai à ce dernier parti. L'autre aurait été désastreux; il eût allongé d'un an tout entier le temps déjà si long de l'impression, et ajourné, au lieu de la fin de 1872, la terminaison à la fin de 1873. Un tel retard se fût fait sentir cruellement à un vieillard alors à bout de force et de santé.

Ainsi décidé, j'interrompais à minuit le dictionnaire, et de minuit à trois heures je prenais en main la vie d'Auguste Comte. Ces trois heures matinales (car le jour astronomique commence à minuit), prélevées régulièrement sans manquer pendant un an environ et jointes à ce que je pouvais grapiller çà et là de moments, suffirent; en 1863 le volume fut prêt. Durant cet intervalle, je gagnai un peu moins sur l'imprimerie pour le fait du dictionnaire, voilà tout. L'achèvement de ma refonte ne fut retardé que de quelques mois, ce qui, en définitive, ne compta guère ni pour moi ni pour le dictionnaire. Mais on croira sans peine que je me sentis grandement soulagé, quand j'eus atteint le terme de cette rude opération et que je fus sans inquiétude sur la double issue, celle du livre relatif à Auguste Comte et celle de la refonte. Le résultat prouva que Mme Comte n'avait pas trop présumé de mon dévouement; et, quand je fus hors de la fournaise, je m'applaudis de ce qui était fait : le payement de ma dette de disciple avait été exigé, et je l'avais payée.

Mon assiduité permanente au travail, ne se laissant détourner par aucune distraction ni par aucune fatigue, fut récompensée, et en 1865, je pus inscrire sur un dernier feuillet : « Aujourd'hui j'ai fini mon dictionnaire. » Mon collaborateur aussi infatigable que moi, M. Beaujean, qui est en même temps un col-

Digitized by Google

lectionneur, a gardé par devers lui cet autographe, témoignage d'un accès de satisfaction qui me saisit au moment et que je ne pus m'empêcher de consigner tel que je le ressentais. C'était bien cette fois une vraie fin ; et une nouvelle et présomptueuse illusion ne venait pas me duper. Depuis, mon dictionnaire ne reçut aucun remaniement, aucune refonte. Sans doute, tout en avançant dans l'impression, je revoyais ma copie à mesure que je la donnais, y ajoutant, en fait d'additions et de rectifications, tout ce que, dans l'intervalle, j'avais recueilli ou qu'on m'avait communiqué avec bienveillance; mais cela ne réagissait plus sur l'ensemble, qui demeura complètement déterminé. De ces notes récoltées au cours de l'impression, quelques-unes, naturellement, se rapportaient à ce qui était déjà imprimé et qui ne pouvait plus être changé. J'en fis un petit recueil qui, sous le titre de *Supplément*, fournit une cinquantaine de pages, et forma la clôture du quatrième volume. Dans les années qui suivirent la publication du dictionnaire, ce petit supplément grossit beaucoup, et il est devenu un volume publié à part. Mais qui peut espérer de jamais clore définitivement un dictionnaire de langue vivante? Encore aujourd'hui je relève sans sourciller ce que mes lectures ou des communications spontanées m'indiquent comme oubli, comme lacune, comme erreur. Soin superflu sans doute ; car mon grand âge et des souffrances permanentes m'interdisent de songer à rien entreprendre en ce genre, mais soin que ma conscience de lexicographe ne me permet pas de négliger. Cela constitue un dossier provisoire que mes successeurs trouveront, et qui peut-être ne leur sera pas inutile,

Digitized by Google

si l'on remanie jamais mon dictionnaire en une seconde édition.

Je ne sais qui a prétendu qu'on pouvait penser du mal de soi, mais qu'il ne fallait jamais en dire, vu que d'autres s'en emparaient sans ajouter les circonstances atténuantes. Je ne suis de cet avis ni en théorie ni en pratique. Le mal que je dis de moi, il ne me chaut qu'on le répète, non par dédain du qu'en dira-t-on, mais par retour sur moi-même; car ce que je cherche surtout en le disant, c'est de m'inculquer plus péremptoirement la nécessité morale où je me crois de me prémunir, de propos délibéré, contre mes insuffisances de toute nature. Appliquée à mon dictionnaire, cette critique de moi-même montre que je ne conçois mon plan qu'à fur et à mesure, que l'exécution est entachée du même vice, et que je n'arrive à la plénitude de mon idée et de mes moyens qu'à l'aide de tâtonnements qui se cherchent et se rectifient l'un l'autre. Du reste, cela n'est qu'un cas particulier du défaut général de mon esprit, défaut que j'ai décrit en mon livre de *Conservation, Révolution et Positivisme*, 2e édition, p. 492, et qui consiste essentiellement à ne rien deviner, à ne rien savoir par intuition et, pour ainsi dire, d'avance, et à être contraint de tout apprendre par expériences chèrement achetées et par tentatives redoublées.

Heureusement, dans la grande affaire de mon dictionnaire, les bonnes parties de moi-même résistèrent au découragement, et, retournant le dire d'Ovide: *video meliora proboque, Deteriora sequor*, elle réduisirent les mauvaises à l'impuissance. Aussi, quand, en 1865, j'écrivis sur un dernier feuillet ce que j'ai rapporté plus haut, ma conception avait

Digitized by Google

atteint toute l'amplitude qu'elle comportait, et l'exécution procédait suivant le modèle idéal.

Idéal? ce beau mot appartient-il à l'humble et mécanique travail qui range à la file les vocables d'un lexique? Eh bien, oui, je ne le rétracte pas. Quand j'eus embrassé l'ample développement de la langue française selon son histoire, et qu'il me sembla qu'un dictionnaire pouvait se régler sur cette grande image, alors un idéal vint qui éclaira mon œuvre.

La refonte, qui avait immensément accru les dimensions du dictionnaire, lui avait en même temps donné un caractère tout spécial qui ne lui laissait plus guère de ressemblance avec les dictionnaires ses prédécesseurs. Aussi, en 1863, M. Hachette, qui se tenait au courant de mes vues et de mes progrès, jugea-t-il à propos de modifier le titre dont nous étions convenus et qui devint ce qu'il est aujourd'hui. L'étendue du livre fut fixée à deux forts volumes in-quarto à trois colonnes, de deux cents à deux cent-cinquante feuilles chacun.

Le dictionnaire se publiait, à fur et à mesure de l'impression, par livraisons de vingt feuilles. On calcula que le total en atteindrait vingt-cinq; mais, là encore, les prévisions furent dépassées. La matière donnait incessamment un peu plus qu'il ne m'avait semblé qu'elle donnerait. Non que je me livrasse à des divagations et à des hors-d'œuvre; mais, en me renfermant strictement dans les lignes tracées, comme je tenais à ne rien omettre d'essentiel ni à ne rien écourter, la copie s'allongeait sous ma plume, non sans exciter mes appréhensions. Je cheminais en effet entre deux préoccupations, entre deux écueils: ne pas rester au-dessous de mon

Digitized by Google

cadre, et pourtant ne pas atteindre des dimensions qui rendraient l'œuvre inabordable. Le résultat fut en ma faveur. Le nombre des livraisons s'éleva à trente; ce qui n'eût rien d'excessif. Un seul embarras en provint; il fallut apporter quelques modifications au traité. Ce furent le fils et les successeurs de M. Hachette qui se chargèrent de ce soin; car, hélas! M. Hachette, emporté prématurément par la maladie, ne vit pas, dans les nouvelles conditions, un achèvement qui lui doit tant. Qu'aurais-je fait sans un éditeur si ami, si dévoué, si constant, si résolu contre les hasards et les difficultés?

J'ai déjà dit que la maison Hachette m'avait fourni diverses avances. Elle montèrent, en fin de compte, à plus de quarante mille francs. Un article du traité de 1863 portait, sans autre explication, que je les rembourserais. Le remboursement allait de soi; mais je fis observer à M. Hachette que, dans le cas qui paraissait possible à tous, probable à quelques-uns, où le dictionnaire n'aurait qu'un succès d'estime, c'est-à-dire ne réussirait pas et ne rapporterait rien ni à l'éditeur ni à l'auteur, la clause susdite me ruinerait entièrement; car c'était à cette somme que se montaient à peu près mes économies, faites avec un soin jaloux, afin de laisser, après ma mort, à ma femme et à ma fille un morceau de pain. M. Hachette reconnut incontinent la légitimité de mon observation. La clause fut remaniée; et il fut stipulé que ces quarante et quelques mille francs seraient prélevés, non sur mon avoir particulier, mais sur le produit de la vente du dictionnaire. De cette façon, moi et mes économies nous étions à l'abri. Le succès rendit facile le remboursement. Sur le prix que la maison Hachette me payait pour

Digitized by Google

chaque livraison, elle retint la moitié, jusqu'à extinction de ma dette; et je ne tardai pas à me trouver libéré, sans avoir fait aucun tort à la maison Hachette, et sans avoir éprouvé aucun dommage. Il est vrai que cette libération, avantageuse aux deux parties, dépendit de l'éventualité du succès. En cas d'échec, la perte frappait la maison Hachette en ses considérables déboursés de toute nature, et moi proportionnellement bien davantage; car toutes ces années que j'avais données au dictionnaire demeuraient improductives; et je n'aurais eu énormément dépensé en travail et en veilles que pour me retrouver vieux, fatigué, épuisé, n'ayant sauvé du naufrage que les petites économies que je n'avais pas voulu compromettre.

Après le fait accompli et le débit assuré, quelques-uns m'ont suggéré que la librairie Hachette ne m'avait pas traité avec une largeur suffisante. J'ai toujours repoussé de pareilles suggestions, répondant que non seulement je ne réclamais rien, mais que je me trouvais satisfait de ma part. Je ne parle pas des clauses du traité qui lie les contractants; elles sont obligatoires, et c'est là l'équité légale; je parle d'une équité supérieure qui les amenderait d'un commun accord. Eh bien, cette équité supérieure elle-même est hors de cause. Je me félicite de la répartition telle qu'elle se fait; et m'en féliciter c'est plus qu'y acquiescer.

Le travail commun de mes collaborateurs et de moi, qui dura tant d'années consécutives, n'était interrompu que par les vacances. Alors chacun allait à la distraction qui lui convenait le mieux. Moi, je passais un mois en Bretagne sur le bord de la mer: à Saint-Quai près de Saint-Brieuc, à Laberbrach près

Digitized by Google

de Brest, à Pouliguen près de Saint-Nazaire, à Pléneuf près de Lamballe, mais le plus souvent à Roscoff près de Morlaix. J'en revenais, amplement réparé et fortifié, dans mon étroite demeure de Paris. Puis l'hiver se passait; j'émigrais en hâte à ma campagne de Ménil-le-Roi; et, là, le grand air, les bois, la verdure, la rivière, les belles prairies donnaient les meilleures satisfactions à ma vie laborieuse.

J'avais alors en effet, rue de l'Ouest, aujourd'hui rue d'Assas, un très petit et très incommode logement, mais très bon marché, comme mon mince revenu le voulait, le même que les gens de la commune occupèrent en mai 1871 pendant trois jours. Des fenêtres ils firent feu sur les Versaillais, qui pénétraient; puis, quand, tournés là comme ailleurs, ils prirent la fuite, ils eurent soin de ne pas s'en aller sans allumer l'incendie au rez-de-chaussée. La maison flamba; mais la troupe, arrivant, se rendit maîtresse de l'embrasement, ainsi que dans la maison en face où logeait M. Michelet, heureusement absent, et que les incendiaires n'oublièrent pas. J'avoue que, sur le moment, j'eus une vive reconnaissance aux soldats de Versailles d'avoir sauvé mon chétif mobilier, mes livres, mes papiers, mes notes et quelques chers souvenirs. Mais il paraît qu'on a changé tout cela depuis le retour de Nouméa et ses retentissantes ovations. Les chefs et les patrons des amnistiés nous crient à tue-tête que c'est l'armée régulière qui fut criminelle, que les gens de la Commune exerçaient une juste et bonne fonction en incendiant maisons, palais, bibliothèques, Hôtel de Ville, et que le misérable intérêt personnel qui me préoccupa pour mon chez-moi

Digitized by Google

est ce qui me mit et me met du côté des répresseurs. J'eus et je conserve de plus puissants motifs, et des motifs plus désintéressés, pour soutenir l'action légale qui, par la force militaire, étouffa une sinistre insurrection et rendit Paris à la France. C'est de la politique? sans doute, et comment l'éviterait un homme chez qui par politique on a mis le feu?

Donc, en cet appartement que la Commune faillit à brûler et avant les désastres du siège, M. Hachette, venant un jour me voir, remarqua les monceaux de papier qui l'encombraient et qui étaient la partie non encore imprimée de mon dictionnaire. L'étroit voisinage de ces papiers et du foyer de la cheminée le frappa; et l'inquiétude d'un incendie lui vint à l'esprit. « Que pourrait-on faire, me dit-il, pour prévenir une perte irréparable? y aurait-il moyen de prendre copie de tout cela et d'en avoir un double? » J'objectai que prendre copie d'une telle masse serait bien long et bien dispendieux, que les risques de chez moi se doubleraient des risques chez un copiste, et qu'avec une pareille opération purement subsidiaire il y avait lieu d'appréhender des retards qu'il importait tant d'abréger. Sur ce, la proposition en resta là; mais je demeurai sous l'impression qu'elle avait provoquée, et tout soucieux de l'éventualité d'un sinistre.

Ma sécurité imprévoyante avait disparu; et je songeai à quelques précautions sinon pour anéantir, du moins pour atténuer les mauvaises chances dont la vive image me faisait trembler. Mon manuscrit était disposé par paquets de mille feuillets. Il se trouva, compte fait, que j'avais deux cent quarante de ces paquets. En conséquence, je commandai huit caisses en bois blanc, capables de contenir chacune trente

Digitized by Google

paquets, en tout deux cent quarante mille feuillets. C'était la fin du dictionnaire, et représentait à peu près l'équivalent de ce qui était déjà imprimé et sauvé des dangers éventuels. Ces caisses furent remises à un emballeur qui les prépara comme si elles devaient traverser la mer et aller en Amérique ou aux Indes, c'est-à-dire résister à la longueur du temps, à l'humidité et à toutes les intempéries. Elles n'avaient pas à voyager si loin. Je les emportai à Ménil-le-Roi, et les déposai dans la cave. Là, l'incendie ne les menaçait pour ainsi dire plus. Je n'avais de voisin que d'un côté, ce qui diminuait de moitié le risque; j'habitais seul ma maison, et encore seulement durant la belle saison, et j'évitais les dangers de l'hiver où les feux sont particulièrement fréquents. Enfin, si le malheur voulait qu'elle brûlât, cette maison, peu haute et de petites dimensions, ne causerait pas par sa chute l'effondrement de la cave. Les caisses y restèrent plusieurs années. L'emballeur n'avait pas surfait la valeur de son opération; et les papiers qu'elles contenaient ne souffrirent en rien du long séjour qu'elles y firent. Je les tirais l'une après l'autre au fur et à mesure des besoins de l'impression. C'est ainsi que j'arrivai jusqu'au milieu de la terrible année 1870.

Après les premières batailles perdues qui n'annonçaient que trop l'insuffisance de notre gouvernement et de nos chefs militaires, je compris aussitôt que la guerre allait arriver sous les murs de Paris; car on savait dès lors que M. le maréchal Bazaine, par une incroyable et impardonnable négligence, s'était laissé couper et cerner dans Metz, et l'on pensait que M. le maréchal de Mac-Mahon, avec l'armée du camp de Châlons, battrait en re-

Digitized by Google

traite, afin de la conserver pour la défense de Paris, qui, sans elle, serait infailliblement investi et séparé du reste de la France. Je me persuadai donc que les environs de Paris seraient le théâtre d'actives opérations militaires, et que les villages du rayon, entre autres Ménil-le-Roi, étaient exposés à devenir des positions prises et reprises et à être incendiés. Avec ces perspectives telles que je me les figurais et malgré les poignantes angoisses du malheur public, je gardai le souci de mes caisses, comme je le devais; car je n'étais pas seul intéressé à leur conservation; la maison Hachette l'était aussi. Je pris ce qui m'en restait, et les emportai à Paris, avant l'investissement.

Eh bien, je m'étais trompé; mes caisses auraient pu rester à Ménil-le-Roi, sans courir le risque de périr avec le village qui leur servait d'asile. L'armée de Châlons, par une inspiration partie des Tuileries et digne complément de toute la stratégie d'un gouvernement affolé, alla se faire prendre en masse à Sedan, hommes, chevaux, fusils, canons, généraux, empereur, et l'on ne se battit pas dans la campagne autour de Paris. Ménil-le-Roi ne fut pas occupé par les Allemands. Ils n'y firent que des allées et venues. Dans un de leurs passages, remarquant ma maison qui était inhabitée, ils en enfoncèrent la porte et y pénétrèrent. Là se borna le dégât. On me raconta même qu'entrés et voyant mes livres, ils dirent: Belle bibliothèque. Le fait est que, y revenant neuf mois après, en mars 1871, je retrouvai tout intact; même le vêtement que j'avais quitté à la hâte en partant était encore sur mon lit, dans ma chambre à coucher, qui était aussi, je l'ai dit, mon cabinet de travail. Au premier moment, les habitants de Ménil-

Digitized by Google

le-Roi avaient fui; mais ils ne tardèrent pas à revenir en leurs demeures. Ils songèrent à moi, tout absent que j'étais; et, afin d'empêcher que mon logis ne parût inhabité et ne fût pour cela plus exposé à être mis au pillage par les hommes qui allaient et venaient entre Carrière et Maisons-Laffite, ils y installèrent un des leurs. J'avais été bon pour eux comme médecin dans leurs maladies; ils furent bons pour moi comme gardiens et défenseurs de mon chez-moi abandonné.

A Paris, avec mes caisses, autre embarras. Il eût été imprudent et contradictoire au genre de précaution que je cherchais, de les loger en l'appartement que j'occupais au troisième, rue de l'Ouest; car cet appartement était dans le rayon de la portée des canons allemands. Et en effet, deux obus y tombèrent. A la vérité, ces obus (l'un détruisit le mobilier d'une pauvre voisine, mais au quatrième et sur l'autre palier) ne m'atteignirent pas. Dès que les communications furent rétablies entre Paris et Bordeaux, où j'étais alors, un journal annonça que tout avait été mis à mal chez moi; mais bientôt des lettres rassurantes m'apprirent qu'il n'en était rien. Toutefois ce n'était pas sur de pareils hasards échappant à toute prévision qu'il convenait de se régler.

L'odyssée de mes caisses n'était donc pas terminée. Je demandai de les recevoir à la maison Hachette, qui y consentit. Là, elles étaient hors de la portée des obus; aucun projectile venu de la rive gauche n'atteignit jusque-là. On les plaça dans un sous-sol très solide, où elles semblaient à couvert de toutes les injures. Ce fut pourtant en cet abri qu'elles coururent un dernier et sérieux danger.

Digitized by Google

Lors de la reprise de Paris par l'armée, qui exécutait les ordres du gouvernement légal de la France, une bande de gens de la Commune occupa le haut de la rue Hautefeuille, au point justement où sont situées et la maison de M. J. B. Baillière et celle de M. Hachette. Quand le progrès des troupes de Versailles devint menaçant, ces gens agitèrent derrière leur barricade les sinistres résolutions qui furent mises à exécution en tant de lieux. Ils s'apprêtèrent à allumer l'incendie de ce groupe d'édifices; mais ils furent dérangés dans leurs desseins, à tort suivant eux, à droit suivant moi, par les soldats, qui les dispersèrent. Les maisons Baillière et Hachette échappèrent à la destruction, mes caisses aussi.

Délivré de souci à l'égard de ce qui me restait à imprimer du dictionnaire, je songeai à moi et aux miens; et, après de cruelles hésitations entre les différents devoirs, je me décidai à quitter Paris. Je ne pouvais, vu mon âge, servir à la défense, et je pensai rendre un service négatif en débarrassant de bouches inutiles (ce que bien d'autres auraient dû faire) la ville, qui allait être investie et affamée. Toutes mes habitudes hors de chez moi étaient en Bretagne. C'est là que nous nous réfugiâmes, moi, ma femme et ma fille. Nous trouvâmes une cordiale hospitalité à Saint-Brieuc chez M. le docteur Fortmorel, et notre exil fut adouci. Mais que les journées étaient longues! On soupirait anxieusement après le journal de chaque jour, qui n'apporta qu'une fois une bonne nouvelle, celle de la bataille de Coulmiers; on recevait par ballons quelques lettres qui nous informaient de nos amis, de Paris, de ses souffrances et de la généreuse endurance des Parisiens; et l'on se reprochait avec amertume le

Digitized by Google

pain qu'on mangeait si commodément, pendant qu'eux s'avançaient chaque jour vers les derniers abois. Dans cette inerte attente et pour tuer le temps qui me tuait, je mis à contribution la bibliothèque de M. le docteur Fortmorel, et je recueillis quelques provisions pour mon dictionnaire, bien que, aux heures les plus sombres, je ne susse plus si nous aurions encore une patrie et tout ce que ce mot sacré comporte. Il n'était aucune détresse qui ne semblât possible, surtout à un vieillard qui ne croyait plus guère se reprendre à la vie et au travail.

Enfin des lueurs apparurent dans ce ciel si obscur. L'Assemblée nationale, dont quatre-vingt mille électeurs parisiens m'avaient fait membre, vint s'installer à Versailles. Mais les portes de Paris ne se rouvrirent pas encore pour moi. L'insurrection du 18 mars l'occupait; et, le siège une fois commencé, je n'y pouvais rentrer. Autres angoisses : avec le peu de troupes, et troupes si désorganisées, si découragées, dont M. Thiers disposait, rien n'était plus incertain que la lutte contre le populaire parisien soulevé, nombreux, maître des forts sauf le Mont-Valérien, formé en bataillons et pourvu, en quantités infinies, de fusils, de canons et de munitions. Malgré des circonstances aussi défavorables et en dépit de mon peu de cœur à l'ouvrage, M. Beaujean, qui était resté à Paris et qui pouvait me servir d'intermédiaire, insista d'une manière pressante pour que nous nous remissions à la besogne du dictionnaire, interrompue depuis près d'un an. Et il fut bien inspiré en me forçant ainsi la main; il n'y avait, je le vis bientôt, rien à perdre en recommençant et beaucoup à gagner, c'est-à-dire du temps,

Digitized by Google

de la confiance en un retour de fortune, de l'activité en une réparation qu'il était du devoir de chacun d'entamer sans retard. Mes collaborateurs se montrèrent tout prêts. L'imprimerie accueillit de la copie avec satisfaction, et des ouvriers se retrouvèrent pour la composer. On avait ouvert chez M. Hachette celle de mes caisses qui était en exploitation lors de l'interruption. Tout y avait dormi de longs mois; mais, comme dans le conte de Perrault, tout, copie en train, placards à demi corrigés et feuilles commencées, se réveilla en sursaut.

Les épreuves étaient envoyées non sans peine à Versailles, non sans peine renvoyées à Paris. Ma plus grande gêne provenait de ma séparation d'avec mon appareil lexicographique. Mais enfin cette gêne ne fut que passagère. L'insurrection succomba, et je revins à Paris, à mon œuvre, à mes livres et à toute mon installation. Dès lors l'impression marcha rapidement, et elle se termina en 1872, avec la fin de l'année. J'ai noté ci-dessus quelle joie intime j'éprouvai en 1865, quand j'écrivis le dernier feuillet de la refonte. Le dernier bon à tirer que je donnai en 1872 renouvela avec non moins de vivacité le sentiment d'un accomplissement obtenu par de grands efforts, après beaucoup d'années, en dépit de moments de vrai désespoir intérieur et de bien rudes traverses extérieures.

Ces derniers dix-huit mois (1871-1872) furent pour moi des mois chargés outre mesure et difficiles. Tous les arrangements de ma vie pour me procurer la plus grande somme de temps disponible étaient bouleversés. Membre de l'Assemblée nationale, j'assistais régulièrement à ses séances. N'ayant pu prendre résidence à Versailles à cause de mes livres

Digitized by Google

et de tout ce qu'à Paris j'avais sous la main, j'étais obligé de faire chaque jour le voyage dont on s'est tant plaint et qui vient seulement de cesser. De la sorte, le milieu des journées m'était enlevé tout entier; il ne me restait que les matinées, les nuits, les dimanches et les vacances de l'Assemblée. Ces heures dérobées aux devoirs publics, on imaginera sans peine avec quel soin jaloux je les employai, et combien je me réjouis quand je vis qu'elles suffisaient.

Ce fut à la fin de cette année 1872 que ma santé commença de s'altérer profondément. Je fus pris de petites fièvres; un catarrhe s'établit dans les voies nasales et respiratoires et ne m'a plus quitté; les ongles des mains devinrent malades et tombèrent les uns après les autres. Le temps ni les soins médicaux n'apportèrent aucun soulagement : le temps qui, au contraire, aggravait chaque jour le poids de la vieillesse, les soins médicaux qui ne trouvaient aucun appui dans une constitution tombant en ruine. Et en effet, loin de s'amender, mon état, après avoir ainsi duré d'une façon pénible mais supportable, se compliqua d'un rhumatisme qui me causa et me cause de grandes douleurs, et qui, lui aussi, prit le caractère de permanence des premiers et toujours persistants accidents. Peu à peu je fus tout à fait confiné dans ma chambre, presque cloué sur mon fauteuil, et je représentai assez bien le misérable Scarron que nous connaissons, avec un peu moins d'impotence peut-être, mais sûrement avec un opiniâtre catarrhe en plus, conservant comme lui la lucidité d'esprit, et l'employant comme lui aux distractions du travail intellectuel. J'ai attentivement examiné, au point de vue médical, si j'étais en droit

Digitized by Google

de rattacher les souffrances qui assaillent la fin de mon existence au genre de vie que j'ai mené durant les quinze dernières années de mon dictionnaire; et il m'a été impossible d'y apercevoir aucun lien de cause et d'effet. Bien des gens ont travaillé et travaillent autant que moi, sans être en proie à la pathologie compliquée qui s'est emparée de ma personne. Ma détérioration n'a rien présenté de graduel, comme eût fait un surmenage progressif; elle m'a envahi d'emblée; et, quant au rhumatisme final qui s'y est adjoint et qui m'a fait le triste pendant de l'auteur du *Virgile travesti*, on raconte que le pauvre diable dut son mal à une farce imprudente qui l'exposa sans défense à l'influence du froid. En considérant mon histoire pathologique, je suis disposé à m'en prendre, aussi bien pour le rhumatisme que pour ce qui l'a précédé, à une hérédité fâcheuse. Mon grand-père paternel, bien que mort très âgé (quatre-vingt-neuf ans), fut tourmenté pendant bien des années par la goutte; mon père, qui n'atteignit pas à beaucoup près l'âge du sien, eut des attaques de gravelle, à l'une desquelles il succomba; et l'on sait médicalement que la goutte et la gravelle ont entre elles de la parenté. A mon tour, je suis en proie à des troubles généraux et dyscrasiques, et surtout au rhumatisme, lié, lui aussi, à la diathèse goutteuse. J'innocente donc le dictionnaire de toutes les perversions organiques qui m'affligent.

La maladie, qui ne m'a plus quitté, me causa, au moment de l'achèvement, avec lequel son invasion coïncida, un désappointement petit sans doute mais qui me fut sensible. Mon dessein était de réunir à un repas de félicitation et d'adieu mes collabora-

Digitized by Google

teurs, mon éditeur M. Hachette, et quelques amis datant du collège ou à peu près. Devenu malade, il me fallut renoncer absolument aux réunions et aux repas. J'espérai d'abord que ce n'était qu'un ajournement; mais j'espérai en vain. L'ajournement était définitif. Le temps n'amenda rien, il empira tout; et, en écrivant ces lignes, je tiens la plume d'une main débile et endolorie.

Un incident m'informa de bonne heure du succès que mon livre, une fois achevé, obtenait. Jusque-là, les livraisons publiées l'une après l'autre n'avaient eu qu'une vente très circonscrite, un succès d'estime au delà duquel on n'irait pas, pensaient plusieurs autour de moi, juges d'ailleurs éclairés et bienveillants. Et, de fait, les dimensions volumineuses du dictionnaire, sa cherté absolue, et le caractère d'érudition qui y était empreint semblaient lui interdire l'accès du grand public. Toutefois la maison Hachette conservait bon espoir. J'étais plutôt, ne fût-ce que par crainte des déceptions, du côté de la défiance, lorsque, me trouvant à Versailles, mon collègue à l'Assemblée nationale, M. Carnot père, me demanda comment il se faisait qu'on ne pût se procurer un exemplaire de mon dictionnaire. A cette question je n'eus point de réponse, et je supposai que le libraire à qui M. Carnot s'était adressé avait commis quelque méprise. Il n'en était rien. J'eus hâte, on le pense bien, de m'enquérir auprès de M. Hachette, qui m'apprit qu'en effet la demande avait dès le premier abord épuisé ce qu'on avait de prêt en exemplaires, qu'on avait été, et l'on s'en félicitait, pris au dépourvu, mais que, dès à présent, un nombre de presses suffisant pour satisfaire aux exigences était en pleine activité. Ces presses ne chô-

Digitized by Google

mèrent plus; et l'éditeur et l'auteur ont assisté à un écoulement régulier. Sans doute, le fort de cet écoulement s'est opéré et s'opère encore en France même; néanmoins un appoint non à dédaigner a été fourni par les pays étrangers. Mon dictionnaire s'est répandu auprès et au loin; et d'Angleterre en particulier me sont venues des appréciations qui m'ont été fort sensibles. Je ne noterais pas cette circonstance, si elle n'attestait que l'intérêt excité par notre langue dans les deux derniers siècles, que dis-je? dans le haut moyen âge, alors que notre littérature jouissait déjà de la faveur de l'Europe, ne s'est pas perdu, et que non seulement en vue de nous-mêmes, mais aussi en vue des étrangers, nous devons avoir souci de notre *parleüre* (c'est le mot de nos aïeux); car noblesse oblige.

Mon dictionnaire ne s'est terminé tout à fait qu'à la fin de ma soixante-onzième année. Plus j'avançais dans la vieillesse, plus ma témérité devenait grande, et plus ma chance diminuait de mettre moi-même la dernière main à mon œuvre. Ma témérité a eu le dessus. J'en ai été félicité par un de mes collègues et amis, M. Laurent-Pichat, qui soutint mes efforts et aida mon labeur. Les expressions dont il s'est servi ont excité en moi le scrupule de les transcrire; mais je prie mon lecteur, qui certainement partagera ce scrupule, d'oublier la forme pour ne considérer que le fond. « Un homme illustre de notre temps, a dit M. Laurent-Pichat en un discours prononcé à la distribution des prix du lycée Charlemagne, le 5 août 1879, dont l'héroïsme moral est devant nous comme un grand exemple, entreprit une tâche immense, sans songer aux jours que cette vie lui réservait. Il commença son œuvre

Digitized by Google

vers les années du déclin. Il y travailla quinze ans; et l'impression de l'ouvrage dura peut-être autant d'années encore. Le succès couronna la tentative ; il éleva un monument national; et il peut se reposer maintenant, en considérant avec sérénité l'édifice qu'il a consacré à la langue française. » Ces paroles, adressées à des jeunes gens qui entrent dans la vie à propos d'un vieillard qui en sort, m'ont paru, malgré l'excès de la louange, mériter d'être recueillies; d'autant plus que mon exemple et les conseils dont je l'ai accompagné ont, je le sais assurément, engagé plus d'un homme de labeur et d'action à regarder plutôt ce qu'il avait à faire que ce qu'il avait à vivre.

Note supplémentaire. — Le commencement de la copie fut remis à l'imprimerie le 27 septembre 1859; la fin, le 4 juillet 1872. Les premiers mois de 1859 furent employés à des essais de caractères, avec un paquet de copie livré pour ces essais.

La copie (sans le *Supplément*) comptait 415 636 feuillets.

Il y a eu 2242 placards de composition.

Les additions faites sur les placards ont produit 292 pages à trois colonnes.

Si le *Dictionnaire* (toujours sans le *Supplément*) était composé sur une seule colonne, cette colonne aurait 37 525 m. 28 cent.

La composition a commencé régulièrement en septembre 1859; le bon à clicher du dernier placard (sans le *Supplément*) a été donné le 14 novembre 1872; ce qui fait une durée de treize ans et deux mois environ.

La composition n'a été interrompue que pendant

Digitized by Google

la guerre, du 1er août 1870 au 21 février 1871, et, pendant la Commune, du 19 avril au 14 juin 1871.

PUBLICATION DES LIVRAISONS

1863.	7 livraisons.
1864.	3 livraisons.
1865.	2 livraisons.
1866.	1 livraison.
1867.	3 livraisons.
1868.	4 livraisons.
1870.	2 livraisons
1871.	0
1872.	5 livraisons.

Digitized by Google

XVI

PETIT GLOSSAIRE POUR LES TEXTES ANCIENS CITÉS (1)

A

Aatie, s. f. Querelle.
Abe, abes, s. m. au sujet. Abbé.
Adens, adv. Couché sur les dents, sur le ventre.
Adiès, adès, adv. Toujours.
Aduré, adj. Exercé aux combats, vaillant.
Afeitement, s. m. Grâce, politesse.
Aferir, v. n., s'aférir, v. réfl. Être égalé à.
Aïe, s. f. Aide, secours.
Ains, prép. Avant. Ains que, avant que.
Aint, 3e personne du verbe aimer : il aime.
Aïr, s. m. Impétuosité, violence.
Aït, verbe au présent du subj., 3e pers. du singulier : Si m'aït, ainsi me soit en aide.
Al, adv. Autrement. Voy. El.
Aligote, s. f. Déchirure.
Alosé, adj. Loué, digne de louange.
Ambedui, adj. plur. Tous les deux, tous deux.
Amenevi, adj. Disposé, prêt, préparé.
Amentoit (s'), v. réfl., 3e pers. sing. du présent de l'indicatif : se souvient. — Amentuit, 3e pers. sing. du prétérit défini.
Amuïr, v. a. Rendre muet.
Ancui, adv. Ce jour même.
Andoi, adj. plur. Tous les deux, tous deux.
Anieus, e, adj. Ennuyeux, qui cause peine et ennui.
Aorer, v. a. Adorer.
Apert (en), loc. adv. Manifestement.
Apostole, s. m. Pape.
Arrami, part. passé d'arramir : garanti.

(1) Les glossaires partiels du genre de celui-ci seront bientôt rendus inutiles par le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du neuvième au quinzième siècle*, que M. Frédéric Godefroy publie. Voyez ce que j'ai dit de ce grand travail ci-dessus, page 393.

Digitized by Google

Assomer, v. a. Résumer.
Aste, pour as-tu?
Atalenter, v. n. Plaire, faire plaisir.
Atenir, v. a. Défendre, retenir.
Atout, prép. Avec.
Aucant, auquant, s. m. pl. Quelques-uns.
Auferant, s. m. Cheval, coursier.
Avoutire, s. m. Adultère.

B

Baille, s. f. Barrière, sorte de fortification.
Bailler, v. a. Tenir en maître, porter, manœuvrer.
Baillie, s. f. Pouvoir, gouvernement.
Baillius, s. m. Forme picarde de bailli, au sujet : bailli, maître.
Bandon, s. m. Action d'abandonner. — A bandon, loc. adv. Avec impétuosité, avec rapidité.
Barné, s. m. Baronie, l'ensemble des barons.
Baucent, s. m. Coursier, destrier.
Baudur ou baudor, s. f. Orgueil, joyeuse satisfaction.
Bernage, barnage, s. m. Baronie, l'ensemble des barons.
Blastenger, v. a. Blâmer.
Bobance, s. f. Orgueil.
Boisser, v. a. Tromper, décevoir.
Bon, s. m. Intention, désir.
Branc, brant, s. m. Épée.
Brelenc, s. m. Table.
Brocher, v. a. Piquer de l'éperon le cheval.
Bruellet, s. m. Petit breuil, petit bosquet.
Bu, s. m. Le tronc du corps.

C

Caçoient, forme picarde de chassaient : recherchaient.
Cantel, s. m. Coin, côté. En cantel, de côté.
Cant que, adj., mauvaise orthographe pour quant que, quanque : tout ce que.
Cercel, s. m. Petit cercle, cerceau.
Cerchier, v. a. Parcourir; c'est notre chercher.
Cester, v. n. Choper, trébucher.
Chiaus, chieux, pronom plur. à forme picarde : ceux.
Cius, pron. masc. Celui-ci.
Claim, 1re pers. du prés. de l'indic. du verbe clamer : je déclare, je réclame.
Clavel, s. m. Clou, cheville, ce qui fixe.
Comparer, comperer, v. a. Payer, acheter.
Consiult, 3e pers. du prés. de l'indicatif : il atteint.
Contrait, ou contret, s. m. Homme contrefait.
Contralier, v. a. Dire des paroles de reproche.
Cremir, v. n. Craindre.
Crenu, adj. Garni d'une crinière.
Croissir, v. n. Se rompre.
Croller, v. a. Branler.
Cron, adj. Croche, tors.
Crues, s. m. Le creux.

Digitized by Google

Cuer, s. m. Cœur.
Cui, pron. relatif. De qui, à qui.
Cuider, v. a. Croire, penser.
Cuivert, s. m. Homme digne de haine et de mépris.

D

Dahait, ou dehait, s. m. Mal, malheur.
Dalés ou delés, adv. A côté.
Dan, dant, s. m. Seigneur (titre d'honneur).
Defors, adv. Dehors, par dehors.
Delit, s. m. Plaisir.
Delitable, adj. Agréable, qui cause du plaisir.
Deliter, v. a. Faire plaisir.
Demaine, s. m. Propriété, ce qui appartient.
Derée, s. f. Petite monnaie.
Dervé, desvé, adj. Affolé.
Desmentir, v. a. Défaire, démolir.
Desmesurance, s. f. Orgueil, présomption.
Despoise, s. f. Disposition.
Despondre, v. a. Déposer, promettre.
Des que, conj. Jusqu'à ce que.
Dessachier, v. a. Oter, retirer,
Destraindre, v. a. Forcer.
Doplentin, adj. En double, doublé.
Douter, v. a. Craindre.
Dustre, et mieux duitre, s. m. Conducteur.

E

El, pron. féminin pluriel : elles.
El, adv. Autrement.
Embleüre, s. f. Pas, course de cheval.
Emplumeor, s. m. au cas régime, au sujet emplumere, enchanteur.
Enanglé, ée, adj. Placé dans un angle, dans un coin.
Enarme, s. f. Pièce du bouclier par laquelle on le tient.
Enasprir, v. a. Rendre âpre, plus âpre.
Encachier, v. a. Poursuivre.
Enchaucer, v. a. Poursuivre.
Encorer, v. a. Prendre à cœur.
Enfe, enfes, s. m., au sujet, enfant, jeune homme.
Enfreté, s. f. Maladie.
Enhiaudeüre, s. f. Poignée de l'épée.
Ens, prép. En, dans.
Ensement, adv. Semblablement.
Entalenté, ée, adj. Désireux.
Entreferir (s'), v. réfl. Se frapper, se férir l'un l'autre.
Entresont, 3e pers. plur. présent indicatif du verbe auxiliaire combiné avec entre : s'entresont assaillis, se sont assaillis mutuellement.
Envis, adj. A contre-cœur.
Envoisié, adj. Qui se fait de fête, aimable, gracieux.
Erraument, erramment, adv. Incontinent, aussitôt.
Ert, 3e pers. du verbe être, à l'imparfait ou au futur : était ou sera, suivant le cas.
Esbanoi, s. m. Divertissement, fête.
Eschacier, s. m. Celui qui va avec des échasses, qui a une jambe de bois.

Digitized by Google

Eschavir, eschevir, v. a. Exposer, expliquer.
Eschieuve en picard pour eschive, adj. fém. : évitée, éloignée.
Escondire, v. a. et n. Excuser, s'excuser.
Escremie, s. f. Art, les armes à la main, d'attaquer et de se défendre, escrime.
Esgarder, v. a. Regarder.
Eslais, s. m. Élan, saut.
Eslaisié, eslaissié, adj. Qui est en élan, en course rapide.
Eslongier, v. a. Éloigner, et aussi s'éloigner de.
Esmaïance, s. f. Épouvantement, émoi.
Esmaier, v. a. Effrayer; v. n., être effrayé.
Espanir, v. a. Écarter.
Espié, s. m. Épieu, lance.
Espoter, v. a. Moquer.
Estancher, v. n. Se fatiguer.
Estaquier, v. a. Attacher.
Ester, v. n. Être debout, rester, s'arrêter. Lai ester, arrêté, suspens, mets un terme.
Estorer, v. a. Instaurer, créer.
Estotie, s. f. Arrogance, folle viodence.
Estourmir, v. a. Faire retentir comme en tempête.
Estout, e, adj. Sot, fou, orgueilleux.
Estur, ester, s. m. Combat, bataille.

F

Faitis, adj. Agréable, élégant.
Fameller, v. n. Avoir faim.
Faon, s. m. Petit d'un animal, quadrupède ou oiseau.
Feillon ou Filon, s. m. Cheville du pied? partie de l'éperon?
Fel, adj. au sujet masculin, félon, méchant, cruel.
Ferant, s. m. Cheval d'une robe dont la couleur n'est pas bien déterminée.
Fermer, v. a. Attacher.
Finer, v. a. Finir.
Fors, adv. et prép. Hors, excepté.
Fors que, conj. Excepté que, hormis que.
Fouc, s. m. Troupeau.
Fraindre, v. a. Briser.
Friente, s. f. Bruit, fracas.
Fruié, e, adj. Violent, farouche.
Fruiterie, s. f. Violence, félonie.
Fuer, s. m. Prix, marché.

G

Gabois, s. m. Moquerie, mauvais propos.
Gaite, s. m. Celui qui guette, sentinelle.
Garder, v. a. Regarder.
Garir, v. a. Défendre, protéger.
Garison, s. f. Protection, défense.
Griés, nominatif masculin de l'adj. griet.
Groucier, v. n. Gronder, murmurer.
Guenchir, v. n. Éviter, se détourner.
Guerpir, v. a. Quitter, laisser.
Guille, s. f. Ruse, fourbe.

Digitized by Google

Guinche, s. f. Poignée par laquelle on retient l'écu.
Guivre, s. f. Vipère.

H

Hachie, s. f. Souffrance, mal.
Haitié, adj. Réjoui.
Havne, s. m. Havre, port.
Hiraudie, s. f. Vêtement en toile qui était propre aux hérauts.
Honor, s. f. Fief.

I

Icis, icil, pron. démonstratif. Ce, cet.
Irascu, adj. Irrité.
Irier, v. n. S'irriter.
Isnelement, adv. Promptement.
Issi, adv. Ainsi.
Issir, v. n. Sortir.
Itieus, itel, adj. Tel, semblable.

J

Janglere, s. m. Diseur de mauvais propos.
Jovente, s. f. Jeunesse.
Juïs, s. m. Jugement.
Justicier, v. a. Matifer.

L

Lai, 1re pers. sing. du présent de l'indicatif : je laisse; et aussi à l'impératif : laisse.
Lait, s. m. Injure.
Lanage, s. m. Laînage.
Lané, ée, adj. Fourni en laine, en parlant d'un tissu.
Lau, contraction pour l'autre.
Leecier, v. a. Réjouir; v. n., se réjouir.
Leur, adv. Dont, où.
Lié, ée, adj. Joyeux, satisfait.
Loer, v. a. Conseiller.
Loie, s. f. Louange.
Lois, adj. Louche.
Loist, 3e pers. sing. du présent de l'indicatif du verbe loisir, être licite.
Los, s. m. Conseil.
Losenger, s. m. Flatteur.

M

Mahomet, s. m. Favori.
Maiement, adv. Surtout.
Maint, verbe à l'indic. présent, 3e pers. du sing. de manoir : il demeure.
Maistrie, s. f. Œuvre de maître.
Malit, malite, adj. Maudit, maudite.
Maltalent, s. m. Colère.
Manc, mana, adj. Manchot, privé d'un bras.
Mar, adv. A malheur.
Mat, adj. Vaincu.
Membré, ée, adj. Mémorable, digne d'être rappelé au souvenir.
Membrer, v. a. Remémorer, rappeler. Te membre-il? te souvient-il?
Menrai, 1re pers. du fut. de l'indicatif : je mènerai.
Mes, pron. poss., signifiant mon et mes, suivant le cas.

Digitized by Google

Meschin, s. m. Jeune homme.
Mestier, s. m. Service. Avo mestier, rendre service, être utile.
Mi, s. m. Milieu; le droit mi, le juste milieu.
Mier, adj. Pur, sans mélange.
Monnekin, s. m. Le singe.
Mordrere, s. m., au nominatif, mordreor au régime. Meurtrier.
Moriel, ou morel, s. m. Cheval noir.
Mours, s. f. plur. Mœurs.
Mouvoir, v. a. employé neutralement : mouvoir de, provenir.
Mui, 1re et 3e pers. sing. du prétérit défini de mouvoir : je partis, il partit.
Muiel, adj. Muet.

N

Naïs, adj. Natif, de naissance.
Nation, s. f. Naissance.
Navrer, v. a. Blesser.
Neïs, adv. Même.
Nepourquant, adv. Cependant.
Nes, contraction pour ne les.
Nice, adj. Qui a peu de jugement, qui est de peu d'entendement.
Niés, s. m. Neveu.
Noient, adv. Rien, pris négativement.
Nus, adj. Aucun, quelqu'un.

O

O, prép. Avec.
Oes, s. m. Ouvrage, œuvre, travail.
Offre, adj. Quémandeur, probablement.
Oi, 1re pers. sing. du parf. défini d'avoir : j'eus.
Oiste, s. f. Hostie.
Orains, adv. Présentement, tout à l'heure.
Ordre, s. f. Règle des associations soit religieuses, soit laïques.
Orine, s. f. Origine.
Ostés, s. m., au régime pluriel, de hostel : demeure, logis.
Ot, 3e pers. du prétérit défini du verbe avoir : il eut. Et aussi 3e pers. du présent de l'indic. du verbe oïr : il ouit, il entend.
Outréement, adv. Excessivement.

P

Par, prépos. qui en composition exprime la force, la quantité d'une chose, et qui peut se séparer de son verbe ou de son adjectif : Molt par m'as bien requis, tu m'as très bien attaqué.
Paroler, v. n. Parler.
Part, 1re et 2e pers. sing. du présent de l'indicatif du verbe partir, qui signifie partager.
Peçoier, v. a. Mettre en pièces, rompre; et aussi verbe neutre, se rompre, être mis en pièces.
Pesance, s. f. Peine, chagrin.
Petit, adv. Peu.
Pis, s. m. Poitrine.
Plait, s. m. Procès, débat, querelle.
Plegier, v. a. Gager.
Plenté, s. f. Abondance.

Digitized by Google

Plevir, v. a. Engager, promettre.
Poi, adv. Peu.
Poiser, ou peser, v. n. Être à charge, faire de la peine.
Poor, s. f. Peur.
Porfil, s. m. Bordure.
Prael, s. m. Pré, prairie.
Prée, s. f. Prairie
Pris, v. a. Je prise, j'estime.
Puelent, 3e personne du pluriel : peuvent.
Puer, adv. Hors, dehors.
Pues, 2e pers. sing. du prés. de l'indicatif : tu peux.
Pute, adj. fém. De pute aire, mauvais, méchant, locution opposée à de bone aire, dont nous avons fait débonnaire.

Q

Quidant, et, mieux, cuidant, adj. Présomptueux.

R

Radement, adv. Rapidement.
Raim, s. m. Branche, rameau, pousse.
Raïz, s. f. Racine.
Ramprosne ou ramposne, s. f. Reproche, objurgation.
Recoi (en), loc. adv. En secret.
Recort, s. m. Récit, ce que l'on recorde.
Rée (à), loc. adv. A plein, pleinement.
Renardie, s. f. Ruse et habileté du renard.
Renoier, v. a. Renier.
Reoingnier, rooigner, v. a. Rogner.
Repairer, repairier, v. n. Revenir, aller.
Reprovier, s. m. Reproche, moquerie.
Requerir, v. a. Attaquer, assaillir.
Resnable, adj. Raisonnable, sage.
Respitier, v. n. Avoir répit.
Revel, s. m. Plaisir, amusement.
Revielt, 3e pers. sing. du présent de l'indicatif du verbe revouloir : veut d'autre part.
Rien, s. f. Chose.
Rieule, s. f. Règle.
Roiz, s. f. Rets, filet.
Rouesin, s. m. Sorte de petite monnaie.
Rout, e, adj. Rompu.
Rouver, v. a. Demander.
Roys, ou, mieux, rois, plur. masc. de l'adj. roit, raide.

S

S' pour sa, devant un nom féminin commençant par une voyelle : s' aïe, son aide.
Sacher, v. a. Tirer, retirer.
Sacrement, s. m. Serment.
Safré, adj. Garni d'orfroi.
Samin, samit, s. m. Étoffe de soie.
Seeiller, v. n. Avoir soif.
Segnori ou Seignori, adj. Qui a caractère de seigneur.
Sené, adj. Plein de sens.
Senon, adv. Sans plus. — Senon de, sans, en privation de.
Ses, pron. possessif. Son, et aussi ses.

Digitized by Google

Seste, pour sais-tu?
Seü, part. passé du verbe sieuvre, suivre.
Sie, s. f. Soie.
Sieut, 3e pers. sing. du présent de l'indic. du verbe souloir : avoir coutume.
Soie, pron. possessif au fém. singulier. Sa.
Soier, v. a. Scier, faire la moisson.
Sor, adj. De couleur brune.
Sore, adv. Sus, sur.
Sozhaucier, v. a. Lever, relever.

T

Talent, s. m. Désir, intention.
Tamaint, adj. plur. Tant de gens, le latin *tot*.
Tenche ou tence, s. f. Dispute.
Teü, part. passé du verbe taire : tu.
Teus, adj. Tel ou telle, ou tels ou telles.
Toile, s. m. Nom propre, Tullius, c'est-à-dire Cicéron.
Tolir ou tollir, v. a. Oter, enlever. — Tolu, ôté, enlevé.
Traire (se), v. réfl. Aller, se rendre, venir : traiez-vous, venez.
Traïtor, s. m. Traître.
Treciere ou triciere, s. m., au nominatif, trompeur, fourbe.
Tresnoter, v. n. Faire la note, la musique.
Trestorner, v. a. Détourner.
Tresvoler, v. n. Aller, voler çà et là.

V

Vaurroit, 3e pers. sing. du conditionnel : vaudrait.
Veer, v. a. Empêcher, interdire.
Vianois, adj. De la ville de Vienne, renommée pour ses fabriques d'armes.
Vis, adj. masc., de vif : vivant.
Vis, s. m. Visage.
Visnage, s. m. Voisinage.
Voise, 1re pers. sing. du subjonctif du verbe aller : que j'aille.
Volti, e, adj. Voûté.
Voulsist, 3e pers. sing. de l'imparf. du subjonctif : voulût.

W

Wardecors, s. m. Sorte de vêtement.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. I

I. Pathologie verbale, ou lésions de certains mots dans le cours de l'usage 1

II. Ethnologie gauloise, ou mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes, par Roget, baron de Belloguet 69

III. Chronique de la Pucelle, ou chronique de Cousinot, suivie de la chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et de Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits, avec notices, notes et développements, par M. Vallet de Viriville. 90

IV. Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, par Edouard Le Héricher, régent de rhétorique au collège d'Avranches 108

Premier article : Du normand, jadis dialecte, aujourd'hui patois. 108

Deuxième et dernier article : De quelques règles étymologiques 122

V. Lives of Edward the Confessor : 1° La Estoire de saint-Aedward le rei; 2° Vita beati Edvardi regis et confessoris; 3° Vita Æduardi regis qui apud Westmonasterium requiescit; edited by Henri Richards Luard, published by the authority of the lords commissioners of her Majesty's Treasury under the direction of the master of the rolls, London 136

VI. Hugues Capet, chanson de geste, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de Paris, par M. le marquis de la Grange. 154

Digitized by Google

VII. Li Livres dou Tresor, par Brunetto Latini, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, de la Bibliothèque de l'Arsenal et plusieurs manuscrits des départements et de l'étranger, par Chabaille. Paris 180
VIII. Noms de lieux de France 197
1° Etude sur la signification des noms de lieux en France, par Houzé 198
2° De la formation française des anciens noms de lieux, par Jules Quicherat 213
IX. Addenda aux lexiques latins, par Louis Quicherat. . . 227
X. Baudouin et Jean de Condé, Dits et Contes 235
1er article 236
2e article 258
3e article 274
XI. Conjugaison française 290
Histoire et théorie de la conjugaison française, par Camille Chabaneau 290
XII. Latin mérovingien 311
La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, étude sur les origines de la langue française, par M. H. d'Arbois de Jubainville 311
XIII. Méraugis, chevalier de la Table Ronde. 329
Méraugis de Portlesgues, roman de la Table Ronde, par Raoul de Houdenc, publié pour la première fois par H. Michelant, Paris, 1869. 329
I. Analyse du poëme 331
II. Remarques sur le texte. 353
XIV. Comparaisons épiques avec nos chansons de geste. . . 370
XV. Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française ; causerie 390
XVI. Petit glossaire pour les textes anciens cités 443

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google